

La Mobilière rassemble.

Rapport de gestion

10

« Dans l'isolement, la force humaine est limitée,
dans l'union, elle est infinie. »

Ludwig Feuerbach, philosophe allemand (1804 – 1872)



24 / 7

Assistance Mobilière
24 h sur 24



Ratio combiné

88,7%



N° 1 des assurances
ménage, entreprises,
garantie de loyer et vie risque

la Mo

L'assureur s
à visage hu



175 millions

de CHF de participation
facultative aux excédents



Environ **4,0 milliards**
de CHF de volume de primes



Plus de **2,1 millions**
de clientes et de clients

bilière

uisse
main



Plus de **160** sites



5656 collaborateurs et
341 apprentis



Quotient SST

542%



488,6 millions
de CHF de bénéfice

La Mobilière rassemble.

Unir ses forces pour mieux atteindre ses objectifs: ce principe sur lequel repose le fonctionnement des coopératives depuis des siècles, la Mobilière l'a fait sien depuis près de deux cents ans.

Avec la numérisation, ce concept de solidarité prend une dimension inédite. La collaboration et le réseautage ouvrent des possibilités entièrement nouvelles. Autant de formidables opportunités que la Mobilière, entreprise à la fois riche de traditions et tournée vers l'avenir, met à profit. Car rien n'est impossible, dès lors que nous unissons nos forces.

Nous élargissons sans cesse nos compétences et nouons des partenariats solides. Nous investissons dans des entreprises innovantes par l'intermédiaire de rachats ou de prises de participation. Les synergies ainsi créées nous permettent de répondre encore mieux aux souhaits et aux attentes de nos clients.

Chiffres clés des comptes annuels consolidés

en millions de CHF

2019

2018

Variation en %

Non-vie et vie

Primes brutes	3 951,4	3 831,1	+3,1
Primes acquises pour compte propre	3 746,9	3 648,0	+2,7
Provisions techniques pour compte propre	11 280,1	11 134,2	+1,3
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	862,4	784,2	+10,0
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	36,8	17,4	+111,5
Placements de capitaux	18 521,1	17 177,6	+7,8
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	862,4	784,2	+10,0
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	42,3	32,1	+31,8
Résultat technique	253,3	255,3	-0,8
Résultat financier	333,6	240,8	+38,5
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	-73,0	0,0	n. a.
Bénéfice annuel consolidé	488,6	443,5	+10,2
Fonds propres consolidés	5 569,1	4 779,6	+16,5
Rendement des fonds propres	9,4 %	9,2 %	

Non-vie

Primes brutes	3 188,4	3 070,3	+3,8
Primes acquises pour compte propre	2 987,0	2 891,2	+3,3
Provisions techniques pour compte propre	5 616,3	5 595,0	+0,4
Résultat technique	337,9	314,8	+7,3
Résultat financier	204,3	140,8	+45,1
Résultat après impôts	449,0	406,9	+10,3
Charge de sinistres pour compte propre	59,5 %	60,7 %	
Taux de frais pour compte propre	27,7 %	27,0 %	
Taux autres frais techniques pour compte propre (y c. parts excédents versées aux preneurs d'assurance)	1,5 %	1,4 %	
Ratio combiné pour compte propre	88,7 %	89,1 %	

Vie

Primes brutes	762,9	760,8	+0,3
Primes acquises pour compte propre	759,9	756,8	+0,4
Provisions techniques pour compte propre	5 663,8	5 539,2	+2,2
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	862,4	784,2	+10,0
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	36,8	17,4	+111,5
Résultat technique	-84,6	-59,5	-42,2
Résultat financier	129,3	100,0	+29,3
Résultat après impôts	39,6	36,6	+8,2
Taux de frais pour compte propre	16,1 %	16,8 %	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

n. a. : non applicable

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Table des matières

Chiffres clés du Groupe	2
Éditorial	4
Stratégie et objectifs	7
Coopérative	27
Groupe Mobilière	47
La Mobilière rassemble	71
Responsabilité sociétale et entrepreneuriale	93
Gouvernance d'entreprise	129
Rapport financier	147
Autres informations	177

Résumé de l'exercice

La Mobilière est très bien positionnée sur le marché et a poursuivi sa croissance. Le Groupe affiche un excellent résultat pour l'exercice 2019. Ce bon résultat nous permet de verser un apport volontaire aux institutions de prévoyance propres à l'entreprise.

Les assurances couvrent les risques et remplissent à cet égard une importante mission économique. Le secteur financier, qui regroupe les banques et les assurances, fait partie des principaux secteurs de l'économie suisse. Au cours des vingt dernières années, ce secteur a enregistré une progression légèrement supérieure à celle de l'ensemble de l'économie. La branche de l'assurance s'est notamment affirmée comme un moteur de croissance stable. Comme le montre une étude publiée en novembre 2019 par BAK Economics AG, les banques et les assurances contribuent à peu près dans les mêmes proportions à la création de valeur brute directe du secteur financier qui se chiffre à plus 63 milliards de CHF. Cela correspond à une part élevée de création de valeur, soit environ 9 %, et montre l'importance du secteur financier pour l'économie suisse. En 2019, la Mobilière a apporté à cette branche une contribution de 4,113 milliards de CHF.

Durant l'exercice sous revue, le Groupe Mobilière a bien tenu son cap, poursuivant sans faille sa croissance. Un succès qui s'explique par l'attractivité de notre gamme d'offres composée de produits et services innovants et de haute qualité ainsi que par la disponibilité et l'engagement de nos collaborateurs. Avec leur savoir-faire et leurs compétences, ils offrent à la clientèle le service de qualité élevée qu'elle est en droit d'attendre.

Dans les affaires non-vie, nous avons conforté notre position déjà enviable sur le marché. Avec une progression de 3,8 % du volume des primes, nous avons pu une fois de plus dépasser largement la croissance globale du marché, qui atteint 1,9 %. Comme les années précédentes, nous sommes parvenus à augmenter le volume des primes dans tous les secteurs d'affaires stratégiques. En 2019, nous avons pu profiter d'une charge des sinistres dans l'ensemble nettement inférieure à la moyenne et inférieure également à celle de 2018.

Dans les affaires vie, nous avons pu asseoir notre position de leader du marché dans le domaine des assurances risques-décès pour les particuliers et confirmer notre rôle d'acteur majeur de la réassurance des institutions de prévoyance. Avec une hausse de 6,2 % dans les affaires à primes périodiques, nous avons de nouveau enregistré une croissance supérieure à celle du marché (0,3 %) en prévoyance privée. En prévoyance professionnelle, le volume des primes annuelles s'inscrit au même niveau que celui de l'exercice précédent, dans un environnement de marché toujours difficile. Quant aux prestations, elles ont reculé par rapport à 2018.

Bien que la conjoncture mondiale se soit essoufflée durant l'exercice sous revue et que la situation politique soit devenue assez incertaine, les marchés financiers ont connu une forte croissance grâce au soutien des banques centrales. Nous avons su tirer profit de cet environnement de marché favorable et avons enregistré un résultat financier en nette hausse par rapport à l'exercice précédent. En 2019, la Mobilière a réalisé un bénéfice de 488,6 MCHF. Sans l'apport versé à nos institutions de prévoyance, ce montant aurait même été supérieur.

La faiblesse persistante des taux d'intérêt et l'augmentation de l'espérance de vie ont eu un impact décisif sur les engagements en matière de rentes. Dans ce contexte, il nous tient à cœur de garantir les généreuses prestations de nos caisses de pension. Nos institutions de prévoyance ont abaissé le taux d'intérêt technique de 1,75 % à 1,25 % pour le taux de conversion et l'inscription au bilan des réserves mathématiques pour rentes à fin 2019. Afin de soutenir les mesures structurelles correspondantes, le Conseil d'administration a décidé de verser un apport volontaire de 73,0 MCHF aux caisses de pension. Cet apport doit permettre de financer les rentes en cours et d'éviter que les rentes ne soient subventionnées par les assurés actifs.



Urs Berger, président du Conseil d'administration, et Markus Hongler, CEO

La Mobilière entend maintenir sa croissance supérieure à celle du marché. Grâce aux écosystèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME» que nous avons développés, nous accompagnons nos clients avec nos partenaires, les sociétés dans lesquelles nous avons pris des participations et nos filiales, avant et après la conclusion d'affaires d'assurance classiques. Après nous être concentrés en 2018 sur le marché PME avec le rachat de bexio SA, nous avons lancé en 2019, en collaboration avec la société GARAIO REM, aroov, un portail pour les locataires et les gérances immobilières. Sur cette plateforme numérique, les locataires pourront à l'avenir déposer leur candidature pour un appartement, signer un contrat de bail, organiser leur déménagement et déclarer d'éventuels sinistres. En outre, ils pourront profiter de prestations complémentaires, p. ex. bénéficier d'un conseil juridique, souscrire des contrats d'assurance ou encore obtenir une garantie locative sans dépôt bancaire de notre filiale SC, SwissCaution SA. Dans la partie image du présent rapport, nous vous présentons

les offres intéressantes et innovantes proposées aujourd'hui déjà par la Mobilière à sa clientèle privée et entreprises au-delà du cadre classique de son cœur de métier. En tant que copropriétaire de Scout24, nous avons pu en outre mettre à profit notre savoir-faire en matière d'assurance lors de la mise sur pied du comparateur en ligne FinanceScout24 lancé en novembre 2019. Cette nouvelle plateforme permet dans un premier temps de comparer les assurances véhicules à moteur, les hypothèques et les crédits.

La Mobilière souhaite continuer à avoir du succès en tant qu'assureur à visage humain, même à l'ère du numérique. Durant l'exercice sous revue, nous avons investi plus de 160 MCHF dans notre portefeuille de projets informatiques. Ce montant inclut les 50 MCHF de fonds supplémentaires alloués à l'accélération de la transformation numérique. En 2019, nous avons initié et mis en œuvre les projets les plus divers. Le plus gros de ces projets a consisté en l'implémentation

réussie de nouveaux systèmes conçus pour le traitement des cas juridiques de Protekta Assurance de protection juridique SA.

Ces derniers mois, nous avons recruté 150 nouveaux collaborateurs dans les domaines du développement de logiciels, de l'analyse d'affaires et de données. Étant donné que le nombre de spécialistes TI bien formés ne permet pas de répondre à la demande croissante du marché, nous entendons garantir notre propre relève dans ce secteur et, à cette fin, avons remanié notre programme d'apprentissage informatique. La Mobilière est un employeur moderne et tourné vers l'avenir. Nous mettons à la disposition de nos collaborateurs un environnement de travail comprenant des bureaux ouverts et favorisant le dialogue. Nous proposons un mode de travail flexible et nomade, c'est-à-dire des solutions sans contraintes d'heures ni de lieu, comme le télétravail, le travail sur un site externe ou encore le temps partiel afin de concilier vie familiale, vie professionnelle et développement personnel.

Dans le cadre de notre engagement sociétal, nous avons poursuivi de manière systématique le développement de nos activités de positionnement dans les quatre grands domaines «Prévention et nature», «Art et culture», «Entreprises et emploi» et «Habiter et vivre ensemble», et les avons fait connaître à un plus large public. Durant l'année sous revue, nous avons fêté le cinquième anniversaire du Forum Mobilière Thoune. Depuis 2014, nous avons ainsi accompagné quelque 2000 participants lors de plus de 140 ateliers et contribué à la promotion de l'innovation au sein des PME suisses. En juillet 2019, nous avons convié plus de 330 jeunes, lors d'un «Atelier du Futur» organisé à Fiesch, à réfléchir de manière créative à des thèmes liant avenir et responsabilité. Pour la première fois, une session a aussi été proposée en français. Guidés par les encadrants, les animateurs d'atelier et les nombreuses personnalités passionnantes qui ont pris part au camp d'été, les jeunes ont pu expérimenter à quel point il était simple de contribuer à façonner leur avenir de manière positive.

Soucieuse de permettre de nouvelles avancées scientifiques, la Mobilière finance un réseau de mesure de la grêle. Ce réseau a été développé en collaboration avec le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels de l'Université de Berne, MétéoSuisse et la société inNET, dans les zones particulièrement exposées du pays. Après la mise en place de 25 premiers capteurs dans la région du Napf en 2018, 40 capteurs supplémentaires ont été installés en 2019 au Tessin et à nouveau dans la zone entourant le Napf. Quinze autres capteurs seront déployés dans le Jura jusqu'au printemps 2020. La Mobilière soutient en outre depuis plusieurs années des projets de protection contre les crues. Afin de limiter mieux et plus rapidement les dommages occasionnés en cas d'intempéries dans les zones particulièrement exposées, la Mobilière a offert aux centrales de sapeurs-pompiers de Zofingue, Sion, Locarno, Interlaken-Bödeli et Berneck-Au-Heerbrugg un container mobile et innovant, renfermant des digues modulaires d'une longueur totale de 400 mètres.

Dans les EPF de Zurich (EPFZ) et de Lausanne (EPFL), nous soutenons des projets de recherche pour faire avancer la connaissance dans des domaines tels que l'intelligence artificielle et l'urbanisme de demain.

Au 1^{er} septembre 2019, le Conseil d'administration a désigné Jean-Philippe Moser pour succéder à Thomas Boyer comme responsable Prévoyance et l'a nommé membre du Comité de direction. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions. Nous adressons aussi tous nos remerciements à Thomas Boyer pour l'agréable collaboration et son précieux engagement au service des affaires vie de la Mobilière tout au long de ces années.

Nous tenons à remercier chaleureusement nos clients, qu'ils soient nouveaux ou de longue date, pour leur confiance, et nous nous réjouissons d'écrire avec eux une nouvelle page de l'histoire à succès de la Mobilière.



Urs Berger
Président du
Conseil d'administration



Markus Hongler
CEO

Stratégie et objectifs

Sens du partenariat et des responsabilités	8
Partager les fruits de notre succès	9
Évolution stratégique des affaires	11
Compte de valeur ajoutée	24

Sens du partenariat et des responsabilités

Prudente, indépendante et forte de sa dotation en fonds propres, la Mobilière inscrit son action sur le long terme, tant dans le domaine de l'assurance que dans celui des placements, et fait profiter de son succès non pas des actionnaires, mais ses clients.

Un acteur majeur du marché

Le Groupe Mobilière se positionne avec succès comme assurance adossée à une coopérative, opérant selon le principe du partenariat. Fondé à l'origine comme communauté dans le but de supporter solidairement les risques et les conséquences de sinistres, il est la preuve que la coopérative est une forme de société qui, aujourd'hui encore, a de l'avenir. Cette réussite présuppose une capacité intrinsèque d'adaptation, car en l'absence d'actionnariat, l'entreprise ne peut compter que sur elle-même.

Des intérêts convergents

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative. Cette forme juridique a, pour elle, fait ses preuves: la Mobilière, sous son organisation faitière de coopérative, est une entreprise performante. Comme le veut son statut, elle fait profiter ses clients de ses bons résultats, sous la forme d'une participation facultative aux excédents, et non de dividendes versés à l'actionnariat. Cette orientation et cette proximité clientèle s'expriment pleinement à travers un réseau de 79 agences générales présentes sur près de 160 sites partout en Suisse, assurant, sur place et à travers leurs canaux et plateformes numériques, un suivi clientèle personnalisé. La Mobilière entend être pour ses clients un assureur à visage humain, non seulement dans le conseil, mais aussi lors de la conclusion de contrats, pendant le suivi clientèle ou en cas de sinistre, quel que soit le canal utilisé lors du contact.

La philosophie qui sous-tend le statut de coopérative se traduit également dans la gestion de l'entreprise, inscrite dans la durée. En effet, nous ne devons pas justifier les résultats à court terme. Notre domaine d'activités est orienté vers le long terme, parce que le volume de sinistres peut varier sensiblement sur des années, voire des décennies. Pour absorber des variations de cette ampleur, mais aussi faire face aux évolutions défavorables des marchés financiers, le Groupe

Mobilière doit disposer d'importants fonds propres. Répondre à cet impératif d'autofinancement durable exige des stratégies visionnaires. Les risques pris dans les affaires d'assurance et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter que le Groupe Mobilière est l'un des assureurs directs suisses les mieux dotés en fonds propres.

Mobilière Suisse Société Coopérative
Délégués
Conseil d'administration de la Coopérative

Définit la philosophie et
l'orientation de l'entreprise

Mobilière Suisse Holding SA
Conseil d'administration de la holding et des sociétés opérant
sur le marché
Comité de direction

Centre de direction stratégique et opérationnelle

Les délégués représentent les intérêts des sociétaires et, partant, ceux des clients. Ils transmettent leurs desiderata à l'entreprise lors des séances régionales d'information et par le contact direct avec les agents généraux. Le Conseil d'administration veille au respect de l'ancrage coopératif de la Mobilière et à la mise en œuvre de ses buts statutaires, notamment la promotion de l'assurance directe sur une base coopérative.

Les organes de la Mobilière Suisse Holding SA sont chargés de la conduite stratégique et opérationnelle du Groupe. Lorsque la situation du marché et les bénéfices le permettent, une participation aux excédents est versée aux clients. Les interactions entre ces organes sont décrites au chapitre «Gouvernance d'entreprise», à partir de la page 129.

Partager les fruits de notre succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière partage les fruits de son succès avec ses clients et assure la pérennité et le développement continu de l'entreprise par ses propres moyens.

La Mobilière concentre ses activités sur ses marchés domestiques que sont la Suisse et la Principauté de Liechtenstein. Nous entendons maintenir ainsi notre croissance rentable supérieure à celle du marché et continuer à partager les fruits de notre succès avec nos clients. La forme juridique de la coopérative permet de faire coïncider dans une large mesure les intérêts de l'entreprise et ceux des clients. En effet, selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but principal de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. De ce fait, les intérêts de l'entreprise ne sont pas en conflit avec ceux de ses clients. Unique propriétaire du Groupe, la Coopérative perçoit un dividende relativement modeste depuis des années. Le succès profite avant tout à nos clients, mais nos collaborateurs y prennent part eux aussi, sous forme de participation facultative au résultat. Des moyens considérables sont aussi investis dans le développement de l'entreprise afin d'assurer sa pérennité.

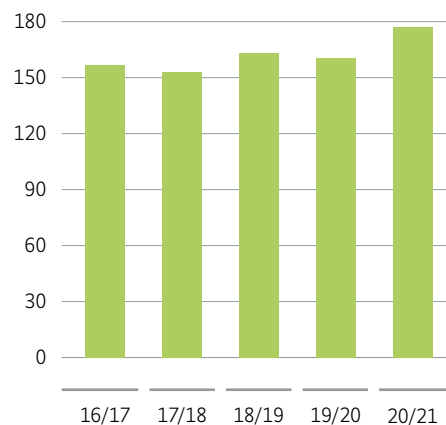
Depuis des années, la Mobilière fait participer ses assurés à ses bons résultats sous la forme de ristournes à bien plaisir financées par le Fonds d'excédents.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

L'octroi d'une participation aux excédents est une pratique connue et habituelle dans le secteur vie. En revanche, faire aussi profiter largement les assurés du secteur non-vie de cet avantage est inhabituel dans la branche.

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients. En 1939 déjà, alors qu'elle était exclusivement un assureur choses, elle inscrit dans ses statuts une règle encore en vigueur aujourd'hui: faire participer les assurés à la bonne marche des affaires, à travers des versements de son Fonds d'excédents. Ces

Ristournes aux clients dans les affaires non-vie
y compris les mesures d'accompagnement, en MCHF



dix dernières années, nous leur avons reversé, en tout, près de 1,5 milliard de CHF. Les décisions concernant l'utilisation des excédents et l'octroi d'une ristourne aux clients sont prises par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA.

De juillet 2019 à juin 2020, tous les clients ayant souscrit une assurance ménage et bâtiment auprès de la Mobilière bénéficieront d'une réduction de primes de 20 %. En tout, près de 160 MCHF seront ainsi redistribués aux assurés. À partir du milieu de l'année 2020, les clients des assurances véhicules et entreprises et, pour la première fois, les clients de l'assurance voyages bénéficieront de réductions de primes respectivement de 10 % et 20 % pendant un an, pour un montant total d'environ 175 MCHF.

La Mobilière ne verse pas uniquement des participations aux excédents dans les affaires grand public. Pour les grandes et moyennes entreprises, il existe des plans individuels de participation aux excédents, basés sur les dispositions contractuelles et la sinistralité.

Participation aux excédents dans les affaires vie

Les primes d'assurances vie comprennent différents suppléments afin de prendre en considération la durée du contrat, les fluctuations des charges de sinistres, les garanties accordées et, notamment dans l'assurance vie individuelle, le caractère immuable de la prime. Si l'évolution effective du produit financier, de la sinistralité ou des coûts s'avère plus favorable que ce qui a été prévu dans la prime, il en résulte des excédents autorisant le versement d'une participation.

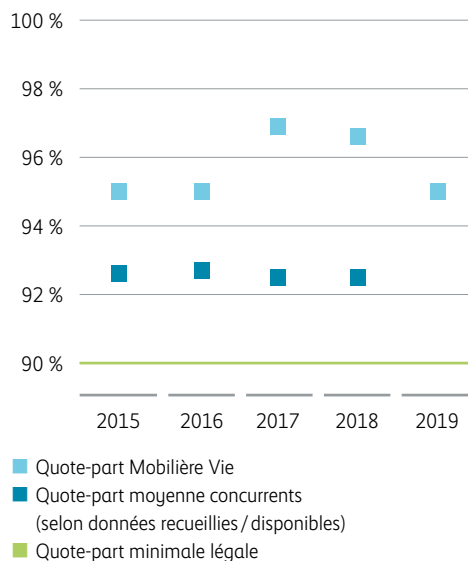
Assurances vie individuelles

En vie individuelle, nous proposons des contrats assortis de primes nettes sans participation aux excédents et des polices assorties de primes brutes avec participation aux excédents. Les excédents sont répartis entre excédents d'épargne, de risque et de frais. En général, les excédents d'épargne, crédités et porteurs d'intérêts de façon individuelle pour chaque contrat, sont versés en sus à l'échéance, en cas de décès ou de rachat. Les excédents de risque sont, quant à eux, déduits le plus souvent des primes échues comme excédent anticipé. Dans le cas des produits d'épargne de dernière génération, les excédents d'épargne sont fixés selon un mécanisme transparent basé par exemple sur les rendements annuels des placements de capitaux des affaires vie individuelles de la Mobilière.

Assurances vie collectives

En vie collective, on distingue les contrats avec un décompte individuel du bénéfice de ceux avec une participation collective au bénéfice. Les décomptes individuels de bénéfices sont réglementés par un contrat individuel, et la participation aux excédents dépend de l'évolution effective du risque individuel. Les contrats avec participation collective au bénéfice sont soumis à une quote-part minimale fixée par la loi, qui oblige la Mobilière à verser au moins 90 % des revenus déterminants aux assurés. Les risques et les excédents sont compensés entre eux au sein de la communauté de solidarité.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



En 2019, 95 % des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, prestations en capital, attributions d'excédents et provisions. Nos clients ont ainsi reçu plus que la part de revenus prévue par la loi.

Participation des collaborateurs au résultat

Notre Charte prévoit que non seulement les clients mais aussi les collaborateurs soient associés à la réussite de l'entreprise. Dans la mesure où l'entreprise crée de la valeur, et selon son résultat opérationnel global, la Mobilière décide chaque année d'une éventuelle participation au résultat qu'elle accorde en plus de leur salaire à ses collaborateurs ne bénéficiant pas d'un bonus. En 2019, la Mobilière a enregistré à nouveau une croissance nettement supérieure à la moyenne du marché. En récompense, le Comité de direction et le Conseil d'administration ont décidé d'octroyer aux collaborateurs, au printemps 2020, une participation au résultat équivalant à 70 % d'un salaire mensuel. Les apprentis, quelle que soit leur année d'apprentissage, reçoivent au minimum CHF 840. Au total, un montant de 21,7 MCHF a été consacré aux participations au résultat 2019. Le Comité de direction et le Conseil d'administration remercient ainsi les collaborateurs de leur important engagement ces dernières années en faveur du succès constant et de l'évolution remarquable et durable du Groupe Mobilière.

Évolution stratégique des affaires

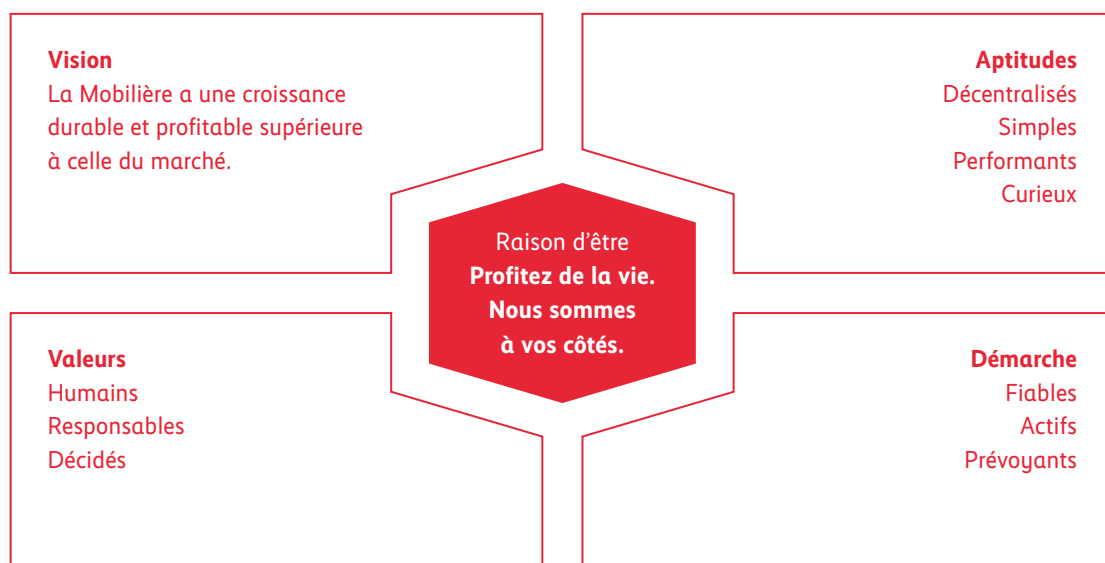
Notre stratégie et nos facteurs de succès distinctifs sont les fondements de la croissance continue que nous connaissons depuis des années, ainsi que du développement durable de notre entreprise. De plus, même à l'ère de la numérisation, l'être humain reste au cœur de nos préoccupations.

Opérant sur une base coopérative et assumant les responsabilités qui en découlent, la Mobilière cherche non pas à maximiser son profit, comme l'exigeraient des actionnaires, mais à réaliser un profit optimal à répartir entre toutes les parties prenantes. Ses bénéfices doivent permettre au Groupe de s'autofinancer et d'assurer son développement, ainsi que de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Les risques pris dans les affaires d'assurance et dans les placements de capitaux sont proportionnés aux fonds propres. À noter qu'avec un quotient SST de 542 % le Groupe Mobilière est l'un des assureurs suisses les mieux dotés en fonds propres.

La Charte, fondement de notre culture d'entreprise

La Charte de la Mobilière est à la fois but et chemin. Servant de fil rouge aux collaborateurs, elle montre la voie à suivre pour assurer notre succès. Les valeurs qui y sont inscrites nous demandent d'être humains, responsables et décidés. Vécues au quotidien, elles transparaissent dans notre attitude à l'égard de tous nos interlocuteurs. Notre vision est celle d'une Mobilière réalisant une croissance rentable et supérieure à celle du marché sur le long terme. Notre réputation et la marque Mobilière sont essentielles à notre succès, et c'est pourquoi nous investissons dans la communication avec nos clients, nos collaborateurs et le public.

Le modèle de la marque Mobilière



Facteurs stratégiques de succès

La Mobilière se distingue par des services personnalisés de première qualité sur tous les canaux. La plupart des contacts clients continuent d'être établis personnellement et directement dans les agences générales ou par l'intermédiaire des collaborateurs de Mobi24 Call-Service-Center, qui répondent à toute demande 24 h sur 24, 365 jours sur 365. De plus, le portail en ligne et l'app Mobilière offrent à tout moment aux assurés un accès sécurisé à la Mobilière, y compris à leurs données contractuelles et dossiers de sinistres. L'app permet également de gérer les quittances et les certificats de garantie sous forme numérique. En cas de sinistre, quelques clics suffisent aux assurés pour annexer les quittances concernées à leur déclaration de sinistre en ligne.

Avec la solution d'assurance automobile CleverDrive, les jeunes clients jusqu'à 26 ans sont récompensés de leur conduite prudente par un rabais de prime. L'app Mobilière leur donne en outre un feed-back direct sur leur comportement au volant. Nos clients ont également accès – avec l'app ou sur le portail clients – à «Guider», le guide juridique numérique du «Beobachter». Ce guide met gratuitement à leur disposition, en exclusivité, plus de 4000 articles de fond, mémentos, modèles de contrats, lettres types et listes de contrôle dans les domaines juridiques les plus divers.

Grâce à son réseau de distribution décentralisé comptant 79 agences générales présentes sur quelque 160 sites, la Mobilière est toujours proche de ses clients.

Malgré cet environnement de plus en plus technologique, nous continuons à miser sur le facteur humain. À l'ère numérique également, nous voulons rester l'assureur suisse à visage humain. En associant intelligemment l'être humain et la machine, le physique et le numérique, nous offrons à nos clients une valeur ajoutée qui nous distingue de nos concurrents. Nous développons nos plateformes numériques et nos fonctionnalités en ligne en permanence et les interconnectons.

Nous pouvons ainsi combiner nos propres processus et produits avec ceux de tiers et les proposer dans l'entreprise, aux clients et à d'autres acteurs externes, ce qui nous permet d'élargir l'offre de prestations relevant de notre cœur de métier et nous ouvre de nouvelles sources de revenus.

Nos agences générales jouent à cet égard un rôle de premier plan, unique dans la branche des assurances. Nos agents généraux sont des entrepreneurs qui décident eux-mêmes de l'organisation de leur agence ainsi que du recrutement et de la rémunération de leurs collaborateurs. Chaque agence dispose de vastes compétences en matière de conclusion de contrats et surtout de règlement des sinistres. Nous misons sur l'excellence à tous les niveaux: produits, conseil, vente, traitement des sinistres et des cas de prestations, ainsi que services complémentaires. L'élargissement de notre offre de prestations vise à augmenter la fréquentation de nos agences générales. Nous entendons continuer à miser sur les contacts personnels et les relations de proximité avec nos clients, tout en exploitant également les possibilités de contact numériques.

Dans les affaires vie et non-vie, nous gérons le marché des courtiers selon une approche intégrée, avec un succès qui ne se dément pas depuis des années. Les courtiers opérant à l'échelle nationale ou suprarégionale sont suivis par la Direction des affaires de courtiers de Zurich et de Nyon, ceux ne travaillant que localement le sont par l'agence générale la plus proche, conformément à notre modèle d'affaires. Nous ne collaborons qu'avec des courtiers fournissant des prestations de première qualité. Durant l'exercice sous revue, la Mobilière a pris une participation dans SOBRADO Software AG, le fournisseur de services en ligne leader du marché suisse dans le domaine des processus d'offres et des services d'information pour solutions d'assurance et de prévoyance. En tant qu'actionnaire de référence de SOBRADO, la Mobilière participera dorénavant à la conception et au développement stratégique de l'offre de la plateforme, avec pour priorité la mise à disposition de services tournés vers l'avenir, y compris dans d'autres branches d'assurance à forte densité de transactions.

Nous couvrons tous les besoins d'assurance des particuliers, en nous appuyant sur des accès et des processus conviviaux. Tous les produits et prestations que nous proposons, qu'ils soient maison ou triés sur le volet parmi ceux de tiers, se distinguent par leur excellente qualité. Nous assurons à nos clients un conseil global de haut niveau et complétons notre offre en collaborant avec des partenaires de distribution, notamment des assureurs maladie, des banques et des prestataires de solutions de prévoyance professionnelle.

La Mobilière consolide ses atouts en développant ses écosystèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME».

Aux petites entreprises (artisans et professions libérales), nous fournissons des produits standard adaptés à leurs besoins, aux moyennes et grandes entreprises, des solutions sur mesure. Privilégiant l'entretien de relations durables avec nos clients, nous les assistons dans un esprit de partenariat, les conseillons en matière d'identification, d'évaluation et de limitation des risques et couvrons leurs besoins individuels par des offres déclinées en plusieurs variantes. En cas de sinistre, nous en assumons les conséquences financières et assistons les lésés rapidement, simplement et avec compétence, sur les plans tant matériel qu'émotionnel.

Cela fait en outre des années que nous affichons le taux de satisfaction clientèle le plus élevé de la branche (voir à ce sujet le chapitre «Clients, produits d'assurance et prestations de service», page 97). Notre croissance supérieure à celle du marché résulte de l'application systématique non seulement de notre modèle d'affaires intégré, avec ses agences générales entrepreneuriales, mais aussi du principe consistant à proposer à nos clients les mêmes offres aux mêmes prix sur tous les accès et canaux à leur disposition. Nous allons poursuivre sur cette voie et améliorer encore la qualité de nos services, en nous appuyant sur les possibilités du numérique pour assurer la mise en œuvre de notre stratégie et tenir notre promesse de marque sur le long terme.

Afin d'accélérer l'innovation et la numérisation, nous avons défini les champs d'action stratégiques ci-après.

Navire amiral, vedettes rapides et écosystèmes

Environ 95 % des sommes investies dans notre portefeuille de projets profitent à notre cœur de métier, autrement dit à ce que nous appelons notre navire amiral. Tenant bien son cap depuis des décennies, ce dernier est performant, bien entretenu, régulièrement modernisé et de plus en plus numérisé. Nous armons en outre des vedettes rapides très maniables, qui croisent sur le marché pour y tester de nouveaux modèles d'affaires et y saisir de nouvelles chances. En cas de succès, les nouveautés testées sont adoptées et combinées avec les produits et les services existants. Notre but est de couvrir entièrement les besoins des clients, de fidéliser ceux que nous avons déjà et d'en séduire de nouveaux. Les vedettes rapides naviguent dans les eaux de nos écosystèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME», ou en fonction des orientations stratégiques des différents secteurs du Comité de direction. Pour identifier et tester de nouvelles idées commerciales et technologies, nous collaborons également avec des start-up. Partenaire des programmes de soutien «Kickstart Innovation» et «Fusion», la Mobilière épaula par exemple de jeunes entreprises travaillant à des questions qu'elle juge prioritaires, testant avec elles l'utilisation de nouvelles technologies et l'application de concepts novateurs.

 **Plus d'informations sur:**
kickstart-innovation.com
fusionpartners.ch

La Mobilière offre un environnement propice à l'innovation. Vivant et travaillant à une époque de changements continuels, nous étudions ces changements de près, dans tous les domaines: nouvelles technologies, écosystèmes, besoins des clients et nouveaux acteurs lançant des produits inédits. Il est en effet essentiel de se préparer aujourd'hui pour demain, et c'est pourquoi nous avons inauguré en 2019 une plateforme d'observation des nouvelles tendances, qui nous permet d'analyser notre environnement et d'en identifier les tenants et les aboutissants avec encore plus d'acuité.

Conformément à notre stratégie, nous projetons d'investir du capital-risque dans des start-up qui disposent d'un produit, d'une offre ou d'une nouvelle technologie prometteurs et adaptés au Groupe Mobilière. La planification et la réalisation de ce projet sont assurées en étroite collaboration avec un gestionnaire d'investissements externe.

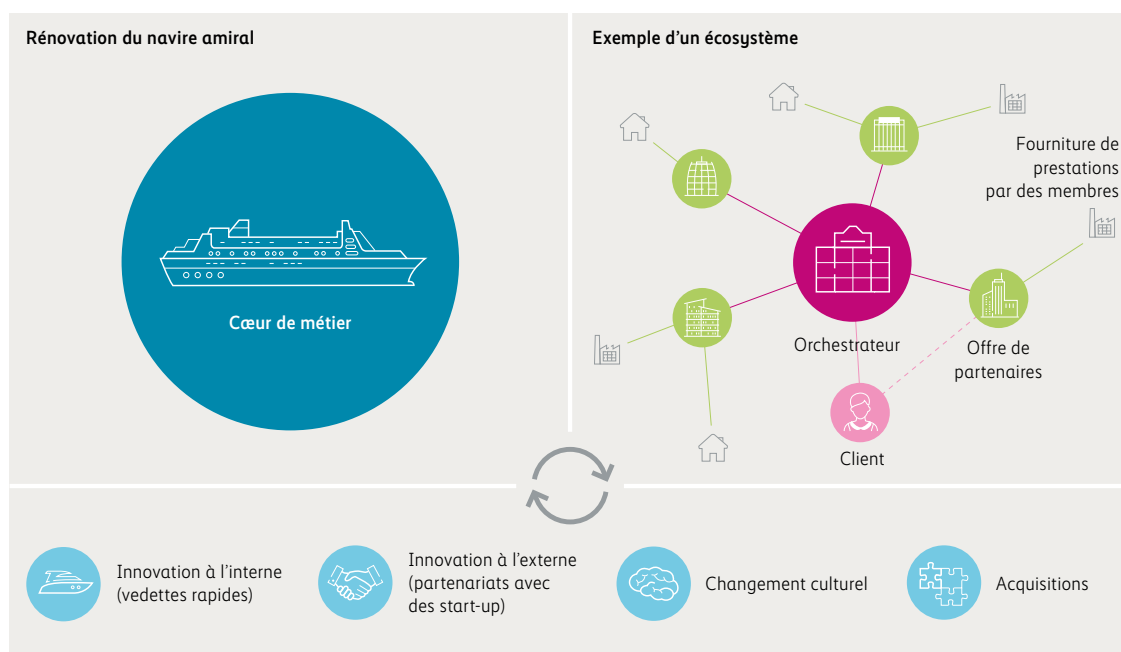
Les progrès technologiques transforment le marché toujours plus rapidement. Ils influencent le comportement des clients et, partant, leurs attentes. Or la Mobilière entend fournir des services de haute qualité à l'avenir également. Elle investit donc dans les nouvelles technologies, afin d'accélérer la transformation numérique de son navire amiral, le développement de produits, services et processus plus compétitifs, et le remplacement de ses anciens systèmes. Ainsi, la Mobilière a non seulement décidé d'investir d'importantes sommes supplémentaires dans son portefeuille de projets, mais elle a aussi recruté quelque 150 spécialistes du développement de logiciels et de l'analyse de données. À l'avenir, la Mobilière entend identifier précocement les besoins de ses clients, sur tous les canaux, et y répondre en temps utile.

Ses investissements seront en partie consacrés à l'accélération de la mise en œuvre de services et de technologies basés sur les données.

Les compétences en matière d'analyse de données seront décisives à l'avenir pour exploiter pleinement le potentiel de la numérisation et créer de la valeur ajoutée. En 2019, nous avons donc intégré les premiers éléments d'intelligence artificielle dans notre application Sinistres. Nous travaillons en outre à l'optimisation du traitement du marché et à la définition de lignes directrices garantes d'un traitement responsable des données dans un monde en pleine numérisation.

Les prestations sont de plus en plus souvent proposées à une échelle transsectorielle. Différents produits et services sont regroupés selon une approche thématique pour former des écosystèmes d'une grande simplicité et commodité pour les clients. Ceux-ci y trouvent tous les services liés à un thème donné, selon le principe du guichet unique, et ne doivent plus péniblement rassembler des offres dispersées. La Mobilière se concentre sur le développement de son offre dans les écosystèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME».

Transformation numérique



Nous voulons ainsi consolider nos points forts, autrement dit jouer un rôle encore plus important là où nous occupons déjà une position de force. Sont prioritaires en l'occurrence les thématiques pouvant bénéficier de notre intelligence décentralisée et de notre vaste réseau d'agences générales.

Dans l'écosystème «Prestations de service pour PME», nous renforçons notre solide position sur le marché des PME et complétons notre offre par des services numériques. À cette fin nous misons en particulier sur notre filiale bexio SA, acquise en 2018. bexio propose aux petites entreprises, aux indépendants et aux start-up suisses des logiciels de gestion basés sur le cloud dans les domaines de la comptabilité et de la facturation. Grâce à des solutions tout-en-un, elle couvre tous les besoins administratifs d'une PME: établissement d'offres, processus automatisés de facturation et de rappel, e-banking intégré, services de gestion des produits et du stock, comptabilité en ligne avec accès direct pour la société fiduciaire, etc.

Dans l'écosystème «Location, achat, logement», nous distinguons le groupe cible des propriétaires et celui des locataires. Aux propriétaires, la Mobilière propose, en sus de ses solutions d'assurance, des crédits hypothécaires en coopération notamment avec la plateforme Credit Exchange. Quant aux locataires, notre nouvelle filiale aroov AG les accompagnera à l'avenir pendant toute la durée du cycle de location (voir aussi sous Acquisitions et participations).

Comme indiqué plus haut, nos vedettes rapides développent de nouveaux produits ou services axés prioritairement sur les deux écosystèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME», ainsi que sur les domaines des assurances et de la prévoyance. En 2018, la vedette rapide «lizzy» a développé une app permettant de saisir sur smartphone la liste des défauts relevés lors de l'état des lieux d'un logement. Or, à l'usage, cette app nous a permis de constater qu'un portail locataires ne répond à un véritable besoin que s'il accompagne ses utilisateurs pendant tout le cycle de location.

Cet exemple illustre bien comment la Mobilière développe ses innovations à l'interne: au lieu de planifier d'emblée de vastes projets à l'échelle nationale, nous étudions les besoins des clients et commençons par tester de «petites» solutions, que nous développons ensuite progressivement. C'est ainsi que les enseignements tirés de lizzy ont conduit à la création d'aroov AG.

La vedette rapide «tooyoo», lancée dans le domaine de la prévoyance, est une offre de services numériques dédiés à la thématique de la fin de vie. Elle permet de consigner ses dernières volontés et de faciliter les démarches organisationnelles et administratives incommodant aux survivants après un décès. Nous travaillons actuellement à la création d'aides et d'outils facilitant l'établissement de documents juridiques, tels que mandat pour cause d'incapacité, testament ou directives anticipées. En 2018, tooyoo a valu à la Mobilière de remporter le Prix de l'innovation de l'assurance suisse. En 2019, la plateforme est entrée dans le programme de promotion de l'innovation «Kickstart Innovation», participant ainsi pendant dix semaines, aux côtés de 60 start-up et équipes entrepreneuriales, à ce programme intensif de développement de modèles d'affaires.

En cas de succès, nous intégrons les vedettes rapides au navire amiral ou en faisons des entreprises indépendantes. Si au contraire les attentes ne sont pas remplies ou si le produit ne répond plus à nos exigences, nous mettons fin à l'initiative ou cherchons une solution relais, sous la forme par exemple d'une externalisation.

 **Plus d'informations sur:**
tooyoo.ch

Acquisitions et participations

Nos acquisitions et participations visent à renforcer notre navire amiral ou nos écosystèmes. En 2018, nous avons acquis bexio SA pour développer l'écosystème «Prestations de service pour PME». En 2019, nous avons consolidé l'écosystème «Location, achat, logement» en créant aroov AG et en prenant une participation dans GARAIO REM AG. Comme nous l'avons déjà relevé, le portail numérique aroov accompagnera les locataires pendant tout le cycle de location, tout en permettant aux régies immobilières de bénéficier d'une communication plus simple et d'une gestion plus efficace pendant toute la durée du processus locatif. Conjointement avec

GARAIO REM, la Mobilière développera et soutiendra le nouveau portail aroov, encouragera la collaboration et favorisera les synergies. Sur aroov, les locataires pourront déposer leur dossier de candidature, signer le contrat de bail, organiser leur déménagement, annoncer d'éventuels dommages et commander des services complémentaires, tels qu'un produit d'assurance en lien avec le logement, des conseils juridiques ou encore une garantie locative sans dépôt bancaire de SC, SwissCaution SA. Les régies immobilières pourront quant à elles numériser leurs tâches administratives et la communication avec les locataires, gagnant ainsi du temps et réduisant leurs coûts. Du point de vue stratégique, aroov est appelée à jouer un rôle clé dans l'écosystème «Location, achat, logement».

 **Plus d'informations sur:**
aroov.ch
garaio-rem.ch

La Mobilière détient par ailleurs une participation financière dans KLARA Business SA, domiciliée à Lucerne. Durant l'exercice sous revue, nous avons lancé une offre en partenariat avec cette entreprise. Baptisée «KLARA Home Relax», cette offre consiste en un paquet d'assurances incluant l'assurance accidents obligatoire ainsi que les assurances de protection juridique pour employeurs et casco ménage. Cette solution permet d'engager des employés de maison simplement et dans le respect de la loi. La prime est non pas annuelle, mais calculée lors du paiement du salaire, en fonction des heures de travail effectuées par l'employé de maison. Cette solution unique en son genre a été nominée pour le Prix de l'innovation de l'assurance suisse.

Fin novembre 2019, nous avons annoncé que la Mobilière investissait dans Carvolution AG, dont elle devenait partenaire stratégique. Carvolution AG est leader du marché suisse des voitures en abonnement. Domiciliée à Bannwil, en Haute-Argovie (BE), cette start-up propose une nouvelle forme d'accès à la mobilité, combinant service et technologie. Sa flotte de véhicules est en grande partie assurée auprès de la Mobilière, qui peut désormais participer activement à la conception de ce nouveau marché en Suisse, tout en profitant d'effets de synergie.

Durant l'exercice sous revue, nous avons en outre identifié et mis à profit de nouvelles synergies avec Scout24 Suisse SA, dont nous détenons 50 % des parts depuis 2016. C'est ainsi que depuis le milieu de 2019, tous les biens immobiliers d'ImmoScout24 sont également à disposition sur le site mobiliere.ch. De plus, grâce à notre expertise, nous avons apporté un soutien déterminant au développement du nouveau comparateur en ligne FinanceScout24. Ces échanges nous livrent de précieuses indications sur la façon de concevoir la transformation numérique de notre cœur de métier. FinanceScout24 permet de comparer des offres d'assurances véhicules, d'hypothèques et de crédits et se caractérise par le fait que la comparaison ne se limite pas aux prix, mais porte également sur les prestations des acteurs concernés.

Credit Exchange est une bourse B2B pour crédits hypothécaires créée en 2018. Avec Swisscom, le groupe Vaudoise Assurances et Bank Avera (anciennement Clientis Zürcher Regionalbank), la Mobilière compte au nombre à la fois des propriétaires et des clients de cette plateforme. Cette participation lui permet de proposer des solutions globales dans le domaine du logement en propriété, selon le principe du guichet unique, et d'ouvrir ainsi une nouvelle source de revenus au Groupe. Durant l'exercice sous revue, 21 agences générales ont testé avec succès le conseil en crédit hypothécaire et la distribution de tels crédits, dans le cadre d'un projet pilote. L'étape suivante consiste à former des spécialistes en hypothèques qualifiés. À partir du milieu de 2020, outre ses solutions d'assurance et de prévoyance, la Mobilière proposera donc dans toute la Suisse, sur la plateforme Credit Exchange, une offre de financement de la propriété du logement et de crédits hypothécaires sous son propre nom.

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'innovation, la Mobilière soutient, comme cofondatrice et principale investisseuse, le Swiss Entrepreneurs Fund, qui vise à améliorer les conditions-cadres pour l'entrepreneuriat et les technologies innovantes. Lancé par la Swiss Entrepreneurs Foundation, la Mobilière, Credit Suisse et UBS en février 2019, ce fonds investit dans des start-up et des PME suisses innovantes en phase de croissance, pour autant qu'elles disposent déjà de produits sur le marché et d'un portefeuille clients.

En investissant dans le Swiss Entrepreneurs Fund, la Mobilière apporte une contribution déterminante à l'emploi dans le domaine de l'innovation en Suisse.

Les deux premières phases de levée de fonds se sont conclues avec succès durant l'exercice sous revue et les premiers investissements ont déjà été effectués: fin octobre 2019, Nexxiot et Skycell, deux jeunes entreprises technologiques suisses, ont obtenu un financement qui les aidera à pleinement exploiter leur potentiel de croissance. Les deux PME ont leurs racines en Suisse, mais sont en phase d'internationalisation de leurs activités.

 **Plus d'informations sur:**
swissecf.ch
nexxiot.com
skycell.ch

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, la Mobilière s'engage pour le développement durable de notre pays. Assumant ses responsabilités d'investisseur institutionnel, elle soutient des projets d'infrastructures durables. C'est ainsi que dans une perspective de décongestion des réseaux de transport, elle est le plus gros investisseur suisse soutenant la phase d'autorisation de construire du premier tronçon de «Cargo sous terrain», qui reliera la région de Härkingen-Niederbipp à Zurich à partir de 2030. Cargo sous terrain est un système logistique complet automatisé pour le transport souterrain flexible de marchandises de petite taille. Des tunnels relieront des sites de production et des sites logistiques aux centres-villes.

En surface, Cargo sous terrain distribuera les marchandises dans des véhicules écologiques et contribuera ainsi à réduire les émissions nocives dans les agglomérations. Le système servira aussi bien à l'approvisionnement qu'à l'élimination (déchets, recyclage). Enfin, l'énergie nécessaire à son exploitation proviendra de sources renouvelables.

Partenaires de distribution et plateformes comparatives

Notre croissance supérieure à celle du marché, nous la devons aussi à nos partenaires de distribution. Bien rodée et fructueuse, notre collaboration avec les caisses maladie Concordia et Sanitas et avec le comparateur en ligne Comparis se poursuit, et la Mobilière est désormais également présente sur la plateforme comparative FinanceScout24. En prévoyance professionnelle, nous coopérons depuis des années avec Swiss Life et PAX (solutions d'assurance complète), ainsi qu'avec diverses fondations collectives. De plus, notre partenariat de distribution avec la Poste dans le domaine des assurances non-vie pour particuliers connaît toujours un franc succès. Nous l'avons donc étendu et visons désormais aussi les particuliers et les PME à la recherche de solutions de prévoyance. Nous examinons en outre d'autres possibilités d'extension de cette coopération, moyennant en particulier l'intégration de points de contact numériques. Enfin, la Mobilière étudie des partenariats d'un genre nouveau visant à augmenter encore la portée de ses contacts clients.

Dans les affaires entreprises, du fait que notre autorisation d'exercer se limite à la Suisse, nous ne pouvons assurer le suivi de nos clients à l'étranger qu'au travers de partenariats internationaux. Après que son précédent partenaire a été racheté par un concurrent, la Mobilière coopère depuis novembre 2018 avec le groupe d'assurances Chubb, qui lui permet ainsi de continuer à accompagner ses clients à l'étranger. Le groupe Chubb est un des plus grands assureurs industriels cotés en Bourse du monde. Comptant plus de 30 000 collaborateurs, il dispose de ses propres établissements dans 54 pays, ainsi que d'un vaste réseau de partenaires.

Service de qualité personnalisé

Nos 79 agences générales sont dirigées par des entrepreneurs indépendants, pour lesquels proximité, rapidité et qualité du service ne sont pas de vains mots. Présentes sur quelque 160 sites en Suisse, elles possèdent la structure et les compétences nécessaires au traitement des sinistres sur place: plus de 90 % des cas sont réglés en agence, rapidement et simplement. Nous sommes le seul assureur à disposer d'un tel réseau. Les grands sinistres complexes et les cas de prestations d'assurance vie sont traités par les experts de la Direction. En matière de gestion de sinistres, la Mobilière possède un savoir-faire unique, qui repose en particulier sur les compétences de pointe de ses collaborateurs et sur la qualité de ses processus. En Suisse, nous occupons la plus haute marche du podium en matière de traitement des sinistres, que ce soit pour notre propre compte ou pour celui de tiers.

Objectifs et mesures

Déterminés à maintenir notre croissance supérieure à celle du marché, nous entendons conserver notre position de leader des assurances ménage, entreprise, protection juridique et garantie locative, ainsi que de l'assurance vie risque pour particuliers. Pour atteindre cet objectif, nous avons systématiquement poursuivi nos initiatives de croissance ainsi que la mise en œuvre de notre stratégie de transformation numérique, tout au long de l'exercice sous revue. Nous étoffons en outre continuellement l'effectif des agences générales depuis plusieurs années, afin de maîtriser le surcroît de travail de suivi des clients et de gestion des sinistres qui en résulte. Dans le même temps, nous avons nettement gagné en efficacité, grâce au recours à des technologies modernes.

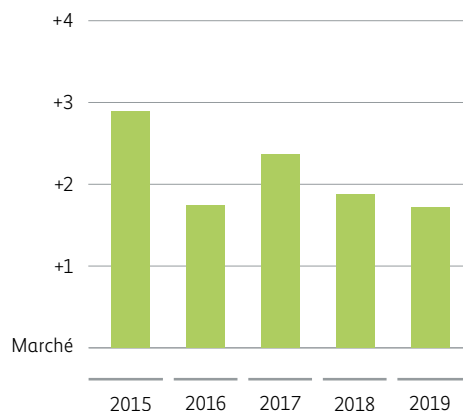
Dans les affaires non-vie, nous avons régulièrement réexaminé nos produits et services en cours d'exercice, les développant en fonction de l'évolution des besoins des clients. Avec notre assurance entreprise pour PME, dont le succès ne se dément pas, nous sommes leader auprès des artisans et des professions libérales. Ce leadership, nous voulons le consolider. Nous développons donc en permanence l'offre déjà très attrayante relevant de notre écosystème «Prestations de service pour PME».

Durant l'exercice sous revue, nous avons lancé une nouvelle assurance pour les propriétaires qui mettent des appartements en location. Cette assurance couvre les pertes subies en cas de non-paiement du loyer ainsi que les dommages causés par le locataire au bien loué, sous déduction de l'éventuelle garantie locative. Conjointement avec bexio, nous avons en outre développé le «Check-up assurances pour PME», qui permet à tout propriétaire de PME d'obtenir, en quelques clics de souris, une vue d'ensemble claire de ses besoins en assurances, assortie de recommandations individuelles appropriées. S'il souhaite approfondir la question, l'entrepreneur peut prendre directement contact avec un spécialiste en assurances de l'agence générale la plus proche. Le Check-up assurances pour PME est à disposition sur notre site Internet mobiliere.ch.

Numéro un de l'assurance ménage en Suisse, la Mobilière entend encore consolider sa position sur ce marché. En avril 2019, après avoir lancé avec succès plusieurs couvertures complémentaires, la Mobilière a enrichi la couverture de base des assurances ménage et responsabilité civile privée de diverses prestations attrayantes. C'est ainsi que nos clients ont désormais droit à un soutien psychologique en cas de sinistre. De même, les dommages causés à l'inventaire du ménage par des sous-locataires (p. ex. des hôtes Airbnb) sont également

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

couverts. En outre, si l'un de nos assurés subit un dommage causé par un tiers n'ayant pas d'assurance responsabilité civile privée, c'est nous qui intervenons.

Fin juillet 2018, nous avons lancé le produit d'assurance automobile CleverDrive, qui a depuis lors séduit plus de 12 000 clients. Actuellement réservée au groupe-cible des «Jeunes jusqu'à 26 ans», cette offre sera étendue aux clients jusqu'à 30 ans courant 2020. CleverDrive inclut un dispositif télématique d'enregistrement des données de conduite et d'assistance en cas de panne, à brancher sur la prise 12 V du véhicule. Les clients ayant un bon comportement sur la route bénéficient d'un rabais de prime pouvant atteindre 25 %.

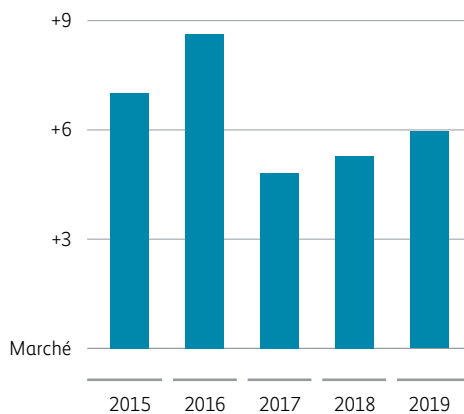
Lancées en 2017, nos assurances cyberprotection pour particuliers et entreprises continuent de susciter un grand intérêt sur le marché. Dans un domaine aussi dynamique, il est essentiel que les produits soient constamment mis à jour et développés. Fin 2018, nous avons donc étendu l'offre destinée aux particuliers et aux grandes entreprises, puis, fin janvier 2019, celle pour les PME, avec pour principale nouveauté la couverture «Perte financière due à

l'utilisation frauduleuse de systèmes de paiement numériques». Notre engagement en matière de cyberprotection ne s'arrête toutefois pas là. C'est ainsi que notre centre de compétences Cyber Risk créé en 2018 s'occupe non seulement de produits d'assurance, mais également de prestations de service. Au printemps 2019, nous avons par exemple lancé le service «Évaluation rapide des cyberrisques». Il s'agit d'un outil en ligne qui permet aux entreprises de connaître leur exposition à ces risques et leur fait des recommandations en matière de protection contre les cyberattaques. Enfin, nous avons conçu une formation de sensibilisation aux cyberrisques destinée aux collaborateurs des entreprises et incluant un test des connaissances acquises.

Dans les affaires vie, nous inspirons une grande confiance, grâce à notre forte capitalisation, mais aussi à notre base coopérative, qui nous permet de suivre une stratégie durable, sans conflits entre les intérêts du propriétaire et ceux des clients. Nous voulons en outre profiter de notre vaste portefeuille non-vie pour stimuler la vente croisée et croître dans le secteur de l'assurance vie individuelle grand public.

Croissance par rapport au marché

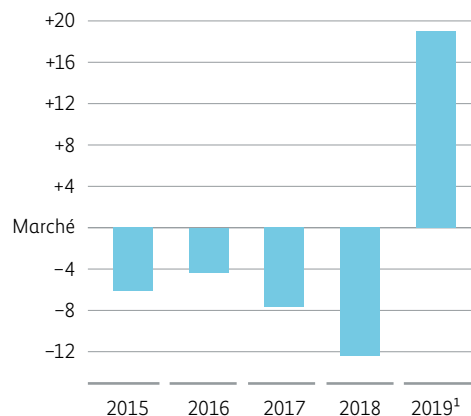
Affaires vie, primes individuelles périodiques
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Croissance par rapport au marché

Affaires vie: primes collectives périodiques¹
(différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

¹Évolution influencée par le retrait d'AXA de l'assurance complète

Le remaniement ciblé de notre gamme de produits entrepris fin 2017 a continué à porter ses fruits durant l'exercice sous revue. En particulier l'assurance épargne évolutive et sa variante lancée en automne 2018 – l'assurance épargne pour enfants – connaissent un succès réjouissant.

En 2019, le programme d'investissement de la Mobilière visant à accélérer la transformation numérique de son cœur de métier s'est poursuivi comme prévu.

Nous entendons continuer à étendre notre offre avec des solutions novatrices. Au printemps 2020, nous lancerons sur le marché un nouveau produit lié à des fonds de placement. Dans le cadre de cette nouvelle offre, la Mobilière mettra à disposition du fonds de l'assurance épargne un capital allant jusqu'à un milliard de francs et investira avec ses clients, leur offrant des possibilités de placement attrayantes. En effet, les clients investiront dans la même classe d'actifs que les investisseurs professionnels, par exemple les caisses de pension. S'appuyant sur sa base coopérative, la Mobilière assumera une partie du risque de placement pour ses clients, contribuant à minimiser les pertes lorsque la Bourse va mal.

Objectifs en matière de bénéfice et de rendement

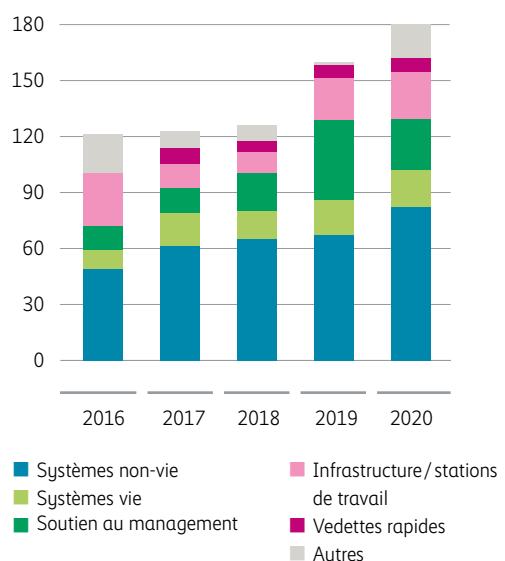
La Mobilière est une entreprise entièrement autofinancée, non tributaire du marché des capitaux, et dont les objectifs de rendement sont axés sur le long terme. Ces objectifs sont fixés et leur réalisation est mesurée selon des critères orientés profits et pertes, ainsi que selon les principes régissant la gestion de la valeur économique (economic value management).

Ces deux approches distinctes sont à la base du calcul des objectifs de rendement. Ceux-ci sont définis de manière à garantir le financement de la croissance du volume d'affaires, le respect des exigences en matière de capital-risque, le paiement du dividende à la Mobilière Suisse Société Coopérative et le versement à bien plaisir de participations aux excédents aux assurés non-vie.

Principaux investissements

Nous continuons à beaucoup investir dans les projets. En 2019, les investissements opérés dans tous les secteurs de l'entreprise ont atteint environ 160 MCHF. Ce montant inclut les quelque 50 MCHF provenant du programme d'investissement supplémentaire décidé par la Mobilière pour accélérer sa transformation numérique. Les graphiques ci-après présentent l'évolution de nos investissements sur les cinq dernières années, ainsi que leur répartition par domaine en 2019 et 2020.

Répartition et évolution des investissements
en MCHF



Y compris frais de personnel interne, frais de prestataires externes ainsi que frais des immobilisations corporelles et incorporelles. Chiffres 2020 basés sur valeurs planifiées.

En 2019, nous avons de nouveau mis la priorité sur la poursuite du renouvellement complet de nos systèmes informatiques. Grâce à l'utilisation généralisée de technologies modernes, nous sommes à même de garantir une satisfaction élevée de nos clients dans le monde numérique également. Le renouvellement de nos systèmes en relation avec la numérisation continuera de beaucoup nous occuper ces prochaines années.

Nous renouvelons nos systèmes par étapes, en nous concentrant sur la numérisation des secteurs aussi bien vie que non-vie. Nous modernisons nos produits, processus métier et points de contact numériques et mettons nos bases technologiques à niveau. Nous avons lancé la première étape en 2018, avec le renouvellement des systèmes de l'assurance de protection juridique. Durant l'exercice sous revue, nous avons mis en place les premiers éléments du nouveau système de distribution de notre service externe. Depuis fin août 2019, tous les cas juridiques de Protekta Assurance de protection juridique SA sont traités sur la plateforme de sinistres Mobiliar Claims System. Le lancement d'un nouveau produit de l'assurance protection juridique sera suivi aussi bien d'une nouvelle approche de la modélisation des produits et services de la Mobilière que d'une modernisation de ses processus métier, qui servent

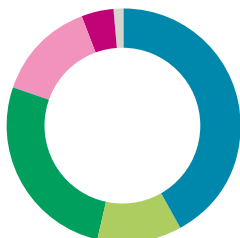
également de base au futur développement de nouveaux produits. La prochaine étape de modernisation de nos systèmes – imminente – concernera les assurances pour PME.

Début 2018, nous avons entamé les travaux de modernisation du système central de la prévoyance privée ainsi que du système de prestations de la prévoyance professionnelle. Les premiers éléments du système central de la prévoyance privée ont été mis en place durant l'exercice sous revue. Ils nous permettront de lancer à l'avenir des produits d'assurance épargne de conception entièrement nouvelle. Nous avons en outre mis en service avec succès le système de gestion des prestations, créant ainsi la base sur laquelle fonder nos projets de numérisation de la prévoyance aussi bien privée que professionnelle.

Durant l'exercice sous revue, nous avons également commencé à numériser les processus métier des affaires de courtiers, le but étant d'instaurer avec ces derniers une collaboration efficace partiellement automatisée. Dans le même temps, aux fins du traitement de ces affaires, nous avons renouvelé la technologie de l'outil de gestion des flottes de véhicules. Enfin, nous travaillons à un nouveau système informatique de courtage.

Répartition des investissements dans des projets en 2019

Répartition du volume d'investissements



■ Systèmes non-vie:	■ Infrastructure / stations de travail:
67,4 MCHF	22,2 MCHF
■ Systèmes vie :	■ Vedettes rapides:
18,4 MCHF	7,2 MCHF
■ Soutien au management:	■ Autres:
43,0 MCHF	1,8 MCHF

Répartition des investissements dans des projets en 2020

Répartition du volume d'investissements prévu



■ Systèmes non-vie:	■ Infrastructure / stations de travail:
82,0 MCHF	25,0 MCHF
■ Systèmes vie :	■ Vedettes rapides:
20,3 MCHF	7,5 MCHF
■ Soutien au management:	■ Autres:
27,3 MCHF	17,8 MCHF

La numérisation nous ouvre de nouvelles possibilités: l'analyse de données axée sur des questions techniques permet par exemple de générer une valeur ajoutée en relation avec une expérience client positive reposant sur des processus toujours plus simples et plus efficaces. Les nouveaux outils technologiques relevant de l'intelligence artificielle et de l'analyse Web aident en outre à identifier précocement les besoins des clients sur les plateformes numériques et à leur proposer des offres ou des options qui leur conviennent. Dans ce contexte, la protection des données personnelles est essentielle à nos yeux et leur traitement responsable fait partie intégrante de la promesse de marque de la Mobilière. Nous investissons dans divers projets concernant les données et leur analyse et sommes toujours très attentifs à la protection des données. En se dotant d'un cadre élargi régissant cette protection, la Mobilière s'assure que les exigences du projet de révision de la loi fédérale sur la protection des données et, lorsqu'elles s'appliquent, celles du Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne soient respectées et que ce respect soit dûment surveillé. Sa nouvelle organisation en matière de protection des données est garante d'un traitement des données personnelles conforme à la loi et permet au Comité de direction d'assumer ses responsabilités légales dans ce domaine et de prendre ses décisions dans le respect du droit en vigueur.

En 2018, nous avons commencé à déployer la quatrième génération du logiciel SAP. Ce projet implique de profondes modifications de nos processus dans plusieurs domaines: finances, controlling, encaissement/décaissement et logistique. Le nouveau système est mis en œuvre dans sa version standard, de manière à ce qu'il soit possible d'en étendre les fonctions sans difficultés et de modifier le logiciel simplement, rapidement et sans grands risques. En 2019, nous avons déjà pu planifier les coûts de toute la Mobilière au moyen du nouveau logiciel.

La comptabilité de nos filiales bexio SA et Trianon SA a en outre migré sur la nouvelle plateforme SAP S/4 HANA avec effet au 1^{er} janvier 2020. Enfin, nous avons créé une nouvelle SAP Business Warehouse, qui remplacera l'actuelle application d'entrepôt de données courant 2020.

Durant l'exercice sous revue, nous avons par ailleurs radicalement modernisé le pilotage de nos projets. En 2018 déjà, nous étions passés des processus de projet traditionnels à des processus agiles conformes à la méthode Scaled Agile Framework (SAFe). Cette méthode repose sur une approche globale privilégiant l'agilité à tous les niveaux, du management à chacune des équipes, en passant par le portefeuille lui-même. L'étape suivante consiste à optimiser les autres éléments du pilotage du portefeuille. Avec cette nouvelle logique de pilotage, nous sommes à même de faire face aux changements dans un environnement qui évolue de plus en plus rapidement et de systématiquement orienter le portefeuille de projets vers la mise en œuvre de la stratégie. Les travaux en cours sont pilotés et présentés à tous les collaborateurs en toute transparence via un Portfolio Board centralisé.

Relevons enfin que nous investissons des sommes considérables non seulement dans des technologies et des projets, mais également dans la carrière, la santé et la satisfaction de nos collaborateurs. Pour plus d'informations à ce sujet, voir le chapitre «Collaborateurs et univers de travail», page 102.

Perspectives

Les perspectives conjoncturelles mondiales restent relativement optimistes. La croissance économique devrait se poursuivre à un rythme modéré, sans glisser vers la récession. Les banques centrales maintiennent leur politique monétaire souple. En raison de la saturation des capacités et de l'atténuation de la poussée résultant des baisses d'impôts, l'économie américaine pourrait perdre de sa vigueur. Dans une Europe dépendante de ses exportations, la croissance globale reste plutôt faible, d'autant qu'elle est fragilisée par des questions de politique intérieure. De plus, un Brexit dur devrait ralentir la croissance non seulement au Royaume-Uni, mais également en Europe continentale.

Actuellement, nous estimons que les risques d'assister à une nouvelle escalade des tensions commerciales ou de voir des foyers de crises géopolitiques se raviver sont faibles. En 2020, année électorale, le président des États-Unis Donald Trump s'efforcera de maintenir l'économie sur son cap et de mettre une sourdine sur le différend avec la Chine. Conjugué à la bonne forme persistante du marché du travail, à la robustesse de la consommation privée et au bas niveau des taux d'intérêt, ce contexte offre un fondement solide pour une croissance modérée de l'économie mondiale, sur fond de faible pression inflationniste. Nous pensons en outre que la croissance des bénéfices des entreprises va se traduire par de nouvelles hausses des cours sur les marchés des actions. Les foyers de risques potentiels sont une éventuelle escalade des tensions au Proche-Orient ainsi qu'une aggravation du conflit commercial opposant les États-Unis à la Chine et/ou à l'Europe, ce qui ne manquerait pas de fortement impacter les marchés.

Nous nous attendons à ce que l'évolution latérale du cours de l'euro par rapport au franc se poursuive. La Banque nationale suisse (BNS) continuera à acheter des devises, afin de prévenir une nouvelle appréciation du franc. Elle maintiendra en outre ses taux d'intérêt négatifs. Pour 2020, le groupe d'experts de la Confédération table sur une solide croissance de l'économie suisse, avec un produit intérieur brut en hausse de 1,7 %.

Dans notre environnement de marché, la pression de la concurrence ne cesse d'augmenter. La Mobilière y occupe néanmoins une excellente position, avec des produits non-vie très compétitifs. Nous misons par conséquent sur une nouvelle progression de nos parts de marché, dans toutes les branches et tous les segments de clientèle.

Dans le secteur vie, nous voulons poursuivre notre croissance, en particulier en prévoyance privée. Nous y parviendrons en étoffant notre gamme de produits d'assurance épargne. Nous mettons en outre tout en œuvre pour consolider notre bonne position sur le marché de l'assurance risque. Le marché de la prévoyance professionnelle, en particulier dans le domaine de l'assurance risque, reste toutefois très difficile. En tant que prestataire complet et partenaire compétent en matière de solutions pour institutions de prévoyance autonomes et semi-autonomes, nous voulons occuper une position de premier plan sur le marché à l'avenir également.

Enfin, nous entendons nous appuyer sur notre confortable situation financière pour assurer la mise en œuvre systématique de notre stratégie de numérisation. Cela passe par des investissements supplémentaires dans la transformation numérique de la Mobilière.

Compte de valeur ajoutée

en millions de CHF

	2019	2018
Origine		
Prestation globale résultant des affaires d'assurances	4 093,5	3 983,8
Prestation globale résultant des opérations financières	397,8	299,8
Prestation globale résultant des autres affaires	136,2	116,7
Prestation globale	4 627,6	4 400,4
Prestations préalables perçues	-480,6	-416,0
Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles	-33,5	-29,7
Valeur ajoutée	4 113,4	3 954,6
Utilisation		
Participations contractuelles aux excédents	63,6	54,3
Frais de sinistres non-vie	1 656,7	1 647,7
Prestations d'assurance vie	652,7	644,4
Prestations aux clients	2 373,0	2 346,5
Prestations au personnel et aux agences générales	940,1	901,3
Impôts sur le bénéfice et le capital	25,3	52,6
Autres impôts et taxes	211,2	208,4
Prestations à l'État	236,5	261,0
Intérêts à la Coopérative	2,3	2,3
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	73,0	0,0
Rétention du bénéfice	238,6	238,5
Dividende à la Coopérative	30,0	25,0
Attribution au fonds d'excédents des assurés	220,0	180,0
Bénéfice du Groupe	488,6	443,5
Valeur ajoutée	4 113,4	3 954,6

Compte de valeur ajoutée

Le compte de valeur ajoutée présente la valeur créée dans les affaires d'assurance et les opérations financières, ainsi que son utilisation en faveur des différentes parties prenantes.

Se savoir bien assuré est rassurant! Désormais au nombre de plus de 2,1 millions, nos clients comptent sur nous pour être non seulement conseillés judicieusement et avec compétence, mais encore indemnisés rapidement et simplement en cas de sinistre. Les assurances permettent notamment à chacun de se déplacer en toute quiétude, sans risquer de devoir supporter des prétentions en responsabilité civile ou les conséquences financières d'un accident. De même, certains engagements financiers, tels que l'achat d'une maison, ne peuvent souvent être souscrits que parce que le risque décès est couvert par une assurance.

Près de 2,4 milliards de CHF, soit une part de 58 %, de notre valeur ajoutée bénéficient à nos clients.

Enfin, l'activité économique des entreprises est tributaire de la certitude que les assurances les indemniseront en cas de besoin. Fidèle aux principes de la coopérative, la Mobilière prend en outre des engagements particuliers, qui vont au-delà des aspects évoqués ci-dessus. C'est ainsi que nos objectifs d'entreprise sont systématiquement axés sur une création de valeur durable. Pour nous, la réussite économique est le moyen qui nous permet d'être à la hauteur de nos responsabilités envers nos clients, nos collaborateurs et la collectivité.

Origine de la valeur ajoutée

Notre compte de valeur ajoutée affiche une création de valeur de 4,113 milliards de CHF (2018: 3,955 milliards de CHF). Les prestations de la Mobilière Suisse Société Coopérative – unique propriétaire du Groupe Mobilière – ne figurent pas dans ce compte. Par rapport à l'exercice précédent, la contribution des affaires d'assurance à ce résultat a encore augmenté, en raison de la croissance continue du volume des primes dans le secteur non-vie et de l'évolution positive des primes en prévoyance privée. Pendant l'année sous revue, la politique monétaire expansionniste poursuivie par les banques centrales

du monde entier a permis aux marchés financiers d'enregistrer une évolution très positive malgré le ralentissement de la dynamique conjoncturelle. Dans ce contexte, la contribution globale des opérations financières dépasse nettement celle de l'exercice précédent. Les «autres affaires» englobent les services de conseil, d'expertise et de centre d'appel ainsi que ceux de gestion administrative d'institutions de prévoyance et de ressources humaines, auxquels s'ajoutent des services de comptabilité et de facturation pour PME. La croissance de ce poste résulte pour l'essentiel des activités de bexio SA, acquise en 2018. La prestation globale est présentée déduction faite des prestations préalables relevant des affaires d'assurances et de placement de capitaux, ainsi que d'autres prestations préalables. Par rapport à l'exercice précédent, le total des prestations préalables s'est accru principalement en raison de l'augmentation des frais pour des prestations de conseil externes. En 2019, la Mobilière a généré une valeur ajoutée d'environ CHF 816 000 par poste à temps plein, un montant élevé qui s'inscrit dans la norme pour un prestataire de services financiers.

Le secteur financier revêt une grande importance pour l'économie suisse. Au cours des vingt dernières années, il a enregistré une progression légèrement supérieure à celle de l'ensemble de l'économie. La branche de l'assurance s'est notamment affirmée comme un moteur de croissance stable. Les banques et les assurances font partie des dix principales branches de l'économie suisse et contribuent à peu près dans les mêmes proportions à la création de valeur du secteur financier.

Un actionnaire frugal

Unique propriétaire, la Coopérative a pour but statutaire de promouvoir l'assurance directe selon les principes de la coopérative, si bien qu'il n'y a pas de conflit entre ses intérêts et ceux des clients. Depuis des années, elle se contente d'un dividende relativement modeste. Comme le montrent le compte et les graphiques ci-après, la plus grande partie de la valeur ajoutée – soit près de 2,4 milliards de CHF ou 58 % – est utilisée au profit des clients.

Les frais de sinistres non-vie ainsi que les prestations d'assurance vie ont augmenté légèrement. Quant aux participations contractuelles aux excédents, elles sont en nette hausse par rapport à 2018. Comme les années précédentes, les collaborateurs des agences générales et des sites de Direction ont bénéficié de la deuxième part la plus importante de la valeur ajoutée, soit 940,1 MCHF. Les impôts sur le bénéfice et sur le capital ont sensiblement diminué par rapport à l'exercice précédent. Ce recul s'explique par les baisses d'impôts accordées par certains cantons aux entreprises.

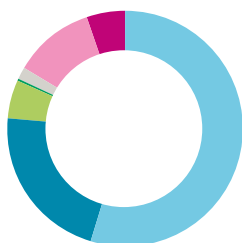
La Mobilière utilise environ 23 % de la valeur ajoutée au profit des collaborateurs des agences générales et des sites de Direction.

Nos prestations à l'État comportent également – regroupés sous «Autres impôts et taxes» – les droits de timbre et la taxe sur la valeur ajoutée, ainsi que les contributions au service du feu, à la prévention des accidents et à la sécurité routière. La forte croissance persistante des affaires non-vie s'est traduite par une augmentation

en particulier des montants payés au titre des droits de timbre. Nos prestations à la Coopérative comprennent les intérêts sur son prêt et sur le compte courant, ainsi qu'un dividende. La faiblesse persistante des taux d'intérêt et l'augmentation constante de l'espérance de vie ont eu un impact décisif sur les engagements en matière de rentes. Afin de garantir les prestations de prévoyance de nos caisses de pension et d'éviter que les rentes des retraités ne doivent être subventionnées par les collaborateurs actifs, le Conseil d'administration a décidé de verser un apport patronal de 73,0 MCHF aux institutions de prévoyance. Cet apport permettra d'assurer le financement des rentes en cours.

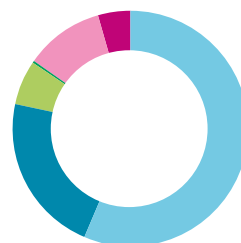
La rétention de bénéfice sert à garantir le développement et la pérennité de l'entreprise. Le bénéfice du Groupe est net de l'attribution de 220 MCHF au Fonds d'excédents. Correspondant à environ la moitié du résultat des affaires non-vie, ce montant est destiné à de futurs versements, à bien plaisir, de participations aux excédents à nos clients.

Utilisation de la valeur ajoutée 2019



■ Clients: 57,7 %	■ Mesures structurelles en faveur des caisses de pension: 1,8 %
■ Personnel et agences générales: 22,8 %	■ Bénéfice du Groupe: 11,9 %
■ État: 5,7 %	■ Attribution au Fonds d'excédents
■ Intérêts à la Coopérative: 0,1 %	

Utilisation de la valeur ajoutée 2018



■ Clients: 59,3 %	■ Intérêts à la Coopérative: 0,1 %
■ Personnel et agences générales: 22,8 %	■ Bénéfice du Groupe: 11,2 %
■ État: 6,6 %	■ Attribution au Fonds d'excédents

Coopérative

Rapport de la Coopérative	28
Délégués	30
Conseil d'administration	32
Comptes annuels	34
Annexe aux comptes annuels	37
Rapport de l'organe de révision	42
Rapport annuel de la Coopérative	44

Rapport de la Coopérative

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative détermine la philosophie et la stratégie du Groupe Mobilière. Il définit également son positionnement auprès du grand public.

Assemblée des délégués

Lors de l'assemblée du 24 mai 2019, les délégués ont approuvé le rapport de gestion de la Coopérative, les comptes annuels 2018 ainsi que le rapport de situation de la Coopérative et ont pris acte de la clôture des comptes, établie conformément aux directives de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils ont également décidé de la répartition du bénéfice résultant du bilan et donné décharge au Conseil d'administration.

L'Assemblée des délégués a salué la mémoire de ses anciens membres Jean-Nicolas Philipona (Vuipens) et Urs Bircher (Hinterkappelen).

Elle a réélu au Conseil d'administration Urs Berger (Therwil), Dora Andres (Schüpfen), Thierry Carrel (Berne), Bruno Dallo (Riehen), Elgar Fleisch (St-Gall), Carole Hubscher (Thônex), Barbara Rigassi (Muri b. Bern) et Laura Sadis (Lugano) pour un mandat de trois ans, et Rudolf Stämpfli (Berne), pour un mandat d'un an. Serge Sierro (Sierre) a quitté le Conseil d'administration. Ont été nouvellement élues pour un mandat de trois ans: Michela Ferrari-Testa (Tesserete) et Carole Seppey (Vex). La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2019.

Des séances d'information supplémentaires ont été organisées à l'automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint. La liste des délégués se trouve aux pages 30 à 31 du présent rapport.

Conseil d'administration

La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 32 et 33. En 2019, le Conseil d'administration a tenu quatre séances ordinaires.

Séance de printemps

Lors de sa séance de printemps, le Conseil d'administration a préparé l'Assemblée des délégués et pris acte du rapport d'activités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA ainsi que du rapport du Comité de direction pour l'exercice 2018. En outre, il a élu tous les membres du Comité de gouvernance et du Comité de positionnement de la Coopérative pour un mandat d'un an. Le Comité de gouvernance est présenté à la page 139. Le Conseil d'administration a réélu par ailleurs, pour un mandat de trois ans, Chantal Prod'Hom (Lausanne), Madeleine Schuppli (Zurich) et Gina Domanig (Uetikon am See) au Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative.

De plus, le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement. Le Conseil d'administration s'est également attelé à redéfinir le soutien apporté dans le domaine politique. Pour plus d'informations sur les attributions aux partis politiques, nous renvoyons à la page 118. En outre, le Conseil d'administration a accepté de prolonger la collaboration avec l'Université de Berne dans le domaine de la recherche en climatologie.

Lors de l'assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA qui a suivi sa séance, le Conseil d'administration a exercé les droits appartenant à la Mobilière Suisse Société Coopérative en tant qu'actionnaire unique. Urs Berger (Therwil) a été réélu pour siéger au sein de cet organe, pour un mandat de trois ans. En raison de la limitation de la durée des mandats, Rudolf Stämpfli (Berne) a été réélu pour un mandat d'un an. La société KPMG SA, Zurich, a été reconduite dans son mandat d'organe de révision pour l'exercice 2019. L'Assemblée générale a approuvé les comptes consolidés 2018 du Groupe, de même que les comptes 2018 de la Mobilière Suisse Holding SA et l'utilisation de son bénéfice. Enfin, conformément à l'annexe 1 du

«Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», l'Assemblée générale a pris acte du rapport sur la rémunération ainsi que des montants perçus par les membres du Conseil d'administration de la Holding, le CEO et les membres du Comité de direction.

Séance après l'Assemblée des délégués

Lors d'une séance qui s'est tenue comme à l'accoutumée après l'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration s'est constitué.

Séance de septembre

Lors de sa séance d'automne, le Conseil d'administration a été informé par le Comité de direction de l'évolution des affaires au deuxième trimestre ainsi que du résultat semestriel. Le Conseil d'administration a approuvé le rapport semestriel sur les activités de positionnement et le budget 2020. Il a en outre décidé d'intensifier le partenariat en vigueur avec Suisse Rando et de débiter une coopération avec le Swiss Bike Park Oberried.

Séance de novembre

Lors de sa séance de novembre, le Conseil d'administration a participé à différents ateliers de travail en groupe pour affiner les activités de positionnement de la Mobilière Suisse Société Coopérative et améliorer la communication à ce sujet. Par ailleurs, le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative a décidé, en sa qualité d'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, d'augmenter les dividendes de 5,0 MCHF, les faisant passer de 25,0 MCHF à 30,0 MCHF, et, concernant l'utilisation du bénéfice résultant du bilan à compter de 2019, de proposer à l'Assemblée des délégués dès 2020 de relever le montant attribué au Fonds d'excédents de 18,0 MCHF à 22,0 MCHF. Le Conseil d'administration entend ainsi financer le nombre croissant des activités de positionnement ainsi que les donations déjà en hausse pendant l'exercice sous revue.

Comité de positionnement de la Coopérative

En 2019, le Comité de positionnement de la Coopérative a tenu trois séances. Lors de sa séance de février, il s'est penché sur le rapport du second semestre 2018 relatif aux activités de positionnement, sur le statut et la nouvelle orientation stratégique du Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ et sur d'éventuels engagements supplémentaires. La séance d'août a, quant à elle, été consacrée au rapport sur les activités de positionnement au premier semestre 2019 ainsi qu'à la préparation des autres thèmes de positionnement à traiter lors

de la séance consécutive du Conseil d'administration. Lors de sa séance d'octobre, le Comité de positionnement a préparé les thèmes à traiter lors de la séance du Conseil d'administration de novembre. S'agissant du contenu et de l'état d'avancement des différentes activités de positionnement, voir la partie du présent rapport de gestion consacrée à notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale, à partir de la page 93.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 34 à 41) présentent un bénéfice de 22,6 MCHF (exercice précédent: 22,5 MCHF). Le compte de profits et pertes comprend les produits des participations provenant du dividende de 25,0 MCHF (comme l'exercice précédent), les produits d'intérêts du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit 1,1 MCHF (comme l'exercice précédent), et ceux des créances en compte courant, soit 1,2 MCHF (comme l'exercice précédent), ainsi que les charges et les impôts, soit 4,8 MCHF (comme l'exercice précédent).

La fortune investie se compose essentiellement de la participation dans la Mobilière Suisse Holding SA et du prêt accordé à cette dernière.

Les actifs circulants se montent à 157,9 MCHF (2018: 159,7 MCHF). Le Fonds d'excédents, qui fait partie des fonds étrangers, s'élève à 103,2 MCHF (2018: 104,7 MCHF). De ce montant, 18,8 MCHF sont réservés au financement de projets de prévention, 7,6 MCHF à la recherche fondamentale et 20,3 MCHF à d'autres thèmes.

Les fonds propres (avant utilisation du bénéfice) ont légèrement diminué, passant de 961,8 MCHF à 960,7 MCHF.

Utilisation du bénéfice

La proposition relative à l'utilisation du bénéfice résultant du bilan, qui se monte à 87,7 MCHF, est présentée à la page 41. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués, qui se tiendra le 15 mai 2020, de l'approuver. Cette proposition prévoit notamment d'attribuer 22,0 MCHF au Fonds d'excédents, ce qui représente une augmentation de 4,0 MCHF par rapport à l'exercice précédent.

Délégués

État au 1^{er} janvier 2020

Région Ouest

Canton de Berne	Walter Althaus, Aarwangen Thomas Baumann, Berne Bernhard Bischoff, Thoune Andreas Blank, Aarberg Beat Bräm, Anet Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Berthoud Barbara Hayoz, Berne Danielle Hess, Berne Hans Hildebrand, Herzogenbuchsee Pia Hirschi, Thoune Jörg Huggenberger, Rüti b. Riggisberg Thomas Hurni, Sutz Hans Jordi, Oberhofen	Tobias Leuenberger, Lüscherz René-François Maeder, Kandersteg Lienhard Marschall, Neuenegg Andreas Michel, Meiringen Hans Schär, Schönnried Markus Scheidegger, Gümligen Pierre Schneider, St-Imier Jürg Schürch, Huttwil Rudolf Trachsel, Mühlethurnen Nicole von Graffenried, Berne Hans Rudolf von Känel, Oberwangen Bruno Wägli, Aarberg Andreas Wälti, Worb Heinz Witschi, Meiringen
Canton de Fribourg	Ulrike Aebersold, Morat Fernand Andrey, St-Sylvestre Michel Beaud, Pâquier-Montbarry Pierre-Yves Binz, Morlon	Patrick Perseghini, Estavayer-le-Lac Jacques Renevey, Bourguillon Jean-François Rime, Bulle
Canton de Genève	Bernard Jeanneret, Confignon Anne Reiser, Genève	Olivier Sandoz, Bellevue Lucien Zanella, Confignon
Canton du Jura	Gérard Donzé, Le Cerneux-Veusil	Nicole Mamie, Porrentruy
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Marc von Bergen, La Chaux-de-Fonds
Canton du Valais	Andreas Biner, Zermatt Renato Kronig, Glis Laurent Multone, Monthey	Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin Pierre Schaer, Conthey
Canton de Vaud	Sandro de Pari, Pully Arnaldo Fedrigo, Jouxten-Mézery	Christian Rovero, Bettens Benjamin Zumstein, Nyon

Région Centre

Canton d'Argovie	Daniel Appert, Geltwil Marco Emmenegger, Hettenschwil Thomas Erb, Bözen Thomas Forrer, Birrwil Philip Funk, Wettingen Stephan Gurini, Lenzburg	Dieter Lämmli, Aarau René Leuenberger-Zöllner, Laufenburg Tobias Maurer, Aarau Matthias Mühlheim, Rheinfelden Dorothee Schwarz, Oberrohrdorf Birgitta Setz, Zofingen
Cantons de Bâle-Campagne et Bâle-Ville	Gabriel Barell, Binningen Katharina Barmettler-Sutter, Muttentz Christina Bertram, Oberwil Christoph Buser, Füllinsdorf	Thomas Friedlin, Therwil Tobias Lutz, Bottmingen Peter Müller, Reinach Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Hans-Jörg Marti, Nidfurn	

Canton de Lucerne	Daniel Gloor, Sursee Paul Philipp Hug, Lucerne Stefan Muff, Kastanienbaum Peter Pfister, Lucerne	Luitgardis Sonderegger-Müller, Sursee Matthias Tobler-Kaiser, Meggen Franz Wüest, Ettiswil
Cantons d'Obwald et de Nidwald	Giusi Windlin, Sachseln	
Canton de Schwytz	Moritz Betschart, Brunnen Sibylle Ochsner, Galgenen	Bernadette Reichlin-Durrer, Küssnacht am Rigi
Canton de Soleure	Roger Borer, Erschwil Reinhold Gustav Dörfliger, Egerkingen Markus Grütter, Biberist Felix Leuenberger, Bellach	Beat Loosli, Starrkirch-Wil Raoul Stampfli, Soleure Marc Thommen, Hägendorf
Canton du Tessin	Iris Fabbri, Lugano Marco Huber, Lugano Daniele Lotti, Bellinzona	Elia Ponti, Novazzano Mattia Tonella, Manno
Canton d'Uri	Urs Janett, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région Est		
Cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures et Rhodes-Intérieures	Urs Koch, Appenzell	Katrin Nägeli, Appenzell
Canton des Grisons	Yvonne Brigger-Vogel, Zizers Christian Cavegn, Jenins	Marco Engel, Coire Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Dominique Bätcher, Zuzwil Peter Bruhin, Niederwil Paul Edelmann, Rorschacherberg Urs Gantenbein, Wildhaus Christoph Gautschi, St. Margrethen Otto Hofstetter, Uznach	Daniel Steiger, Rebstein Beat Tinner, Azmoos Steffen Tolle, St-Gall Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Barbara Buchser, Beringen	
Canton de Thurgovie	Monika Brunner, Wallenwil Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Weinfelden	Christian Jäger-Huber, Hüttwilen Peter Schütz, Wigoltingen Suzanne Thür Brechbühl, Weinfelden
Canton de Zurich	Dorothee Auwärter, Rikon im Tösstal Matthias Baumberger, Winterthur Didier Brägger, Illnau Elisabeth Brand, Dürnten Daniel Broglie, Eglisau Peter Brunner, Hombrechtikon Valérie de Montmollin, Zurich Andreas Dürst, Seegräben Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Vito Fortunato, Zurich Eric Goessler, Uitikon Waldegg	Martin Haab, Mettmenstetten Celine Hartmann-Aecherli, Watt Michael G. Imholz, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon Stefan Krebs, Pfäffikon Patrick Kyburz, Dielsdorf Peter Neufeld, Kilchberg Manuel Rickenbach, Zurich René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthur Bruno Walliser, Volketswil
Principauté de Liechtenstein	Violanda Lanter, Ruggell	

Conseil d'administration

État au 1^{er} janvier 2020

		Membre depuis	Fin du mandat
Président d'honneur	Otto Saxer docteur en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Urs Berger Therwil	2011	2022
Vice-président	Rudolf Stämpfli docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, docteur honoris causa de l'Université de Berne, président du conseil d'administration du Groupe Stämpfli SA, Berne	2005	2020
Membres	Dora Andres anc. membre du Conseil-exécutif bernois, entrepreneure, Schüpfen	2008	2022
	Beat Brechbühl docteur en droit, LL.M., copropriétaire et Managing Partner de Kellerhals Carrard, Wabern	2018	2021
	Pascale Bruderer Wyss licenciée ès lettres, conseillère d'entreprise, Nussbaumen	2018	2021
	Thierry Carrel professeur en médecine et docteur honoris causa, directeur de la clinique de chirurgie cardiovasculaire à l'Hôpital de l'Île, président de la coopération Insel Gruppe – Groupe Hirslanden, Berne	2014	2022
	Bruno Dallo docteur en droit, avocat, Riehen	2014	2022
	Gina Domanig Managing Partner d'Emerald Technology Ventures, Uetikon am See	2013	2020
	Gabriele Eick propriétaire de Executive Communications, société spécialisée dans la communication d'entreprise synchronisée et le marketing, Francfort-sur-le-Main	2018	2021
	Michela Ferrari-Testa licenciée en droit, avocate et notaire, Tesserete	2019	2022
	Elgar Fleisch docteur ès sciences économiques et sociales, professeur de gestion de l'information et de technologie à l'Université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2022
	Heinz Herren projets stratégiques et mandats d'administrateur, Bolligen	2017	2020
	Carole Hubscher présidente du Conseil d'administration de Caran d'Ache SA, Thônex	2016	2022
	Irene Kaufmann docteur en économie publique, vice-présidente du conseil d'administration de Coop Societä Coopérative, Zurich	2013	2020
	Christian Krüger propriétaire et président du conseil d'administration de Krüger & Co. SA, Staad	2009	2020
	Yvonne Lang Ketterer licenciée en économie publique, Wädenswil	2017	2020
	Stefan Mäder docteur en économie publique, Zurich	2013	2020

		Membre depuis	Fin du mandat
	Martin Michel docteur en droit, avocat, Lachen	2007	2021
	Tobias Pfeiffer économiste d'entreprise ESCEA, expert-comptable diplômé, Reinach	2015	2020
	Barbara Rigassi docteur ès sciences économiques, HES St-Gall, managing partner de BHP-Brugger und Partner AG, Muri b. Bern	2008	2022
	Laura Sadis licenciée ès sciences économiques, experte fiscale avec diplôme fédéral, Lugano	2016	2022
	Fritz Schiesser docteur en droit, Haslen	2005	2020
	Rolf G. Schmid licencié ès sciences économiques, HES St-Gall, et administrateur professionnel, Lenzburg	2017	2020
	Carole Seppey licenciée en droit, avocate, Vex	2019	2022
	Jürg Stöckli entrepreneur et administrateur indépendant, Lanzenhäusern	2018	2021
	Nicola Thibaudeau CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, Neuchâtel	2014	2020

Tous les membres du Conseil d'administration sont citoyens suisses, à l'exception de Gabriele Eick, qui est de nationalité allemande. Gina Domanig possède en sus la double nationalité américaine et française, Elgar Fleisch, la nationalité autrichienne, et Nicola Thibaudeau, la nationalité canadienne.

		Depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de révision	KPMG AG, Zurich	2010	2019
Chef réviseur	Oliver Windhör, Zurich	2017	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes

en milliers de CHF	Annexe	2019	2018
Produit des participations		25 000	25 000
Produit du prêt		1 125	1 125
Autres produits financiers	1	1 163	1 171
Produits		27 288	27 296
Frais d'administration	2	-4 510	-4 528
Autres charges financières	3	-106	-99
Charges		-4 616	-4 627
Résultat avant impôts		22 672	22 669
Impôts directs		-136	-135
Bénéfice annuel		22 537	22 534

Bilan au 31 décembre

en milliers de CHF

Annexe

2019

2018

Actifs

Liquidités		11 490	10 322
Créances sur des participations	4	146 194	148 508
Autres créances à court terme		251	168
Comptes de régularisation actifs		10	751

Actifs circulants

		157 945	159 749
Placements financiers	5	150 000	150 000
Participation	6	758 000	758 000
Immobilisations corporelles	7	1 302	1 383

Actifs immobilisés

		909 302	909 383
--	--	----------------	---------

Total des actifs

		1 067 248	1 069 132
--	--	------------------	-----------

Passifs

Engagements envers des participations	8	2 214	884
Fonds de donations		24	25
Autres engagements à court terme		774	1 424
Comptes de régularisation passifs		295	311

Fonds étrangers à court terme

		3 307	2 644
Fonds d'excédents	9	103 234	104 718

Fonds étrangers à long terme

		103 234	104 718
--	--	----------------	---------

Capitaux étrangers

		106 541	107 362
Réserves légales issues du bénéfice		400 000	400 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		473 000	473 000
Bénéfice au bilan		87 707	88 770
– Report de bénéfice		65 170	66 236
– Bénéfice annuel		22 537	22 534

Fonds propres

		960 707	961 770
--	--	----------------	---------

Total des passifs

		1 067 248	1 069 132
--	--	------------------	-----------

Tableau de financement

en milliers de CHF

	2019	2018
Bénéfice	22 537	22 534
Revalorisations (-)/ Amortissements (+) de Immobilisations corporelles	663	687
Augmentation / Diminution de Créances sur des participations	2 315	1 195
Autres créances à court terme	-84	-159
Comptes de régularisation actifs	741	-568
Fonds d'excédents	-19 484	-15 092
Engagements envers des participations	1 330	-4 510
Fonds de donations	-2 001	-1 500
Autres engagements à court terme	-649	924
Comptes de régularisation passifs	-17	-48
Attribution aux caisses de pension	-3 000	-3 000
Attribution à la Fondation du Jubilé	-600	-600
Flux financiers relatifs à l'exploitation	1 750	-137
Achat (-) / Vente (+) de Immobilisations corporelles	-582	-613
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-582	-613
Flux financiers relatifs aux activités de financement	0	0
Variation des liquidités	1 168	-750
Total des liquidités exercice précédent	10 322	11 072
Variation des liquidités	1 168	-750
Total des liquidités exercice sous revue	11 490	10 322

Annexe aux comptes annuels

La présentation des comptes est adaptée aux particularités de l'entreprise, dans le respect du contenu minimal prévu par la loi (art. 958c, al. 3, CO).

Indications complémentaires conformément au droit des obligations

La Mobilière Suisse Société Coopérative établit un tableau des flux de trésorerie (art. 961, al. 2, CO).

Principes d'évaluation

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de tableaux et d'autres objets d'art. Ceux-ci sont amortis linéairement sur cinq ans, sur la base de leur coût d'acquisition.

Transfert de l'obligation d'établir des comptes consolidés

La Mobilière Suisse Société Coopérative, ainsi que l'y autorise l'art. 963, al. 4, CO, transfère l'établissement de ses comptes consolidés à la Mobilière Suisse Holding SA, laquelle réunit toutes les participations du Groupe sous une direction unique.

Participations	Quote-part de participation et pourcentage de vote en %		Capital-actions en milliers de CHF	
	2019	2018	2019	2018
Participation directe				
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	100	100	200 000	200 000
Participations significatives indirectes				
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	100	100	148 000	148 000
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	100	100	25 000	25 000
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	100	100	3 000	3 000
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	100	100	1 000	1 000
SC, SwissCaution SA, Nyon	100	100	3 000	3 000

Engagements conditionnels

La société fait partie du groupe d'imposition TVA du Groupe Mobilière et répond solidairement de ses engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA.

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Autres produits financiers

en milliers de CHF	2019	2018
Produit des intérêts provenant de la rémunération des comptes courants envers les participations	1 163	1 171
Total Autres produits financiers	1 163	1 171

2 Frais d'administration

en milliers de CHF	2019	2018
Frais d'administration	-4 510	-4 528
Dont amortissements d'immobilisations corporelles	-663	-687
Dont prestations de révision	-17	-17

La Coopérative n'emploie pas de collaborateurs. La gestion de ses affaires ainsi que les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA. Les frais d'administration n'incluent donc pas de charges de personnel.

3 Autres charges financières

Les autres charges financières de 106 kCHF (exercice précédent: 99 kCHF) comptabilisées en 2019 résultent des taux d'intérêt négatifs appliqués par les banques et des pertes de change réalisées.

Explications concernant le bilan

4 Créances sur des participations

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	146 006	148 400
Protekta Assurance de protection juridique SA (participation indirecte)	0	1
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA (participation indirecte)	187	107
Total des créances sur les participations	146 194	148 508

5 Placements financiers

Les placements financiers se composent du prêt à la Mobilière Suisse Holding SA.

6 Participation

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Mobilière Suisse Holding SA (participation directe)	758 000	758 000

Concernant les participations indirectes, nous renvoyons au tableau des participations.

7 Immobilisations corporelles

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Valeurs d'acquisition	5 995	5 430
Corrections de valeur cumulées	-4 692	-4 047
Valeur comptable nette	1 302	1 383

8 Engagements envers des participations

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Mobilière Suisse Société d'assurances SA (participation indirecte)	2 214	884
Total des engagements envers des participations	2 214	884

9 Fonds d'excédents

	Recherche fondamentale	Prévention et nature	Habiter et vivre ensemble	Culture / com- munication, transfert et mise en œuvre	CI Coopérative	Digital Dialog	Non affectés à un thème particulier	Total
en milliers de CHF								
État au 01.01.2018	5 304	18 069	2 700	13 200	300	0	62 237	101 810
Constitution de réserves	2 689	4 119	1 785	11 753	0	1 000	-21 346	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	18 000	18 000
Utilisation	-2 263	-1 987	-1 685	-8 734	-100	-323	0	-15 092
État au 31.12.2018	5 730	20 201	2 800	16 219	200	677	58 891	104 718
Constitution de réserves	4 244	2 450	3 328	8 371	0	2 000	-20 393	0
Attribution	0	0	0	0	0	0	18 000	18 000
Utilisation	-2 330	-3 835	-2 328	-10 495	-100	-396	0	-19 484
État au 31.12.2019	7 644	18 816	3 800	14 095	100	2 281	56 498	103 234¹

¹ Sur les 103 234 kCHF, il est prévu de verser environ 23 500 kCHF en 2020.

Utilisation du bénéfice

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Bénéfice annuel	22 537	22 534
Report de bénéfice	65 170	66 236
Bénéfice au bilan	87 707	88 770

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 15 mai 2020 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'excédents	22 000	18 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	2 000	2 000
Fondation du Jubilé	600	600
Total Attributions	27 600	23 600
Report à compte nouveau	60 107	65 170

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement et l'annexe (pages 34 à 41) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons réalisé notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Pour évaluer ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des évaluations effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 31 mars 2020

KPMG SA

Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philipp Rickert
Expert-réviseur agréé

Rapport annuel de la Coopérative

But statutaire

Selon ses statuts, la Mobilière Suisse Société Coopérative a pour but de promouvoir l'assurance directe sur une base coopérative. Conformément à la stratégie du propriétaire adoptée par le Conseil d'administration, la Coopérative assure la mise en œuvre de son but statutaire principalement par une participation directe dans la Mobilière Suisse Holding SA et accessoirement par le renforcement du positionnement de la Mobilière comme coopérative auprès du public suisse.

Contexte légal et réglementaire

Aucun changement légal ou réglementaire de nature à affecter spécialement la Mobilière Suisse Société Coopérative n'a été relevé pendant l'année sous revue.

Notre engagement

De par son ancrage coopératif et la constance de ses bons résultats, la Mobilière est en mesure de faire participer la collectivité à son succès. C'est pourquoi nous nous engageons depuis des décennies en faveur de projets culturels, écologiques et sociaux dans toute la Suisse.

Nous sommes convaincus que notre action dans le domaine de la recherche, du développement durable et de la créativité contribue au développement d'une culture de l'innovation à la fois responsable et inspirée. La Mobilière Suisse Société Coopérative soutient des projets de recherche à l'Université de Berne et aux EPF de Zurich et de Lausanne. Nous ouvrons en Suisse de nouveaux espaces de dialogue entre art et société, encourageons les projets de prévention des dangers naturels dans différentes régions du pays et aidons les PME suisses à développer leur capacité d'innovation. En 2018, nous avons mis sur pied un projet axé sur la promotion de la jeunesse. La Coopérative soutient en outre d'autres thématiques et projets culturels, sociaux ou d'utilité publique en versant une part de son bénéfice à la Fondation du Jubilé et au Fonds de donations.

Conviction, indépendance et solidité financière, telles sont les bases de notre fort engagement. La Mobilière Suisse Société Coopérative est largement dotée en fonds propres. Ses fonds étrangers sont constitués pour l'essentiel du Fonds d'excédents, qui est mis à contribution par exemple pour soutenir des projets de prévention, financer des chaires universitaires ou promouvoir l'innovation. Comme le montre le graphique, plus de 45 % des ressources du Fonds d'excédents sont affectées à des thématiques concrètes.

Fonds d'excédents

État au 31.12.2019



■ Recherche fondamentale: 7,4 %	■ Culture / communication et mise en œuvre: 13,7 %
■ Prévention et nature: 18,2 %	■ CI Coopérative: 0,1 %
■ Logement et habitat: 3,7 %	■ DigitalDialog: 2,2 %
	■ Non affectés à un thème particulier: 54,7 %

Financement des investissements

En 2019, la Mobilière Suisse Société Coopérative a perçu de sa filiale, la Mobilière Suisse Société Holding SA, un dividende de 25,0 MCHF, qui lui permet d'investir dans des tableaux et d'autres objets d'art. Durant l'année sous revue, elle a consacré à ces acquisitions un montant de CHF 582 338,41. Elle n'a pas fait d'autres investissements. La Coopérative s'engage en outre en faveur de thématiques sociales et sociétales, comme mentionné plus haut.

Évaluation des risques

Sauf dispositions contraires inscrites dans la loi, dans les statuts ou dans le règlement d'organisation de la Coopérative, la gestion de la Coopérative est déléguée à la Mobilière Suisse Holding SA. Ainsi, les décisions stratégiques sur les questions de positionnement appartiennent certes au Conseil d'administration de la Coopérative, mais la conduite et la mise en œuvre opérationnelle des activités qui en découlent sont déléguées à la Holding. Les tâches de conduite du Groupe, autrement dit des sociétés chapeautées par la Holding, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont aussi assumées par la Holding. De plus, la mise en œuvre du système de contrôle interne de la Coopérative est du ressort du Conseil d'administration de la Holding.

La Coopérative est exposée à un risque stratégique, dans la mesure où le Conseil d'administration de la Holding pourrait en assurer la gestion de façon non conforme au but statutaire. Pour parer à une telle éventualité, le Conseil d'administration de la Coopérative – auquel il appartient d'exercer les droits d'actionnaire de la Coopérative lors de l'Assemblée générale de la Holding – doit choisir les membres du Conseil d'administration de la Holding avec toute la diligence requise, leur donner les instructions nécessaires et remplir ses obligations de contrôle et de surveillance. Pour préparer ses décisions d'élection, le Conseil d'administration de la Coopérative est assisté par le Comité de gouvernance. La Coopérative est également exposée à des risques de marché, autrement dit de perte de valeur de sa participation dans la Holding et de son prêt à cette dernière. C'est pourquoi le Conseil d'administration de la Coopérative est régulièrement tenu informé de la marche des affaires du groupe d'assurance.

Il vérifie en outre, lors de l'approbation des comptes consolidés de la Holding, que les coopérateurs – en leur qualité de preneurs d'assurance de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA – bénéficient d'une participation appropriée au résultat.

Enfin, la Coopérative est exposée à des risques stratégiques et de réputation découlant de son positionnement auprès du public suisse. Pour se prémunir contre ces risques, le Comité de positionnement analyse en profondeur les thématiques de positionnement retenues, prépare en conséquence les décisions stratégiques de fond du Conseil d'administration et surveille la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées. Le Comité de positionnement et le Conseil d'administration de la Coopérative sont informés des activités de positionnement par la voie de rapports semestriels.

Changements dans la conduite

Étant donné que la gestion de la Coopérative tout comme les tâches de conduite du Groupe sont déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA, il n'existe, au niveau de la Coopérative, ni comité de direction ni cadres dirigeants ou collaborateurs. Au sein du Conseil d'administration, les changements suivants sont intervenus durant l'exercice sous revue: Serge Sierro a quitté le Conseil d'administration lors de l'assemblée des délégués du 24 mai 2019. Michela Ferrari-Testa (Tesserete) et Carole Seppsey (Vex) ont été élues au Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

Activités de recherche et développement

La Mobilière soutient divers projets de recherche à l'Université de Berne et aux EPF de Lausanne et de Zurich. Des informations détaillées sur les différentes activités de recherche sont présentées dans la partie du présent rapport consacrée à notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale, chapitres «Prévention et nature», page 113, et «Habiter et vivre ensemble», page 124.

Événements exceptionnels

Il n'y a pas eu d'événements exceptionnels durant l'exercice sous revue.

Perspectives

La Mobilière Suisse Société Coopérative est la propriétaire unique de la Mobilière Suisse Holding SA. Ses actifs sont constitués pour l'essentiel de sa participation dans la Holding et de son prêt de 150 MCHF à cette dernière. Aucun changement n'est envisagé. Comme indiqué dans le rapport de la Coopérative, page 29, le dividende annuel s'est élevé à 25,0 MCHF.

Afin de garantir le financement d'activités de positionnement accrues, le Conseil d'administration a décidé en novembre 2019, en sa qualité d'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, d'augmenter de 5,0 MCHF le futur dividende en le portant de 25,0 MCHF à 30,0 MCHF, et, concernant l'utilisation du bénéfice résultant du bilan à compter de 2019, de proposer à l'Assemblée des délégués dès 2020 de relever le montant attribué au Fonds d'excédents de 18,0 MCHF à 22,0 MCHF. Le succès des activités de la Holding est une condition indispensable pour garantir la vitalité et l'évolution positive et durable de la Coopérative.

Pour de plus amples informations sur la Coopérative ainsi que sur le contenu et la réalisation des différentes activités de positionnement, voir la partie du présent rapport consacrée à notre responsabilité sociétale et entrepreneuriale, dès la page 93.

Groupe Mobilière

Résultat global	48
Non-vie	50
Vie	56
Asset Management	60
Marque, publicité et sponsoring	63
Gestion des risques	67

Résultat global

Le Groupe Mobilière clôt l'exercice 2019 sur un résultat qui se révèle excellent. La croissance des primes a plus que doublé par rapport à l'exercice précédent. En outre, grâce à l'évolution favorable des marchés financiers, la contribution des opérations financières au résultat a nettement augmenté.

Comme pour les années précédentes, les comptes 2019 ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100 % de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le commentaire ci-après porte sur les chiffres clés présentés à la page 2 et sur les comptes consolidés (pages 148 à 175).

Résultat annuel

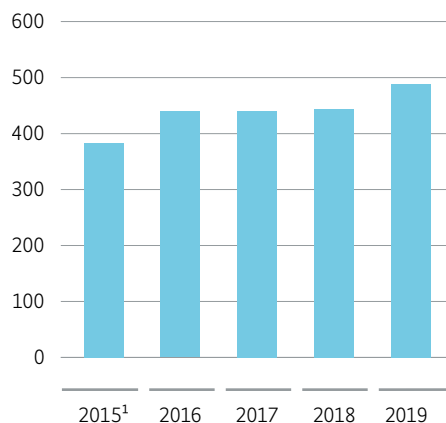
Pour l'exercice 2019, la Mobilière dégage un bénéfice consolidé de 488,6 MCHF (2018: 443,5 MCHF). Les affaires non-vie y ont contribué à hauteur de 449,0 MCHF (2018: 406,9 MCHF) et les affaires vie à hauteur de 39,6 MCHF (2018: 36,6 MCHF). Le résultat tient déjà compte du montant de 73,0 MCHF investi dans des mesures structurelles en faveur des institutions de prévoyance du personnel propres à l'entreprise. Cet apport patronal doit permettre aux caisses de pension du Groupe Mobilière de porter leurs

engagements en matière de rentes au bilan, compte tenu de l'augmentation attendue de l'espérance de vie, avec des taux d'intérêt réalisables plus faibles. Il permet ainsi d'éviter à l'avenir que les rentes des retraités ne doivent être financées par les collaborateurs actifs.

Fonds propres et bilan

Les fonds propres consolidés ont augmenté de 16,5 %, passant à 5,569 milliards de CHF. Cette augmentation s'explique par la progression du bénéfice et en particulier par la nette augmentation par rapport à l'exercice précédent des réserves de réévaluation des placements en actions due à l'évolution favorable de la Bourse et qui, conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC, sont à inscrire sans effet sur le résultat. Les fonds propres ont diminué, en raison de l'utilisation du bénéfice et de la compensation du goodwill opérée en relation avec les acquisitions effectuées.

Résultat annuel consolidé
en MCHF



Fonds propres consolidés
au 31.12. en MCHF



¹ Pour l'exercice 2015, on avait comptabilisé un retraitement à la suite de l'utilisation de l'option permettant de compenser le goodwill avec des fonds propres au lieu de procéder comme jusque-là à une inscription à l'actif et à l'amortissement planifié.

Le rendement des fonds propres a atteint 9,4 % (2018: 9,2 %). Pour toutes les sociétés d'assurances du Groupe, les fonds propres éligibles sont de loin supérieurs à ceux exigés. Calculé selon un modèle interne fondé sur les principes du Test suisse de solvabilité, le quotient pour le Groupe s'élève à 542 %. La somme du bilan s'est accrue à 20,252 milliards de CHF, contre 18,935 milliards de CHF au 31 décembre 2018.

Les placements de capitaux représentent 95,9 % des actifs du Groupe (2018: 95,0 %). La majeure partie des placements de capitaux (18,521 milliards) est constituée de titres à revenu fixe, à hauteur de 7,303 milliards de CHF (2018: 7,168 milliards). Ces titres sont évalués au coût amorti. En cas de doutes fondés quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenu fixe sont présentés à la valeur actuelle. Les provisions techniques ont, comme d'habitude, été évaluées avec prudence.

Affaires techniques non-vie

Dans les affaires non-vie, le volume des primes brutes a progressé à 3,188 milliards de CHF, contre 3,070 milliards de CHF l'exercice précédent. Tous les secteurs d'affaires stratégiques de la Mobilière ont contribué à cette augmentation. En hausse de 3,8 %, la croissance est supérieure à celle de l'exercice précédent (3,7 %). La croissance de la Mobilière dans les affaires non-vie est donc de

nouveau nettement supérieure à la croissance moyenne du marché (1,9 %). Le résultat technique a progressé de 7,3 %, passant de 314,8 MCHF en 2018 à 337,9 MCHF. La charge des sinistres par rapport à l'exercice 2018 a reculé de 1,2 point de pourcentage, pour atteindre 59,5 %. Le rapport entre les frais techniques et les primes est de 27,7 % (2018: 27,0 %). Cette hausse est principalement due aux frais supplémentaires en lien avec le programme d'investissement que la Mobilière a adopté pour accélérer sa transformation numérique. Enfin, le ratio combiné pour compte propre s'est à nouveau amélioré et est inférieur à celui de l'exercice précédent, avec 88,7 % contre 89,1 %.

Opérations financières non-vie

Le résultat financier non-vie a progressé de 45,1 %, passant de 140,8 MCHF en 2018 à 204,3 MCHF en 2019. Cette augmentation significative résulte en particulier de la nette hausse des produits des revalorisations sur placements, du recul marqué des amortissements sur placements de capitaux et de pertes moins élevées provenant de la réalisation de placements.

Affaires techniques vie

Dans les affaires vie, les primes brutes se montent à 762,9 MCHF (2018: 760,8 MCHF). Cette augmentation est due principalement aux affaires à primes annuelles en prévoyance privée. Dans les affaires collectives, le volume des primes a globalement diminué. Alors que les recettes de primes dans les affaires à primes périodiques annuelles sont comparables à celles de l'exercice précédent, les affaires à prime unique enregistrent une baisse voulue. Par rapport à l'exercice précédent, le résultat technique a reculé, passant de -59,5 à -84,6 MCHF. Ce recul est imputable principalement au renforcement de nos réserves d'intérêts, plus importantes qu'en 2018. Il inclut les parts aux excédents versées aux assurés à hauteur de 37,0 MCHF. Le taux de frais pour compte propre s'est amélioré, passant de 16,8 % à 16,1 %.

Opérations financières vie

Dans les affaires vie, le résultat financier atteint 129,3 MCHF (2018: 100,0 MCHF). Cette amélioration s'explique notamment par l'augmentation des produits des revalorisations sur placements et du recul marqué des amortissements sur placements de capitaux.

Primes brutes
en MCHF



Chiffres clés non-vie

en millions de CHF

	2019	2018	Variation en %
Primes brutes	3 188,4	3 070,3	+3,8
Primes acquises pour compte propre	2 987,0	2 891,2	+3,3
Charges de sinistres pour compte propre	-1 777,5	-1 756,1	-1,2
Provisions techniques pour compte propre	5 616,3	5 595,0	+0,4
- Dont provisions pour sinistres	4 193,5	4 280,3	-2,0
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	472,9	462,1	+2,3
Placements de capitaux	11 004,0	10 194,0	+7,9
Résultat technique	337,9	314,8	+7,3
Résultat financier	204,3	140,8	+45,1
Résultat après impôts	449,0	406,9	+10,3
Charge de sinistres pour compte propre	59,5 %	60,7 %	
Taux de frais pour compte propre	27,7 %	27,0 %	
Taux autres frais techniques (y c. parts excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,5 %	1,4 %	
Ratio combiné pour compte propre	88,7 %	89,1 %	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (-)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Non-vie

En 2019, la Mobilière a poursuivi sa croissance, renforçant encore sa position sur le marché. Elle a par ailleurs enregistré une charge des sinistres inférieure à la moyenne des dix dernières années.

Courant 2019, le contexte économique international s'est dégradé, assombrissant les perspectives conjoncturelles suisses. Le groupe d'experts de la Confédération a donc revu ses prévisions de croissance légèrement à la baisse pour les trimestres à venir. La demande extérieure s'est affaiblie et l'Allemagne – un partenaire commercial de première importance pour la Suisse – a également connu un timide second semestre 2019. De plus, bien que les conditions de financement soient favorables dans notre pays, on s'attend à ce que les entreprises n'investissent qu'avec retenue en 2020. En revanche, la consommation privée ne faiblit pas, grâce à la bonne situation persistante du marché du travail.

Positionnement et parts de marché

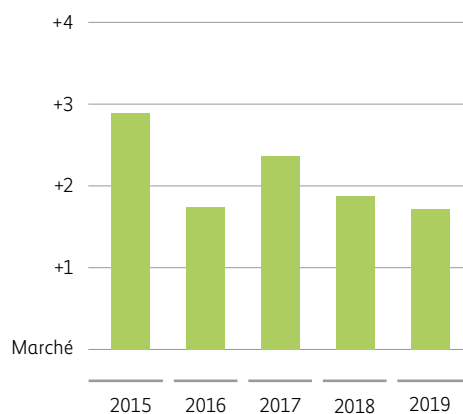
En 2019, la Mobilière a de nouveau opéré avec succès sur un marché suisse de l'assurance toujours aussi compétitif. Grâce à nos produits de qualité et à notre forte capacité de distribution, nous avons encore consolidé notre position et gagné des parts de marché. Pour maintenir notre compétitivité et la renforcer à long terme, nous avons travaillé sans relâche à l'amélioration de nos processus et de nos produits, ainsi qu'au développement de nouveaux services. Nous avons en outre décidé d'augmenter les investissements opérés dans notre portefeuille de projets, afin d'accélérer la transformation numérique de l'entreprise.

Durant l'exercice sous revue, le volume des primes a progressé de 3,8 %, une croissance très réjouissante qui non seulement dépasse celle de l'exercice précédent (3,7 %), mais est de nouveau nettement supérieure à la croissance globale du marché (1,9 %). Cette progression s'explique en particulier par la conclusion de nouvelles affaires. De plus, le développement positif des contrats s'est poursuivi dans l'ensemble.

Le reporting des primes 2019 de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) montre que la Mobilière a encore augmenté sa part de marché globale, qui est passée de 19,5 % à 19,8 %. Les gains de parts de marché les plus importants ont été enregistrés dans les assurances de personnes et les assurances crédit et cautionnement. Dans les assurances choses, nous avons conservé notre leadership avec une part de marché de 29,6 %. Pour la première fois, notre part de marché dans les assurances responsabilité civile a dépassé les 20 %. Nous faisons également partie du peloton de tête – avec des parts de marché nettement supérieures à 10 % – dans tous les autres secteurs, hormis les branches accessoires (bateaux, aéronefs et transport).

Croissance par rapport au marché

Affaires non-vie (différence en points de pourcentage)



Marché (base: reporting des primes ASA)

Les raisons de notre succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière est depuis toujours synonyme de confiance, fiabilité, constance et proximité. C'est sur ces valeurs que reposent la progression continue du volume des primes et notre excellente position sur le marché. Proches des clients, nos 79 agences générales se distinguent par leurs vastes compétences en matière de conclusion de contrats et de règlement des sinistres. Leurs collaborateurs bien formés et motivés assurent un suivi complet et personnalisé des clients sur quelque 160 sites. Comme l'a confirmé une enquête représentative réalisée auprès de 3500 personnes par le comparateur en ligne comparis.ch, en collaboration avec l'institut d'études de marché GfK, nos clients sont très satisfaits de nos prestations ainsi que de la qualité du service. La Mobilière a obtenu les meilleures notes et figure donc en tête de classement aussi bien pour l'assurance véhicules que pour les assurances inventaire du ménage et responsabilité civile privée. Les personnes interrogées apprécient en particulier la compétence et la disponibilité de ses collaborateurs ainsi que le règlement des sinistres.

Nous accordons une grande importance au développement permanent de nos produits et services. À cet égard, nous nous attachons non seulement à remplir les attentes de nos clients, mais aussi à les dépasser, tout en garantissant un bon rapport prix/prestations. Nos systèmes performants de développement de produits, de tarification et de gestion des contrats, qui nous per-

mettent d'adapter nos couvertures et nos tarifs à l'évolution des conditions du marché rapidement et de manière différenciée, jouent à cet égard un rôle déterminant.

Ristournes du Fonds d'excédents

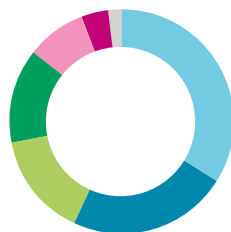
Durant l'exercice sous revue, fidèles à notre esprit de coopérative, nous avons de nouveau partagé les fruits de notre succès avec nos clients: jusqu'à fin juin 2019, tous les clients des assurances véhicules à moteur ou entreprise ont bénéficié d'une réduction de prime de 10 % pendant un an, peu importe qu'ils aient subi un sinistre ou non. Nous avons ainsi redistribué environ 160 MCHF à nos assurés. De juillet 2019 à juin 2020, ce sont les clients ayant souscrit une assurance ménage qui profitent d'une réduction de prime de 20 %, ce qui représente également une ristourne de quelque 160 MCHF.

Secteurs d'affaires et produits

Tous les secteurs d'affaires stratégiques ont contribué à la croissance du volume des primes. Dans le segment des particuliers, les assurances protection juridique et garantie de loyer affichent même une croissance supérieure à celle de l'exercice précédent, tandis que dans les assurances ménage et mobilité, la croissance du volume des primes a légèrement ralenti. Ce ralentissement est perceptible en particulier dans le secteur de la mobilité, sur un marché en contraction. Grâce à des mesures ciblées, nous y avons néanmoins enregistré une croissance satisfaisante.

Dans le segment des entreprises, ce sont de nouveau les assurances de personnes qui ont le plus contribué à la croissance du volume des primes, en léger recul par rapport à l'exercice précédent. Il n'en reste pas moins que les affaires du segment des entreprises ont nettement

Portefeuille par secteur d'affaires



Assurances mobilité: 33,7 %	Assurances entreprises: 8,6 %
Assurances ménage: 22,9 %	Assurances protection juridique: 3,9 %
Assurances de personnes: 15,0 %	Assurances garantie de loyer: 1,7 %
Assurances pour PME: 13,4 %	

progressé, ce qui s'explique principalement par le fait que nos offres pour moyennes et grandes entreprises nous ont permis de conclure plusieurs grosses nouvelles affaires. Enfin, le volume des primes des assurances pour PME s'est également inscrit à la hausse par rapport à l'exercice précédent.

Innovations et optimisation des processus

Nous voulons proposer à nos clients des produits et des services de premier ordre, offrant un bon rapport prix/prestations. Les assurances ne sont pas des produits physiques, mais consistent en une promesse de prestations.

Qui dit Mobilière, dit produits de haute qualité, bon rapport prix/prestations et service de proximité personnalisé.

Il s'ensuit que les coûts sont relativement contenus lors du développement des produits et beaucoup plus élevés après la vente, autrement dit en cas de sinistres. Nous remanions et développons nos produits et services en permanence. Sur la base de comparatifs de marché et compte tenu de l'évolution des besoins des clients, nous vérifions régulièrement le positionnement de nos produits et, si nécessaire, en adaptons immédiatement la conception et le tarif.

De plus, comme indiqué plus haut, nous opérons des investissements supplémentaires dans notre portefeuille de projets, afin d'accélérer la mise en œuvre de notre stratégie de numérisation. Ces investissements couvrent le renouvellement de toute notre gamme de produits, le remplacement des anciens systèmes et la modernisation des interfaces clientèle. Ces deux dernières années, nous nous sommes concentrés sur l'intégration de nos assurances de protection juridique à notre plateforme de sinistres Mobiliar Claims System (MCS). Cette étape s'est achevée fin août 2019. Suite à la migration du règlement des sinistres sur MCS, nous avons pu supprimer les anciens systèmes et améliorer la qualité du service par la numérisation de divers processus de travail. L'étape suivante consiste en la modernisation des produits pour particuliers de Protekta.

Pour de plus amples informations sur nos processus et systèmes, voir le chapitre Évolution stratégique des affaires, Principaux investissements, page 20.

Nous voulons continuer à proposer à nos clients une assurance véhicules de haute qualité, afin que notre croissance reste durablement supérieure à celle du marché dans ce domaine également. C'est pourquoi nous avons remanié notre offre en avril 2019, lançant de nombreuses nouveautés, telles que la couverture «Protection du prix d'achat» pour les véhicules d'occasion ou la prise en charge de la franchise pour les véhicules de location. Nous avons en outre simplifié le produit pour nos clients et nos partenaires de distribution: désormais, il n'est plus nécessaire de déclarer les équipements supplémentaires, qui sont assurés sans limite de valeur. Depuis le milieu de 2019, nous mettons en outre à disposition un nouvel outil pour flottes très convivial, qui a remplacé l'ancien système devenu obsolète. Cet outil permet de saisir et de gérer les données des véhicules aussi simplement que rapidement. De plus, grâce à sa nouvelle technologie, il est facile de l'adapter et de le développer.

Durant l'exercice sous revue, nous avons aussi redéfini le traitement de l'assurance de garantie de construction, remplaçant l'ancien système d'établissement et de gestion des garanties par une application numérique performante, qui couvre tout le processus d'établissement des offres et des polices. Nous pouvons ainsi octroyer des garanties individuelles ou des dépôts rapidement et simplement, d'où une nette amélioration de notre compétitivité dans cette branche attrayante.

En 2019, nous avons par ailleurs achevé avec succès le déploiement du dossier de sinistre électronique dans les agences générales et les services des sinistres de la Direction (hormis pour les sinistres de personnes), ainsi que pour le traitement des cas juridiques chez Protekta Assurance de protection juridique SA. La numérisation du processus de traitement des sinistres est très appréciée des collaborateurs, qui peuvent accéder aux documents en tout lieu et en tout temps. Elle s'est en outre traduite par de nets gains d'efficacité. L'étape suivante consistera à étendre l'eDossier aux sinistres de personnes et à nos autres processus métier.

Pour développer nos capacités de mise en œuvre de systèmes robotiques et parvenir à un service de qualité professionnelle, nous avons créé en 2019 une équipe Robotique, dont la mission est d'analyser le potentiel de cette technologie ainsi que de développer et d'exploiter des projets robotiques. L'automatisation des processus par la robotique (robotic process automation) est un nouvel outil dont la Mobilière peut se servir pour augmenter encore le degré d'automatisation de ses processus métier. La robotique imite les interactions humaines avec les systèmes informatiques internes et externes et décharge les collaborateurs de tâches répétitives. Nous avons réalisé nos premiers projets de référence dans les domaines de l'administration du portefeuille non-vie ainsi que des assurances de personnes et de protection juridique. Ils ont montré que l'automatisation des processus permet de prévenir largement les erreurs et se traduit par une amélioration mesurable de la qualité du traitement dans les secteurs spécialisés. Nous pensons que la combinaison de la robotique et de l'intelligence artificielle est très prometteuse.

Par ailleurs, en tant que société d'assurances opérant sur une base coopérative, la Mobilière s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la prévention des sinistres. En 2019, nous avons de nouveau soutenu des projets de protection contre les crues, finançant en outre un réseau de mesure de la grêle, fruit d'une coopération entre le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels de l'Université de Berne, MétéoSuisse et la société inNET. Pour plus d'informations sur les projets de prévention et de recherche en cours, voir le chapitre «Prévention et nature», page 113.

Le vol avec effraction fait partie des infractions les plus fréquentes en Suisse. En 2017, une effraction ou tentative d'effraction a été commise toutes les 15 minutes. La Mobilière a établi et mis à disposition sur son site Internet une carte interactive présentant le risque de cambriolage dans tout le pays. Le but est de sensibiliser les internautes à cette question et de leur donner des conseils préventifs adaptés à leur situation. Ils ont en outre la possibilité d'examiner une éventuelle couverture d'assurance et de prendre contact avec la Mobilière.

Cet outil illustre bien la stratégie de la Mobilière en matière de données. Celles-ci sont collectées et utilisées de façon ciblée, afin de créer de la valeur ajoutée pour nos clients.

Évolution des sinistres

En 2019, avec un ratio sinistres à primes très réjouissant de 59,5 %, la sinistralité est restée inférieure à celle de l'exercice précédent (60,7 %) ainsi qu'à la moyenne des dix dernières années. Les sinistres majeurs nous ont largement épargnés. Pour ce qui est des dommages naturels, malgré deux événements fin juin et début juillet qui ont coûté 20 MCHF au total, la charge des sinistres est inférieure à la moyenne. La sinistralité a en outre globalement reculé en particulier dans les secteurs d'affaires ménage et mobilité.

Filiales

Mobi24 Call-Service-Center SA fournit des prestations d'assistance et de centre de contact et se tient à la disposition des clients de la Mobilière et de clients tiers 365 jours par an, 24 h sur 24. Que ce soit en cas de panne de voiture, de problèmes médicaux lors d'un voyage ou d'urgence à domicile, elle intervient rapidement, simplement et avec compétence, apportant une aide personnalisée. Mobi24 permet en outre de répondre aux demandes des clients et de les traiter rapidement même en dehors des heures d'ouverture des agences générales. Durant l'exercice sous revue, on a créé les conditions techniques nécessaires pour offrir aux clients de nouveaux canaux d'accès à la Mobilière ainsi que de nouvelles possibilités de support, telles que le dialogue en ligne (web chat), la navigation assistée (co-browsing) ou la fonction de rappel (callback). Ces projets sont en cours de réalisation.

Depuis octobre 2019, Mobi24 propose en outre aux PME un nouveau service consistant en une formation de sensibilisation aux cyberrisques. Actuellement, quelque 125 collaborateurs assurent le bon fonctionnement de Mobi24 jour et nuit, répondant à plus de 300 000 appels par année.

En 2019, *Protekta Assurance de protection juridique SA* a enregistré une progression réjouissante de 7,1 % de son volume de primes, supérieure à celle de l'exercice précédent (6,4 %). Grâce à une offre de produits adaptée à la demande, avec notamment la prestation complémentaire JurLine et le conseil personnel reposant sur le guide juridique numérique, cette croissance dépasse nettement celle du marché. Depuis août 2019, la filiale dispose en outre de Mobiliar Claims System, notre plateforme de sinistres moderne et performante.

XpertCenter SA fournit à la Mobilière, mais aussi à des clients tiers, des prestations dans les domaines suivants: expertises automobiles, commerce d'épaves, recours (actifs et passifs), lutte contre la fraude à l'assurance et règlement des sinistres avec lien d'extranéité. Elle propose également des services de case management, autrement dit de réintégration de collaborateurs malades ou accidentés, ainsi que de gestion de la santé en entreprise. *XpertCenter SA* fournit en outre des prestations traditionnelles de règlement de sinistres à des clients tiers. Enfin, avec la nouvelle *XpertAcademy*, elle propose à ses clients une offre de formation et de perfectionnement techniques.

Protekta Conseils-Risques SA fournit des services de conseil en matière de gestion des risques, de sécurité et de prévention, aussi bien à la Mobilière qu'à des clients tiers. Elle vise les sociétés industrielles, commerciales et de services suisses opérant à l'échelle nationale et internationale.

SC, SwissCaution SA fait partie du Groupe Mobilière depuis l'automne 2016. Fondée en 1991, elle est la première société d'assurances à s'être spécialisée dans la garantie de loyer sans dépôt bancaire pour particuliers et entreprises. Leader du marché suisse de la garantie locative, elle a contribué à la progression réjouissante des affaires non-vie grâce à la croissance de 11,6 % de son volume des primes, très largement supérieure à celle de l'exercice précédent (5,3 %).

En 2018, la Mobilière a acquis la société de logiciels de gestion *bexio SA*, afin de renforcer sa bonne position sur le marché des PME et de l'étendre numériquement en créant un écosystème dédié aux services pour PME. *bexio SA* propose aux petites entreprises, aux indépendants et aux start-up des logiciels de gestion basés sur le cloud dans les domaines de la comptabilité et de la facturation. Grâce à des solutions tout-en-un, elle couvre tous les besoins administratifs d'une PME: établissement d'offres, processus automatisés de facturation et de rappel, e-banking intégré, services de gestion des produits et du stock, comptabilité en ligne avec accès direct par la société fiduciaire, etc. En pleine croissance, *bexio SA* compte actuellement plus de 25 000 clients et plus de 100 collaborateurs. Depuis début 2019, les clients de Suisse romande sont suivis directement depuis Lausanne.

Développée dans le cadre de notre stratégie des vedettes rapides, l'appli de liste de défauts de biens locatifs «lizzy» nous a permis de constater qu'un portail locataires ne répond à un véritable besoin que s'il accompagne ses utilisateurs dans tout le processus de location. Durant l'exercice sous revue, nous avons donc créé *aroov AG* et pris une participation dans *GARAI0 REM AG*, société leader du marché des logiciels de gestion immobilière, elle-même actionnaire minoritaire d'*aroov AG*. Avec cette nouvelle filiale, la Mobilière entend développer, conjointement avec *GARAI0 REM AG*, un portail numérique pour locataires. Ceux-ci pourront y déposer leur dossier de candidature, signer le contrat de bail, organiser leur déménagement, annoncer d'éventuels défauts et commander des services complémentaires, tels qu'un produit d'assurance en lien avec le logement, des conseils juridiques ou encore une garantie locative sans dépôt bancaire de *SC, SwissCaution SA*. Grâce à *aroov*, les régies immobilières pourront, quant à elles, numériser leurs tâches administratives et la communication avec les locataires, gagnant ainsi du temps et réduisant leurs coûts.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/groupemobiliere

Chiffres clés vie

en millions de CHF

	2019	2018	Variation en %
Primes brutes	762,9	760,8	+0,3
– Dont primes périodiques (annuelles)	647,8	624,5	+3,7
– Dont primes uniques	115,1	136,3	–15,6
Primes acquises pour compte propre	759,9	756,8	+0,4
Prestations d'assurance payées pour compte propre	–541,2	–596,2	+9,2
Charges de participation des assurés aux excédents	–37,0	–30,4	–21,9
Provisions techniques pour compte propre	5 663,8	5 539,2	+2,2
– Dont provisions pour sinistres	1 684,7	1 722,5	–2,2
– Dont réserve mathématique	3 923,1	3 760,9	+4,3
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	288,3	223,0	+29,3
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	862,4	784,2	+10,0
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	36,8	17,4	+111,2
Placements de capitaux	7 517,1	6 983,6	+7,6
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	862,4	784,2	+10,0
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	42,3	32,1	+31,9
Résultat technique	–84,6	–59,5	–42,2
Résultat financier	129,3	100,0	+29,3
Résultat après impôts	39,6	36,6	+8,2
Taux de frais pour compte propre	16,1 %	16,8 %	

Variation d'un chiffre du compte de profits et pertes en pour-cent (%), effet positif sur le résultat (+), effet négatif sur le résultat (–)

Les montants indiqués sont arrondis. De ce fait, le total peut s'écarter de la somme des différentes valeurs; des différences d'arrondi peuvent également se présenter dans les taux en pour-cent.

Vie

En prévoyance privée, la Mobilière a de nouveau réalisé une croissance nettement supérieure à celle du marché dans les affaires à primes annuelles. Le volume global des primes des affaires vie a augmenté par rapport à l'exercice précédent. En ce qui concerne les prestations, les charges de sinistres ont diminué.

Les taux d'intérêt pour une durée jusqu'à dix ans sont restés négatifs en Suisse, stagnants à des niveaux historiquement bas. Durant l'exercice sous revue, la Banque nationale suisse (BNS) a poursuivi sa politique monétaire expansionniste. Eu égard à la faiblesse persistante des taux, la situation sur le marché reste tendue pour les assureurs vie.

Positionnement et parts de marché

En prévoyance privée, notre stratégie reste concentrée sur les affaires à primes périodiques. En 2019, afin de consolider notre position de leader sur le marché des assurances vie risque, nous avons augmenté les participations aux excédents pour certains produits d'assurance risques (assurance décès et assurance incapacité de gain). De plus, nous étoffons notre assortiment de produits d'épargne à primes périodiques et lancerons au printemps 2020, un nouveau produit innovant lié à des fonds de placement.

La Mobilière offre à ses clients des solutions d'assurance et de prévoyance adaptées à chaque situation de vie.

Notre part de marché dans les affaires individuelles à primes périodiques se monte à environ 7 %. Dans le cadre de la numérisation de nos processus, nous avons introduit en 2019 la signature électronique pour la conclusion de nouvelles polices.

En prévoyance professionnelle, malgré un contexte toujours difficile, nous souhaitons encore renforcer notre position sur le marché de la réassurance des risques d'institutions de prévoyance.

C'est pourquoi nous avons élargi notre gamme de produits durant l'exercice sous revue, de manière à pouvoir nous adresser en particulier aux institutions de prévoyance autonomes.

Les raisons de notre succès

Nos produits pour particuliers séduisent par leur côté novateur et leur simplicité, nous permettant de proposer des solutions d'assurance sur mesure à chaque tranche d'âge. Jouissant d'une très bonne réputation, la Mobilière est bien implantée sur le marché grâce à son organisation décentralisée. Elle possède en outre un vaste portefeuille de clients non-vie offrant un important potentiel de vente croisée. Dans la réassurance d'institutions de prévoyance, nous affichons depuis des années, dans les affaires collectives, une quote-part supérieure non seulement au minimum prescrit par la loi, mais aussi à la moyenne du marché.

Des excédents pour nos clients

Le résultat technique est net des participations aux excédents destinées aux assurés pour un montant de 37,0 MCHF. Dans les affaires collectives soumises à la quote-part minimale, 95,0 % des revenus ont été reversés aux institutions de prévoyance sous forme de rentes, de prestations en capital, d'attributions d'excédents et de provisions.

Prévoyance privée

Dans les affaires à primes périodiques, durant l'exercice sous revue, conformément à notre stratégie, nous avons enregistré une croissance de 6,2 %, de nouveau supérieure à celle du marché global (0,3 %). Ce succès est dû principalement à notre offre d'assurances épargne modernes et innovantes. Notre part de marché dans les nouvelles affaires d'assurances individuelles de capital à primes périodiques se monte à 12,4 %.

Le volume de contrats conclus dans les assurances risque décès est similaire à celui de l'année précédente, et les chiffres de vente des assurances incapacité de gain ont augmenté d'environ 3 %. Quant à l'assurance épargne évolutive, qui allie épargne sûre avec placement garanti et perspectives de rendement attrayantes, elle continue de jouir d'une grande popularité auprès de nos clients. Lancée fin 2018, l'assurance épargne évolutive pour enfants a fortement contribué à ce succès, à hauteur d'environ 12 %. Comme l'année précédente, près de 45 % des primes d'épargne dans les affaires nouvelles ont été investies dans nos MobiFonds. Nous sommes convaincus que la demande de solutions de prévoyance pour le troisième pilier continuera à augmenter, en raison du recul prévu des futures prestations des premier et deuxième piliers.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/mobifonds

Les recettes des affaires à primes uniques ont nettement augmenté par rapport à l'exercice précédent. Les ventes du plan de versement au cours des six premiers mois de l'exercice représente la plus grosse part du volume de primes. En raison des taux d'intérêt extrêmement bas, il ne nous était plus possible de tenir la promesse liée à

notre produit de reverser le capital investi. Nous avons donc décidé d'arrêter la vente du produit à partir de fin juin 2019 et ce, jusqu'à nouvel ordre, dans l'intérêt des clients.

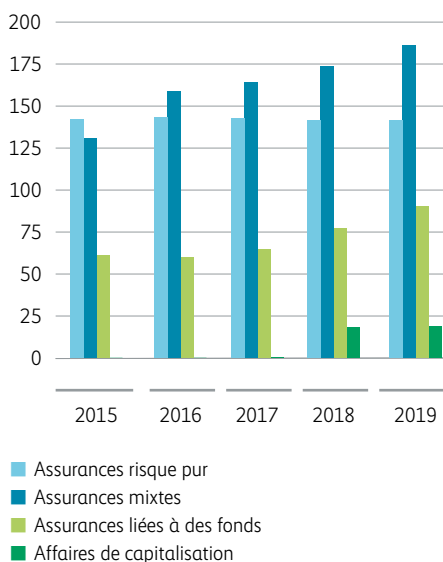
Prévoyance professionnelle

Le volume des primes des affaires à primes annuelles est comparable à celui de l'exercice précédent. Par contre, les affaires à prime unique ont nettement diminué par rapport à la même période de l'an passé. Ce recul est notamment dû à la forte baisse, conformément à notre stratégie, du nombre de rachats de rentes de vieillesse. Le marché de la prévoyance professionnelle est pratiquement saturé et donc très disputé. Dans ce contexte, les nouvelles conclusions et le renouvellement des contrats, qui ont lieu chaque année au quatrième trimestre et ont des effets sur l'année suivante, se sont déroulés de façon réjouissante en 2019. De plus, le nombre très réduit de résiliations reflète la confiance que nous accordent nos clients.

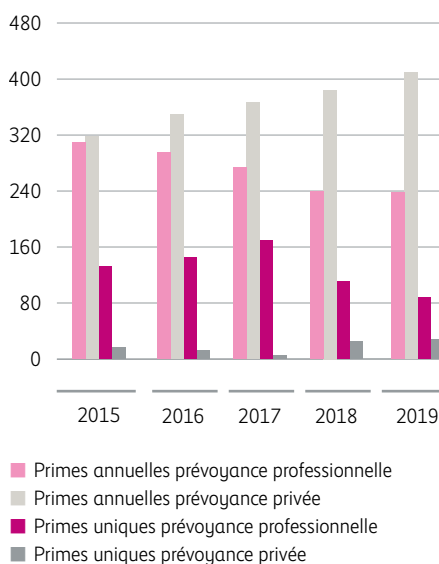
Canaux de distribution

En prévoyance privée, nos agences générales ont réalisé une croissance de 12 % grâce à la conclusion de nouveaux contrats et sont, comme lors des exercices précédents, à l'origine de l'essentiel de la progression du volume des affaires à primes périodiques. La coopération entamée

Primes brutes en prévoyance privée
en MCHF



Primes brutes en prévoyance privée et en prévoyance professionnelle
en MCHF



en 2017 avec plusieurs banques cantonales a été étendue à huit banques. La collaboration fonctionne très bien. Cette offre regroupe les couvertures des risques biométriques en lien avec des prêts hypothécaires.

Produits et innovations

Nous l'avons dit plus haut, au cours du printemps 2020, nous lancerons sur le marché un nouveau produit lié à des fonds de placement. Dans le cadre de cette nouvelle offre, la Mobilière mettra à disposition du fonds de l'assurance épargne un capital allant jusqu'à un milliard de francs et investira avec ses clients, leur offrant des possibilités de placement attrayantes. En effet, les clients investiront dans la même classe d'actifs que les investisseurs professionnels, par exemple les caisses de pension. S'appuyant sur sa base coopérative, la Mobilière assumera une partie du risque de placement pour ses clients, contribuant à minimiser les pertes lorsque la Bourse va mal.

En 2020, la Mobilière lancera un produit unique en Suisse: une solution d'assurance épargne assortie d'un double mécanisme de protection.

En 2019, afin de simplifier la distribution de la gamme des MobiFonds, nous avons restructuré notre portefeuille et ne proposons désormais plus que trois MobiFonds (MobiFonds Select 30, 60 et 90). Ces trois fonds peuvent être utilisés aussi bien pour la prévoyance liée (pilier 3a) que pour la prévoyance libre (pilier 3b).

Dans le cadre de nos efforts pour maintenir notre rôle d'acteur majeur de la réassurance des institutions de prévoyance, nous élargissons dans le domaine de la prévoyance professionnelle notre gamme de produits

pour les risques biométriques avec deux couvertures partielles. Nous pouvons ainsi mieux exploiter le segment des institutions de prévoyance autonomes. L'une des couvertures comprend un produit stop loss pour les clients de ce segment qui souhaitent complètement limiter les risques. Quant à l'autre, il s'agit d'une couverture partielle pour le risque invalidité destinée à nos clients qui souhaitent assumer eux-mêmes une partie des risques afin d'en diminuer les coûts.

Prestations

Dans le segment des particuliers, les prestations pour décès se situent à un niveau inférieur à celui de l'exercice précédent. Quant aux prestations pour invalidité, elles ont nettement augmenté par rapport à l'année précédente. Dans les affaires collectives, les charges de sinistres décès sont supérieures à celles de l'exercice précédent. En revanche, les prestations pour invalidité ont enregistré un net recul. Globalement, les charges ont de ce fait fortement diminué par rapport à l'exercice précédent.

Trianon

Durant l'exercice sous revue, Trianon a atteint une croissance de 6,6 % des produits de prestations de service. Cette évolution réjouissante est due aussi bien au secteur Gestion de caisses de pension qu'au secteur Gestion des salaires. Le produit «Caisse Commune LPP Mobilière» poursuit sa croissance et compte à présent près de 2400 assurés, pour un montant d'actifs sous gestion de 103 MCHF.

Le 1^{er} mars 2019, Philippe Genoud, anciennement responsable de Protekta Assurance de protection juridique SA, a pris la direction de Trianon SA, succédant à Isabelle Amschwand, laquelle a quitté le Groupe fin mars 2019. Elle garde néanmoins son mandat de présidente du Conseil de fondation de la Fondation Collective Trianon.

Asset Management

Durant l'exercice sous revue, les marchés financiers se sont nettement renforcés, grâce au soutien des banques centrales et en dépit du fléchissement de la performance économique mondiale ainsi que de la fragilisation de la situation politique.

Environnement de placement

En 2019, la conjoncture mondiale a encore perdu de sa vigueur, ce qui n'a pas empêché les cours d'enregistrer une forte progression dans presque toutes les catégories de placements, en particulier les actions, l'immobilier et l'or.

Dès fin janvier, les actions ont retrouvé la valeur qu'elles avaient avant la dégringolade des marchés financiers du dernier trimestre 2018, et leur envolée s'est poursuivie. Fin 2019, les titres des plus grandes entreprises suisses avaient gagné plus de 25 %. Les risques politiques, tels que le différend entre les États-Unis et la Chine, le danger d'un Brexit sans accord et les nouveaux foyers de conflit, comme Hong Kong, n'ont guère influé sur les cours des actions. Ce qui a été déterminant dans leur évolution, c'est la politique monétaire des banques centrales. Même s'ils se sont nettement détériorés dans la plupart des pays développés jusqu'au milieu de l'année, les indicateurs avancés de la performance économique laissaient toujours entrevoir une expansion de l'économie. Le secteur industriel a néanmoins beaucoup souffert et, avec lui, les pays qui en dépendent, comme l'Allemagne. Le marché des actions a profité dès le premier trimestre de la baisse des taux d'intérêt ainsi que de la politique monétaire de soutien à l'économie.

Les banques centrales ont répondu aux attentes des marchés, interrompant le cycle de hausse des taux qui avait débuté l'année précédente, en faveur d'une politique monétaire plus expansive. Près de 50 d'entre elles – dont la Réserve fédérale américaine (FED) – ont

abaissé leur taux directeur. L'un des derniers actes officiels accomplis par Mario Draghi avant de quitter la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) a été d'allumer un nouveau feu d'artifice monétaire. Outre la baisse des taux, il a annoncé la réactivation du programme de rachat d'actifs de la BCE à hauteur de 20 milliards d'euros par mois, afin de limiter les coûts de refinancement de l'énorme dette des pays européens. Le bas niveau des taux d'intérêt a alors créé des situations absurdes. La Suisse a par exemple pu s'endetter à des taux négatifs, indépendamment de la durée des emprunts, et gagner ainsi de l'argent. Des pays comme l'Italie et la Grèce, qui s'étaient encore davantage endettés depuis la crise de l'euro, ont aussi pu emprunter à court terme à des taux négatifs. Le volume des emprunts à rendement négatif a alors atteint près de 17 billions de dollars. Cette somme correspond à peu près à la performance économique des États-Unis. L'aplatissement, puis l'inversion de la courbe des taux – possibles signes avant-coureurs d'une récession – ont en outre ravivé les craintes des marchés.

La peur d'une récession s'est cependant atténuée quand les perspectives économiques ont commencé à lentement s'améliorer, dès la fin du troisième trimestre. La demande d'emprunts publics – très prisés pour leur sécurité – a alors diminué, si bien que les taux ont regagné du terrain, quittant leur plus bas niveau atteint au mois d'août. Au final, la situation favorable sur le marché du travail, la persistance d'une solide consommation, l'amélioration des chiffres de l'économie et la politique monétaire expansive des banques centrales se sont conjuguées pour relancer les cours des actions durant le quatrième trimestre, poussant le Swiss Market Index (SMI) vers un nouveau record, fin décembre.

Stratégie de placement et résultat des placements

Durant l'exercice sous revue, les taux d'intérêt ont de nouveau diminué, en Suisse comme en Europe et aux États-Unis, ce qui a été favorable à la performance des obligations. Le recul des taux s'explique principalement par la politique monétaire expansive des banques centrales, en particulier de la FED, qui a abaissé son taux directeur de 75 points de base en trois étapes, le ramenant à une fourchette cible de 1,50 % à 1,75 %. Le taux directeur de la Banque nationale suisse (BNS) est quant à lui resté inchangé à -0,75 %. Nous estimons que les taux se maintiendront à leur niveau actuel ces prochains mois, si bien que les perspectives de performance des obligations devraient rester modestes. Nos placements dans cette classe d'actifs sont donc sous-pondérés. De plus, en raison de la faiblesse persistante des taux, nous avons opéré un léger glissement continu dans notre portefeuille d'obligations, avec moins de débiteurs notés AAA et AA (Confédération, cantons, lettres de gage, etc.) et plus d'emprunts d'entreprises (A et BBB).

Bien que l'année 2019 ait été marquée par des données économiques à la baisse, les marchés mondiaux des actions ont connu une forte progression de plus de 28 %. La politique expansive des banques centrales et les prévisions de reprise économique à partir du second semestre ont poussé les marchés vers de nouveaux sommets. La

hausse a été emmenée par les actions cycliques, longtemps négligées. Celles-ci offraient des valorisations avantageuses par rapport aux actions de croissance qui, durant des années, ont affiché de bons résultats. Environ la moitié de notre portefeuille d'actions est constitué de titres étrangers, surtout nord-américains. Le déplacement du centre de gravité de notre portefeuille d'actions étrangères s'explique par la surperformance massive des actions des États-Unis par rapport à l'Europe et à l'Asie. Les États-Unis restent la locomotive de l'économie mondiale. Leurs différends commerciaux avec la Chine et l'Europe n'ont jusqu'ici guère impacté leur robuste économie. L'économie européenne est au contraire ballottée depuis des années entre des faiblesses structurelles et des divergences politiques. Quant aux pays émergents, dans lesquels nos placements sont surpondérés depuis quelque temps, ils se sont relativement bien défendus, entraînés par les États-Unis.

Nous n'attendons pas de récession dans les douze mois à venir, mais restons prudents après les dernières hausses des cours, car les valorisations anticipent déjà la future croissance. L'or garde notre confiance. Nous estimons en effet que les investisseurs chercheront périodiquement des valeurs refuge en 2020 également et que les taux d'intérêt ne connaîtront pas de brusque hausse. Durant l'exercice sous revue, suite aux baisses surprises des taux de la FED, le cours de l'or en francs suisses a progressé de 16 %.

Répartition du portefeuille d'obligations selon la notation au 31.12.2019

Entre parenthèses: valeurs de l'exercice précédent

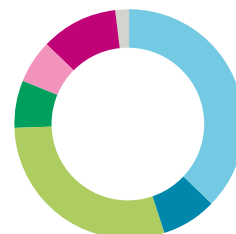


■ AAA: 53,4 % (55,4 %)	■ A: 16,3 % (12,7 %)
■ AA: 18,9 % (20,7 %)	■ BBB: 11,4 % (11,1 %)

Répartition des actions, y compris les fonds d'action, par région au 31.12.2019

(sans les fonds immobiliers)

Entre parenthèses: valeurs de l'exercice précédent



■ Suisse: 37.2 % (37.4 %)	■ Pays émergents: 6.1 % (3.7 %)
■ Europe: 7.8 % (11.6 %)	■ Actions immobilières: 10.8 % (10.5 %)
■ Amérique du Nord: 29.6 % (25.3 %)	■ Divers: 1.8 % (2.6 %)
■ Asie et Pacifique: 6.6 % (8.9 %)	

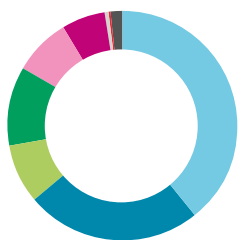
En 2019, nous avons continué à étoffer nos investissements immobiliers. La croissance de nos placements immobiliers directs s'explique principalement par des projets de construction. Actuellement, quelque 360 appartements ainsi que 12 000 m² de surfaces administratives et commerciales sont en cours de construction ou de planification, pour un investissement total d'environ 110 MCHF. La construction de «Trio», un complexe résidentiel et d'affaires que nous détenons en copropriété dans la zone de développement de Berne Wankdorf, est très avancée. La mise en service devrait avoir lieu courant 2020, comme prévu. Nous avons en outre acquis une parcelle adjacente à notre immeuble situé à la Route de Divonne, à Nyon. Cela nous a permis de construire 24 nouveaux appartements, à la fois modernes et avantageux, qui seront disponibles en automne 2020. Les travaux de rénovation d'immeubles existants avancent également bon train. La valeur de marché du portefeuille immobilier s'est accrue à 2,079 milliards de CHF (2018: 2,037 milliards). En raison de l'intense activité d'assainissement des biens existants, le cash-flow a reculé par rapport à l'exercice

précédent, passant de 65,6 à 60,2 MCHF. Compte tenu également de la variation de valeur positive de 1,5 % (2018: 1,4 %), nous avons réalisé une bonne performance de 4,4 % (2018: 4,6 %). Les parts substantielles détenues dans le «MobiFonds Swiss Property» constituent l'essentiel des placements immobiliers du Groupe Mobilière.

En 2019, dans un environnement de placement très favorable, nous avons réalisé un résultat financier de 333,6 MCHF (2018: 240,8 MCHF). Les produits des placements ont atteint 492,7 MCHF (2018: 495,0 MCHF), pour des charges de 107,5 MCHF (2018: 215,7 MCHF), auxquelles s'ajoutent les charges relevant des autres résultats à hauteur de 51,6 MCHF (2018: 38,5 MCHF). Ce bon résultat des placements s'explique principalement par les produits des titres se montant à 140,9 MCHF (2018: 162,6 MCHF) et par les produits des immeubles, qui ont atteint 84,3 MCHF (2018: 82,7 MCHF). Le net recul des produits des titres est imputable aussi bien aux titres à revenu fixe, en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, qu'aux dividendes. Nous avons en outre réalisé des plus-values sur ventes à hauteur de 170,1 MCHF (2018: 193,0 MCHF), provenant surtout d'actions et de fonds d'actions et, dans une moindre mesure, d'obligations (en particulier de transferts visant à augmenter la duration en prévoyance privée). De plus, suite aux gains de cours boursiers réalisés durant l'exercice sous revue, les amortissements relevant des charges des placements ont fortement diminué à 25,9 MCHF (2018: 113,3 MCHF), de même que les pertes sur ventes, qui se sont établies à 22,9 MCHF (2018: 46,1 MCHF). Les charges des placements immobiliers se sont au contraire légèrement accrues en raison de l'augmentation des frais de rénovation. Enfin, les autres résultats financiers ont subi les effets de la diminution des gains de cours sur les positions en devises étrangères.

Répartition du portefeuille au 31.12.2019

Entre parenthèses: valeurs de l'exercice précédent



■ Obligations: 39,4 % (41,7 %)	■ Prêts: 6,2% (4,6 %)
■ Actions et parts de fonds, y c. fonds immobiliers: 24,5 % (20,6 %)	■ Organisations associées: 0,5 % (0,5 %)
■ Placements alternatifs, y c. or: 8,4 % (6,8 %)	■ Participations non consolidées: 0,4 % (0,4 %)
■ Placements immobiliers: 11,2 % (11,9 %)	■ Autres placements de capitaux: 1,4 % (2,9 %)
■ Prêts hypothécaires: 7,9 % (10,6 %)	

Le rendement des placements a atteint 1,9 % (2018: 1,4 %), pour une valeur comptable de 17,849 milliards de CHF en moyenne. La performance s'est élevée à 6,9 % (2018: -0,5 %), reflétant en particulier l'évolution favorable des valeurs réelles. Les valeurs nominales ont cependant aussi profité de la baisse des taux d'intérêt.

Marque, publicité et sponsoring

La Mobilière est l'assureur suisse à visage humain. Sur le marché, nous sommes perçus comme une marque inspirant confiance et sympathie. Nous honorons jour après jour notre promesse de marque, à tous les points de contact.

La Mobilière est la marque faitière sous laquelle nous nous présentons dans les quatre langues nationales. Elle englobe la Mobilière Suisse Holding SA ainsi que la Mobilière Suisse Société d'assurances SA, la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA et la Mobilière Suisse Asset Management SA. Les autres filiales opèrent sous leur propre nom de marque.

En tant qu'assureur suisse à visage humain, nous honorons à chaque instant, avec authenticité, notre promesse de marque «humains», «proches», «responsables».

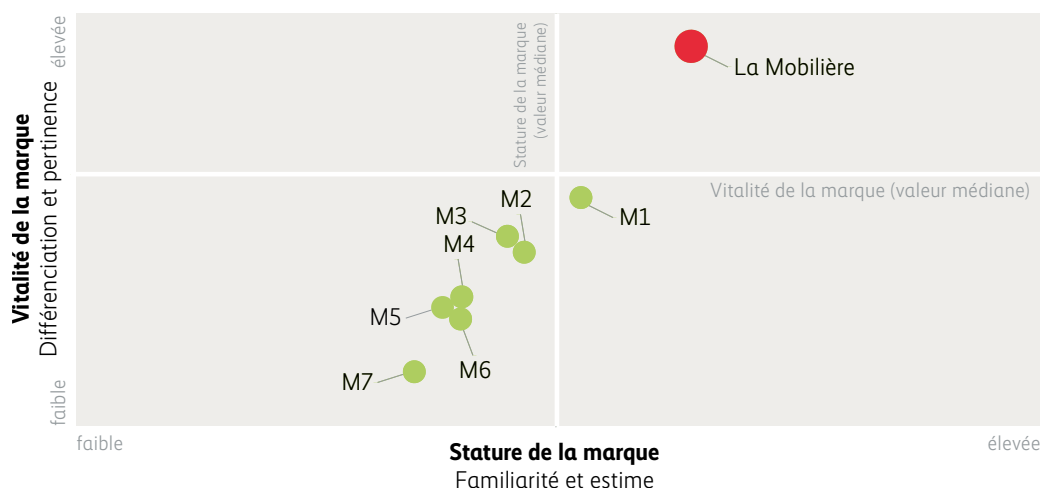
En plus d'inspirer confiance et de jouir d'une très bonne image sur le marché, la marque Mobilière est la marque ayant la meilleure réputation dans le secteur suisse de l'assurance. Nos publicités bénéficient d'une grande popularité et rencontrent un écho très positif depuis des années.

En 2019 est parue la dernière étude BrandAsset® Valuator de l'agence publicitaire Y&R Wunderman. Les résultats indiquent que la Mobilière reste en tête de classement et qu'elle est, de loin, la marque d'assurance la plus fortement ancrée en Suisse. Nous affichons d'excellentes valeurs tant pour la vitalité que pour la stature de la marque et sommes le seul assureur à dépasser, dans ces deux domaines, la valeur médiane de toutes les entreprises suisses considérées issues de divers secteurs. Publié tous les deux ans, le BrandAsset® Valuator est l'étude sur les marques la plus complète de Suisse.

Durant l'année sous revue, la Mobilière a encore progressé dans les dimensions «différenciation» et «confiance». La hausse observée en matière de différenciation de la marque est la preuve même qu'à travers notre «raison d'être», nous nous distinguons de la concurrence par notre caractère unique et savons communiquer cet aspect efficacement auprès de la clientèle. Notre progression dans la dimension «confiance» souligne que l'harmonisation de la communication client, l'accent mis sur les valeurs de la marque et les publicités aux visuels bien

BrandAsset® Valuator 2019

Y&R Group Switzerland (M1-M7: marques des concurrents)



connus, appréciés du public, contribuent à ancrer la marque Mobilière dans l'esprit des clients. L'étude révèle en outre que nous avons amélioré notre image en matière de sympathie, de fiabilité et de crédibilité, dans la droite ligne de notre promesse de marque «humains», «proches», «responsables». Ces valeurs sont portées jour après jour, avec authenticité, dans nos contacts avec la clientèle. Il en résulte des clients satisfaits et fidèles qui nous font confiance et n'hésitent pas à nous recommander, renforçant d'autant notre image déjà excellente.

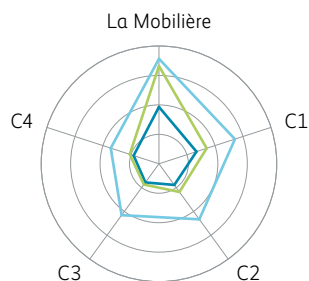
Harmonisation de la communication marketing

Début 2019, nous avons élaboré une stratégie de communication globale avec notre nouvelle agence de création Jung von Matt / Limmat. Cette stratégie, qui souligne encore davantage nos points forts, permet de relier entre elles l'approche, la promesse et la tonalité tous engagements, événements et campagnes confondus, y compris dans nos nouvelles thématiques phares

«Logement» et «PME». Ainsi, la campagne à grande échelle consacrée au Fonds d'excédents a pu être associée étroitement à la campagne faitière de la Mobilière – avec une réussite totale, comme en atteste le fort taux d'attribution à la marque de 82 % (source: intervista 2019). Deux spots télévisés mettent en scène une catastrophe évitée de justesse: une fusée qui, contre toute attente, ne finit pas sa course dans la maison mais en ressort après l'avoir traversée, et un groupe de nordic walking qui évite habilement un jeune couple transportant un aquarium. Sur les réseaux sociaux aussi, les internautes tremblent quand des verres menacent de se briser ou que des vases en porcelaine sont sur le point de tomber. Tous ces spots renvoient à la même idée: sinistre ou pas, nos clients recevront cette année 160 MCHF grâce à la Coopérative. Ce message a été véhiculé avec succès, quasiment tous nos assurés (94 %) et la moitié des non-clients étant en mesure d'associer spontanément la Mobilière à une société d'assurances qui offre une participation au résultat (source: intervista 2019).

Réputation par rapport à la concurrence

GfK Business Reflector 2019 (C1-C4: concurrents)

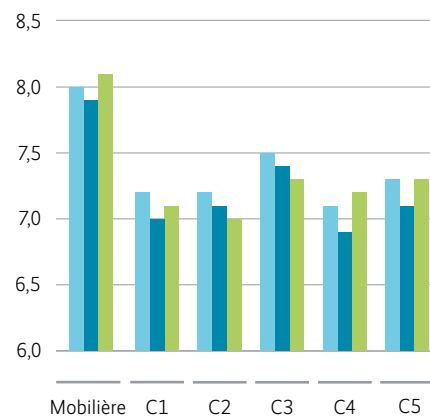


■ Appréciation rationnelle
■ Développement durable
■ Appréciation émotionnelle

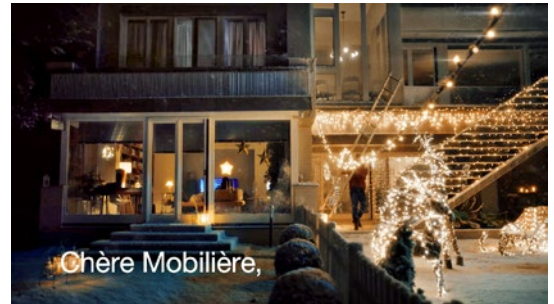
En ce qui concerne les assurances, au moins 384 personnes ont été interrogées par entreprise.

Image tracking de la Mobilière

intervista (C1-C5: concurrents)



■ Humains
■ Proches
■ Responsables



En automne, nous avons lancé dans toute la Suisse un nouveau spot «Chère Mobilière». Diffusé à la télévision, au cinéma et en ligne, il met en évidence les travers des technologies modernes. C'est ainsi qu'à la suite d'une mauvaise interprétation, un assistant domestique plein de bonne volonté devient incontrôlable et cause des dégâts chez le voisin. Une version du spot adaptée à la saison hivernale a été diffusée dès la fin du mois de novembre.

💡 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/publicite

Logement et PME en ligne de mire

La Mobilière met résolument l'accent sur la création et le développement des écosystèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME». Soucieux de nous positionner comme un partenaire compétent dans ces deux domaines, nous adoptons vis-à-vis de l'extérieur une communication ciblée et intégrée en faisant appel à des équipes interdisciplinaires.

Afin de mettre en avant le thème du déménagement au sein du secteur «Logement», nous avons mené en automne une campagne nationale «Meubles en carton» à l'adresse des jeunes de 18 à 26 ans, qui s'intéressent à ce sujet. La Mobilière a fait fabriquer pour l'occasion des cartons de déménagement un peu particuliers, puisqu'ils pouvaient ensuite être convertis en simples meubles en carton – exactement dans l'esprit d'un premier emménagement sans souci. Sur le plan chronologique, nous avons intégré cette campagne du segment Jeunes dans une campagne de positionnement ayant pour thème le déménagement. Les deux campagnes ont été diffusées à de nombreux points de

contact en ligne et hors ligne adaptés au groupe cible visé, se renforçant ainsi mutuellement. Un travail proactif auprès des médias et un numéro spécial «Logement» de notre magazine clients Mobirama sont venus compléter cette batterie de mesures.

S'agissant des PME en Suisse, nous les accompagnons avec succès sur la voie du futur. Outre des solutions d'assurance attrayantes, nous offrons aux clients PME la possibilité de simplifier leur quotidien grâce à un logiciel de gestion développé par notre filiale bexio SA. En outre, nos 79 agences générales, qui sont elles-mêmes des PME solidement implantées au niveau local, nous confèrent, par rapport aux autres assurances, une proximité sans pareil avec les clients. Nous avons réalisé une campagne de positionnement mettant en exergue deux valeurs qui nous distinguent de la concurrence: l'ancrage local et le suivi personnalisé qui en découle. Afin de toucher au plus près les PME, nous avons eu recours à des canaux en ligne et hors ligne pertinents pour ce groupe cible. Le remaniement de notre environnement thématique, présenté sur le site Internet de l'entreprise, a joué à cet égard un rôle décisif.

💡 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/pme

Enfin, nous avons prolongé de quatre ans notre partenariat avec Swiss Venture Club et collaborons désormais avec la plateforme romande FORWARD (Forum de l'innovation pour les PME), preuve supplémentaire de notre attention portée aux PME.

La Mobilière reste fidèle à la lutte suisse

Une fête chasse l'autre! En 2019, la Mobilière a été pour la troisième fois partenaire roi de la Fête fédérale de lutte suisse et des jeux alpestres (FFLS), qui s'est déroulée fin août à Zoug. À peine les festivités terminées, nous avons annoncé la poursuite de notre engagement et notre présence à la FFLS 2022, à Pratteln, en qualité de premier partenaire roi. La Mobilière reste ainsi fidèle au sport de lutte et à sa stratégie d'entreprise. Durant l'exercice sous revue, nous avons été sponsor principal ou cosponsor de seize fêtes alpestres ou fêtes de sous-associations au niveau régional, à chaque fois en coopération avec les agences générales locales.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/lutte

Sports de salle – un engagement à fort ancrage local

En automne 2019, pour la huitième année consécutive, la Mobilière a été partenaire principal des quatre sports de salle les plus populaires de Suisse: basket-ball, handball, unihockey et volley-ball. Ces sports ont le vent en poupe, comme en témoigne leur place croissante dans les médias. La Mobilière apporte aussi son soutien actif à la relève et au sport amateur à l'échelle locale. L'an passé, nos agences générales ont ainsi conclu 250 partenariats avec des clubs de sport locaux, soit en moyenne plus de trois partenariats par agence générale. Ce chiffre prouve que notre engagement cadre idéalement avec notre structure organisationnelle décentralisée.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/indoorsports

Prolongation du partenariat avec le Zoo de Zurich

La Mobilière a prolongé de trois ans son contrat de sponsoring principal avec le Zoo de Zurich. Ce partenariat symbolise la diversité de notre engagement, commencé en 2012, en faveur de l'homme, des animaux et de la nature. Le Zoo de Zurich s'enrichira d'une nouvelle attraction dès le printemps 2020 avec l'ouverture de «Lewa Savanne», un espace aux dimensions généreuses destiné à accueillir girafes, rhinocéros, zèbres, antilopes et autruches dans un paysage de savane.

L'offre proposée par la Mobilière dans le cadre de ce partenariat est également très prisée: les clients de la Mobilière bénéficient toute l'année d'un rabais de 20 % sur l'achat en ligne de billets journaliers et de cartes annuelles pour le Zoo de Zurich. Le succès de l'offre, disponible sur le site Internet de la Mobilière, n'a cessé de croître ces dernières années.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/zoo

Gestion des risques

Des processus centralisés de gestion des risques permettent d'identifier, d'évaluer, de surveiller et de piloter systématiquement tous les risques essentiels à l'échelle du Groupe Mobilière, ainsi que d'en assurer le reporting. Nous ne prenons que des risques calculés, afin de saisir les chances qui les accompagnent.

Politique de risque et stratégie de risque

Dans la politique de risque, le Conseil d'administration définit le rôle, les objectifs et les principes de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise (Enterprise Risk Management, ERM), ainsi que les compétences en la matière. Les objectifs supérieurs de la Mobilière sont la protection de la base de fonds propres nécessaires pour satisfaire les prétentions de nos clients, l'identification des profils de risque et de rendement et la préservation de la réputation du Groupe.

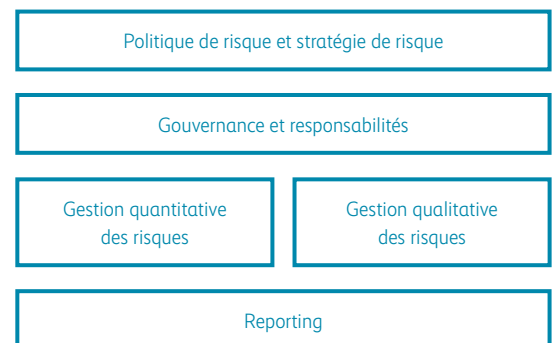
La stratégie de risque concrétise la politique de risque et soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise sur une base annuelle. Elle définit la propension au risque de l'entreprise – dont dépendent ses besoins en capital-risque – ainsi que d'autres directives qualitatives et quantitatives de pilotage des risques principaux. Les risques auxquels la Mobilière est exposée se répartissent en sept catégories: risques d'assurance, de marché, de crédit, de liquidité et de réputation, ainsi que risques stratégique et opérationnel.

Gouvernance et responsabilités

Par la mise en place, à l'échelle de l'entreprise, d'une gestion des risques, d'un système de contrôle interne et d'une fonction de compliance, le Conseil d'administration assume sa responsabilité d'organe suprême. Il adopte des directives d'ordre quantitatif et qualitatif ainsi que leurs concepts d'application pour chaque catégorie de risque. Il est assisté à ces fins, en ce qui concerne les risques d'assurance, de marché et de crédit, par le Comité Placements / risques et, pour ce qui est des risques opérationnel et de réputation, par le Comité d'audit ainsi que, depuis peu, par le Comité Transformation numérique.

L'application des directives incombe ensuite au Comité de direction, qui est assisté par deux commissions de gestion siégeant trimestriellement sous la conduite du responsable des finances (CFO). La commission Stratégie ALM pilote les risques d'assurance, de marché et de crédit à l'aide du processus Asset Liability Management, tandis que la commission QLR (gestion qualitative des risques) s'occupe des risques opérationnel et de réputation. Le risque de liquidité est piloté directement par le comité Risques du Comité de direction. Le risque stratégique est traité par le Conseil d'administration, dans le cadre du processus de contrôle de la stratégie.

Cadre de gestion des risques



La gestion des risques du Groupe repose sur trois lignes de défense. Opérant à l'échelle du Groupe en tant que fonctions centrales de contrôle des risques, l'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe soutiennent le Conseil d'administration et le Comité de direction dans les questions de gestion des risques (2^e ligne de défense). Ils mettent à disposition les méthodes et instruments de gestion des risques concernés.

Les secteurs du Comité de direction et les fonctions de support sont responsables de la mise en œuvre des processus de gestion des risques (1^{re} ligne de défense). Enfin, la révision interne et la révision externe, qui font partie intégrante du système de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise, soutiennent le Conseil d'administration et son Comité d'audit dans l'exercice de leurs responsabilités en réalisant des contrôles indépendants (3^e ligne de défense).

Modèle des trois lignes de défense de la gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

1^{re} ligne de défense: preneur de risques	Identifier et gérer les risques dans son propre domaine de compétence et mettre en œuvre les contrôles s'y rapportant.
--	--

2^e ligne de défense: contrôle des risques	Mettre en œuvre un cadre de gestion des risques d'ordre supérieur, accompagné d'un système de garde-fous (checks and balances) par rapport à la première ligne de défense.
---	--

3^e ligne de défense: assurance indépendante	Veiller à une assurance indépendante par le contrôle du cadre de gestion des risques, la réalisation de contrôles ciblés et l'établissement de rapports.
---	--

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques consiste à identifier, évaluer et surveiller les risques, puis, sur cette base, à les piloter et en assurer le reporting. L'identification des risques fait appel à des méthodes appropriées et à des estimations d'experts. Les risques des différentes catégories sont évalués à l'aide de méthodes aussi bien quantitatives que qualitatives.

Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés à l'aide d'un modèle de risques interne, reposant sur le Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Les besoins en capital-risque sont ainsi déterminés compte tenu de la propension au risque définie

par le Conseil d'administration. Nous utilisons également à cet effet, outre nos modèles internes, les logiciels Igloo Extreme et Prophet ALS.

La gestion qualitative des risques garantit que toutes les catégories de risques sont couvertes par des processus appropriés, pilotés de manière centralisée et permettant de gérer les risques de façon systématique.

En complément à ces modèles et processus, l'unité Gestion des risques analyse, au moyen de tests de résistance et d'analyses de scénarios, les conséquences d'événements extrêmes, afin d'en tirer des enseignements sur notre stabilité dans des conditions critiques et de mieux comprendre l'exposition aux risques du Groupe Mobilière. Enfin, à l'aide de différents scénarios prospectifs, l'adéquation du capital du Groupe est analysée par périodes de planification triennales.

Reporting

La surveillance et le reporting quantitatif et qualitatif sont définis dans le cadre des processus de gestion des risques. L'unité Gestion des risques et le Compliance Office Groupe surveillent le respect des prescriptions légales, stratégiques et de politique commerciale. Ils créent la transparence nécessaire en donnant au management toutes les informations pertinentes sur l'état des risques et du capital de la Mobilière, lui proposant en outre des mesures de réduction des risques. De plus, ils produisent des rapports en temps utile et favorisent des débats réguliers au sein des commissions de gestion, du Comité de direction, du Conseil d'administration et de ses comités. Enfin, avec le rapport «Own Risk and Solvency Assessment» (ORSA), l'unité Gestion des risques informe, sous une forme agrégée, le Comité de direction, le Conseil d'administration et la FINMA de l'état des risques et des besoins en capital du Groupe Mobilière.

Risque d'assurance

Par risque d'assurance, on entend le risque de subir des pertes économiques lorsque les sinistres et les prestations assurés ne correspondent pas à nos prévisions en matière de survenance, de montant ou de période. Le risque d'assurance se distingue en risques d'assurance non-vie et vie.

Risques de marché et de crédit

Le risque de marché correspond au risque de pertes économiques résultant de variations des prix du marché (p. ex. actions, devises, spreads de crédit, matières premières ou biens immobiliers) ou des taux d'intérêt. Quant au risque de crédit, il désigne le risque de pertes économiques lié à la défaillance de contreparties, par exemple lorsqu'un débiteur de l'entreprise n'est plus à même de tenir ses engagements. Les risques de marché et de crédit du Groupe Mobilière résultent en particulier de l'allocation d'actifs.

Risques opérationnel et de compliance

On entend par risque opérationnel le risque de pertes résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des procédures, des personnes ou des systèmes internes ou encore à des événements extérieurs. Cette définition inclut les risques juridique et de compliance. La gestion systématique et centralisée de cette catégorie de risques garantit que des mesures et des contrôles appropriés sont appliqués pour limiter les risques dans les processus métier et empêcher la survenance d'événements susceptibles d'avoir de graves conséquences financières. Les risques liés au reporting financier, à la com-

pliance ainsi qu'à l'exploitation sont gérés dans un système aligné sur nos processus métier. Les risques opérationnels critiques du Groupe Mobilière sont surveillés par l'unité Gestion des risques et par le Compliance Office Groupe.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne l'éventualité qu'en raison des risques liés à ses activités commerciales, d'investissement ou de (re)financement, le Groupe Mobilière ne puisse pas honorer entièrement et dans les délais des engagements de paiement échus. Pour être à même de fournir à tout moment les prestations promises, nous gérons nos liquidités de façon active et ciblée. Le risque de liquidité est évalué sur la base d'une analyse de la situation intégrant nos processus stratégiques, de planification et de placement, ainsi qu'à l'aide de tests de résistance.

Risque stratégique

Par risque stratégique, on entend le risque découlant de la prise de décisions stratégiques opérationnelles erronées ou de l'incapacité à s'adapter aux changements touchant l'environnement de l'entreprise. La Mobilière applique un processus annuel de contrôle systématique de sa stratégie. La stratégie ainsi que les tendances et les événements sont analysés et évalués afin de garantir la pérennité du Groupe Mobilière par des mesures appropriées.

Risque de réputation

Le risque de réputation désigne le risque d'une perte d'image et, partant, d'une diminution de la valeur de l'entreprise pouvant résulter de décisions opérationnelles erronées, de comportements non professionnels, de conflits d'intérêts, de l'inobservation de lois et de règlements ou encore d'une culture de conduite et d'entreprise déficiente. Pour préserver l'excellente réputation de la Mobilière, nous agissons avec professionnalisme et en toute intégrité à tous les niveaux hiérarchiques. L'analyse des risques de réputation s'effectue essentiellement dans le cadre des processus de gestion des risques existants ainsi qu'au moyen d'indicateurs précoces régulièrement relevés (key performance indicators et key risk indicators).

Risques d'assurance Volume de primes par branche

Non-vie	en MCHF
Assurances mobilité	1 074
Assurances ménage	729
Assurances de personnes	503
Assurances pour PME	427
Assurances entreprises	276
Assurance de protection juridique	123
Assurances de garantie de loyer	56
Vie	en MCHF
Primes annuelles prévoyance professionnelle	239
Primes annuelles prévoyance privée	409
Primes uniques prévoyance professionnelle	88
Primes uniques prévoyance privée	27



Plus d'informations sur:

mobiliere.ch/situation-financiere (données quantitatives et qualitatives sur la situation financière)

Continuité des activités et gestion des crises

Avec son système de gestion de la continuité des activités et de gestion des crises, le Groupe Mobilière est préparé à poursuivre ses activités opérationnelles même dans des circonstances extraordinaires et à limiter les conséquences de perturbations graves. Des exercices avec cellule de crise, interventions d'urgence et évacuations d'immeubles sont régulièrement organisés.

Regulatory Affairs

La fonction Regulatory Affairs fait office d'interlocuteur central pour les autorités de surveillance (Groupe et sociétés individuelles) et de guichet interne pour les questions relevant de la surveillance prudentielle. Elle a pour tâches principales d'assurer la coordination de ces questions au sein du Groupe ainsi que le suivi et l'analyse des nouveautés de la réglementation. Cette fonction témoigne de l'importance que la Mobilière accorde à sa réputation auprès des autorités de surveillance.

Capital de solvabilité requis

La Mobilière utilise à des fins de solvabilité un modèle de groupe consolidé approuvé par la FINMA, qui prend en compte la Mobilière Suisse Holding SA et toutes les participations qu'elle détient directement ou indirectement. Les participations minoritaires et les organisations associées sont prises en considération dans le SST de groupe consolidé en tant que risques de participation.

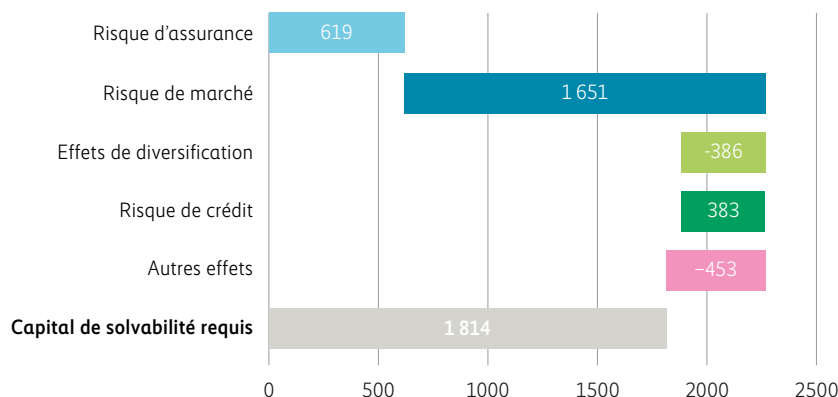
Le quotient SST, autrement dit le ratio entre la valeur d'actif net et le capital de solvabilité requis est de 542 %. La valeur d'actif net s'élève à 9837 MCHF. Comme le montre le graphique, le risque de marché, qui se monte à 1651 MCHF, est le principal générateur de risque du capital de solvabilité requis.

À l'aide d'un système prévoyant des seuils d'intervention, nous comparons périodiquement les besoins en capital et la dotation en fonds propres du Groupe et de chacune de ses sociétés. Nous pouvons ainsi intervenir précocement pour prévenir tout découvert. Les composantes actuelles du capital de solvabilité requis du Groupe sont présentées dans le graphique ci-dessous.

Instruments de couverture

En raison de notre exceptionnelle dotation en fonds propres, nous ne recourons pas prioritairement à des instruments destinés à se substituer au capital-risque. Nos mesures de couverture visent à contenir les effets d'événements extrêmes et, partant, à réduire en particulier la volatilité des rendements. La réassurance nous couvre notamment contre les pertes pouvant résulter d'événements naturels graves ou de dommages dus à des tremblements de terre. De plus, nous nous protégeons contre les pertes de change par la couverture stratégique du risque de change lié aux placements en valeurs nominales. Enfin, selon la situation, nous nous servons d'instruments financiers dérivés à des fins de couverture.

Capital de solvabilité requis
au 1.1.2020, en MCHF

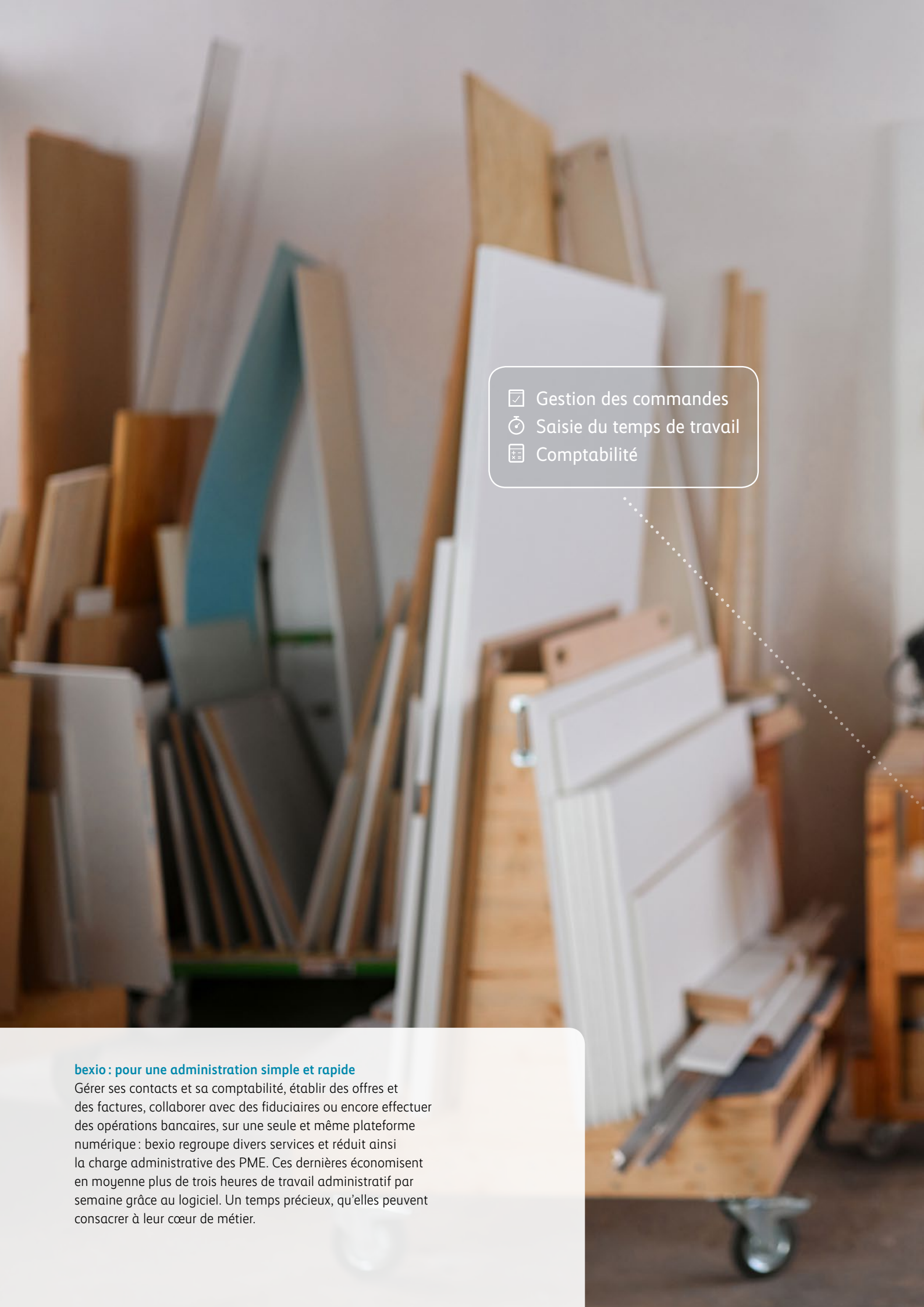


La Mobilière rassemble.

Nous entendons enthousiasmer nos clients au-delà de nos cœurs de métier que sont l'assurance et la prévoyance. Pour atteindre cet objectif, nous collaborons avec nos partenaires pour développer des places de marché numériques, des produits et des prestations de service et, partant, créer de la valeur ajoutée.

L'innovation technologique et le réseautage numérique abolissent de plus en plus les frontières entre les différentes branches et disciplines. Les offres individuelles classiques cèdent le pas à des solutions globales et flexibles. Les nouvelles attentes des clients à l'égard des produits et des prestations de service modifient les modes de pensée et de comportement. La Mobilière étudie avec soin ces évolutions et les intègre dans sa réflexion et son action. Afin que nos clients puissent trouver tous les produits et services liés à un thème donné sans devoir jongler entre divers secteurs et entreprises, nous regroupons nos offres de façon à couvrir plusieurs branches. Ces solutions orientées clients sont proposées dans des écosystèmes. À cette fin, nous nouons des partenariats, achetons des entreprises ou prenons des participations. Notre priorité est d'élargir les offres que nous proposons dans notre cœur de métier ainsi que dans les écosystèmes constitués autour des thèmes «Location, achat, logement» et «Prestations de service pour PME».

Dans les pages suivantes, nous vous présentons différents exemples qui illustrent ces précieuses collaborations.

- 
- ☑ Gestion des commandes
 - 🕒 Saisie du temps de travail
 - 📊 Comptabilité

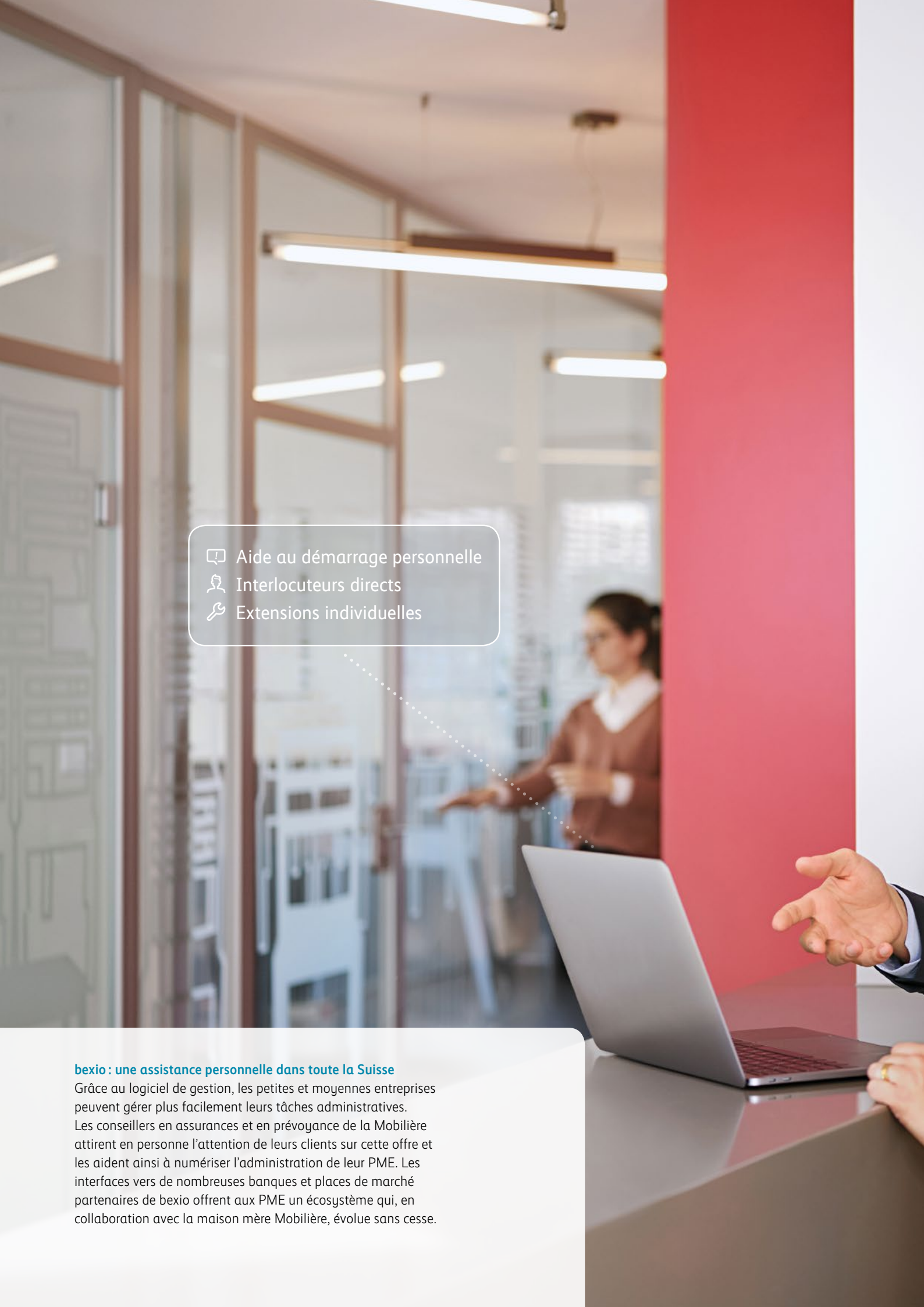
bexio : pour une administration simple et rapide

Gérer ses contacts et sa comptabilité, établir des offres et des factures, collaborer avec des fiduciaires ou encore effectuer des opérations bancaires, sur une seule et même plateforme numérique : bexio regroupe divers services et réduit ainsi la charge administrative des PME. Ces dernières économisent en moyenne plus de trois heures de travail administratif par semaine grâce au logiciel. Un temps précieux, qu'elles peuvent consacrer à leur cœur de métier.

*« Que ce soit à la menuiserie, sur un chantier
ou au bureau : avec bexio, nous gardons
toujours le contrôle des commandes et de
l'administration. »*

Mario Imlig, directeur et propriétaire, Schreiner Service Plus GmbH, Wollerau



- 
- 🗨 Aide au démarrage personnelle
 - 👤 Interlocuteurs directs
 - 🔗 Extensions individuelles

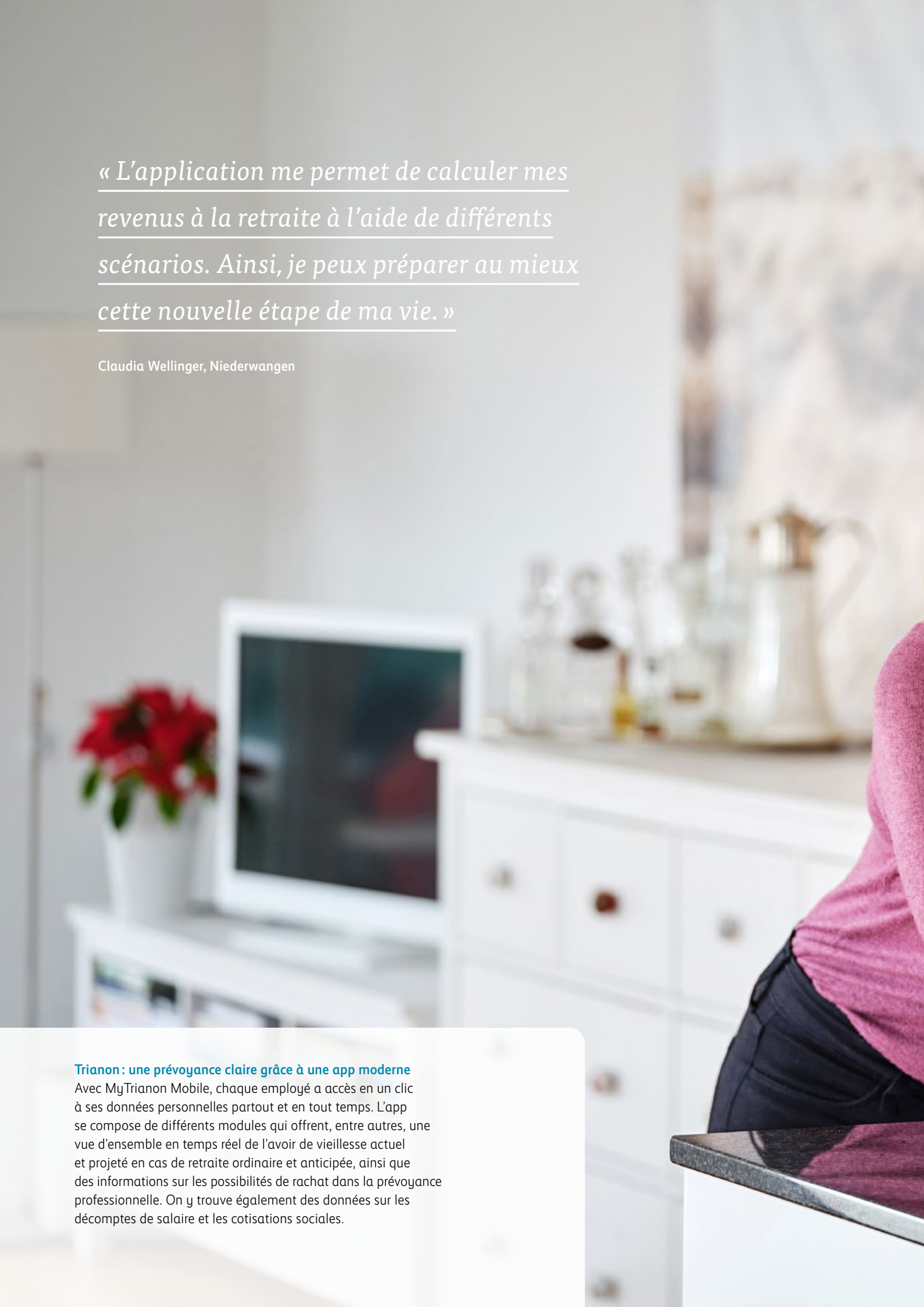
bexio : une assistance personnelle dans toute la Suisse

Grâce au logiciel de gestion, les petites et moyennes entreprises peuvent gérer plus facilement leurs tâches administratives. Les conseillers en assurances et en prévoyance de la Mobilière attirent en personne l'attention de leurs clients sur cette offre et les aident ainsi à numériser l'administration de leur PME. Les interfaces vers de nombreuses banques et places de marché partenaires de bexio offrent aux PME un écosystème qui, en collaboration avec la maison mère Mobilière, évolue sans cesse.

« Tout est simple, clair et centralisé. bexio
me fait gagner un temps précieux que je peux
ensuite consacrer à mes affaires. »

Nathalie Wyss, chef d'entreprise à Willisau,
avec Luca Orsini, responsable Vente de l'agence générale de Willisau-Entlebuch





*« L'application me permet de calculer mes
revenus à la retraite à l'aide de différents
scénarios. Ainsi, je peux préparer au mieux
cette nouvelle étape de ma vie. »*

Claudia Wellinger, Niederwangen

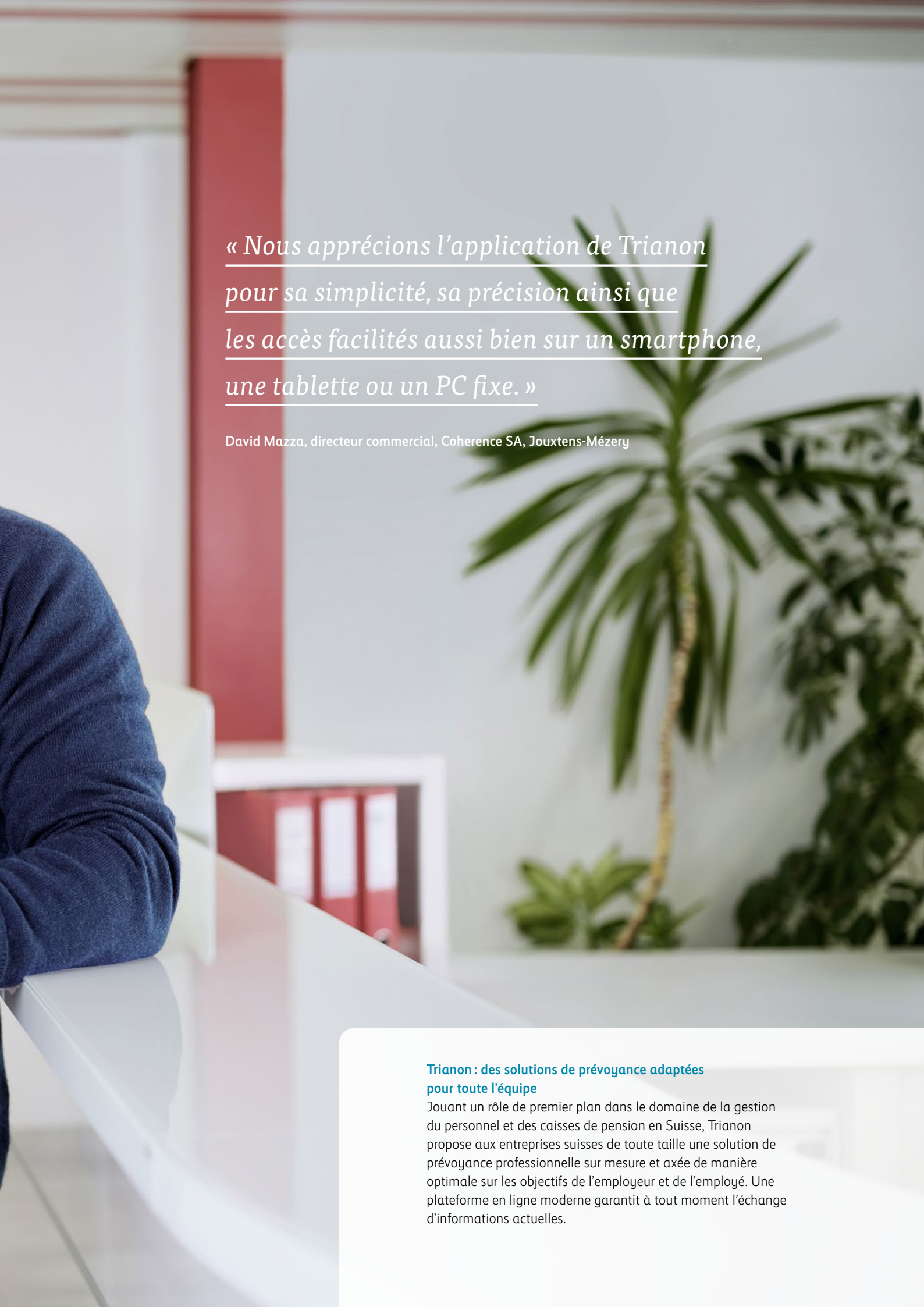
Trianon: une prévoyance claire grâce à une app moderne

Avec MyTrianon Mobile, chaque employé a accès en un clic à ses données personnelles partout et en tout temps. L'app se compose de différents modules qui offrent, entre autres, une vue d'ensemble en temps réel de l'avoir de vieillesse actuel et projeté en cas de retraite ordinaire et anticipée, ainsi que des informations sur les possibilités de rachat dans la prévoyance professionnelle. On y trouve également des données sur les décomptes de salaire et les cotisations sociales.



- 📁 Avoir de prévoyance actuel
- 📊 Outil de simulation
- 👤 Conseil personnalisé

- 
- ☞ FCT Fondation Collective Trianon
📱 Employee Benefits Center
👤 Gestion des mutations



*« Nous apprécions l'application de Trianon
pour sa simplicité, sa précision ainsi que
les accès facilités aussi bien sur un smartphone,
une tablette ou un PC fixe. »*

David Mazza, directeur commercial, Coherence SA, Jouxten-Mézery

**Trianon : des solutions de prévoyance adaptées
pour toute l'équipe**

Jouant un rôle de premier plan dans le domaine de la gestion du personnel et des caisses de pension en Suisse, Trianon propose aux entreprises suisses de toute taille une solution de prévoyance professionnelle sur mesure et axée de manière optimale sur les objectifs de l'employeur et de l'employé. Une plateforme en ligne moderne garantit à tout moment l'échange d'informations actuelles.

- 
- 🛒 One stop shop
 - 🔍 Comparaison prix-prestations
 - 📄 Conclusion en ligne

Scout24 : dénicher l'offre idéale grâce à FinanceScout24

Une assurance pour la nouvelle voiture, une hypothèque ou un crédit privé : avec FinanceScout24, le choix d'un prestataire adéquat devient plus facile. Cette plateforme numérique compare les offres d'assurance ou de financement et les évalue en toute neutralité. Le client bénéficie alors d'une vue d'ensemble transparente et indépendante pour comparer aussi bien les prix que les prestations. Si un prestataire lui convient, il peut demander une offre, solliciter l'avis d'un expert ou souscrire directement, le tout en ligne.

*« La voiture de collection de grand-papa
reste dans la famille. Avec FinanceScout24,
je peux comparer en un coup d'œil les
prix et services des différents prestataires. »*

Yannic Werren, Fribourg,
en pleine discussion avec son grand-père





*« Simple et efficace : avec ImmoScout24,
nous trouvons rapidement les
locataires et les vendeurs qui conviennent
pour nos biens immobiliers. »*

Matthias Wenger, directeur, Jordi Liegenschaften Bern AG, Berne

Scout24 : une commercialisation ciblée grâce à ImmoScout24

ImmoScout24 soumet les annonces d'appartements, de maisons et de locaux commerciaux disponibles au bon groupe cible, rapidement et simplement. Étant l'une des places de marché immobilières les plus visitées de Suisse, sur laquelle sont publiées près de 85 000 annonces par jour, ImmoScout24 met en relation acheteurs et vendeurs, locataires et bailleurs. Sa connaissance des marchés régionaux et ses visiteurs toujours plus nombreux font de cette plateforme le soutien idéal pour trouver le locataire ou l'acheteur adéquat.



Place de marché en ligne



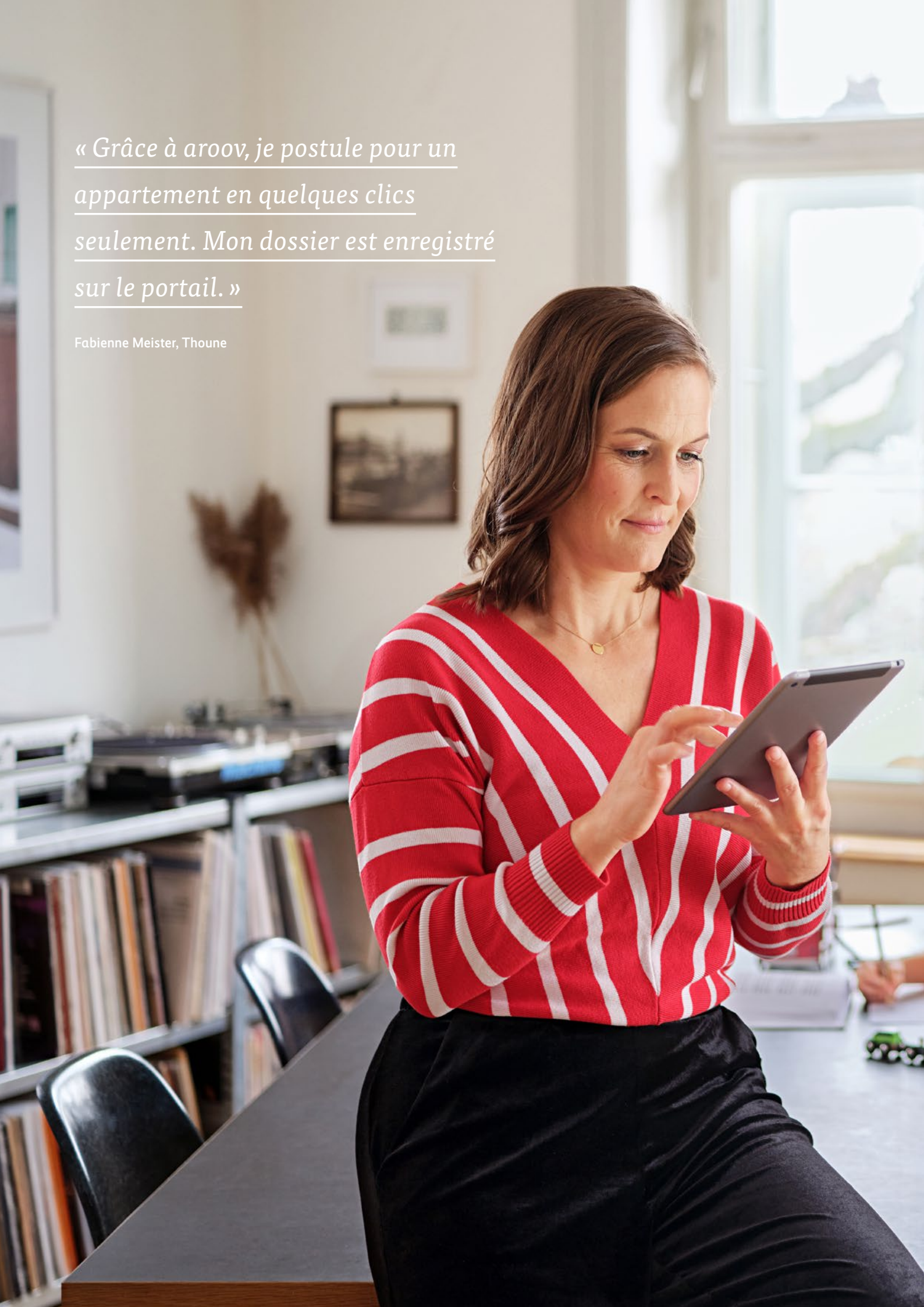
Publicité pilotée par la donnée

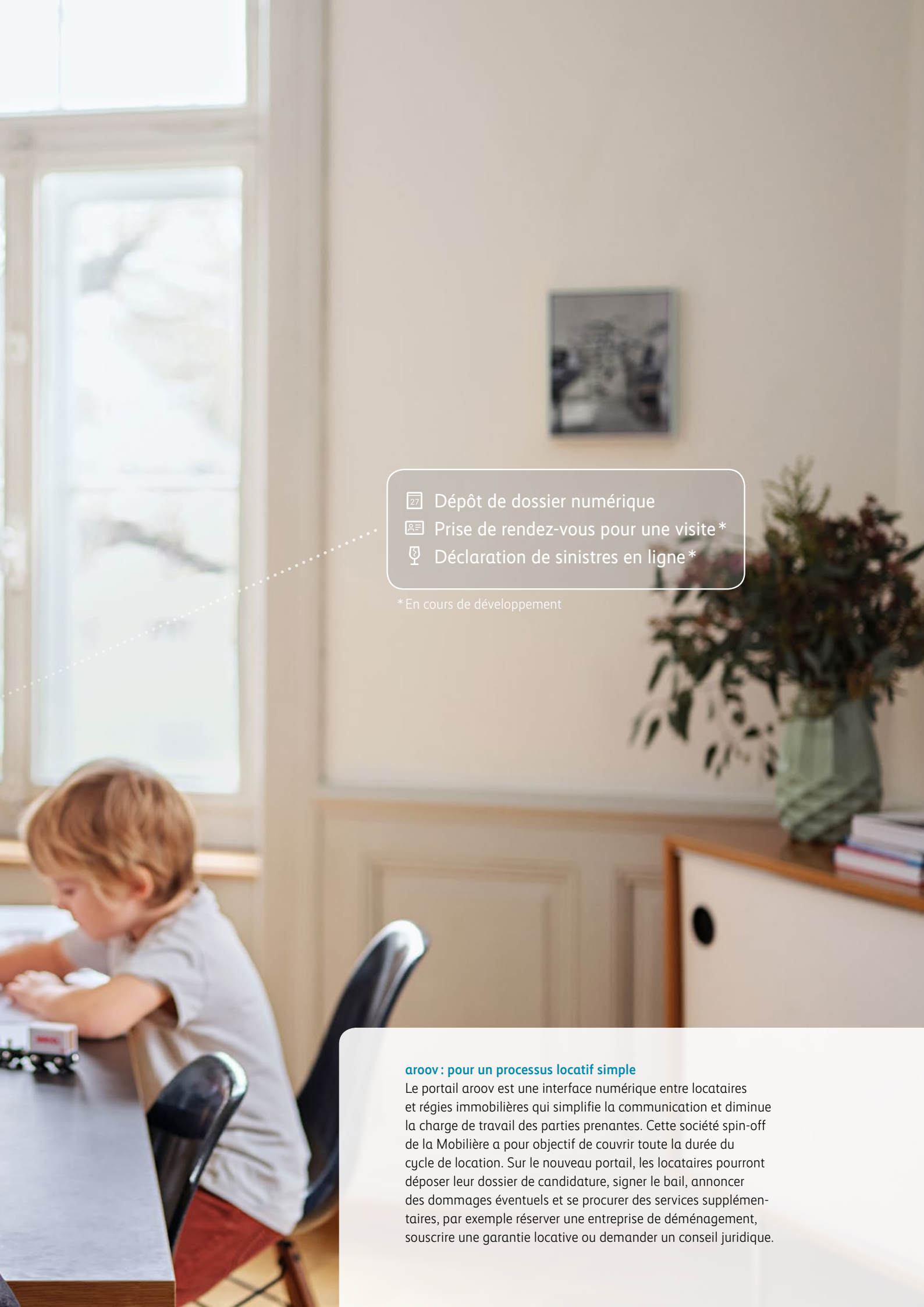


Notoriété maximale

*« Grâce à aroov, je postule pour un
appartement en quelques clics
seulement. Mon dossier est enregistré
sur le portail. »*

Fabienne Meister, Thoune



- 
- 📅 Dépôt de dossier numérique
 - 👤 Prise de rendez-vous pour une visite *
 - 🏠 Déclaration de sinistres en ligne *

* En cours de développement

aroov : pour un processus locatif simple

Le portail aroov est une interface numérique entre locataires et régies immobilières qui simplifie la communication et diminue la charge de travail des parties prenantes. Cette société spin-off de la Mobilière a pour objectif de couvrir toute la durée du cycle de location. Sur le nouveau portail, les locataires pourront déposer leur dossier de candidature, signer le bail, annoncer des dommages éventuels et se procurer des services supplémentaires, par exemple réserver une entreprise de déménagement, souscrire une garantie locative ou demander un conseil juridique.

- 
- 👤 Sélection numérique des locataires
 - 📄 Établissement automatique des contrats
 - 📁 Règlement des sinistres en ligne*

* En cours de développement



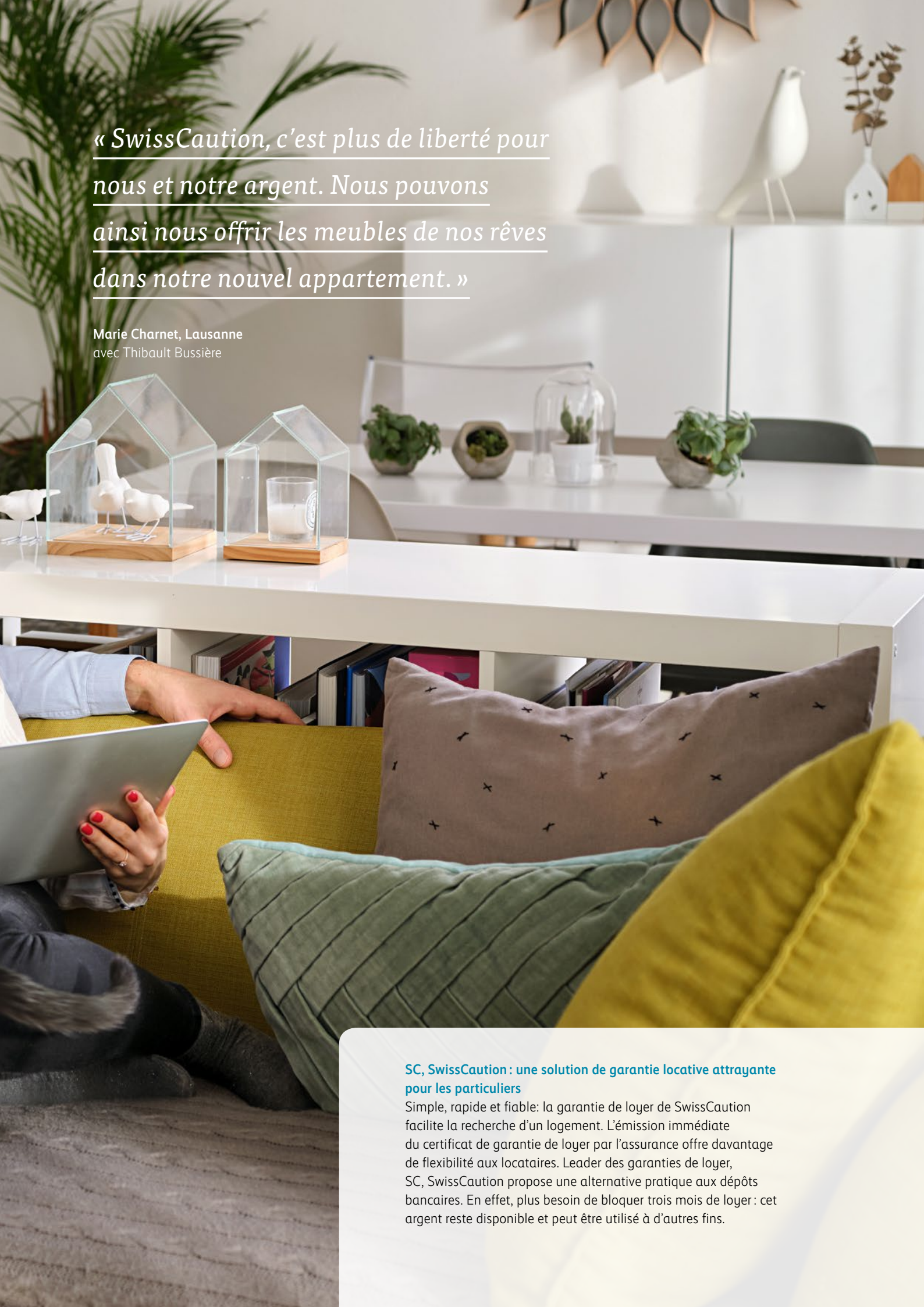
« Avec aroov, nous économisons du temps et de l'argent. Et nous nous concentrons sur l'essentiel. Parfaitement structuré, le portail est accessible partout et en tout temps. »

Angela Guerriero, responsable Gestion et Commercialisation immobilière, Previs Prévoyance, Berne
David Brodbeck, CEO GARAIO REM AG (à g.) et
Matthias Frieden, Managing Director aroov AG (au centre)

aroov : une plateforme de communication numérique en développement

Grâce au portail locataires aroov, les régies immobilières pourront numériser leur gestion et la communication avec les locataires, et ainsi réaliser des économies de temps et de coûts. La procédure de sélection est alors bien plus efficace pour les deux parties. La start-up développe actuellement ses fonctionnalités étape par étape pour qu'à l'avenir, les régies comme les locataires soient accompagnés tout au long du cycle de location.

- 
- ☑ Liberté financière
☂ Fiabilité et sécurité
↕ Flexibilité



« SwissCaution, c'est plus de liberté pour nous et notre argent. Nous pouvons ainsi nous offrir les meubles de nos rêves dans notre nouvel appartement. »

Marie Charnet, Lausanne
avec Thibault Bussière

SC, SwissCaution : une solution de garantie locative attrayante pour les particuliers

Simple, rapide et fiable: la garantie de loyer de SwissCaution facilite la recherche d'un logement. L'émission immédiate du certificat de garantie de loyer par l'assurance offre davantage de flexibilité aux locataires. Leader des garanties de loyer, SC, SwissCaution propose une alternative pratique aux dépôts bancaires. En effet, plus besoin de bloquer trois mois de loyer : cet argent reste disponible et peut être utilisé à d'autres fins.



*« J'apprécie beaucoup de ne pas devoir
bloquer de l'argent dans un dépôt bancaire.
Je peux ainsi investir mes capitaux dans
l'avenir de mon entreprise. »*

Senad Krkic, directeur et administrateur, Précision Cuisine, Denges

**SC, SwissCaution : davantage de sécurité pour
les clients entreprises**

La garantie de loyer sans dépôt bancaire pour les entreprises est une solution simple et efficace tant pour les locataires que pour les bailleurs et les régies. Grâce à SC, SwissCaution, les entreprises peuvent conserver leurs liquidités et se concentrer sur d'autres projets importants. De nouveaux locaux ou des bureaux supplémentaires ? Aucun problème avec SC, SwissCaution ! L'attestation garantit au bailleur la même sécurité qu'un dépôt bancaire.



Liquidités



Service personnalisé



Pas de durée minimale

Vue d'ensemble des écosystèmes présentés et des offres numériques

Filiales

bexio SA
www.bexio.com

✉ kunden@bexio.com
🐦 @bexiocom

Alte Jonastrasse 24
8640 Rapperswil
+41 (0)71 552 00 60

Trianon SA
www.trianon.ch

✉ info@trianon.ch

Chemin de la Rueyre 118
1020 Renens
+41 (0)21 796 00 40

aroov AG
www.aroov.ch

✉ support@aroov.ch
🐦 @aroov_ch

Laupenstrasse 45
3008 Berne
+41 (0)79 572 03 21

SC, SwissCaution SA
www.swisscaution.ch

✉ info@swisscaution.ch
🐦 @SwissCaution_DE
@SwissCaution_FR
@SwissCaution_IT

Chemin de la Redoute 54
Postfach
1260 Nyon 1
0848 001 848

Participations (50 %)

Scout24 Suisse SA
www.scout24.ch

✉ info@scout24.ch
🐦 @Scout24_CH

Industriestrasse 44
3175 Flamatt
+41 (0)31 744 21 21

www.autoscout24.ch

✉ info@autoscout24.ch
🐦 @AutoScout24_ch

+41 (0)31 744 17 37

www.immoscout24.ch

✉ info@immoscout24.ch
🐦 @ImmoScout24ch

+41 (0)31 744 17 40

www.financescout24.ch

✉ info@financescout24.ch
🐦 @FS24_ch

+41 (0)58 219 89 00

Responsabilité sociétale et entrepreneuriale

La Mobilière, engagée pour la Suisse	94
Clients, produits d'assurance et prestations de service	97
Collaborateurs et univers de travail	102
Investir de manière responsable	108
Gestion environnementale	110
Prévention et nature	113
Art et culture	116
Entreprises et emploi	121
Habiter et vivre ensemble	124

La Mobilière, engagée pour la Suisse

Fondée en 1826, la Mobilière opère encore à ce jour sur une base coopérative. La responsabilité sociétale à l'égard de nos clients et collaborateurs ainsi que de la collectivité est ancrée dans notre culture d'entreprise.

Aujourd'hui, les entreprises peuvent assumer leur responsabilité sociétale vis-à-vis de leurs clients, de leurs collaborateurs et d'autres parties prenantes de bien des manières différentes. La Mobilière, elle, a choisi d'explorer sans cesse des voies innovantes.

Dans presque chaque secteur économique, on trouve à présent de bons produits, adaptés aux besoins individuels. L'entreprise qui veut se démarquer doit donc offrir une valeur ajoutée. Dans ce contexte, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) gagne en importance. Leur crédibilité est plus que jamais mise au banc d'essai.

En accord avec les principes de la coopérative, la Mobilière s'engage dans différents domaines sociétaux.

Adossée à une coopérative, la Mobilière assume depuis toujours sa responsabilité sociétale comme une évidence. De ses différentes formes d'engagement est né, en 2013, le secteur Corporate Social Responsibility (CSR). Le CSR coordonne, initie et accompagne un nombre croissant de projets qui contribuent au développement positif de l'avenir de la Suisse.

Des experts à l'interne et à l'externe

Nous faisons intervenir des experts de différents domaines pour chaque problématique que nous traitons. Cette approche transdisciplinaire nous permet de développer de nouvelles perspectives et des idées novatrices, afin de relever les défis futurs en toute connaissance de cause. Grâce aux échanges vivants avec nos collaborateurs, nous cultivons un engagement sociétal soutenu par toute l'entreprise. Une telle adhésion est essentielle à la réussite de nos projets. Nous pouvons compter sur

les compétences diverses et variées de tous nos collaborateurs. Notre structure décentralisée nous permet de proposer nos services dans toute la Suisse et la Principauté de Liechtenstein, tout en tenant compte des spécificités régionales.

Politique climatique

La réduction des émissions et de l'empreinte écologique liées aux activités commerciales fait désormais partie des questions clés que doivent se poser les entreprises. La Mobilière accorde une grande importance à la politique climatique et a mis en place un groupe de travail dédié pour faire activement avancer la discussion à ce sujet. Le calcul de l'empreinte carbone des sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich, mais aussi des agences générales, constitue un pas important en la matière, qui a pu être franchi pendant l'année sous revue en particulier grâce au fort engagement de tous les collaborateurs de la Mobilière. Nous publierons le document de position sur la politique climatique de la Mobilière au printemps prochain.

Art et durabilité

Le futur nous concerne tous. À la Mobilière, nous traitons des thèmes liés à l'avenir, nous anticipons des questions d'avenir et veillons à ce que chacun de nos projets soit durable. Notre exposition «espace futur – d'aujourd'hui à demain», réalisée dans le cadre de notre série sur l'art et le développement durable, a conféré à des visions d'avenir une dimension concrète. Triées sur le volet, des œuvres de la collection d'art de la Mobilière invitaient à un voyage inspirant, dont les différentes étapes thématiques ont porté sur le climat, le pouvoir et l'influence, la durabilité, les ressources, le temps et la numérisation. En outre, nous avons présenté différents domaines de notre engagement sociétal. Proposée jusqu'au 17 janvier 2020 sur le site de Direction de Berne, l'exposition a ensuite été déplacée au salon international de l'art artgenève.



■ **Clients, produits d'assurance et prestations de service**

- Des solutions d'assurance génératrices de valeur ajoutée
- Mesures pour la prévention des sinistres
- Excellente qualité de service
- Nous sommes là en cas de besoin

■ **Collaborateurs et univers de travail**

- Employeur moderne
- Des collaborateurs très satisfaits
- Formation de base et formation continue, développement personnel
- Participation au résultat
- Égalité salariale
- Promotion de la santé en entreprise
- Prestations de prévoyance attrayantes

■ **Investir de manière responsable**

- Politique de placement durable
- Placements immobiliers et constructions écorespectueuses

■ **Gestion environnementale**

- Gestion des achats
- Code social et éthique
- Affirmation de la conscience écologique

■ **Prévention et nature**

- Protection contre les dangers naturels
- Recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels

■ **Art et culture**

- Collection d'art, série d'expositions
- Prix artistique – Prix Mobilière
- Fondation du Jubilé
- Fonds de donations

■ **Entreprise et emploi**

- Campus innovation
- Forum Mobilière Thoune
- S'engager localement

■ **Habiter et vivre ensemble**

- Laboratoire Mobilière d'analyse de données à l'EPFZ
- Chaire Mobilière à l'EPFL
- Atelier du Futur

Entreprendre pour demain

Le contenu de l'exposition «espace futur – d'aujourd'hui à demain» est lié au Forum Mobilière Thoune, notre plateforme de développement où PME et ONG peuvent tester de manière approfondie leurs idées d'entreprise et de projet et les faire avancer. En novembre 2019, le Forum Mobilière Thoune a fêté ses cinq ans d'existence. Pour l'occasion, des œuvres de la jeune cinéaste Natascha Vavrina sont venues compléter l'exposition. Ses cinq court-métrages présentent les concepts commerciaux, d'une impressionnante durabilité, de femmes et d'hommes entrepreneurs suisses sur le thème du futur. Le Forum Mobilière Thoune fait, lui aussi, un pas de plus vers l'avenir: la Suisse romande peut désormais également profiter de cette offre d'un genre inédit grâce à l'ouverture d'une plateforme supplémentaire à Lausanne.

La construction de l'avenir repose sur des idées durables et la volonté d'explorer de nouvelles voies. Par notre engagement, nous entendons encourager les démarches en ce sens, bien entendu au sein de la Mobilière également: notre projet «MoBees», par exemple, n'a cessé d'évoluer ces dernières années. Il contribue au maintien de la biodiversité avec, aujourd'hui, des colonies d'abeilles réparties sur près de 100 sites de la Mobilière dans toute la Suisse. En outre, nous avons lancé avec Swisscom et Abilium l'application «BeeSmart».

Nous voulons inspirer les jeunes à prendre leur avenir en main. Organisé à Fiesch (VS), l'«Atelier du Futur», notre camp d'été d'un genre nouveau, a attiré encore davantage de participants en 2019 que lors de l'édition pilote de 2018. Durant l'exercice sous revue, nous avons également organisé pour la première fois une session en français. Pendant une semaine, 270 germanophones et 65 francophones, âgés entre 13 et 15 ans, ont participé à des ateliers dédiés aux thèmes de la durabilité et de la construction de l'avenir.

Reporting

Notre responsabilité, en tant qu'entreprise adossée à une coopérative, s'étend à tous les niveaux de l'entreprise. C'est pourquoi le présent rapport sur le développement durable porte aussi bien sur la coopérative que sur le groupe d'assurance. Il est consacré non seulement aux quatre domaines de notre engagement sociétal (prévention et nature, art et culture, entreprises et emploi, habiter et vivre ensemble), mais aussi aux différents domaines liés à nos activités (clients, produits d'assurance et prestations de service, collaborateurs et univers de travail, placements responsables et gestion environnementale).

Lors de l'élaboration du rapport sur le développement durable, nous collaborons étroitement avec nos collaborateurs et nos parties prenantes, et abordons leurs préoccupations et leurs suggestions au travers d'ateliers et d'entretiens individuels. Faisant partie intégrante du présent rapport, les études de cas présentent de manière plus approfondie un certain nombre de projets et leurs responsables, et donnent la parole à ces derniers.

Le présent rapport est conforme aux normes GRI, option «Kern», et décrit la manière dont nous concevons nos responsabilités et dont nous les assumons au quotidien.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/rapport-durabilite
mobiliere.ch/download
[Index GRI](#)

Clients, produits d'assurance et prestations de service

Le développement durable tend à devenir un élément majeur du cœur de métier des entreprises. De plus en plus, tant dans son action que dans son offre commerciale, la Mobilière est elle aussi jugée à l'aune de sa contribution à une utilisation des ressources respectueuse et génératrice de valeur ajoutée.

La Mobilière accorde une grande importance au développement durable dans les affaires d'assurance. En témoignent nos principes directeurs édictés en vue d'une approche crédible et transparente dans ce domaine. Ces principes guident le remaniement continu des produits, des processus, des systèmes et des prestations de service. Nous entendons ainsi non seulement garantir une utilisation responsable des ressources en interne, mais aussi, dans la mesure du possible, sensibiliser et inciter nos clients à agir dans le respect de l'environnement. Par cette approche, nous créons un lien de confiance et aidons de manière décisive à construire l'avenir de notre société.

Nos principes directeurs

Confiance «Notre interaction avec les principales parties prenantes et notre communication transparente renforcent notre crédibilité.»

Coûts «Au sein de notre chaîne de création de valeur, nous utilisons les ressources avec efficacité, efficacité et ménagement, dans le souci d'assumer nos responsabilités vis-à-vis des clients et de la société.»

Construction de notre avenir «Nous développons un capital culturel et social afin de pouvoir répondre, avec nos parties prenantes, aux besoins actuels et futurs.»

Différenciation «Nos produits génèrent une véritable valeur ajoutée, matérielle et immatérielle.»

Hormis les assurances de personnes, tous les dossiers de sinistre font l'objet d'un traitement numérique depuis début 2019. Le numérique touche aussi les processus et la correspondance, pour peu que la situation s'y prête et que la convivialité soit préservée. Cette démarche se traduit par une réduction sensible de la consommation de papier tout en offrant à nos clients un service encore plus efficient.

Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/charte

Solutions d'assurance classiques assorties d'une réelle valeur ajoutée

Le modèle d'affaires mutualiste appliqué depuis la fondation de la Mobilière en 1826 vise à diminuer autant que possible les répercussions économiques, sociales et écologiques des sinistres, tant dans l'intérêt des preneurs d'assurance que de la collectivité. Ce sens des responsabilités nous pousse à définir nos objectifs sous l'angle d'une action durable pour nos clients, la société et l'environnement.

En 2019, nous avons servi des prestations de sinistres pour environ 1,8 milliard de CHF dans l'assurance dommages et 550 MCHF dans l'assurance vie. Par la prise en charge de ces risques, nous avons soutenu l'économie, la société et l'environnement. Outre des solutions d'assurance classiques, nos offres exhaustives englobent des services novateurs et générateurs de valeur ajoutée, tels que la plateforme numérique gratuite «Guider» lancée en octobre 2018, dédiée au conseil juridique. Par notre organisation décentralisée et le recours à des prestataires locaux pour la fourniture de prestations, nous soutenons le développement économique sur l'ensemble de nos marchés domestiques, y compris dans les régions périphériques.

Nous récompensons également les assurés qui pratiquent une utilisation économe des ressources. Ainsi, en cas de sinistre, nous les incitons à privilégier une réparation plutôt qu'un remplacement au moyen de franchises attractantes. Les jeunes titulaires d'une assurance véhicules télématisée «CleverDrive» bénéficient d'un rabais sur la prime d'assurance en contrepartie d'une conduite douce. De plus, nous participons aux coûts pour des stages de sécurité routière reconnus et les cours de formation complémentaire pour les jeunes conducteurs – une mesure qui favorise un comportement au volant responsable chez nos assurés et aide à renforcer la sécurité routière.

Nos 79 agents généraux et leurs équipes conseillent et assistent nos clients 365 jours par an, 24 heures sur 24.

Désireux d'encourager les initiatives écologiques de nos clients, nous proposons des tarifs attractants pour les véhicules à propulsion alternative ainsi que des solutions d'assurance complètes pour les installations photovoltaïques, de la livraison à l'exploitation en passant par le montage et les éventuelles pertes de revenus.

Mesures pour la prévention des sinistres

Par notre engagement coopératif en faveur de projets de prévention, nous œuvrons pour la protection contre les dangers naturels, dans l'intérêt aussi bien de nos assurés que de la collectivité. Notre système d'information géographique MobiSIG nous permet d'indiquer aux clients durant l'entretien de conseil, carte à l'appui, les risques qui les menacent dans les domaines de la sécurité, de la prévention et des dangers naturels. Afin d'améliorer les systèmes de prévision et d'alerte de grêle, le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels s'est associé à MétéoSuisse et à InNET Monitoring AG pour installer, d'ici à 2020, un réseau composé de 80 capteurs de grêle entièrement automatisés.

En 2019, nous avons en outre fourni cinq systèmes de digue mobile de haute qualité à des centrales de sapeurs-pompiers dans des régions particulièrement exposées au risque de crues. Par ces mesures, nous contribuons de manière substantielle à la prévention des sinistres. Pour plus d'informations sur le réseau de capteurs de grêle et les digues mobiles, voir le chapitre «Prévention et nature», page 113.

Sur le plan de la prévention, les spécialistes de notre filiale Protekta Conseils-Risques SA conseillent les clients dans divers domaines: protection contre les incendies et les inondations, sécurité au travail, protection des personnes, sécurité informatique, protection contre les effractions et protection du patrimoine. Dans le cadre d'un conseil global, les clients sont également sensibilisés aux risques liés aux matières et produits nocifs pour l'environnement et informés des possibilités de stockage écologique en la matière.

La question du développement durable se pose avec de plus en plus d'acuité. Que ce soit dans le domaine privé, professionnel ou économique, une part croissante de nos activités est marquée par la technologie de l'information et les flux de données. Cette tendance s'accompagne, en parallèle, d'une hausse de la cybercriminalité. Pour y faire face, nous proposons aux clients une offre complète de couvertures d'assurance contre les cyberrisques et allons même plus loin avec notre centre de compétences «Cyber Risk», qui vise à renforcer l'utilisation responsable des données et la cybersécurité de chacun. Dans ce cadre, nous avons lancé au printemps 2019 le service «Évaluation rapide des cyberrisques». Cet outil en ligne permet aux entreprises d'examiner leur exposition aux cyberrisques et de recevoir des recommandations en matière de cyberprotection. L'outil est complété depuis octobre dernier par une formation de sensibilisation aux cyberrisques à l'intention des collaborateurs de l'entreprise.

Satisfaction élevée et confiance solide chez nos assurés

La satisfaction et la confiance de nos clients sont essentielles à nos yeux. Notre qualité de service élevée, premier facteur de satisfaction chez les clients, renforce directement la confiance envers la Mobilière. Les clients nous recommandent ensuite volontiers, ce qui améliore encore notre excellente image. Soucieux de maintenir ce moteur de croissance, nous mettons tout en œuvre pour damer le pion à nos principaux concurrents en matière de notoriété, de satisfaction client et de recommandation.

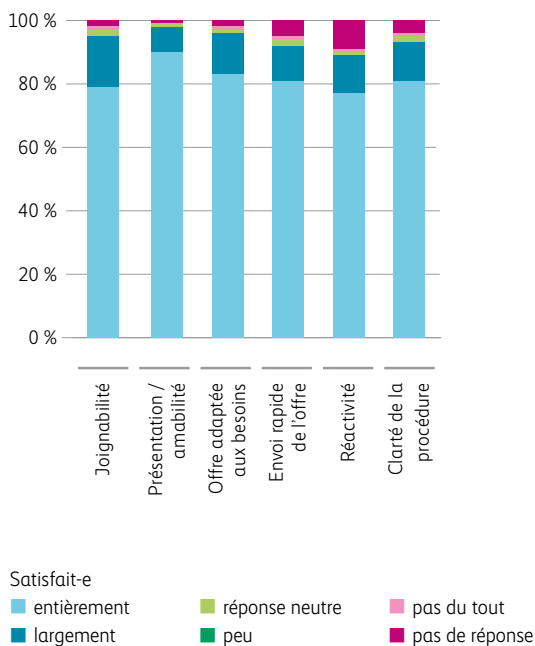
Les enseignements que nous tirons pour le développement de nos produits, processus et services s'appuient, entre autres, sur les avis des clients. Les assurés qui se sont inscrits dans notre panel clients peuvent ainsi être interrogés au moyen d'un formulaire en ligne, selon le groupe cible dont ils relèvent, ou conviés à un entretien personnel.

La qualité de notre service est un facteur déterminant de notre croissance nettement supérieure à celle du marché. Nous veillons à ce que nos clients puissent donner un avis franc et honnête sur leur interaction avec la Mobilière, par exemple lors d'un entretien de conseil. Nos clients se sentent pleinement en confiance à la Mobilière. En 2019, 98 % de ceux ayant conclu une assurance se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits du conseil reçu.

Pour compléter ces mesures, nous avons aussi recours à des études de benchmark, afin de nous situer par rapport à nos concurrents sur le marché suisse de l'assurance. Il s'agit par exemple du Mobiliar Insurance Cockpit (MIC), dont les résultats attestent que la Mobilière a les clients les plus satisfaits et que ceux-ci nous recommandent activement à leur entourage personnel. Ces résultats réjouissants nous confortent dans notre volonté de poursuivre résolument sur notre voie. Pour plus d'informations sur la satisfaction des clients, voir le chapitre «Marque, publicité et sponsoring», dès la page 63.

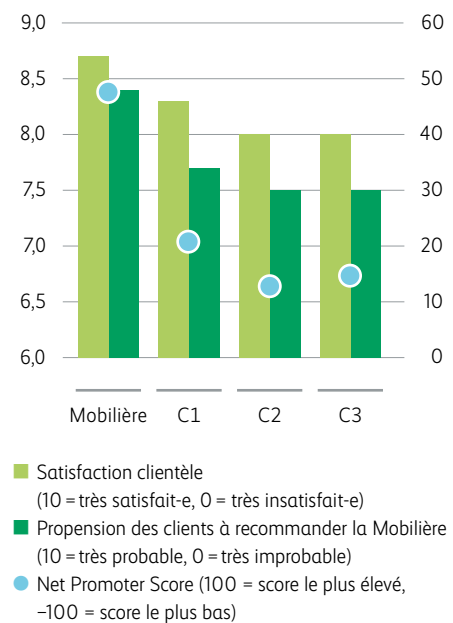
Qualité du service de la Mobilière dans la distribution

Étude réalisée par la Mobilière auprès de 190 378 particuliers
De juin 2017 à décembre 2019



Satisfaction clientèle et propension des clients à recommander la Mobilière par rapport à la concurrence

MIC (Mobiliar Insurance Cockpit) AmPuls Market Research AG
(C1-C3: concurrents)



Nous sommes là en cas de besoin

La transition numérique ne diminue en rien l'importance du contact personnel, bien au contraire. C'est pourquoi, même après 193 ans d'existence, nous continuons de miser sur notre ancrage régional. La proximité avec les clients nous tient particulièrement à cœur. La Mobilière investit fortement dans son réseau d'agences générales dans toute la Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Grâce à nos 79 agences générales réparties sur quelque 160 sites, nous sommes présents dans l'ensemble des régions. Jouissant d'une grande liberté entrepreneuriale, elles peuvent prendre des décisions au plus près des clients et élaborer des solutions simples, en cas de sinistre comme dans toutes les questions d'assurance. Nous traitons directement sur place neuf sinistres sur dix. Nous confions prioritairement les travaux de réparation aux artisans locaux, ce qui fait de nous un partenaire de choix pour nombre de PME régionales

En outre, notre organisation décentralisée nous permet d'offrir des places d'apprentissage et des emplois qualifiés partout en Suisse. Nos agences générales emploient au total quelque 2577 collaborateurs et forment 264 apprentis. Ce nombre record d'apprentis confirme que dans toutes les régions de Suisse et du Liechtenstein, nous assumons pleinement nos responsabilités envers les générations futures.

Notre proximité avec les clients se vérifie aussi bien dans l'environnement analogique que numérique. Quels que soient le lieu et le moment, les clients décident eux-mêmes du mode de communication avec la Mobilière (site Internet, portail clients, application mobile ou téléphone). Nous sommes joignables 24 heures sur 24 grâce, notamment, à notre centrale d'assistance en cas d'urgence Mobi24. Les collaborateurs de nos agences générales nous permettent par ailleurs d'intervenir rapidement et personnellement sur place. Les mondes en ligne et hors ligne se complètent donc en offrant un contact à la fois personnel et numérique.



Ancrage local

Gabriela Battaglia

Des actions durables à l'échelle régionale

Depuis 2017, Gabriela Battaglia dirige l'équipe de 30 personnes de l'agence générale de la Mobilière à Uster. L'un de ses premiers projets a été de numériser les processus au sein de son entreprise. Trois ans plus tard, l'agence générale a atteint cet objectif dans presque tous les processus visés, contribuant ainsi à réduire les émissions de CO₂ à Uster.

Faire appel aux entreprises locales

«En tant qu'entrepreneuse indépendante, j'entends favoriser une culture d'entreprise saine», affirme l'agente générale. Ses collaborateurs bénéficient non seulement d'une infrastructure leur offrant des places de travail ergonomiques, de privilèges en droit du travail, tels que plages horaires flexibles et congé paternité, mais aussi de témoignages de reconnaissance et, de temps à autres, d'une petite attention. En 2019, l'équipe de Gabriela Battaglia recevait par exemple chaque mois une corbeille de fruits frais d'une exploitation agricole toute proche. En outre, chaque collaborateur, du spécialiste à l'apprenti, avait droit à une heure de massage par un physiothérapeute à l'agence. «Lors de l'achat de produits et de prestations de service, nous privilégions les entreprises locales, afin d'entretenir à long terme de précieux partenariats.»

La quadragénaire estime que l'on assume une responsabilité sociale davantage par des actes que par la parole.

Un engagement multiple

Gabriela Battaglia apprécie la diversité des missions et des défis liés à sa fonction. Elle s'est ainsi engagée non seulement à numériser les processus dans son agence il y a trois ans, mais aussi à siéger au comité du Forum économique d'Uster. Dans son bureau au centre-ville, elle est toujours à l'écoute des écoles, des associations, des fédérations sportives ou des exploitations artisanales de la région. Gabriela Battaglia est convaincue que la pensée durable commence dans les petites choses du quotidien de l'entreprise.

Des idées mutualistes assorties d'une valeur ajoutée pour la région

Gabriela Battaglia poursuit aujourd'hui un projet lancé il y a seize ans avec enthousiasme par son prédécesseur, Jean-Jacques Gueissaz. Baptisé «Ferienplausch Uster», ce projet de la Mobilière à Uster est un parangon de durabilité. Chaque année, il permet à près de 2000 enfants et

adolescents de participer en été à un programme d'environ 300 activités. Pour Gabriela Battaglia, ce genre d'engagement (voir encadré) dédié aux enfants et aux jeunes de la région donne du sens à son travail. «J'attache beaucoup d'importance à l'évolution de la future génération, explique cette mère de famille. Les jeunes d'aujourd'hui devraient bénéficier des mêmes chances que ma génération. À cet effet, il faut non seulement procéder parfois à de profonds changements, mais surtout concrétiser judicieusement des projets durables.»

Soutenir davantage les régions

Avec ses 30 collaborateurs, l'agence générale d'Uster fait partie des agences de taille moyenne du réseau de 79 agences générales de la Mobilière réparties sur près de 160 sites. Fondée en 1836, elle gère aujourd'hui environ 20 000 clients. Grâce au Fonds pour les projets durables dans les régions, les agences générales peuvent compter sur un montant total d'un demi-million de francs pour soutenir chaque année des projets culturels, sociaux et écologiques dans leur région respective.

Collaborateurs et univers de travail

L'agilité, l'esprit d'équipe et la collaboration intersectorielle sont autant de facteurs décisifs pour le succès d'une entreprise. La Mobilière s'adapte à ces exigences en développant la culture du travail et un nouvel univers de travail.

La Mobilière se transforme résolument en une organisation agile, les entreprises agiles pouvant de fait réagir plus tôt et plus vite aux changements et s'adapter à tout moment aux nouveaux défis. Pour pérenniser notre succès dans cette nouvelle voie, nous avons besoin d'un cadre général adéquat mais aussi, et surtout, de collaborateurs engagés, tournés vers l'avenir. Ces conditions exigent autant un développement systématique des compétences agiles et numériques qu'un système moderne de rémunération et de gestion de la performance.

Développement continu de notre culture du travail

Soucieuse d'exploiter les atouts de la transformation numérique, la Mobilière adapte constamment la collaboration au sein de son organisation aux nouvelles exigences de l'univers de travail numérique. Les collaborateurs reçoivent un soutien actif pour acquérir les compétences requises. Ils se voient ainsi proposer des technologies et des outils spécifiques, par exemple un outil collaboratif axé sur une collaboration numérique et thématique. Cet outil permet à des groupes de collaborer dans des espaces virtuels (TeamSpaces), n'importe où, n'importe quand. Depuis son déploiement début 2019, les collaborateurs ont déjà créé quelque

1100 TeamSpaces, dont environ 660 dédiés à la collaboration intersectorielle et à la gestion de documents. Nous offrons aux collaborateurs des conditions de travail flexibles, sans contrainte de lieu, qu'il s'agisse, par exemple, de télétravail, de travail nomade ou de travail sur un site externe.

Dans le cadre du programme work@mobiliar, nous avons entièrement repensé l'aménagement de nos sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich. Les travaux à Nyon et Zurich sont à présent terminés, ceux à Berne seront achevés vers la fin de l'année 2020. Tous les sites se distinguent désormais par des espaces ouverts, témoins visibles de notre transformation en une organisation plus agile.

Satisfaction des collaborateurs

La Mobilière réalise tous les deux ans, sur les sites de Direction, une enquête sur la satisfaction des collaborateurs. La prochaine aura lieu en 2020. L'édition 2018 a enregistré un taux de participation considérable de 90 %. Les résultats ont été tout aussi réjouissants que les années précédentes, avec des valeurs dépassant celles du benchmark dans tous les domaines (benchmark pour la Suisse, branche Activités financières et d'assurance).

Formation de base et formation continue: séjours de travail ou d'étude à l'étranger

	2019	2018
Collaborateurs de la Mobilière détachés dans des entreprises partenaires européennes (assurances) ¹	8	11
Collaborateurs d'entreprises partenaires (assurances) détachés à la Mobilière ¹	8	3
Participation des collaborateurs de la Mobilière à des programmes internationaux de formation continue en conduite et en management	19	16
Séjours d'étude ou de recherche à la Silicon Valley (Californie)	7	5

¹ Durée du séjour comprise entre une semaine et quatre mois

Les meilleures notes reviennent aux catégories Conduite directe, Collaboration et Performance et développement, les plus mauvaises étant attribuées aux Processus de travail et à l'Équilibre vie privée / vie professionnelle. Les résultats de l'enquête sont analysés jusqu'à l'échelon des équipes, des mesures d'amélioration étant au besoin définies et mises en œuvre au sein des équipes. Lorsqu'il a été mesuré pour la première fois, l'Employee Net Promoter® Score (eNPS®) affichait le très bon taux de 42 %. Cet indicateur sert à évaluer la disposition des collaborateurs à recommander leur employeur à leur entourage, sur une échelle de 0 à 10. On distingue trois catégories de collaborateurs suivant la note attribuée: les promoteurs (note de 9 ou 10), les passifs (7 ou 8) et les détracteurs (entre 0 et 6). Le calcul de l'eNPS® résulte de l'écart entre les promoteurs et les détracteurs.

Nouvelles embauches et fluctuation du personnel

Au 31 décembre 2019, le Groupe Mobilière comptait 5656 collaborateurs sous contrat à durée indéterminée (dont apprentis et Young Insurance Professionals), soit une hausse de 5,2 % par rapport à l'année précédente. La fluctuation du personnel s'établissait à 10 % (contre 9,2 % en 2018).

Formation de base, formation continue, développement

La transformation numérique exige de tous collaborateurs de savoir faire face à des changements permanents. La capacité d'adaptation et l'apprentissage tout

au long de la vie tendent à devenir des facteurs d'employabilité incontournables. D'où l'intérêt de notre nouveau concept «À jour – aujourd'hui comme demain», qui propose toute une palette d'offres d'apprentissage. Nos collaborateurs accomplissent en moyenne 2,2 jours de formation interne par an.

Les collaborateurs de la Mobilière peuvent séjourner quelque temps dans des entreprises partenaires d'Europco, le réseau européen des assureurs organisés en coopératives, ou réaliser un travail d'étude ou de recherche à l'étranger, une manière pour eux d'acquérir de l'expérience hors de nos frontières et de découvrir d'autres marchés et cultures.

Programmes d'entrée de carrière attrayants pour jeunes en fin de scolarité, titulaires d'une maturité ou diplômés de hautes écoles

La Mobilière forme dans toute la Suisse 341 apprentis aux métiers d'employé de commerce, d'informaticien, de médiamaticien, d'éducateur de l'enfance et de Young Insurance Professional AFA. Nous couvrons 10,7 % de nos besoins en personnel par l'engagement d'apprentis et de la relève.

Les diplômés de hautes écoles peuvent accomplir un stage de bachelor à la Mobilière et y suivre un programme de développement de master. En outre, nous proposons des programmes pour les étudiants salariés et encadrons les travaux de bachelor ou de master.

Formation: chiffres clés concernant les apprentis et Young Insurance Professionals AFA

	2019		2018	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Total	341		345	
Femmes	188	55,1	186	53,9
Hommes	153	44,9	159	46,1
Réussite à l'examen final		96,2		96,7
Engagement		66,7		80,2

Formation: stages académiques

	2019	2018
Stage de bachelor	28	20
Programme de développement de master	10	9

Promotion ciblée de la relève informatique

Désireux de garantir notre propre relève informatique, nous avons remanié le programme d'apprentissage informatique et porté notamment de deux à six le nombre d'apprentis par an. En collaboration avec le centre de formation professionnelle Bbc, nous proposons une année de formation initiale intégrée à l'apprentissage informatique de quatre ans. Des experts guident les apprentis pas à pas à travers les projets et processus du quotidien professionnel. Adaptée aux besoins individuels des apprentis, cette initiation pratique au futur métier permet à ces derniers d'être rapidement aptes à travailler de manière autonome et responsable. Les apprentis diplômés bénéficient en outre de programmes de développement dans le cadre desquels, engagés à titre permanent, ils peuvent suivre des études financées par la Mobilière.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/carriere

Employeur social

Grâce à des formes de travail flexibles, comme le télétravail, l'emploi partagé ou l'achat de jours de congé, nos collaborateurs peuvent trouver un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Pour la garde d'enfants, nous offrons au total 42 places de crèche. Tous les collaborateurs de la Mobilière ont droit au congé de ma-

ternité ou de paternité. Suivant l'ancienneté, la Mobilière accorde un congé de maternité de seize à vingt semaines, les pères bénéficiant quant à eux de dix à quinze jours de congé payé.

En cas de problèmes personnels ou de situation difficile, les collaborateurs peuvent s'adresser à des interlocuteurs internes ou à un service social externe, gratuit. Par ailleurs, nous voyons d'un bon œil que nos collaborateurs exercent des charges publiques ou politiques ou s'engagent socialement. Enfin, nous accordons au personnel un rabais collaborateur sur nos produits d'assurance et nos hypothèques ainsi que d'autres avantages, comme des chèques Reka ou des offres dans les domaines de la culture, de la formation et des loisirs.

Nous encourageons le potentiel créatif de nos collaborateurs, car leurs idées contribuent à améliorer la culture de l'innovation. Avec SMARTis, notre outil de gestion des idées, les collaborateurs peuvent faire part de leurs idées et suggestions et suivre à tout instant l'état actuel du traitement ou de la mise en œuvre de celles-ci. Cet outil efficace est aussi pour les collaborateurs un moyen d'obtenir auprès de leurs collègues des pistes de solution à une problématique concrète.

Congés de maternité et de paternité: chiffres clés¹

		2019	2018
Total des personnes	congé de maternité	50	44
ayant bénéficié d'un	congé de paternité	68	64
Taux de retour des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité		90 %	97,7 %
Taux de rétention des femmes revenues dans l'entreprise au terme de leur congé de maternité et qui étaient encore employées 12 mois après leur retour		86,4 %	80,5 %
Taux de rétention des hommes revenus dans l'entreprise au terme de leur congé de paternité		94,1 %	96,9 %

¹Uniquement pour les sites de Direction

Offre saisonnière 2018 / 2019 – Direction de Berne

	Hiver 21.12.2018 – 30.3.2019	Printemps 31.3. – 20.6.2019	Été 21.6. – 21.9.2019	Automne 22.9. – 20.12.2019
 Alimentation	Dégustation de légumes (SV)	Roue du développement durable (SV)	Atelier Manger sainement – <i>fit@work</i> Dégustation de classiques revisités (SV)	Devinettes sur le sucre et parcours sensoriel (SV)
 Exercice physique	Kerzerslauf	Kerzerslauf	B2Run Le Running des entreprises	Atelier Actif au quotidien – <i>fit@work</i>
	Prenez l'air!	Prenez l'air!	Prenez l'air!	Prenez l'air!
	Gymfit (MFC)	Gymfit (MFC)	Gymfit (MFC)	Gymfit (MFC)
	Volley-ball (MFC)	Volley-ball (MFC)	Volley-ball (MFC)	Volley-ball (MFC)
 Corps	Massages	Massages	Massages	Vaccination contre la grippe
	Analyse InBody (SWICA)	Check-up Days		Massages
		Don du sang (Peko)		Don du sang (Peko)
 Esprit	Séminaire Gérer efficacement l'énergie	Cours d'introduction à la pleine conscience	Séminaire Go offline	Séminaire Energy Balance
	Hatha Yoga	Hatha Yoga	Hatha Yoga	Hatha Yoga

MFC: Club de sports et de loisirs de la Mobilière

Peko: Commission du personnel

Promotion de la santé en entreprise

La santé de nos collaborateurs nous tient à cœur. Des problèmes de santé génèrent de l'insatisfaction et une baisse de la capacité de travail. Notre système de gestion de la santé aide les collaborateurs à rester en forme et engagés, et à adopter une meilleure hygiène de vie. Pour renforcer la prise de conscience à ce sujet, nous élaborons des offres saisonnières censées inciter les collaborateurs à vivre et à travailler sainement.

À raison de 5,1 jours par poste à plein temps, les absences pour cause de maladie sont peu nombreuses à la Mobilière. En cas d'absence de longue durée, nous assistons les collaborateurs et recourons à notre case management pour leur permettre de reprendre le travail au plus vite.

Diversité

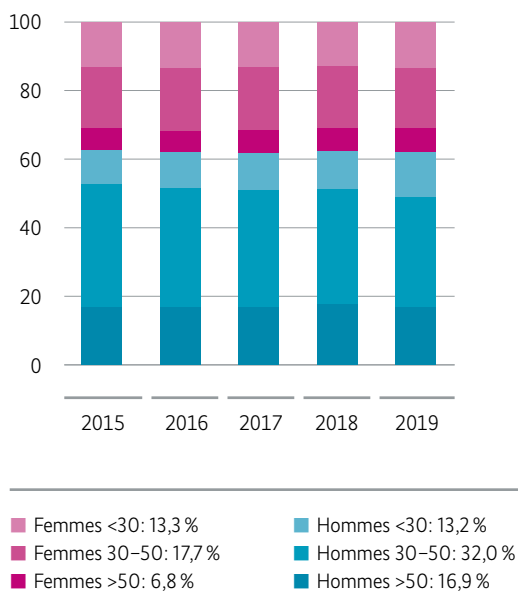
La Mobilière encourage la diversité du personnel, reflet de celle de la population, dans le but de dégager ainsi les meilleures solutions. Nos collaborateurs proviennent de 35 nations différentes. Près de 60 % d'hommes et 40 % de femmes travaillent sur les sites de Direction. Les femmes composent près de la moitié du Conseil d'administration de la Coopérative et un tiers du Conseil d'administration de la Holding. Actuellement, sept hommes et quatre femmes membres du Comité de direction ou d'une fonction support rapportent directement au CEO. La part de femmes s'élève à 17,2 % au sein de la Direction et à 25,8 % chez les cadres. Tout comme dans les sites de Direction, le pourcentage d'hommes dans les agences générales est d'environ 60 %.

La Mobilière s'engage en faveur de l'égalité salariale

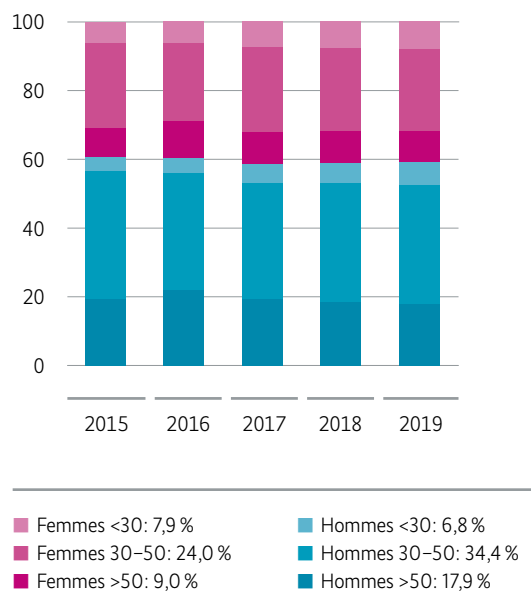
Afin d'éviter toute différence de salaires entre les femmes et les hommes mais aussi, plus généralement, toute inégalité injustifiée, nous confions chaque année à une société externe le soin de vérifier les salaires de nos collaborateurs. Cette analyse se fonde sur les définitions de fonctions, y compris les exigences et les compétences qui s'y rapportent. Avec ses fourchettes salariales fixées pour les différents échelons de fonction et fonctions, notre système de salaires contribue également à éviter les inégalités. Depuis 2018, nous utilisons un algorithme permettant de répartir les augmentations de salaire entre les collaborateurs. Même si la décision finale incombe au supérieur, celui-ci a accepté la proposition de salaire calculée par l'algorithme dans plus de 70 % des cas durant l'exercice sous revue. Le calcul informatique prend en compte l'évaluation des performances par le supérieur ainsi qu'une comparaison des salaires dans le secteur de l'assurance et avec d'autres entreprises affichant des fonctions comparables.

En 2019, l'examen du Gender Pay Gap a révélé un écart de 2,8 %. Preuve qu'à la Mobilière, les différences de salaires entre hommes et femmes occupant les mêmes fonctions demeurent bien inférieures au seuil de tolérance de 5 % fixé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). Durant les prochaines années, la Mobilière accordera une attention particulière à cette thématique en vue de réduire encore l'écart actuel. Nous entendons aussi, dorénavant, lier davantage les rémunérations au résultat de l'entreprise plutôt qu'aux objectifs individuels. À l'heure de la transition numérique, le travail d'équipe et la collaboration intersectorielle ne cessent de gagner en importance, devenant un facteur de succès décisif. Aussi avons-nous introduit au 1^{er} janvier 2020 un nouveau système de rémunération et de gestion de la performance. Notre but est de renforcer ainsi l'esprit d'équipe et la volonté commune d'atteindre les objectifs.

Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2019¹
Total collaborateurs agences générales: 2567



Répartition de l'effectif selon l'âge et le sexe en 2019¹
Total collaborateurs Direction: 3036



¹ Compte non tenu des postes de relève et de développement

Prestations de prévoyance attrayantes

Nos caisses de pension sont financièrement saines. Trois caisses de pension propres à l'entreprise gèrent la prévoyance professionnelle vieillesse (LPP) des sites de Direction et des agences générales. Dans l'institution de prévoyance pour le personnel de la Direction et des agences générales, l'employeur prend en charge les cotisations d'épargne et de risque à hauteur de 60 %.

Nous encourageons un comportement éthique et intègre, source de confiance, de sécurité et de transparence.

Les caisses de pension de la Mobilière servent de généreuses prestations et proposent des modèles de retraite flexibles. À partir de 58 ans révolus et jusqu'à l'âge de 65 ans révolus, les assurés peuvent solliciter un départ à la retraite pour la fin d'un mois, la demande devant parvenir au moins un an à l'avance. En accord avec l'employeur, il est possible de prolonger les rapports de travail jusqu'à l'âge de 70 ans révolus. Autre option: une retraite partielle progressive à raison de cinq paliers au maximum de 20 % chacun. La forme des prestations de vieillesse est flexible, le bénéficiaire pouvant choisir une rente viagère, un versement unique en capital ou une combinaison des deux.

Nous avons à cœur de garantir durablement les excellentes prestations de prévoyance de nos caisses de pension. L'augmentation de l'espérance de vie et le bas niveau persistant des taux d'intérêt exigent d'adapter le taux d'intérêt technique. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière ont abaissé leur taux d'intérêt technique de 1,75 % à 1,25 % pour le taux de conversion et l'inscription au bilan des réserves mathématiques pour rentes au 31 décembre 2019. Un apport patronal de 73,0 MCHF permettra de financer les rentes en cours à un niveau de taux plus bas en évitant qu'elles ne doivent être subventionnées par les cotisations des collaborateurs actifs. Toutes les institutions de prévoyance de la Mobilière portent leurs engagements en matière de rentes au bilan en appliquant des tables de génération et affichent un taux de couverture compris entre 108,0 et 114,8 % au 31 décembre 2019.

Prix du meilleur employeur

En 2019, la Mobilière s'est classée deuxième au classement «Bilanz» des 250 meilleurs employeurs de Suisse. Le magazine «Bilan» nous a quant à lui désignés meilleur employeur de Suisse romande dans la catégorie Banques et assurances. En outre, dans le cadre de l'enquête «Universum Swiss Student Survey 2019», des étudiants de différentes filières ont classé la Mobilière parmi les 100 employeurs les plus attrayants du pays dans la catégorie Sciences économiques, parmi les 25 premiers dans la catégorie Droit, et parmi les 50 premiers dans la catégorie Informatique. À l'occasion des Employer Branding Awards 2019 en décembre à Vienne, la Mobilière a remporté le bronze avec son nouveau programme de gestion de la performance et des objectifs et son nouveau système de rémunération.

Code de conduite et Service d'alerte compliance

Le Code de conduite de la Mobilière définit les règles de conduite applicables à tous les collaborateurs. Valable depuis dix ans, il a subi une refonte complète en 2019. Loin d'avoir la prétention de décrire tous les cas de figure envisageables, ce code vise à sensibiliser les collaborateurs aux dispositions légales en vigueur et à recueillir leur adhésion aux principes fondamentaux d'éthique professionnelle. La diffusion du nouveau Code de conduite s'accompagne d'une formation ad hoc obligatoire pour tout nouveau collaborateur et pour les collaborateurs dans leur ensemble, tous les deux ans. Lors de cette formation, nous présentons également le nouveau Service d'alerte compliance. Créé en 2019, ce service permet aux collaborateurs de signaler des irrégularités ou des violations aux règles de compliance et de poser des questions au Compliance Office du Groupe Mobilière, sous couvert d'anonymat s'ils le souhaitent. Les signalements sont traités en toute confidentialité, le Compliance Office Groupe se chargeant d'engager les mesures nécessaires.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/conditions
mobiliere.ch/download
[Les collaborateurs de la Mobilière en chiffres](#)

Investir de manière responsable

La stratégie de placement de la Mobilière a pour objet de générer des revenus durables et de garantir la pérennité de l'entreprise. À cet égard, nous intégrons dans le processus décisionnel en matière de placements des aspects environnementaux, sociaux et sociétaux.

La Mobilière fait également preuve de responsabilité dans la gestion de ses actifs. Depuis toujours, sa philosophie de placement est axée sur un accroissement de la fortune à long terme. Entreprise opérant sur une base coopérative, la Mobilière considère comme essentiel d'assumer sa responsabilité environnementale, sociétale et entrepreneuriale. Ce faisant, elle poursuit deux approches qui se complètent mutuellement.

Politique de placement durable

Outre les affaires d'assurance, la Mobilière gère un très important volume de valeurs patrimoniales pour ses sociétaires, collaborateurs et épargnants. Tous nos investissements sont effectués dans le souci non seulement de nous conformer aux dispositions légales mais aussi d'honorer nos obligations fiduciaires, d'agir et d'investir de manière responsable.

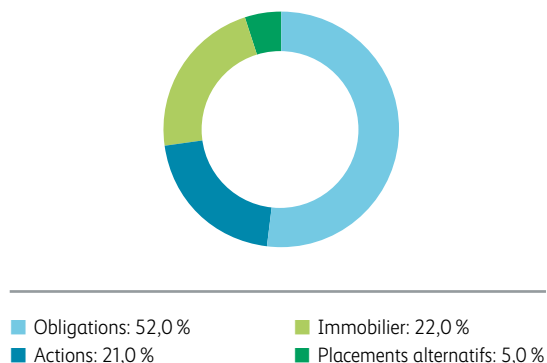
Agir de manière responsable, c'est selon nous influencer activement les entreprises dans lesquelles nous investissons. À cet égard, nous assumons notre responsabilité d'actionnaire et agissons en conséquence. Par exemple, lorsque nous exerçons nos droits de vote lors des as-

semblées générales de sociétés anonymes suisses, nous veillons au respect des principes d'éthique et de bonne gouvernance. En 2018, la Mobilière est devenue membre de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR). Depuis 2019, nous siégeons aussi au comité de direction de cette association. En collaboration avec des caisses de pension suisses renommées, l'AVS et la Suva, nous contribuons activement à l'élaboration de règles concrètes pour mettre en œuvre les normes et valeurs suisses dans les décisions de placement. L'ASIR offre à ses membres un canal de dialogue avec les entreprises pour lesquelles un manquement systématique a été constaté par rapport aux critères normatifs en matière environnementale, sociale et économique, dans le but de parvenir à un changement positif.

Investir de manière responsable signifie accorder une place importante aux critères ESG (questions environnementales, sociales et de gouvernance) dans le choix des placements. Nous intégrons ainsi des critères positifs et négatifs dans notre processus de placement. Les critères positifs permettent de donner, de manière ciblée, davantage de poids dans le portefeuille aux entreprises ayant des pratiques commerciales responsables et durables. Les critères négatifs servent à exclure celles dont les pratiques commerciales sont inacceptables.

Depuis 2019, nous travaillons avec Inrate, une agence de notation ESG suisse indépendante qui évalue les entreprises par rapport à leur comportement en matière sociale, environnementale et de gouvernance. Inrate procède à des évaluations en prenant systématiquement en compte les dimensions de management et d'exploitation ainsi que les comportements et produits controversés. Ces facteurs sont examinés, aux côtés de données financières telles que le compte de résultat et le bilan, lors du choix de nos placements. Cela nous permet de garantir des décisions durables et responsables.

Répartition des investissements responsables par classe d'actifs au 31.12.2019



Dans le cadre de nos investissements responsables, nous privilégions actuellement les placements dans des entreprises traditionnelles cotées. À cet égard, nous nous référons pour nos placements en obligations et en actions aux évaluations de la société Inrate.

La Mobilière participe en outre au groupe de travail consacré à l'investissement responsable de l'Association Suisse d'Assurances (ASA). Elle est l'un des membres fondateurs de Swiss Sustainable Finance (SSF) et s'implique activement dans le groupe de travail «Institutional Asset Owners».

Axée sur le long terme, la politique de la Mobilière en matière de placements se distingue par une action et des investissements responsables.

Placements immobiliers et constructions écorespectueuses

Avec environ 190 immeubles et plus de 4000 locataires, le Groupe Mobilière figure parmi les principaux propriétaires privés d'immeubles et de biens-fonds de Suisse. La Mobilière Suisse Asset Management SA gère un portefeuille immobilier dont la valeur de marché avoisine 3,372 milliards de CHF. Cela permet à la Mobilière d'avoir une influence sur des enjeux importants, comme l'utilisation des ressources naturelles, la densification du milieu bâti ou la disponibilité de logements abordables.

Pour les biens immobiliers, le cycle de vie des investissements est entièrement géré en interne. Lors de l'acquisition ou de la construction d'un immeuble, ainsi que durant son exploitation, nous tenons compte des questions sociétales, écologiques et économiques. Ces aspects pouvant toutefois varier d'un bien à l'autre, chaque immeuble fait l'objet d'une évaluation individuelle, pour son achat comme pour son entretien.

Ce faisant, nous cherchons non pas à maximiser rapidement nos bénéfices, mais plutôt à obtenir des rendements durables et à répondre aux attentes des utilisateurs des immeubles.

Nous collaborons activement avec des associations professionnelles, assurons une veille technologique et mettons en pratique le savoir acquis dans la gestion des immeubles. Pour chaque bien exploité, un certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB) officiel est délivré. Nous utilisons ces informations pour améliorer de manière ciblée l'efficacité énergétique de nos bâtiments, dans le cadre de la gestion de notre parc immobilier. De plus, nous avons entamé en 2019 une analyse approfondie de nos immeubles afin d'élaborer un train de mesures concrètes visant à optimiser leur efficacité énergétique.

Empreinte écologique de l'habitat

Nous soutenons le projet de recherche commun Shrinking Housing's Environmental Footprint (SHEF) des écoles polytechniques fédérales de Lausanne (EPFL) et de Zurich (EPFZ). Ce projet a pour objectif principal d'élaborer des mesures concrètes permettant de réduire l'empreinte écologique de l'habitat. En 2019, l'équipe de projet conjointe de l'EPFL et de l'EPFZ a mené notamment des entretiens avec des gérances d'immeubles et réalisé une enquête auprès des locataires. La Mobilière continuera à accompagner et à soutenir ce projet au cours des prochaines années.

Gestion environnementale

Dans sa politique d'achat, la Mobilière tient compte non seulement des aspects économiques, mais aussi, expressément, des aspects sociaux, écologiques et éthiques. De plus, nous veillons à une gestion responsable des ressources dans l'exploitation et la production.

Les premières étapes du processus de création de valeur concentrent la majeure partie de l'impact social et écologique des offres de produits et de services. À travers nos règles en matière d'achat, nous essayons de maintenir l'impact négatif à un niveau supportable pour l'environnement et la société.

Gestion des achats

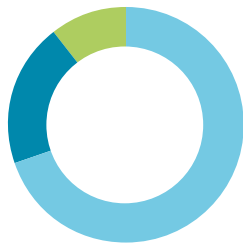
En 2019, les sites de Direction de la Mobilière à Berne, Nyon et Zurich ont effectué des achats pour un montant total de 232,1 MCHF. Ce montant se répartit entre trois unités: Acquisitions TI, Management du marché et Asset Management.

L'unité Acquisitions TI représente la plus grande part du volume d'achat global, avec un montant de 161,9 MCHF, suivie par les Services Marketing, avec un montant de 145,9 MCHF, et le Facility Management, avec un montant de 24,3 MCHF. Ce dernier est responsable de l'administration et de la gestion de nos propres immeubles et des infrastructures de bâtiments.

Contrairement à ceux des sites de Direction, les achats des agences générales sont décentralisés. Nos 79 agences générales étant gérées par des entrepreneurs indépendants, elles décident elles-mêmes du volume de leurs achats.

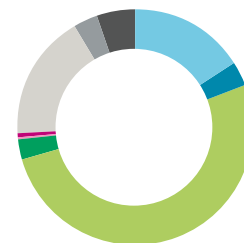
Effectuer des achats durables implique la prise en compte de facteurs écologiques, sociaux et économiques. Afin de protéger l'environnement, la Mobilière mise sur l'utilisation de matériel informatique peu gourmand en énergie et privilégie, autant que possible, les fournisseurs locaux et régionaux. Réaliser des achats auprès d'entreprises locales, tant de manière centralisée dans la région de Berne pour les sites de Direction que partout ailleurs en Suisse et au Liechtenstein, est une pratique profondément ancrée dans la politique de la Mobilière. Ainsi, en 2019, nous avons attribué 91 % des mandats de prestations de service et 100 % des mandats d'impression à des entreprises opérant sur le marché suisse.

Répartition du volume des achats des sites de Direction en 2019



■ Acquisitions TI: 69,8 % ■ Asset Management: 10,5 %
■ Management du marché: 19,8 %

Répartition des achats des sites de Direction en 2019 par catégorie de biens ou de services



■ Maintenance du matériel et des logiciels, frais d'externalisation: 16,0 %
■ Achats de matériels et de logiciels: 3,2 %
■ Prestations de conseil: 51,5 %
■ Imprimés: 2,7 %
■ Matériel de bureau et consommables: 0,3 %
■ Articles publicitaires: 0,5 %
■ Publicité et sponsoring: 17,4 %
■ Exploitation et maintenance des sites de Direction: 3,3 %
■ Investissements de l'Asset Management: 5,1 %

Par l'introduction en 2017 de son Code social et éthique, lequel garantit notamment le respect des droits humains, la Mobilière assume ses responsabilités sociales. Les normes fixées dans le Code doivent obligatoirement être respectées par tous les fournisseurs.

Agir de manière économiquement responsable implique d'entretenir des rapports responsables avec nos partenaires. Des relations de longue date, une planification des achats fiable et des processus de traitement des factures bien établis nous permettent de garantir une sécurité de planification et le règlement dans les délais des factures de nos fournisseurs. La Mobilière octroie également des mandats de planification et de réalisation pour des projets de construction et de transformation.

Nous évaluons et optimisons en permanence nos processus, pour que notre empreinte écologique soit la plus faible possible.

Affirmation de la conscience écologique

Dans le cadre de sa gestion environnementale, la Mobilière encourage la prise de conscience pour une utilisation responsable et respectueuse des ressources, à tous les niveaux de l'entreprise.

L'impact environnemental lié à l'exploitation de nos sites de Direction résulte principalement de la consommation électrique et du chauffage ainsi que du volume de déchets produits. Nous sommes parvenus à réduire continuellement la consommation énergétique totale par collaborateur, bien que les bâtiments des sites de Direction soient modérément ventilés en été et que les effectifs aient sensiblement augmenté. Ces économies s'expliquent surtout par une gestion optimisée des surfaces et une concentration des postes de travail ainsi que par la modernisation régulière des bâtiments d'exploitation. En 2020, la réalisation par étapes du nouvel environnement de travail agile (passage d'un système de postes attirés à un partage des postes de travail) sera achevée. Ce nouveau concept nous permet d'améliorer encore l'efficacité énergétique des surfaces et des bâtiments.

Sur les sites de Direction de Berne et de Zurich, le chauffage est intégralement fourni par une centrale à distance, une solution durable, notamment en raison de l'optimisation énergétique et de la diminution des rejets de CO₂ par le fournisseur d'énergie concerné. Le bâtiment de la Direction de Nyon est équipé de panneaux solaires pour la production d'eau chaude et d'un système de chauffage par pompe à chaleur avec sondes géothermiques. Pour la couverture de la charge de base et la redondance, le bâtiment est également chauffé au gaz naturel, qui ne dégage ni suie ni particules fines et émet beaucoup moins de CO₂ que le chauffage traditionnel au mazout. Depuis 2018, tous les bâtiments des sites de Direction sont alimentés en électricité renouvelable, à savoir de l'électricité d'origine hydraulique certifiée plusieurs fois et produite en Suisse.

En mars 2019, la Mobilière a emménagé, en tant que locataire, dans les nouveaux locaux du site de Direction de Zurich Oerlikon, quittant ses deux précédents bâtiments. Lors de l'aménagement, nous avons équipé tous les plafonds de lampes LED réglées en fonction de la lumière du jour.

Au siège principal de la Mobilière à Berne, nous remplaçons les machines frigorifiques de plus de 30 ans et leurs aérorefroidisseurs par des équipements neufs, économes en énergie mais aux performances identiques. Cette démarche nous permet de rafraîchir efficacement les locaux avec de l'air extérieur, de faire des économies d'électricité substantielles et d'utiliser moins d'eau potable pour l'exploitation des installations.

À l'achat, mais également lors de leur transformation, les produits alimentaires recèlent eux aussi un gros potentiel de réduction de l'empreinte écologique. La Mobilière soutient dès lors le programme de protection du climat «One Two We», élaboré par le groupe SV, qui exploite nos restaurants du personnel, en collaboration avec le WWF Suisse, pour une alimentation plus respectueuse de l'environnement. Ainsi, les restaurants du personnel de Berne et de Nyon proposent davantage de produits régionaux et de saison. En outre, l'offre de plats végétariens est peu à peu étendue, tout comme celle de mets à base de viande, poisson, fruits de mer, produits laitiers et œufs issus d'élevages particulièrement respectueux des animaux (BTS/RAUS, MSC/ASC, IP-Suisse, Bio/Fairtrade Max Havelaar). Selon la catégorie, ces aliments représentent déjà 50 à 100 % des mets proposés.

Depuis 2018, nos restaurants du personnel n'utilisent plus que du café bio et issu du commerce équitable, ainsi que des gobelets et couverts jetables fabriqués à partir de matières premières renouvelables. L'utilisation de plastique, quant à elle, a pu être significativement réduite grâce à la vente de boissons au verre et au remplacement des récipients en plastique à usage unique par des contenants en verre réutilisables. De plus, en hiver, nous limitons les marchandises livrées par avion aux herbes fraîches. Ainsi, nous renonçons très largement aux produits qui doivent être transportés par avion de leur région de culture jusqu'au consommateur.

Nous évaluons annuellement les flux de matières et d'énergie et documentons en permanence l'utilisation des ressources et l'évolution des émissions, afin d'évaluer les mesures d'optimisation décidées. En outre, des mesures organisationnelles telles que le tri du papier, du carton et des déchets, le recyclage du PET et des métaux, la collecte des piles, batteries, appareils électriques et dosettes de café ainsi que l'utilisation de véhicules de société à faible consommation nous aident à adopter un comportement respectueux des ressources. De plus, nos sites de Direction jouissent d'une situation centrale et sont aisément accessibles par les transports publics. Nous encourageons nos collaborateurs à privilégier ces derniers pour leurs déplacements professionnels et pour se rendre au travail.

Indicateurs de gestion environnementale
sur la base des trois sites de Direction

	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de collaborateurs ¹	2 186	2 244	2 298	2 444	2 672
Consommation d'électricité en kWh ²	5 905 738	5 720 867	5 841 228	6 273 117	5 913 658
Chauffage à distance en kWh	2 959 846	2 777 573	2 805 269	2 664 623	2 977 634
Gaz naturel en kWh	1 076 235	393 960	324 145	613 060	760 547
Pétrole en kWh ³	0	0	0	0	0
Consommation totale d'énergie en kWh	9 941 819	8 892 400	8 970 642	9 550 800	9 651 839
Consommation totale d'énergie en kWh par collaborateur	4 548	3 963	3 904	3 908	3 612
Consommation de papier en t ⁴	280	175	118	130	111
Volume de déchets, en t, dont ⁵	367	387	414	404	346
– déchets recyclés (papier, carton, documents détruits, PET, verre, piles et batteries, déchets électroniques, métaux, dosettes de café, etc.)	230	266	283	226	182
– déchets résiduels (incinération UIOM)	137	121	131	178	164
Émissions de gaz à effet de serre, en t eq CO ₂ (scope 1-3), dont ⁶		473	460	533	606
– Électricité		55	57	73	73
– Chauffage		418	403	460	533

¹ Y compris auxiliaires, stagiaires et apprentis

² Y compris centre de données, centre d'impression, garage, service de catering à Berne et à Nyon (jusqu'à fin 2015/dès mars 2018)

³ Hormis la consommation de carburant de la flotte d'entreprise (16 voitures/véhicules utilitaires)

⁴ Y compris agences générales et agences

⁵ Y compris les déchets spéciaux (issus des travaux de modernisation des bâtiments de la Direction de Berne et de Nyon, mise en service du nouvel environnement de travail d'ici à fin 2020)

⁶ D'après les chiffres clés VfU 2018, standard de la branche (Verein für Umweltmanagement und Nachhaltigkeit in Finanzinstituten e.V.)

Prévention et nature

La Mobilière Suisse Société Coopérative soutient depuis des années des projets de recherche et des mesures de prévention des dangers naturels. De par son action, elle contribue de manière significative à anticiper les risques potentiels et à éviter les dommages.

La Suisse est souvent touchée par les inondations, la grêle et les tempêtes. S'il n'existe pas de protection absolue contre ces risques, nous pouvons toutefois en limiter les conséquences. Afin de définir et mettre en œuvre des mesures de protection fiables, il nous faut savoir où des dommages peuvent se produire, et quelle en serait la nature. C'est là qu'intervient l'engagement de la Mobilière pour la prévention des dangers naturels.

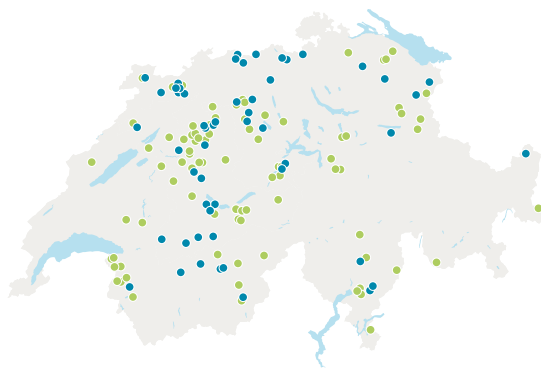
Projets de prévention

Construire des ouvrages de protection est essentiel pour limiter ou empêcher les dommages dus aux événements naturels. Depuis 2006, la Mobilière a cofinancé 141 projets de prévention pour un budget de plus de 37 MCHF. En 2019, nous avons soutenu

onze nouveaux projets de prévention et versé à ce titre 1,6 MCHF. Ces projets ont permis de protéger quelque 4000 personnes dans près de 1600 foyers, ainsi que 1100 bâtiments et 500 entreprises.

Il est prouvé que tous les projets soutenus permettent de réduire massivement les risques d'inondation, d'éboulement et d'avalanche et, partant, la probabilité de sinistres. Garantir une bonne protection contre les dangers naturels est essentiel, et le changement climatique nous impose de prendre toute une série de nouvelles mesures préventives. C'est par exemple le cas à la Lenk, où le lac des Favergeres, créé sous l'effet de la fonte des glaces, menace le village. Cofinancées par la Mobilière, les mesures d'urgence prises par la corporation de digues de la Lenk empêchent désormais le lac du glacier de la Plaine Morte de se déverser de manière incontrôlée et de provoquer des dégâts au fond de la vallée, dans le Simmental.

Engagement en faveur de projets de prévention



- Projets terminés (88)
- Projets en cours (53), réseau de mesure de la grêle compris

Réseau de mesure de la grêle: premiers enseignements

Bien que la grêle soit un événement fréquent chaque été, il reste extrêmement difficile de la prévoir ou d'émettre des alertes. Cela est dû entre autres au fait que les données du radar météo concernant la grêle sont difficiles à interpréter. Pour faire avancer la science, la Mobilière finance un réseau de mesure de la grêle, développé en collaboration avec le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels de l'Université de Berne, Météo-Suisse et la société inNET. En 2018, 25 premiers capteurs ont ainsi été mis en service dans la région du Napf.

Durant l'exercice sous revue, 40 autres capteurs ont été installés, notamment dans la zone sensible que constitue le Tessin et à nouveau dans la zone entourant le Napf. D'ici au printemps 2020, quinze autres capteurs seront mis en place dans le Jura. Les capteurs ont déjà enregistré à plusieurs reprises des mesures de grêle. Ces données sont régulièrement analysées. Mais il faudra encore quelques années pour que l'on puisse en tirer des conclusions pertinentes. Les capteurs seront exploités durant huit ans.

La Mobilière mise sur des projets de recherche innovants afin d'anticiper le mieux possible les risques potentiels et d'éviter les dommages.

Recherche sur les risques climatiques et les dangers naturels

L'un des piliers de notre engagement dans la prévention des dangers naturels demeure la collaboration étroite nouée avec l'Université de Berne. Le Laboratoire Mobilière de recherche sur les risques naturels et la chaire Mobilière en climatologie qui lui est associée ont pour principal axe de recherche l'analyse de phénomènes météorologiques extrêmes tels que la grêle, les fortes précipitations ou les inondations, ainsi que leurs conséquences.

L'«Initiative de recherche sur le risque de crues – de la compréhension à la gestion» ne vise pas seulement à déterminer où des inondations peuvent se produire. Elle a aussi pour but d'identifier leurs conséquences concrètes et de comprendre quels types de dommages surviennent, leur emplacement et leurs causes, qu'il s'agisse de dommages aux bâtiments ou aux infra-

structures. Ces questions font actuellement l'objet de plusieurs travaux de recherche au Laboratoire Mobilière. Les résultats obtenus permettront une prévention encore plus efficace des dangers naturels.

Dans le cadre de cette même initiative de recherche, les sites Internet www.memoiredesinondations.ch et potentiieldedommages.ch créés en 2018 ont été développés et liés entre eux. Pour chaque commune de Suisse, il est possible de voir sur ces sites le nombre de bâtiments à usage d'habitation ou à affectation commerciale, d'écoles, d'hôpitaux, etc. qui sont exposés à un risque de crues. En outre, du matériel iconographique sur les inondations survenues au cours des huit derniers siècles (illustrations, photos) permet de se faire une idée concrète des risques encourus.

Savoir où se trouve le potentiel de dommages le plus élevé en cas d'inondations est une chose, mais prévoir des mesures de protection concrètes en est une autre. C'est pourquoi la Mobilière a analysé les données du site potentiieldedommages.ch et pris des mesures correspondantes. Nous aidons cinq régions présentant un potentiel de dommages particulièrement élevé à lutter contre les inondations en mettant à leur disposition un système de premier ordre comprenant un container mobile et des digues modulaires d'une longueur totale de 440 m. En 2019, la Mobilière a ainsi offert un système de digue mobile aux centrales de sapeurs-pompiers de Zofingue, Sion, Locarno, Interlaken-Bödeli et Berneck-Au-Heerbrugg. Le rayon d'activité de ces centrales étant suprarégional, les communes limitrophes pourront elles aussi bénéficier d'une meilleure protection contre les crues.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/prevention



Esprit pionnier

Peter Zeller

Un canal de drainage pour protéger la vallée

Originaire du Simmental (BE), Peter Zeller, 46 ans, est un paysan de montagne passionné et le président de la corporation des digues de la Lenk. Il fait partie des initiateurs d'un projet spectaculaire et inédit dans la prévention des dangers naturels en Suisse: la construction d'un canal long de 1300 mètres sur le glacier de la Plaine Morte.

L'eau de fonte, un danger pour la vallée

Sous l'effet de l'augmentation constante des températures en été, les eaux de fonte s'accumulent dans le lac glaciaire des Faverges situé entre les cantons de Berne et du Valais. En 2018, la Simme et le Trübbach ont connu de fortes crues, plaçant la région en alerte et nécessitant l'évacuation d'une partie de la commune de la Lenk. Afin de protéger les villages et la population contre une nouvelle montée des eaux, un groupe de glaciologues, d'ingénieurs et de représentants de la commune a élaboré un projet de vidange du lac des Faverges, qui n'a pas manqué de susciter un vif intérêt bien au-delà du canton.

Un retour au calme très attendu

Afin qu'une partie des deux millions de mètres cubes d'eau du lac glaciaire des Faverges puisse être évacuée

en toute sécurité, des machinistes et des guides de montagne connaissant parfaitement la région ont mis en place un canal de vidange artificiel. «J'ai passé quelques nuits blanches», avoue Peter Zeller en évoquant cette année 2019 riche en événements. Opérationnel depuis avril, ce système sophistiqué se compose d'un canal à ciel ouvert de plus d'un kilomètre, et d'un microtunnel sous-terrain d'une centaine de mètres de long et de 40 centimètres de diamètre.

Le chantier a nécessité l'intervention de pelleuses et de dameuses pendant trois mois, ainsi qu'un encadrement militaire. Telle une profonde crevasse, bien qu'en tout point artificielle, le canal de décharge serpente à présent dans le paysage de haute montagne.

À l'été de l'exercice sous revue, Peter Zeller et son équipe ont pu enregistrer de premiers succès. Même si la quantité d'eau vidangée a été moins importante que prévue, elle a toutefois été suffisante pour mettre fin à l'alerte dans les villages de la vallée. «Lorsque les premiers résultats ont été confirmés, je n'étais pas le seul à avoir la chair de poule», explique Peter Zeller.

Un travail d'équipe

Selon Peter Zeller, ce projet du siècle a pu voir le jour grâce au travail non seulement de spécialistes, mais aussi d'artisans locaux. «Parce qu'ils connaissent la région et la montagne dans leurs moindres recoins», explique l'agriculteur. La Mobilière a octroyé à ce projet un soutien financier prélevé sur son Fonds pour les projets durables dans les régions (voir encadré). Peter Zeller résume l'engagement local de la Coopérative en des termes élogieux: «Une assurance appréciée et ancrée dans la région ne pourrait pas être plus crédible.»

Les risques naturels en ligne de mire

Les frais du projet de la Lenk de plus de 2 MCHF ont été pris en charge en grande partie par la Confédération et les cantons. La Mobilière a octroyé une contribution de près de CHF 140 000, prélevée sur son fonds dédié à ce genre de projets. Ce fonds est financé par les bénéfices de la Coopérative, à l'instar de l'ensemble de son engagement sociétal, dont profite une grande partie de la population dans toute la Suisse.

Art et culture

La confrontation avec l'art et la culture aiguise les consciences et offre un autre regard sur le monde. Elle ouvre ainsi la voie à d'autres approches et aide à acquérir les compétences essentielles à la construction d'un avenir durable.

La force créatrice fait partie intégrante de tout processus de construction de l'avenir. C'est pourquoi nous collaborons de manière ciblée avec des artistes et des acteurs culturels, convaincus que le débat sur le développement durable doit être abordé sous un angle novateur, guidé par la créativité et la réflexion hors des sentiers battus.

La méthode Mobilière, vecteur d'innovation

Loin de faire uniquement office de sources d'inspiration, l'art et la culture jouent un rôle moteur à la Mobilière, qui fait appel à des artistes pour les questions touchant au développement durable et à l'innovation sociétale. Une philosophie résumée par la formule $R + C = I$,

traduction de notre intime conviction que la responsabilité associée à la créativité fait naître le potentiel nécessaire à l'innovation. La cocréation et la participation représentent les autres moteurs de l'innovation. Soucieux de favoriser une pratique ciblée de l'innovation, nous adoptons une démarche volontaire, curieuse et engagée, et créons, à travers nos projets, des espaces dédiés au sein desquels nous nous penchons sur la thématique du changement permanent et identifions les opportunités qui y sont liées.

L'art à la Mobilière

Riche de plus de 1500 œuvres, la collection d'art de la Mobilière constitue la pièce maîtresse de notre engagement artistique. Entièrement numérisée, elle est désormais aussi accessible sur notre site Internet. Près de la moitié des œuvres ornent les grands bureaux paysagers des sites de Direction de Berne, Nyon et Zurich, de sorte que les collaborateurs se voient directement confrontés à l'art dans leur environnement de travail. L'artiste suisse Kerim Seiler s'est chargé d'élaborer le concept chromatique des espaces. Grâce à l'intégration de l'art dans le travail quotidien des collaborateurs, nous donnons une véritable impulsion à la pensée et à l'action créatives.

Notre engagement artistique

Intérêt pour l'art

	2019	2018
Nombre de manifestations		
Expositions	2	2
Visites guidées	26	44
Exposés	1	0
Ateliers artistiques	0	3
Ateliers artistiques pour enfants	2	1
Concerts	1	0
Vernissages	3	2
Nombre de visiteurs		
Visites guidées	528	716
Exposés	35	0
Nuit des musées	1 100	1 200
Concerts	100	0
Vernissages	600	750
Nombre de participants		
Ateliers artistiques	0	143
Ateliers artistiques pour enfants	50	50

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/collection-art

Série d'expositions Art et développement durable

La Mobilière réalise deux fois par an des projets d'exposition de haute tenue qui s'attachent au rapport entre l'art et le développement durable d'une part, et l'art et la société d'autre part. À travers ces projets, nous cherchons toujours à savoir de quelle façon construire un avenir positif et durable, et par quels moyens, stratégies, approches et ajustements y parvenir. Les expositions s'inscrivent dans une vaste offre destinée aux collaborateurs et aux visiteurs.

Inaugurée en septembre 2019, l'exposition «Espace futur – d'aujourd'hui à demain» a marqué la douzième édition de la série «Art et développement durable». Son principe: inviter le spectateur à suivre un parcours iridescent explorant diverses thématiques (pouvoir, climat, ressources, développement durable, numérisation, temps) et présenter les différents domaines couverts par l'engagement sociétal de la Mobilière. Ce tour d'horizon d'un autre genre, tourné vers le futur, a été développé en collaboration avec l'agence romande atelier oï et ses designers et scénographes de renommée mondiale. L'exposition a rassemblé les œuvres de 24 artistes de la collection de la Mobilière et cinq courts-métrages de la jeune cinéaste suisse Natascha Vavrina traitant du thème de l'entrepreneuriat et du développement durable. Cette exposition s'est tenue jusqu'au 17 janvier 2020 à Berne, avant d'investir le Salon d'art international artgenève.

💡 Plus d'informations sur:
mobiliere.ch/art-vol12

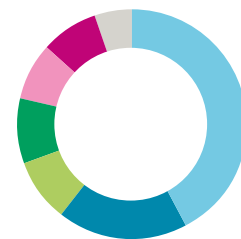
Promotion de l'art – Prix Mobilière

Le Prix Mobilière a été décerné pour la vingt-quatrième fois durant l'exercice sous revue. La création de ce prix remonte à 1996, ce qui en fait le plus ancien prix d'encouragement décerné par une assurance suisse. Doté depuis 2019 de CHF 30 000, le Prix Mobilière jouit d'une haute estime dans les milieux artistiques. Il récompense de jeunes artistes dont les travaux abordent des thèmes de société, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de notre époque.

Chaque année, des experts en art issus des milieux de l'enseignement, de la recherche ou des expositions sont invités à proposer un jeune artiste pour le Prix Mobilière. Un jury professionnel composé de huit experts choisit ensuite le lauréat parmi les nominés. Les œuvres de tous les artistes sélectionnés sont exposées au salon artgenève, une occasion pour eux de se faire connaître plus largement et notamment par un public d'experts, déterminant pour la suite de leur carrière.

En 2019, le Prix Mobilière a été décerné à la Lausannoise Maya Rochat. Artiste polyvalente, elle a été la première lauréate à voir son travail honoré dans le cadre d'une exposition individuelle et exclusive sur les sites de Direction de Berne et Nyon. Avec sa série «Living in a Painting», exposée dans les espaces ouverts au public du site de Berne, l'artiste a créé une fulgurante installation qui met en lumière un usage excessif du plastique et sensibilise ainsi les visiteurs à un thème sociétal très actuel. Pour le site de Nyon, Maya Rochat a choisi de transformer le «White Cube», un cube d'exposition ouvert au public, en un espace vibrant de couleurs.

Promotion des sciences, de la recherche et des arts Dons de la Fondation du Jubilé en 2019



Musées / expositions: 42 %	Cinéma: 9 %
Théâtre: 18 %	Musique: 8 %
Préservation de biens culturels: 9 %	Publications: 8 %
	Recherche: 5 %

Fondation du Jubilé

Depuis sa création en 1976, la Fondation du Jubilé de la Mobilière Suisse Société Coopérative s'attache à soutenir les sciences, les arts et d'autres activités culturelles en Suisse. Par sa promotion de la culture dans toutes les régions du pays, elle contribue largement à faire connaître l'engagement sociétal de la Mobilière. Son budget provient, d'une part, du revenu des titres détenus par le Fonds de la Fondation et, d'autre part, d'un versement à bien plaisir issu du résultat d'exploitation de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Chaque année, nous soutenons entre 30 et 50 projets. En 2019, sur 419 demandes, le Conseil de fondation a retenu 51 projets auxquels il a alloué des contributions de soutien pour un montant total de CHF 644 000. Les dotations varient entre CHF 5000 et CHF 40 000 par projet.

Afin de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, la Mobilière associe sciemment des artistes et des acteurs culturels à son engagement sociétal.

L'un des temps forts culturels de l'année 2019 a été l'inauguration de l'exposition «Turner. La mer et les Alpes», au Musée des Beaux-Arts de Lucerne. Pour la première fois, le public suisse a pu admirer des tableaux du Rigi et du lac des Quatre-Cantons réalisés par le grand peintre britannique William Turner (1775-1851) lors de son séjour dans la région. La Fondation du Jubilé a soutenu ce projet à hauteur de CHF 40 000.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/fondation-jubile

Fonds de donations

Le Fonds de donations de la Mobilière Coopérative a été constitué au début des années 1970. En 2019, sa dotation annuelle a été portée de CHF 500 000 à 2,0 MCHF.

À travers ce Fonds, la Coopérative soutient des projets sociétaux, culturels, économiques, d'utilité publique et en matière de formation. Elle apporte également son soutien à tous les partis politiques nationaux qui disposent d'un groupe parlementaire, sous la forme d'une enveloppe de CHF 213 000. Cette allocation se compose d'un montant de base et d'un montant supplémentaire, lequel dépend du nombre de conseillers d'État. Pour les partis représentés au Conseil fédéral, le montant est en outre pondéré selon le nombre de sièges au Conseil des États et au Conseil national. En apportant un soutien transparent dans le domaine politique, la Mobilière encourage la diversité politique et le travail de milice en Suisse.

Grâce à l'augmentation de sa dotation, le Fonds peut désormais octroyer annuellement deux dons de CHF 100 000 chacun à deux projets sociaux (au lieu d'un). La Mobilière a ainsi pu contribuer à la rénovation d'un immeuble de la fondation OKey Krisenwohngruppe Winterthur, destiné à accueillir prochainement un groupe de résidents. Cette fondation s'adresse aux enfants et aux jeunes en détresse, à qui elle offre un toit dans un environnement stable, adapté à leur âge. Le centre de logements et de bureaux pour handicapés physiques (WBZ) a lui aussi reçu un don de CHF 100 000, grâce auquel des places de travail et des logements modernes pour handicapés physiques pourront être créés à Reinach (BL).

Au total, 202 projets ont bénéficié des allocations du Fonds de donations durant l'exercice sous revue.

Locarno Film Festival

En 2019, la Mobilière a été pour la troisième année consécutive partenaire principal du Locarno Film Festival. Ce partenariat inclut depuis le début les «Locarno Talks la Mobilière» et le «Locarno Garden la Mobilière», deux plateformes développées en cocréation avec les organisateurs et qui ont une nouvelle fois permis, l'an passé, d'enrichir l'expérience des festivaliers.

Dans le cadre des «Locarno Talks la Mobilière», des personnalités de renom ont dressé un parallèle entre les émotions et des questions sociopolitiques touchant à la culture, à l'innovation et à la transformation dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Sous le thème directeur «NOW – the best place to change the future», le photographe Michel Comte et l'artiste suisse Maya Rochat, lauréate du Prix Mobilière 2019, ont échangé sur leur travail de création.

Ralf Stutzki, chef du département Éthique au NCCR Molecular Systems Engineering de l'Université de Bâle, a animé une discussion entre Barbara Treutlein, professeure en biologie évolutive quantitative, EPFZ, et Daniel J. Müller, professeur en biophysique, EPFZ. Au menu

figurait la façon dont notre compréhension de l'identité humaine évoluera dans un proche avenir. Le cinéaste Arthur Jafa et l'écrivain Greg Tate ont, quant à eux, débattu de la diversité sur la scène culturelle.

Comme les années passées, le «Locarno Garden la Mobilière» s'est révélé l'un des lieux les plus prisés du festival. Désormais hébergé dans le château Visconti, il conjugue à merveille art, musique, gastronomie et service de bar. L'artiste Sandra Knecht s'est associée au grand chef cuisinier Moritz Stiefel afin de concocter, pour le restaurant éphémère, un menu de cinq plats aux saveurs évoquant l'identité et la patrie.

Avant de s'éteindre en septembre 2019, le célèbre photographe Peter Lindbergh a immortalisé des artistes et des acteurs culturels suisses pour les besoins de la campagne de communication «Emozioni!».

A portrait of Raphaël Brunschwig, a man with long, dark, wavy hair and a beard, resting his chin on his hand. He is wearing a white shirt and a grey vest. The background is a solid blue color.

Cocréation

Raphaël Brunschwig

Le plus jeune de tous les anciens festivals

Raphaël Brunschwig, âgé de 35 ans, est de ces personnes dont la seule présence crée un climat apaisant, même dans les situations les plus chaotiques. Tout comme Marco Solari, le charismatique président du Locarno Film Festival, il respire la décontraction et le professionnalisme. Responsable opérationnel, il chapeaute toute l'année la planification et l'organisation du festival sur place, transformant Locarno en pôle d'attraction pour les cinéphiles du monde entier.

Pour toute la Suisse

«Nous ne sommes pas un festival élitiste, explique Raphaël Brunschwig. Notre travail s'adresse à la population tessinoise et à tous les hôtes de la société suisse.» Ainsi, les attitudes de star hollywoodienne ne sont pas au programme de Locarno. «Les vraies stars, ce sont celles qui se distinguent par leur intelligence et leur proximité avec le public», affirme-t-il. À cet égard, difficile de ne pas évoquer la personnalité qui, depuis trois ans, travaille en étroite collaboration avec la direction du festival et qui contribue à son rayonnement artistique et politico-culturel: Dorothea Strauss, responsable CSR de la Mobilière. Fidèle à ses racines coopératives, la Mobilière est partenaire principal du

Locarno Festival depuis 2017. «Cette collaboration fondée sur la responsabilité sociétale, avec une alliée aussi visionnaire que Dorothea Strauss, est un rêve devenu réalité pour notre manifestation.»

Décor médiéval pour poésie moderne

En 2019, le «Locarno Garden la Mobilière» au Château Visconti a fait la fierté des deux partenaires. Après les projections, festivaliers, médias et célébrités, de Suisse comme de l'étranger, se sont dirigés vers ce lieu magique au-dessus de la Piazza Grande pour boire un verre ou échanger. À l'aide d'installations lumineuses, l'artiste lausannoise Maya Rochat, lauréate du Prix Mobilière 2019, a transformé l'imposant décor du château en un point de rencontre privilégié pour l'art, la culture et le dialogue. «La performance de Maya Rochat a mis en évidence la magie du lieu et a beaucoup contribué à la poésie du festival», commente Raphaël Brunschwig, qui vit à Locarno avec sa famille depuis deux ans.

Exigence et proximité avec le public

Grâce à l'engagement de Raphaël Brunschwig et de son équipe, le Locarno Film Festival est un emblème de la qualité suisse. Comme les caractères typogra-

phiques de Walter Haettenschweiler, les nouvelles d'Annemarie Schwarzenbach ou les sketches d'Emil, il représente la culture «made in Switzerland»: intelligente, exigeante et d'une formidable proximité avec le public. Et Raphaël Brunschwig de conclure: «Sans la Mobilière, ses exigences élevées et le soutien matériel qui va avec, le plus jeune des anciens festivals de cinéma ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.»

La Suisse, terre de culture

Depuis 2017, la Mobilière est partenaire principal du Locarno Film Festival. En étroite collaboration avec la direction du festival, d'un point de vue tant artistique qu'opérationnel, elle promeut la Suisse comme terre de culture. En 2019, la 72^e édition du festival a accueilli près de 200 000 visiteurs du monde entier à Locarno onze jours durant. Le «Locarno Garden la Mobilière», au château Visconti, s'est notamment imposé comme l'un des grands lieux de rendez-vous de la manifestation.

Entreprises et emploi

Depuis cinq ans, la Mobilière propose aux PME suisses des ateliers d'innovation uniques en leur genre. En outre, nous mettons à la disposition de nos agences générales un fonds destiné à soutenir des projets durables dans leurs régions respectives.

Véritable moteur de l'économie suisse, l'innovation contribue à garantir et à créer des emplois. C'est pourquoi nous misons sur l'innovation en offrant aux PME et aux ONG une plateforme dédiée unique en son genre, le Forum Mobilière Thoune. Nous soutenons également les initiatives de moindre envergure à l'échelon local grâce à notre Fonds pour des projets durables dans les régions.

Promouvoir l'innovation au sein des PME suisses

L'innovation est la clé du développement d'une entreprise. La Mobilière ne peut certes pas assurer le manque d'innovation ou de créativité, mais, avec le Forum Mobilière Thoune, elle offre aux entreprises un cadre où promouvoir leur capacité d'innover.

Durant deux jours et demi, les participants, épaulés par des spécialistes, développent des idées et des prototypes novateurs, prêts à être mis en œuvre au sein de la structure concernée. S'il ne leur garantit pas le succès, le Forum Mobilière Thoune permet aux organisations participantes de réfléchir à la dynamique de leur environnement (de marché) et aux besoins en constante évolution des différentes parties prenantes grâce à des méthodes professionnelles telles que le prototypage rapide, les panels clients, les personas ou encore le produit minimum viable.

Afin de promouvoir davantage l'innovation en Suisse romande également, nous proposons ces ateliers dès 2020 à Lausanne, dans le nouveau quartier des arts «Plateforme 10».

Dans le cadre de son engagement sociétal, la Mobilière promeut depuis des années la force d'innovation des petites et moyennes entreprises.

Le Forum Mobilière Thoune, ce sont des ateliers dédiés à l'innovation où PME, associations, fondations et institutions culturelles suisses disposent de locaux appropriés et de suffisamment de temps pour développer et tester, rapidement et efficacement, de nouveaux produits, services et modèles d'affaires dans un environnement stimulant et avec une équipe multidisciplinaire.

Le Forum Mobilière Thoune a vu le jour en septembre 2014. Depuis, nous avons organisé plus de 140 ateliers et accueilli quelque 2000 participants. Ces ateliers de deux jours et demi n'engendrent pas seulement de nouvelles idées, des modèles de service ou d'affaires innovants et des prototypes de produits, ils peuvent aussi impulser une nouvelle et fructueuse culture de coopération et d'innovation au sein des organisations. Depuis 2015, nous avons réalisé régulièrement des enquêtes auprès des participants. Les résultats montrent que l'objectif du Forum Mobilière Thoune, qui est de promouvoir la force d'innovation des PME et autres organisations suisses, est atteint. Les taux de satisfaction et de recommandation se situent toujours à un niveau élevé. Le 4 novembre 2019, le Forum Mobilière Thoune a fêté ses cinq ans d'existence lors d'une grande manifestation réservée à ses anciens participants, l'occasion pour ces derniers de partager leurs expériences.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/fmt

S'engager localement: des projets durables dans les régions des agences générales

Notre engagement sociétal repose, entre autres, sur notre structure d'entreprise décentralisée. Nous soutenons des projets durables d'ordre culturel, social ou écologique dans toutes les régions de Suisse, simplement et directement sur place.

Depuis 2015, les agences générales de la Mobilière disposent d'un fonds qui leur permet de soutenir financièrement des projets dans leur zone d'activité. Connaissant parfaitement leur région, elles savent précisément où leur action peut avoir un impact particulièrement positif. Parmi les dix demandes soumises en 2019, neuf ont été approuvées.

85 projets réalisés

Depuis 2015, près de 85 projets dans toute la Suisse ont bénéficié du soutien du fonds constitué à cet effet et doté de CHF 500 000 par an. Le montant ainsi octroyé jusqu'à présent est d'environ 2,4 MCHF. En plus d'offrir un soutien financier, la Mobilière tient aussi à réunir agences générales et initiateurs de projets dans une collaboration reposant sur un processus de cocréation, afin de créer un cadre propice aux idées novatrices, dans le sens d'un véritable engagement et non d'un simple sponsoring.

Sensibiliser et faire bouger les choses

Depuis 1919, l'association WaldZürich gère la forêt zurichoise et veille à ce que celle-ci soit entretenue et exploitée durablement. Elle met ainsi à la disposition de la population zurichoise le plus grand espace plein air du canton. À l'occasion des 100 ans de l'association, les membres de WaldZürich ont voulu offrir aux Zurichois, aux scientifiques et aux générations futures quelque chose qui s'inscrit dans la durée: un laboratoire à ciel ouvert sur le Hönghenberg. D'une superficie de 150 hectares, ce laboratoire créé en collaboration avec l'EPFZ étudie les formes d'exploitation forestière d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Grâce à notre fonds, onze agences générales zurichoises offrent la possibilité à des classes du canton de Zurich de se rendre au laboratoire forestier gratuitement avec les transports publics.

À Herzogenbuchsee, les navettes «EBuxi» permettent de se déplacer de porte à porte sans générer d'émissions de CO₂. Ce projet consiste en une offre de transport sur mesure au moyen de véhicules électriques. Jusqu'à présent, d'importants quartiers excentrés n'étaient pas desservis par les transports publics. Grâce à l'engagement de notre agence générale de Herzogenbuchsee et à un soutien financier prélevé sur notre fonds, nous permettons aux utilisateurs d'EBuxi de se déplacer gratuitement les samedis pendant une période de deux ans. À Bellinzone, notre agent général peut parrainer, grâce à notre fonds, un ou une artiste pendant deux ans dans le cadre de l'ouverture du «Centro Internazionale di Scultura» à Peccia.

Ces projets ne sont que trois exemples du soutien offert par la Mobilière. Ils reflètent toutefois la diversité des thèmes abordés et notre volonté, dans tous nos projets, de faire bouger les choses – au sens propre comme au figuré.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/exemples-pratiques



Évolutivité

Ina Goller

Des compétences sociales pour favoriser l'innovation

Ina Goller, âgée de 49 ans, enseigne la gestion de l'innovation à la Haute école spécialisée bernoise (BFH). Cette psychologue et spécialiste en développement d'organisations parle beaucoup à ses étudiants du rôle joué par les aspects humains dans les processus d'innovation. La filière de master dans laquelle elle enseigne s'adresse aux cadres qui souhaitent compléter leurs connaissances en gestion par des compétences sociales orientées innovation. Une véritable valeur ajoutée pour l'économie suisse: plus les chefs sont compétents, plus le succès et l'innovation des entreprises sont durables.

Surmonter les difficultés de manière constructive

De la publicité aux logiciels, en passant par le commerce de détail, tous les secteurs d'activité peuvent être touchés par des frictions dans les dynamiques de groupe. Lorsque le succès se fait attendre, que les critiques fusent ou que des erreurs sont découvertes, des compétences sociales sont essentielles pour que l'équipe puisse surmonter ces difficultés. «La sécurité psychologique au sein du groupe est essentielle au bon fonctionnement de l'équipe», explique Ina Goller. Appliquant des

connaissances théoriques dans la pratique, elle encourage à parler ouvertement de ses erreurs, à formuler et à recevoir les critiques de manière constructive et à en tirer des leçons pour l'avenir, le tout au quotidien.

De la théorie à la pratique

Quatre mois par an, Ina Goller accompagne des processus compacts d'apprentissage et d'innovation au Forum Mobilière Thoune, la plateforme d'innovation pour les PME et ONG suisses. Au printemps et en automne, le vénérable château se transforme en un think tank des plus modernes. Les organisations peuvent y développer avec leur propre équipe de nouvelles idées, de nouveaux produits, services ou modèles d'affaires.

Ina Goller fait partie de l'équipe d'animation et guide les groupes à travers des ateliers pluridisciplinaires pendant deux jours et demi, les aidant à développer, discuter, rejeter et affiner des idées ainsi qu'à fabriquer des prototypes selon une méthode de design thinking développée spécialement et inspirée des processus utilisés dans la Silicon Valley. «Plus le

groupe est ouvert d'esprit, plus le résultat est intéressant», commente Ina Goller.

Le plein d'inspiration

«Ce qui compte, ce n'est pas le génie créatif d'individus, mais le processus d'apprentissage au sein de l'équipe, poursuit-elle. La culture de la discussion et du feed-back joue un rôle majeur.» Le Forum Mobilière Thoune représente donc une contribution unique et durable au pôle d'innovation que constitue la Suisse et, partant, à la société dans son ensemble. «Les participants transmettent les expériences positives et inspirantes dans leurs entreprises, tels des ambassadeurs», déclare Ina Goller. Et d'ajouter avec un sourire: «Souvent, ils en font aussi profiter leurs familles et leurs réseaux sociaux.»

Cinq ans d'innovation pour les PME

En 2019, le Forum Mobilière Thoune a fêté ses cinq ans d'existence. Depuis sa création, plus de 2000 personnes issues de près de 150 PME et ONG ont participé aux ateliers d'innovation se tenant au château de Thoune. Depuis 2013, la Mobilière promeut la capacité d'innover de la Suisse. Les ateliers peuvent accueillir entre neuf et seize participants et sont gratuits.

Habiter et vivre ensemble

En collaboration avec les EPF de Zurich et de Lausanne, la Mobilière explore l'avenir dans les domaines de l'urbanisme et de l'intelligence artificielle. Elle invite également les jeunes à prendre leur avenir en main dans l'Atelier du Futur.

Avec le soutien de la Mobilière, les Écoles polytechniques fédérales de Zurich (EPFZ) et de Lausanne (EPFL) étudient d'importantes questions d'avenir en relation avec les espaces de vie urbains, les interactions humain-machine et la manière dont les nouvelles technologies peuvent améliorer ces interactions. Dans le camp d'été Atelier du Futur, des jeunes réfléchissent à des questions d'avenir passionnantes. Enfin, avec les MoBees – de petits collaborateurs ailés très spéciaux –, la Mobilière s'engage en faveur de la biodiversité, dans toute la Suisse.

La qualité de vie des citoyens dépend non seulement de la densité de la population, mais aussi du bon fonctionnement des interactions, de leurs possibilités de participation ainsi que de la marge de manœuvre dont ils disposent dans l'aménagement de l'habitat et de son environnement. Dans notre monde en rapide mutation, de nombreuses questions se posent quant aux conditions de notre bien-être et de notre sécurité. Pour y répondre, il faut tenir compte du fait que ces conditions changent dans les différentes étapes de la vie et que la numérisation croissante peut avoir une grande influence sur leur évolution et leur gestion.

Laboratoire Mobilière d'analyse de données – pour des interactions numériques responsables

Les travaux de recherche du Laboratoire Mobilière visent à améliorer les interactions numériques. Comment se servir de l'intelligence artificielle pour concevoir des agents conversationnels (chatbots) et des applications de réalité virtuelle plus «humains»? Dans quelles situations préférons-nous une interaction numérique et dans lesquelles un contact personnel? Quand trouvons-nous une application personnalisée utile ou, au contraire, déranger? Et qu'est-ce qui tend à favoriser un climat de confiance ou, au contraire, à le dégrader?

Le chatbot d'assistance de Mobi24 sert de support à la recherche appliquée. Conjointement avec notre Mobi24 Call-Service-Center, les chercheurs du laboratoire testent l'efficacité de différentes interventions, le but étant de concevoir des interactions numériques à dimension humaine. Les résultats de ces recherches doivent aider à comprendre quels facteurs ont un impact positif ou négatif sur les interactions humain-machine. C'est extrêmement important pour la Mobilière, car ses activités sont tributaires de bons contacts avec les clients. De plus, ce questionnement sur les interactions numériques contribue au débat sur les chances et les risques de l'intelligence artificielle, dont l'utilisation dépend largement de son acceptation par l'homme.

Le projet de recherche «Intervention numérique sur le stress» étudie la question de la réduction du stress. Un système de détection précoce du stress dans les environnements de bureaux est en cours de développement. Les premiers résultats des expériences réalisées auprès d'une centaine d'étudiants sont prometteurs. Ils montrent que le stress peut être détecté moyennant l'analyse combinée de données collectées quand les sujets travaillent à l'ordinateur. La prochaine étape du projet consiste à développer un modèle d'intervention numérique s'appuyant sur la réalité virtuelle et à en examiner l'efficacité aux fins de la réduction du stress.

Durant l'exercice sous revue, les travaux du laboratoire de l'EPFZ ont également porté sur une formation innovante en science des données. Le laboratoire a développé une application holographique qui sera exploitée dans le cadre du nouveau master en sciences des données de l'EPFZ. Permettant de projeter des objets 3D interactifs (hologrammes) dans notre environnement physique, cette application a valu à l'EPFZ de remporter un prestigieux prix de l'innovation. Elle sera utilisée pour la première fois durant le semestre d'été 2020.

Interactions humain- machine

Mario Wüthrich



Confiance dans la recherche et les algorithmes

Mario Wüthrich déclare sans hésiter: «Le plus important en mathématique, c'est l'intuition.» Voilà une affirmation plutôt déconcertante! Le professeur Mario Wüthrich, âgé de 50 ans, est mathématicien en assurances et directeur d'études pour la formation d'actuaire à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). Il s'occupe quotidiennement d'algorithmes complexes, de modèles statistiques, de contextes de données et d'analyses de chiffres. Mais que vient faire l'intuition dans la théorie des probabilités? «Les deux sont nécessaires», souligne Mario Wüthrich. Les mathématiciens finissent par développer un certain flair pour ce qui se cache derrière les chiffres. Un flair auquel ils peuvent souvent se fier. «Le défi de notre science consiste à vérifier des hypothèses par des faits», ajoute le professeur Wüthrich.

Actuaires: des pros des données

Un bon exemple est donné par le groupe de travail «Data Science», créé par l'Association Suisse des Actuaires (ASA) et soutenu sur le plan scientifique par le Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPFZ (cf. encadré). Les actuaires s'occupent de probabilités sur la base de méthodes statistico-

mathématiques. Ils sont liés par un code de conduite légal et doivent traiter des données financières et personnelles, dans un climat de confiance. «Ni les banques ni les groupes TI ne connaissent de réglementation aussi sévère, mais c'est important pour l'économie et notre prospérité future», affirme Mario Wüthrich.

Intelligence artificielle et algorithmes

Le principal objectif du groupe de travail est de préparer les experts en données pour l'avenir et de les former dans le domaine de l'apprentissage automatique. Cela inclut, outre les méthodes statistiques, tout l'éventail des nouvelles technologies ainsi que l'intelligence artificielle – du traitement automatique du langage à l'interprétation des algorithmes.

Pour Mario Wüthrich, le projet interdisciplinaire mené avec le Laboratoire Mobilière est «fécond et riche en enseignements pour tous les participants». Cette collaboration a déjà permis de mettre en ligne six cours en auto-apprentissage, données incluses. Ouverts au public, ces tutoriels décrivent la théorie des techniques les plus importantes et en présentent

l'application dans la pratique. Chacun peut ainsi se familiariser avec de précieuses connaissances scientifiques, au carrefour de la recherche, de l'économie et de la société. Et Mario Wüthrich de conclure: «La durabilité et la confiance ne se renforceront que si la recherche et les algorithmes deviennent compréhensibles à tout un chacun.»

Recherche et société

Avec la numérisation des domaines sociétaux, le volume des données ne cesse de croître. Créé en 2013 et placé sous la direction d'Erika Meins, le Laboratoire Mobilière d'analyse de données de l'EPFZ étudie la transformation des interactions humain-machine, à la faveur de projets de recherche interdisciplinaires. En 2019, ses travaux ont ainsi abouti au développement d'une application holographique, qui est utilisée avec succès dans le cadre du master en informatique de l'EPFZ.

Chaire Mobilière en écologie urbaine

De nos jours, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes. En Suisse, on estime que cette proportion approchera même les 80 % d'ici à 2050. Or, selon les scientifiques, l'augmentation de la population et la densité accrue de l'habitat et des infrastructures ne présentent pas que des inconvénients pour les villes suisses. L'urbanisation offre également un gros potentiel de réduction de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre. Les centres urbains sont donc appelés à jouer un rôle central dans notre avenir, aussi bien écologique que sociétal. C'est pourquoi la Mobilière s'occupe depuis des années du développement économique et social des villes, dans le cadre à la fois de son cœur de métier et de son engagement sociétal. De plus, en tant que grand propriétaire immobilier, elle est pleinement consciente de ses responsabilités en matière d'aménagement de nos villes.

Nous sommes persuadés qu'il vaut la peine de s'occuper sans attendre des possibles processus de transformation de notre société.

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre partenariat avec l'EPFL et notre soutien financier à sa chaire en écologie urbaine HERUS. La professeure Claudia Binder, titulaire de la chaire, et son équipe développent des modèles de transformation durable des systèmes urbains, qui permettent d'identifier des options d'action à l'intention des milieux politiques et économiques. En tant que partenaire de terrain de la chaire, la Mobilière met ses données et ses connaissances à disposition et contribue à l'application des connaissances scientifiques dans la pratique.

Depuis 2018, la Mobilière et l'EPFL étudient en outre la question de la qualité des espaces de vie, dans un projet conjoint recourant à l'intelligence artificielle. Des résultats concrets sont attendus pour 2021. Une publication scientifique est en préparation. Un autre projet de recherche baptisé Shrinking Housing's Environmental Footprint (SHEF) court également de 2018 à 2021. Il porte sur l'étude de l'efficacité des ressources affectées à la gestion d'immeubles, en fonction de leur utilisation par les habitants ainsi que du cycle de vie et de l'équipement des bâtiments.

 **Plus d'informations sur:**
herus.epfl.ch

Atelier du Futur – un camp d'été inédit

L'Atelier du Futur est un camp d'été unique en son genre, qui vise à inciter des jeunes de 13 à 15 ans à prendre leur avenir en main. En 2019, il a accueilli 335 jeunes de presque tous les cantons suisses pendant une semaine, dans le centre sportif de Fiesch (VS). Cette deuxième édition s'est déroulée en deux temps: une semaine pour les jeunes germanophones et une autre pour les francophones. La participation est ouverte à tous les jeunes de 13 à 15 ans vivant en Suisse. Ils sont invités à effectuer un passionnant voyage en compagnie des organisateurs et des animateurs des ateliers.

Durant ce camp, les jeunes se penchent sur des questions d'actualité comme la numérisation, le changement climatique ou leur propre comportement de consommation. Ils découvrent de manière ludique les nombreuses possibilités qui s'offrent à eux de s'engager pour leur avenir. Grâce à la présentation de différentes thématiques motivantes et à un soutien approprié, ils apprennent à explorer des idées nouvelles. Ils font également la connaissance d'experts, d'artistes et d'autres personnalités captivantes et collaborent étroitement avec eux.



Changement de perspective

Phanee de Pool

Une touche-à-tout de génie

Policrière de formation, Fanny Dierksen, s'est remise à la guitare le 11 septembre 2016, après six ans d'interruption. Dès cet instant, elle a su ce qu'il lui fallait faire: quitter la police, se trouver un nom d'artiste et remonter sur scène. «Je m'étais mise sciemment en congé sabbatique de la musique», explique cette Suisse romande âgée de 30 ans. «Pour autant, travailler dans la police m'a énormément appris, et notamment la gratitude.»

Il y a trois ans, la policière Fanny Dierksen s'est définitivement effacée devant l'artiste Phanee de Pool. Sa carrière de chanteuse a dès lors connu une ascension fulgurante. Depuis qu'elle a retrouvé le chemin de la musique, ses talents semblent décuplés. Cette auteure, compositrice et interprète joue de plusieurs instruments et livre sur scène des performances rythmées et captivantes.

Un passage à la police qui fascine

Depuis son come-back en 2017, Phanee de Pool a remporté la Médaille d'Or de la chanson et a été nominée, avec son album «Hologramme», aux Swiss Music Awards (catégorie «Best Female Solo Act»). Elle a aussi obtenu en France le prix Coup de cœur de l'Académie Charles Cros. «Pourtant, rien n'impres-

sionne plus les jeunes de l'Atelier du Futur que de savoir que j'ai été policière», commente l'artiste en riant. «Ils trouvent ça très cool.»

Phanee de Pool a dirigé un atelier d'art lors de l'Atelier du Futur, un camp d'été destiné aux 13 à 15 ans (voir encadré). À cette occasion, elle a enseigné à ce jeune public le «slap», un mélange de slam, de poésie et de rap qui lui est propre. Les créations de Phanee de Pool sont un peu à la croisée des chemins entre Charlotte Gainsbourg, Stephan Eicher et Kendrick Lamar. Outre l'art de jouer avec les mots et les mélodies, elle a voulu apprendre aux jeunes de l'Atelier du Futur l'importance dans la société actuelle de savoir s'écouter les uns les autres. «Cela crée un respect mutuel et encourage une culture du dialogue», explique la chanteuse romande. «Plus tôt on l'apprend, plus cela marque les esprits.»

Elle-même a grandi dans une famille d'intellectuels, dans un environnement qui faisait la part belle à la musique et aux échanges. «Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours vu mes parents faire de la musique, jouer au théâtre, danser ou débattre de toutes sortes de sujets.» C'est avec regret que ses parents ont vu tout d'abord leur fille unique embras-

ser la carrière de policière. Mais lorsque Fanny est devenue Phanee et a annoncé vouloir partir en tournée, son père, Laurent Dierksen, n'a pas caché son plaisir. Il a tout de suite proposé de se charger des réservations, de la gestion et de l'administration de la carrière de sa fille. Inutile de préciser qu'il a depuis fort à faire.

Un engagement pour la jeunesse

L'Atelier du Futur est un camp d'été unique en son genre, qui entend inciter des jeunes de 13 à 15 ans à prendre leur avenir en main. Encadrés par des spécialistes et des artistes, ils réfléchissent à des questions sociétales dans le cadre d'ateliers et travaillent à leurs projets d'avenir. En 2019, le camp a accueilli 335 jeunes à Fiesch, en Valais. L'édition germanophone a eu lieu du 14 au 19 juillet et la première édition francophone, du 28 juillet au 2 août.

Ensemble, ils vivent de nouvelles expériences et repoussent leurs limites, que ce soit dans un atelier de rap avec Steff la Cheffe, lors de leur propre conférence sur le climat ou en faisant leurs premiers pas dans la programmation de robots. Les thèmes et les contenus des ateliers sont très variés, mais le but est toujours le même: motiver les jeunes à agir avec passion et développer leur capacité à faire germer leur propres idées d'avenir.

MoBees – les abeilles Mobilière travaillent à notre avenir

Les MoBees sont à l'œuvre depuis 2016. Elles sensibilisent la population de toute la Suisse à l'importance des abeilles pour la biodiversité et, partant, pour notre avenir. Les trois quarts environ des principales plantes cultivées ou sauvages sont tributaires de leur pollinisation par les abeilles et par d'autres insectes. Les MoBees contribuent donc à l'abondance des récoltes et à la durabilité écologique.

Simple projet local lancé en 2016, à Berne, les MoBees ont depuis lors essaimé dans toute la Suisse. Avec sa structure décentralisée comptant 79 agences générales, la Mobilière est non seulement bien implantée localement et proche de ses clients, mais elle a également les moyens de concrétiser son engagement sociétal sur un large rayon d'action. Plus de 150 colonies d'abeilles, soit environ 4,5 millions d'individus, vivent aujourd'hui sur plus de 100 sites en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein. Elles y sont suivies dans les règles de l'art par des apiculteurs confirmés, tous clients ou collaborateurs de la Mobilière. Durant l'exercice sous revue, les trois quarts des agences générales détenaient des MoBees. Bon nombre de ces agences ont en outre présenté le projet dans des salons professionnels et autres manifestations régionales, soutenu des projets de sauvegarde des insectes pollinisateurs et collaboré à l'établissement d'un rapport sur cette thématique.

En décembre 2019, la Mobilière était présente au marché de Noël de Berne avec un chalet consacré à son engagement pour les MoBees. Durant un mois, elle a sensibilisé les nombreux visiteurs à la question des abeilles et de la biodiversité. Nous avons par exemple distribué 3700 sachets de graines, qui assureront le fleurissement d'une surface totale de 3600 m² ce printemps. La Mobilière et les visiteurs du marché de Noël de Berne contribueront ainsi conjointement au maintien de la biodiversité.

La Mobilière a en outre participé, aux côtés de Swisscom et d'Abilium GmbH, au développement de l'application «BeeSmart», centrée sur la prise de conscience du grand public et sur la numérisation de l'apiculture. Elle permet aux apiculteurs de gérer leurs colonies d'abeilles le plus simplement possible et dans le respect des prescriptions légales, tout en offrant au public de non-apiculteurs des informations intéressantes et des conseils utiles pour préserver la biodiversité végétale et entomologique.

Fonds Mobilière ponts et passerelles

Durant l'exercice sous revue, nous avons créé, en collaboration avec l'association Suisse Rando, le «Fonds Mobilière ponts et passerelles», doté d'une somme de CHF 250 000 par année. Ce fonds relève de notre engagement sociétal et a pour but de soutenir financièrement les communes, les corporations de droit public et les organismes privés à but non lucratif, tels qu'associations de promotion, fédérations et autres organisations spécialisées, dans leurs projets d'assainissement ou de construction de ponts et de passerelles sur le réseau suisse des chemins de randonnée pédestre. Le fonds soutient jusqu'à cinq projets par année.

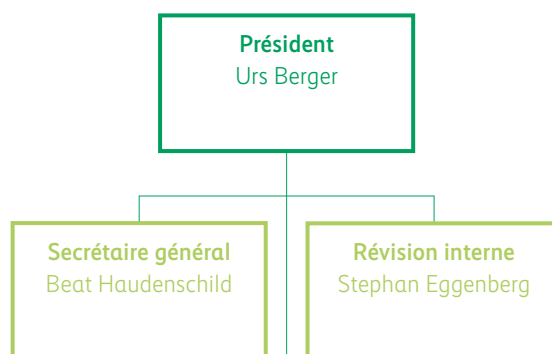
Gouvernance d'entreprise

Structure de direction	130
Conseil d'administration de la Holding SA	131
Comité de direction	134
Direction	136
Gestion et contrôle de l'entreprise	137
Rémunérations	143

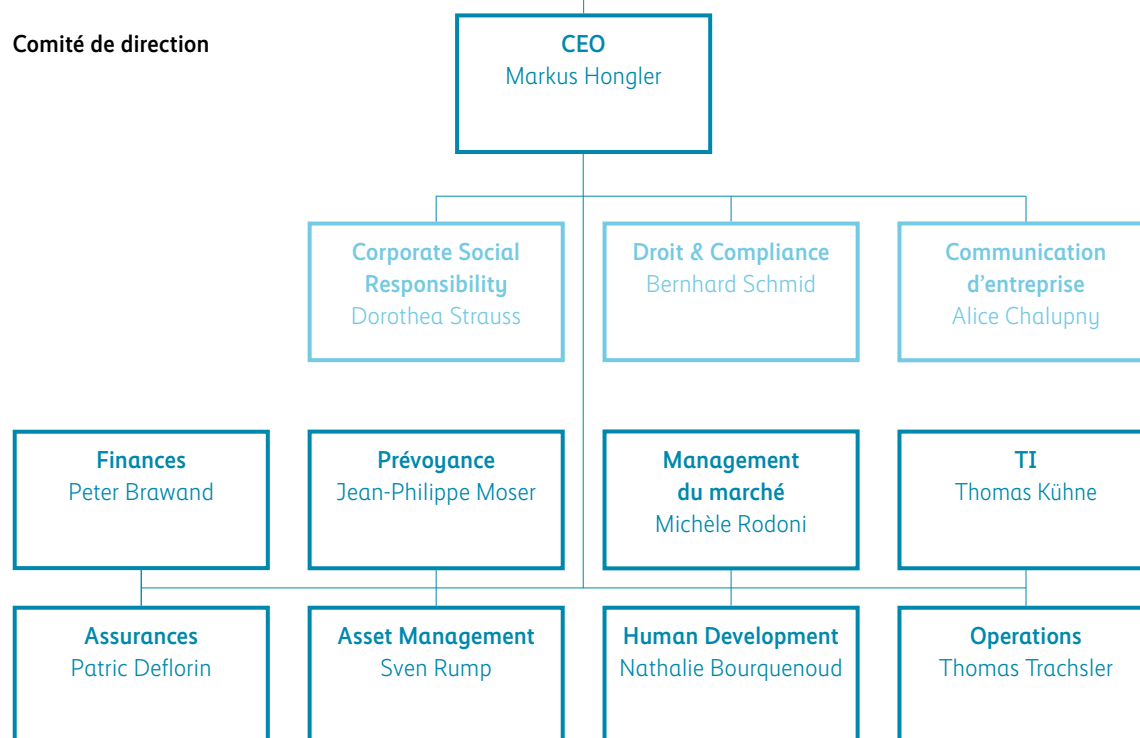
Structure de direction Mobilière Suisse Holding SA

État au 1^{er} janvier 2020

Conseil d'administration



Comité de direction



- Président du Conseil d'administration
- Font rapport au président du Conseil d'administration
- Membres du Comité de direction
- Fonctions de support

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA¹

État au 1^{er} janvier 2020

			Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Urs Berger, Therwil	■	1951	2011	2022
Vice-président	Rudolf Stämpfli, Berne	■	1955	2008	2020
Membres	Bruno Dallo, Riehen	■	1957	2017	2020
	Elgar Fleisch, St-Gall	■	1968	2013	2020
	Irene Kaufmann, Zurich	■	1955	2014	2020
	Stefan Mäder, Zurich	■	1963	2017	2020
	Tobias Pfeiffer, Reinach	■	1958	2017	2020
	Barbara Rigassi, Muri b. Berne	■	1960	2018	2021
	Nicola Thibaudeau, Neuchâtel	■	1960	2018	2021
Comité Placements / risques	Comité d'audit	Comité Transformation numérique			
■ Président ■ Membre	■ Président ■ Membre	■ Président ■ Membre			

¹ La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA sont citoyens suisses. Elgar Fleisch possède en outre la citoyenneté autrichienne et Nicola Thibaudeau, la citoyenneté canadienne.

Urs Berger a étudié les sciences économiques à la Haute école de St-Gall pendant huit semestres, notamment dans les domaines de spécialisation «assurances» et «gestion des risques». À partir de 1978, il a travaillé dans une entreprise de courtage en assurances. De 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants auprès de Zurich Assurances, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurances et a été nommé, en 1999, président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du groupe. Urs Berger a rejoint la Mobilière début 2003 et a été nommé CEO en mai de la même année, fonction qu'il a exercée pendant huit ans. Le 26 mai 2011, il a quitté sa fonction de responsable opérationnel du Groupe et a été élu président du Conseil d'administration.

Urs Berger siège également au conseil d'administration de van Baerle AG, depuis 2007, et de BERNEXPO Holding AG, depuis 2009. En juin 2013, il a été nommé membre du conseil de surveillance de Gothaer Versicherungsbank VVaG et membre du conseil de surveillance de Gothaer

Finanzholding AG, à Cologne. Il a été président du comité d'audit de cette société jusqu'en septembre 2019, date depuis laquelle il préside la Commission de la numérisation et de l'innovation. Depuis janvier 2014, Urs Berger est membre du conseil de banque de la Banque Cantonale de Bâle, où il préside la Commission des rémunérations et des nominations et collabore au Comité du groupe et de la stratégie. De 2015 à avril 2019, Urs Berger a été président du conseil d'administration de Loeb Holding AG. Depuis mars 2017, il est président de la Fondation Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante et, depuis décembre de la même année, de la Swiss Entrepreneurs Foundation. Depuis 2017, il est en outre président du conseil d'administration de Jarowa AG et membre du conseil d'administration de SensoPro AG.

Rudolf Stämpfli, docteur en économie HSG et docteur honoris causa de l'Université de Berne, est président du conseil d'administration et copropriétaire du Groupe Stämpfli SA à Berne depuis 1988. De 2003 jusqu'au milieu de l'année 2011, il a été président de l'Union patronale suisse. Par ailleurs, il est membre de divers conseils d'administration, notamment ceux de BLS SA depuis 2006 (président depuis 2009), et de la Banque Cantonale Bernoise depuis 2008 (vice-président depuis 2015). Jusqu'au milieu de l'année 2016, il a été membre du Petit Conseil de la commune bourgeoise de Berne, dont il était vice-président depuis 2011.

Bruno Dallo, docteur en droit et avocat, a travaillé au service juridique de la Société de banque suisse, après ses études à l'Université de Bâle. Il a ensuite rejoint le Baloise Group, où il a exercé diverses fonctions pendant 19 ans. En 2001, il a été nommé membre de la direction du Baloise Group et responsable Corporate Center, assumant à ce titre, jusqu'en 2005, la responsabilité des services RH, développement de l'entreprise, service juridique, fiscalité et compliance. De 2009 à 2014, Bruno Dallo a siégé au conseil de fondation de l'assurance maladie Sympany, dont il a été, en dernier, vice-président. De 2006 à fin septembre 2018, il a été président du directoire de Scobag Privatbank AG, à Bâle. Depuis octobre 2019, Bruno Dallo est vice-président du conseil d'administration de cette banque. Il est par ailleurs membre, depuis janvier 2020, du conseil d'administration de l'Hôpital universitaire de Bâle. Bruno Dallo siège en outre au sein de divers conseils de fondation.

Elgar Fleisch, docteur ès sciences économiques et sociales, a étudié l'informatique de gestion à l'Université de Vienne et achevé en 1993 une thèse sur l'intelligence artificielle. Il a ensuite obtenu une habilitation à l'Institut d'informatique de gestion de l'Université de St-Gall (HSG) sur le thème des réseaux d'entreprise. De retour en Suisse après un séjour à l'étranger, il a été nommé professeur assistant à la HSG en 2000. Depuis 2002, il est professeur titulaire en gestion de l'information et de la technologie au sein de cette même institution. Il y dirige également l'Institut de gestion de la technologie. Depuis 2004, il est aussi professeur en gestion de l'information au sein du département Gestion, technologie et économie (D-MTEC) à l'EPF de Zurich. Elgar Fleisch est cofondateur de plusieurs entreprises spin-off de la HSG et de l'EPFZ. Depuis avril 2016, il siège au conseil de surveillance de l'entreprise Robert Bosch GmbH, à Stuttgart, et depuis mai 2018, au conseil de surveillance d'UNIQA Insurance Group AG, à Vienne. Il est en outre, depuis avril 2019, associé de l'entreprise Robert Bosch Industrietreuhand KG, à Stuttgart.

Irene Kaufmann, docteur en économie de l'Université de Zurich, a présenté sa thèse en 1986. Elle a travaillé pendant plus de vingt ans (jusqu'en 2008) au sein du cabinet Nabholz Beratung, où elle a été responsable de projets et de mandats pour des administrations et des entreprises publiques, notamment dans le secteur des finances et de l'organisation. Entre 1980 et 2002, Irene Kaufmann a fourni en outre des prestations de révision et de conseil à des entreprises privées pour le compte de Dr. Nabholz Treuhand AG. Depuis 2000, elle est vice-présidente de Coop Société Coopérative (Groupe Coop Société Coopérative depuis mai 2013), dont elle a été la présidente de 2009 à 2011. De plus, elle siège au conseil d'administration de différentes sociétés du Groupe Coop Société Coopérative, notamment Transgourmet Holding AG et Dipl. Ing. Fust SA. Irene Kaufmann exerce par ailleurs des mandats dans divers instituts de formation.

Stefan Mäder, docteur en économie publique de l'Université de Zurich, a travaillé, après ses études, comme économiste, notamment à la Banque nationale suisse, et comme collaborateur scientifique et chargé de cours à l'Université de Zurich. En 1996, il entre au service de Zurich Financial Services ZFS où, pendant treize ans, il exerce diverses fonctions. À partir de 2007, Stefan Mäder occupe les fonctions de CFO Europe et de membre du comité directeur de Zurich Europe General Insurance. En 2010, il rejoint SIX Group, dont il sera le CFO et membre de la direction jusqu'en mars 2017. Depuis 2016, Stefan Mäder est vice-président du conseil d'administration de Schroder & Co Banque SA. Il a également été membre du conseil d'administration de Nexxiot AG de juin 2018 à juin 2019. Depuis juin 2019, il est membre du conseil d'administration de Krüger + Co. AG et, depuis janvier 2020, du conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS / AI / APG).

Tobias Pfeiffer, économiste d'entreprise (Haute école d'économie et de gestion) et expert-comptable diplômé, a travaillé de 1983 à fin 2016 dans le domaine de la révision d'entreprises suisses et internationales de divers secteurs d'activité pour le compte de Deloitte, dont il a été l'un des associés entre 1999 et 2015 et spécialiste des audits de sociétés d'assurances. De 2006 à 2010, Tobias Pfeiffer a dirigé le bureau Deloitte de Bâle et, de 2010 à 2015, le secteur audit d'assurances. Depuis 1988, il est membre d'EXPERTsuisse, où il enseigne depuis 1989.

Barbara Rigassi, docteur en économie HSG, a travaillé jusqu'en 1993 à l'Office fédéral des affaires économiques extérieures (OFAEE) puis, jusqu'en 1996, comme collaboratrice personnelle du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. De 1996 à 1998, elle a exercé la fonction de secrétaire générale auprès de la Société de banque suisse, à Bâle. Elle a ensuite été nommée vice-directrice à l'Office fédéral du développement économique et de l'emploi (OFDE). Entre 1999 et 2002, Barbara Rigassi a été membre de la direction du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), où elle a assumé la fonction d'ambassadrice. Depuis mai 2002, Barbara Rigassi est managing partner de BHP – Brugger und Partner AG, à Zurich. De 2007 à fin 2019, elle a entre autres été membre du conseil de fondation de la caisse maladie Atupri, dont elle assurait la vice-présidence depuis 2017. Barbara Rigassi a aussi siégé, de 2014 à 2019, au conseil d'administration de compenswiss (Fonds de compensation AVS / AI / APG).

Nicola Thibaudeau a étudié à l'École Polytechnique de Montréal, où elle a obtenu un diplôme d'ingénieure en génie mécanique en 1984. Elle a ensuite travaillé jusqu'en 1989 comme ingénieure chez IBM au Canada. Par la suite, Nicola Thibaudeau a occupé le poste de directrice technique au sein de la société Cicorel, à La Chaux-de-Fonds, jusqu'en 1994. De 1994 à 2002, elle a dirigé l'entreprise Mécanex à Nyon, puis a travaillé comme consultante durant l'année 2003. Depuis cette date, Nicola Thibaudeau est CEO et administratrice déléguée de MPS Micro Precision Systems SA, à Bienne. Elle siège en outre, depuis 2016, au conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura et, depuis 2017, à celui d'Innosuisse. Nicola Thibaudeau siège enfin, depuis 2018, au conseil d'administration des Transports Publics Neuchâtelois SA, à La Chaux-de-Fonds.

		Depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Révision interne	Stephan Eggenberg, Gentilino		
Organe de révision	KPMG SA, Zurich	2010	2019
Chef réviseur	Oliver Windhör, Zurich	2017	

Comité de direction

État au 1^{er} janvier 2020

		Année de naissance	Membre depuis
CEO	Markus Hongler, Zurich	1957	2011
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Operations	Thomas Trachsler, Kirchberg	1965	2010
Responsable Assurances	Patric Deflorin, Kilchberg	1971	2015
Responsable Prévoyance	Jean-Philippe Moser, Baar	1972	2019
Responsable Asset Management	Sven Rump, Uetikon am See	1958	2014
Responsable Management du marché	Michèle Rodoni, Signy-Avenex	1969	2012
Responsable Human Development	Nathalie Bourquenoud, Fribourg	1970	2014
Responsable TI	Thomas Kühne, Zurich	1970	2019

Tous les membres du Comité de direction sont citoyens suisses.

Markus Hongler a accompli sa formation de base en assurances à l'agence générale de la Mobilière, à Lucerne. Après un passage de quatre ans à la Genevoise, à Genève, il entre à Zurich Insurance Group en 1983, pour une carrière qui l'amènera à diverses fonctions dirigeantes en Suisse et à l'étranger. De 1997 à 2001, il est membre du directoire de Zurich Suisse. Il occupe ensuite, jusqu'en 2005, la fonction de CEO de Zurich Global Corporate Europe. De 2006 à 2008, Markus Hongler dirige la division Affaires suisses de la Zurich en tant que CEO, avant d'être nommé CEO Western Europe et membre de la direction élargie de Zurich Insurance Group. Markus Hongler est le CEO de la Mobilière depuis le 26 mai 2011. Il est en outre vice-président de l'Association Suisse d'Assurance ainsi que membre du conseil d'administration d'Eurapco SA et de la Banque Cantonale de Lucerne. Markus Hongler est également président du conseil de fondation du Lucerne Festival et membre du conseil de fondation du Konzert Theater Bern et du Zoo de Zurich.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques HSG et expert-comptable diplômé. À partir de 1989, il exerce diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef mandataire en conseil et contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il est responsable Finances et Administration de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il rejoint la Bâloise Assurances. Membre du comité de direction Suisse de cette entreprise à partir de 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable comptabilité et controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable Finances du Groupe Mobilière.

Thomas Trachsler, économiste d'entreprise titulaire d'un diplôme HES et d'un EMBA de la Haute école de St-Gall, est entré à la Mobilière en 1986. Après avoir occupé différents postes au siège principal, il est nommé agent général, fonction qu'il exercera de 1998 à 2009. En janvier 2010, il reprend la direction du secteur Management du marché du Groupe Mobilière. En juillet 2017, il est chargé de développer le secteur du Comité de direction Operations, qu'il dirige depuis cette date en tant que responsable Operations. Thomas Trachsler est président de l'Association pour la formation professionnelle en assurance (AFA) et membre du conseil de surveillance et d'administration de la «Wirtschafts- und Kaderschule KV Bern» (WKS KV Bildung). Il siège également aux comités de l'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (Chambre de commerce bernoise) et de «Verband der Arbeitgeber Region Bern».

Patric Deflorin, licencié en sciences économiques HSG et titulaire d'un executive MBA-FSI (Vlerick, HEC, HSG), a exercé différentes fonctions dirigeantes dans les assurances. De 1998 à 1999, il est consultant pour le management auprès de PwC. Il entre ensuite comme trainee au Zurich Insurance Group, qu'il quittera en 2005 au poste de responsable du développement de l'organisation. De 2005 à 2006, il est Financial Controller auprès de Novelis Aluminium, puis, de 2006 à 2012, CFO et membre du Comité directeur de Zurich Suisse (au sein du Zurich Insurance Group). Patric Deflorin rejoint la Mobilière en 2012, à la tête du secteur Particuliers. Depuis le 1^{er} juillet 2015, il est responsable du secteur du Comité de direction Assurances du Groupe Mobilière.

Jean-Philippe Moser, docteur en économie publique, a étudié l'économie à l'Université de Zurich et obtenu son doctorat auprès du Swiss Banking Institute. Il a ensuite approfondi sa formation en participant à un Advanced Management Program à l'Université de Harvard. De 1998 à 2008, Jean-Philippe Moser a fourni des prestations de conseil auprès d'assurances et de banques pour le compte de KPMG, BearingPoint et Roland Berger Strategy Consultants. De 2008 à 2012, il a exercé des fonctions dirigeantes auprès du Groupe Swiss Life, avant de rejoindre la RBA Holding (banques régionales suisses) en tant que CFO. Jean-Philippe Moser a été CEO de la banque centrale Entris de 2013 à 2016 et, en dernier lieu, CEO de Telco (prévoyance, banque, immobilier). Il a également siégé, entre autres, au conseil d'administration de Swiss Bankers Prepaid Services et de SIX (SIC), et assumé la présidence de diverses fondations dans le domaine de la prévoyance (Revor FZ et Privor). Jean-Philippe Moser a en outre été, jusqu'en 2019, président du conseil d'administration de la banque de transaction suisse Incore. Il assume par ailleurs des mandats auprès d'organisations non gouvernementales, comme celui de président du Mouvement Scout de Suisse. Depuis le 1^{er} septembre 2019, Jean-Philippe Moser est responsable Prévoyance du Groupe Mobilière.

Sven Rump, ingénieur en génie mécanique EPF, a d'abord travaillé chez BBC Brown Boveri, puis a décroché un diplôme postgrade aux États-Unis. Il s'est ensuite spécialisé dans la gestion d'actifs pendant plus de 25 ans, en particulier auprès de Bank Vontobel Asset Management Ltd., de 1990 à 1999, dont il a été en dernier lieu First Vice President / Head of Fixed Income. De 1999 à 2002, il a travaillé à Zurich Assurance puis, de 2002 à 2014, à la Deutsche Bank. Il a en outre été CEO de Deutsche Asset Management Schweiz AG et responsable du portefeuille global de gestion des risques auprès de Deutsche Asset & Wealth Management. Sven Rump est également titulaire du diplôme de Chartered Financial Analyst du CFA Institute et d'un MBA en finances de l'UCLA Graduate School of Management, à Los Angeles. Depuis le 1^{er} décembre 2014, il occupe le poste de Chief Investment Officer au sein du Groupe Mobilière.

Michèle Rodoni, actuaire ASA, a travaillé comme actuaire à La Suisse de 1991 à 2005 et siégé à la direction de cette entreprise de 2003 à 2005. En 2006, elle entre à Swiss Life en tant que responsable du département Finances et Business Development de la division internationale. En 2009, elle rejoint le groupe d'assurances international Aviva, à Paris, comme directrice des programmes Solvency II pour l'Europe. À partir de 2012, elle dirige le secteur du Comité de direction Prévoyance du Groupe Mobilière. Depuis le 1^{er} juillet 2017, Michèle Rodoni est responsable Management du marché du Groupe Mobilière.

Nathalie Bourquenoud est titulaire d'un diplôme fédéral de comptable, d'un diplôme postgrade Integrated Management Executive MBA de la Haute école de Gestion, Fribourg et Berne, et de l'Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute. De 1991 à 1994, elle a travaillé comme comptable dans diverses fiduciaires. Elle a ensuite été au service de Raiffeisen Suisse pendant une dizaine d'années, notamment comme directrice d'une Banque Raiffeisen jusqu'en 2002, puis comme responsable des projets stratégiques au siège principal, à St-Gall. En 2005, elle rejoint La Poste Suisse en tant que responsable Finances & Controlling et membre de la direction de PosteColis. En 2006, elle est nommée responsable Monde du travail et membre de la direction de PostFinance SA, en charge des domaines Human Resources, Facility Management, Immobilier et Achats. Depuis le 1^{er} octobre 2014, Nathalie Bourquenoud est responsable du secteur du Comité de direction Human Development du Groupe Mobilière. De plus, depuis 2016, elle est déléguée UNICEF de la circonscription de Suisse romande et, depuis 2019, membre du comité directeur d'UNICEF Suisse.

Thomas Kühne, titulaire d'un master en informatique de l'EPF Zurich et d'un MBA de l'INSEAD, France / Singapour, a exercé diverses fonctions dirigeantes auprès de Credit Suisse, d'UBS et de Zurich Assurance. À la Zurich, il a notamment été Chief Operating Officer (COO) Vie Suisse et membre du comité directeur. À partir de 2016, il a travaillé pour Zurich Gruppe Deutschland, dont il a été en dernier lieu Chief Information Officer (CIO). De 1999 à 2001, Thomas Kühne a été, entre autres, responsable TI pour la mission des Nations Unies au Kosovo. Depuis le 1^{er} avril 2019, il est responsable Informatique du Groupe Mobilière.

Direction

État au 1^{er} janvier 2020

<u>Stefan Aebersold</u>	<u>Andreas Grütter</u>	<u>Antoine Lavanchy</u>	<u>Laszlo Scheda</u>
<u>Barbara Agoba</u>	<u>Benno Halter</u>	<u>Jean-Marc Leutenegger</u>	<u>Bernhard Schmid</u>
<u>Marco Bähler</u>	<u>Anne Hari</u>	<u>Marco Liechti</u>	<u>Stephan Schmucki</u>
<u>Karin Baltisberger</u>	<u>Beat Haudenschild</u>	<u>Patrik Linder</u>	<u>Julia Schweizer</u>
<u>Christian Bazzigher</u>	<u>Claude Helfer</u>	<u>Daniel Luder</u>	<u>Jean-Michel Sciboz</u>
<u>Alex Bender</u>	<u>Ramona Hess</u>	<u>Silvia Lunzer</u>	<u>Barbara Stamm</u>
<u>Michel Berthold</u>	<u>Andreas Hölzli</u>	<u>Hans-Jörg Lustenberger</u>	<u>Roger Stämpfli</u>
<u>Philippe Bonvin</u>	<u>Urs Hübscher</u>	<u>Bernhard Maeder</u>	<u>Dorothea Strauss</u>
<u>Enrico Briccola</u>	<u>Simon Hürlimann</u>	<u>Walter Minder</u>	<u>Beat Tröhler</u>
<u>Peter Bruder</u>	<u>Enea Ischi</u>	<u>Philipp Mischler</u>	<u>Christoph Tschumi</u>
<u>Andreas Brühlhart</u>	<u>Gisela Jaeggi</u>	<u>Renato Morelli</u>	<u>Thomas van Ditzhuyzen</u>
<u>Odilo Bürgy</u>	<u>Brigitte Jappert</u>	<u>Ulrich Moser</u>	<u>Roland Verdon</u>
<u>Alice Chalupny</u>	<u>Nicolas Jeanneret</u>	<u>Hans Nydegger</u>	<u>Belinda Walther Weger</u>
<u>Gerhard Däppen</u>	<u>Martin Jutzi</u>	<u>Beat Odermatt</u>	<u>Martin Wechsler</u>
<u>Olivier Desponds</u>	<u>Michael Kämpf</u>	<u>Patrick Oltramare</u>	<u>Rolf Wendelspiess</u>
<u>Yves Duvanel</u>	<u>Andreas Keller</u>	<u>Christoph Ott</u>	<u>Michel Wiederkehr</u>
<u>Stephan Eggenberg</u>	<u>Thomas Keller</u>	<u>Thomas Peyer</u>	<u>Esther Wyss</u>
<u>Roger Etter</u>	<u>Andrea Kleiner</u>	<u>Sebastian Preil</u>	<u>Markus Wyss</u>
<u>Stefan Fröhlich</u>	<u>Stefan Koch</u>	<u>Nadine Probst</u>	<u>Christian Zeller</u>
<u>Philippe Genoud</u>	<u>Jérôme Koller</u>	<u>Pascal Ruppen</u>	<u>Cédric Zermatten</u>
<u>Michel Gicot</u>	<u>Christoph Kopp</u>	<u>Marc Sarbach</u>	<u>Gudrun Ziermann</u>
<u>Claudia Giorgetti</u>	<u>Christian Lambelet</u>	<u>Alex Sauber</u>	<u>Dirk Zitzmann</u>
<u>Samuel Grossenbacher</u>	<u>Bruno Länzlinger</u>	<u>Christophe Schaufelberger</u>	<u>Rico Zwahlen</u>

Gestion et contrôle de l'entreprise

La Mobilière pratique un reporting clair et compréhensible et présente de manière transparente les principes régissant la gouvernance d'entreprise au sein du Groupe, conformément aux attentes de toutes les parties prenantes.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions de la directive SIX sur les informations relatives à la gouvernance d'entreprise. Elle adhère néanmoins à ces principes de transparence, ainsi qu'au Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise, tout en prenant la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment motivés. La gestion et le contrôle de l'entreprise sont présentés ci-après en suivant pour l'essentiel la directive SIX. Les dispositions visant spécifiquement les sociétés ouvertes au public ne sont traitées que succinctement. Les rémunérations de l'exercice 2019 sont présentées dès la page 143. Lorsque les informations requises sont fournies ailleurs dans le présent rapport de gestion, il en est fait expressément mention.

Structure du Groupe et actionariat

Tant la Coopérative que la Holding sont des sociétés de droit suisse ayant leur siège à Berne, la première détenant la totalité du capital-actions de la seconde. Il n'y a pas de participations croisées au sens de la directive SIX. Les pages 8 et 160 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du Groupe. La structure de direction opérationnelle est illustrée à la page 130.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la Coopérative (page 35) et du bilan consolidé (page 151). Les statuts de la Holding ne prévoient pas d'augmentation de capital, ni autorisée ni conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La Coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions de la Holding est entièrement libéré. Les statuts ne prévoient pas l'émission de bons de jouissance ou de participation, l'inscription de nommées, ni l'émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La Coopérative compte actuellement plus de 1,8 million de sociétaires – personnes physiques ou morales et collectivités publiques –, qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances SA. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires, ni d'autres obligations financières. Leurs intérêts sont défendus par 150 délégués (effectif réglementaire) provenant de tous les cantons suisses et de la Principauté de Liechtenstein. Les délégués représentent les régions ainsi que les divers cercles d'assurés, tels que les particuliers, les agriculteurs, les artisans, l'industrie, le commerce, les entreprises de service et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans. Un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Il n'y a pas de durée de fonction maximale, mais une limite d'âge de 72 ans s'applique.

Les délégués approuvent chaque année le rapport de la Coopérative, les comptes annuels et le rapport annuel. De plus, ils prennent acte des états financiers établis selon une norme comptable reconnue conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC. Ils décident également de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les membres du Conseil d'administration de la Coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués est présentée aux pages 30 et 31.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Société Coopérative

Conformément aux statuts, le Conseil d'administration de la Coopérative est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. Pour des raisons de bonne gouvernance, il doit comporter une majorité de membres ne faisant pas également partie du Conseil d'administration de la Holding. Actuellement, le Conseil d'administration de la Coopérative compte 26 membres et celui de la Holding, neuf. La durée ordinaire du mandat des membres du Conseil d'administration de la Coopérative est de trois ans. La limite d'âge est de 72 ans et la durée de fonction maximale est de quinze ans.

Le Conseil d'administration de la Coopérative compte actuellement 26 membres, représentatifs de toutes les langues et régions du pays.

Si un membre du Conseil d'administration de la Coopérative est également élu à celui de la Holding, la durée de son mandat d'administrateur de la Coopérative recommence à courir. Les statuts ne prévoient pas l'échelonnement des renouvellements de mandats.

Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive. Tous les membres du Conseil d'administration sont réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise.

Le Conseil d'administration a pour mission d'assurer la conformité de l'orientation de l'entreprise avec les principes de la coopérative. Il est responsable du rapport de gestion, des comptes annuels statutaires, du rapport annuel et de l'établissement des états financiers de la Coopérative selon une norme comptable reconnue conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC. En outre, il prend des décisions fondamentales relatives à l'organisation des élections de délégués et exerce les

droits d'actionnaire de la Coopérative à l'Assemblée générale de la Holding. En vertu de ces droits, il approuve les comptes annuels et les comptes consolidés, décide de l'utilisation du bénéfice, prend acte du rapport sur les rémunérations, élit le Conseil d'administration de la Holding et lui donne décharge.

Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la Coopérative, dont la gestion est déléguée à la Holding. Il lui appartient également de prendre les décisions stratégiques de principe relatives au positionnement de la Coopérative auprès du public, notamment de choisir les thèmes de ce positionnement et de définir les conditions-cadres des engagements en faveur de la collectivité qui en découlent.

Pour préparer ses décisions stratégiques de principe et surveiller la mise en œuvre des mesures de positionnement adoptées, le Conseil d'administration a créé en son sein un comité permanent de positionnement de la Coopérative. Comptant cinq membres élus pour un an, ce comité est actuellement placé sous la direction de Dora Andres, ses autres membres étant Urs Berger, président du Conseil d'administration, Thierry Carrel, Martin Michel et Rolf G. Schmid. Durant l'exercice sous revue, il s'est réuni à trois reprises. Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre de ses décisions stratégiques de principe au Comité de direction de la Mobilière Suisse Holding SA. Il incombe donc à ce dernier de choisir les mesures de positionnement et les engagements concrets de l'entreprise et de décider de l'affectation des moyens à disposition, compte tenu des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. En règle générale, le CEO ainsi que les responsables Public Affairs et Corporate Social Responsibility prennent part aux séances du Comité de positionnement de la Coopérative. Le comité ne dispose d'aucun pouvoir décisionnel, mais il peut formuler des prises de position et des recommandations à l'intention du Conseil d'administration de la Coopérative. Les tâches relevant de la conduite du Groupe, y compris le positionnement de la Mobilière en tant que groupe d'assurance, sont déléguées à la Holding.

Régulièrement informé de la marche des affaires, le Conseil d'administration tient habituellement quatre séances par année. La composition actuelle du Conseil d'administration est présentée aux pages 32 et 33. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction dirigeante dans une autre société d'assurances suisse.

Il existe en outre un Comité de gouvernance, composé du président et du vice-président du Conseil d'administration, ainsi que de trois autres de ses membres, soit actuellement Christian Krüger, Laura Sadis et Fritz Schiesser. La durée du mandat est d'un an. Le Comité de gouvernance a en particulier pour tâche de préparer les décisions de l'Assemblée des délégués et du Conseil d'administration de la Coopérative en matière de nominations, autrement dit de préparer l'élection des délégués et celle des membres du Conseil d'administration de la Coopérative. Il lui incombe aussi d'examiner les décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Holding en matière de nominations, en particulier l'élection des membres dudit Conseil d'administration et la nomination du CEO. Enfin, il est chargé de contrôler les propositions relatives à la rémunération des délégués et des membres du Conseil d'administration de la Coopérative, ainsi que d'examiner les propositions relatives au système de rémunération et au cadre salarial des divers échelons de fonction du Groupe Mobilière.

Le Conseil d'administration de la Holding définit les objectifs stratégiques et la structure organisationnelle du Groupe Mobilière.

Le Comité de gouvernance a pour seul pouvoir décisionnel celui de fixer le montant des rémunérations des membres du Conseil d'administration de la Holding. La responsabilité générale des autres tâches qui lui sont confiées reste du ressort du Conseil d'administration de la Coopérative ou de celui de la Holding. Selon les thèmes à l'ordre du jour, le CEO et la responsable Human Development participent aux séances du Comité de gouvernance. Durant l'exercice sous revue, ce dernier s'est réuni à trois reprises.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Le Conseil d'administration de la Holding doit compter au moins cinq membres. La durée du mandat est de trois ans et la durée de fonction est limitée à douze ans. Il n'est pas prévu d'échelonner le renouvellement des mandats. La limite d'âge est de 72 ans. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding doit également faire partie de celui de la Coopérative, ce qui est le cas de tous les membres depuis la restructuration du Groupe Mobilière en 2000. Ces prescriptions s'appliquent aussi aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe, soit la Mobilière Suisse Société d'assurances SA et la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

Depuis 2000 également, le Conseil d'administration de la Holding présente la même composition que ceux des deux sociétés opérationnelles précitées. De plus, la pratique qui veut que les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding et des sociétés du Groupe ci-dessus soient respectivement exercées par une seule et même personne est constamment respectée depuis 2000. Enfin, depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration de la Holding coïncident en règle générale avec ceux qu'ils exercent au sein des Conseils d'administration de la Coopérative et des sociétés du Groupe. La gestion et le contrôle de l'entreprise se fondent sur la législation en vigueur et sur les instructions et règlements internes, ainsi que sur la Charte, le Code de conduite et la politique adoptés par le Conseil d'administration de la Holding. La Charte et le Code de conduite sont publiés sur notre site Internet.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch/charte

La conduite opérationnelle du Groupe ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding et des deux sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et par un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding, qui sont revus au moins une fois par an et, si nécessaire, adaptés.

Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches relevant de la gestion de la Holding, sauf dispositions contraires de la loi, des statuts ou du règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise et la structure organisationnelle du Groupe, arrête notamment la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe et décide des politiques de risque et de placement, ainsi que de la stratégie de placement. Il définit également la conception de la gestion des risques et du système de contrôle interne. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO – chargé de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe –, des membres du Comité de direction, du responsable de la Révision interne et du secrétaire général.

Le Conseil d'administration se réunit pour délibérer et prendre des décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'exercice sous revue, il a tenu neuf séances ordinaires, pour un total de dix jours de séance. Le Conseil d'administration participe en outre régulièrement à des formations continues. En juin 2019, il a approfondi la question de la numérisation lors d'un voyage d'études de deux jours à Vienne. Une de ses séances s'est tenue pendant ce déplacement. Tous les membres du Comité de direction prennent part aux séances du Conseil d'administration lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou la clôture des comptes semestriels ou annuels sont à l'ordre du jour. S'agissant d'autres sujets, le Conseil d'administration peut inviter, au besoin, tout ou partie du Comité de direction, ainsi que des experts internes ou externes. Le CEO assiste en principe toujours aux séances du Conseil d'administration, à moins qu'une clause de récusation s'y oppose ou que certains thèmes doivent être traités à huis clos.

Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque trimestre également, l'unité Révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement des contrôles et sur leurs résultats, ainsi que sur l'état d'avancement de l'application des recommandations.

En ce qui concerne les autres informations internes ainsi que les instruments de contrôle du Comité de direction, nous renvoyons, entre autres, aux indications relatives à la révision interne et externe (page 141) et à la gestion des risques (pages 67 à 70). Enfin, le Conseil d'administration vérifie annuellement la pertinence de la stratégie mise en œuvre et traite régulièrement de questions d'importance stratégique dans ses séances.

Les membres du Conseil d'administration sont présentés aux pages 131 à 133.

Comités du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA

Pour se faire assister dans ses activités de gestion et de contrôle, le Conseil d'administration de la Holding a constitué en son sein trois comités permanents de trois membres chacun. Actuellement, chaque membre du Conseil d'administration siège dans l'un de ces comités. En règle générale, les comités se réunissent quatre fois par année.

Le but, le rôle et les tâches des comités du Conseil d'administration sont définis dans le règlement d'organisation. Le Conseil d'administration a en outre édicté un règlement détaillé pour chacun d'entre eux. Faisant régulièrement appel au concours de spécialistes internes et, au besoin, externes, les comités approfondissent certains thèmes et questions sur mandat du Conseil d'administration et élaborent des bases de décision à son intention. En règle générale, le CEO participe aux séances des comités en qualité de conseiller. Il en va de même du président du Conseil d'administration pour les séances des comités dont il n'est pas formellement membre. Le Conseil d'administration reste seul responsable des tâches confiées aux comités.

Les comités n'ont pas de pouvoir décisionnel. Ils ont cependant le droit de soumettre des avis et des recommandations au Conseil d'administration et le devoir de l'informer de tout manquement grave et/ou événement particulier qu'ils constateraient.

Le Comité Placements / risques assiste et conseille le Conseil d'administration dans les domaines de la congruence actifs-passifs (Asset Liability Management), de la gestion des placements, de la gestion financière et

de la gestion des risques (risques d'assurance, de marché, de crédit et de liquidité, ainsi que risque de réputation qui en découle). Le Comité d'audit fait de même dans les domaines de la surveillance des comptes, du reporting financier et du respect des lois, statuts et règlements internes (risque opérationnel) ainsi qu'en matière de protection de la réputation (risque de réputation). Enfin, le Comité Transformation numérique évalue le bien-fondé et le caractère approprié des activités de la Mobilière dans les domaines de la transformation numérique et des cyberrisques, ainsi qu'en relation avec le risque opérationnel et, partant, le risque de réputation qui en découlent, et fait des recommandations au Conseil d'administration.

Le CEO répond des activités opérationnelles et de la mise en œuvre des plans d'exploitation approuvés par le Conseil d'administration de la Holding.

En 2019, le Conseil d'administration n'a pas constitué de comité ad hoc. Aucun des membres du Conseil d'administration, ni par conséquent de ses comités, n'exerce de fonction exécutive. De plus, ses membres sont tous réputés indépendants au sens du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise. La composition actuelle du Conseil d'administration et de ses comités ainsi que des informations sur chaque membre sont présentées aux pages 131 à 133.

CEO et Comité de direction

Dirigé par le CEO, qui est chargé de la conduite opérationnelle et de la direction globale du Groupe, le Comité de direction met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du Groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du Groupe. Le Comité de direction s'efforce de prendre ses décisions par consensus; à défaut, il appartient au CEO de trancher.

Les membres du Comité de direction sont présentés aux pages 134 et 135. La structure de direction est illustrée à la page 130.

Actuellement, il n'y a pas de contrat dit de management. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de congé de six mois.

Droits de participation

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (Coopérative) et à l'Assemblée générale (Holding), les quorums, les modalités de convocation de ces deux assemblées ainsi que les règles régissant l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre, ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

La révision fait partie intégrante de la gouvernance d'entreprise. Les activités des organes de révision externe et interne sont surveillées par le Comité d'audit et, en dernière instance, par le Conseil d'administration.

Pour l'exercice 2019, les organes compétents ont de nouveau désigné la société KPMG SA comme organe de révision externe des comptes de la Coopérative, de la Holding, des filiales consolidées et, nouvellement, d'aroov AG. L'organe de révision externe est mandaté pour un an; ses prestations sont évaluées annuellement. Le réviseur responsable participe aux séances du Comité d'audit en particulier lorsque ce dernier discute des plans de révision interne et externe et à celles du Conseil d'administration lorsque celui-ci examine les rapports des organes de révision sur la clôture des comptes annuels. La somme des honoraires de révision facturés durant l'exercice sous revue se monte à CHF 1 028 619.

Afin de garantir son indépendance vis-à-vis du Comité de direction, le responsable de la Révision interne rend compte de ses activités directement au président du Conseil d'administration de la Holding. La Révision interne effectue des contrôles dans toutes les entreprises du Groupe. Elle soutient le Conseil d'administration dans l'exercice de ses responsabilités de gouvernance par l'évaluation indépendante de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du respect des prescriptions statutaires, légales et réglementaires. Tous les rapports sont mis à la disposition du CEO, des membres du Comité de direction, des responsables de fonctions de contrôle des risques ainsi que du ou de la responsable de l'unité contrôlée. De plus, les résultats importants de la révision sont régulièrement communiqués au président du Conseil d'administration et au Comité d'audit. Relevons enfin que l'efficacité du travail de la Révision interne est accrue grâce à la coordination de ses activités avec celles de l'organe de révision externe.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et sur la marche de ses affaires dans son rapport de gestion, lors de la conférence de presse du bilan, par des communiqués de presse et sur Internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre.

De plus, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et des trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux délégués. Les contacts avec les délégués sont entretenus non seulement à l'occasion de leur assemblée annuelle, mais également lors de réunions régionales d'information organisées chaque automne à leur intention. Les délégués y sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à la branche des assurances et au Groupe Mobilière. Enfin, nous informons nos clients de la marche de nos affaires et des questions d'actualité concernant le Groupe Mobilière sur notre site Internet et sur divers autres canaux de communication.

 **Plus d'informations sur:**
mobiliere.ch

Rémunérations

La Mobilière applique une politique de rémunération tenant compte des valeurs inhérentes à l'esprit de coopérative et fait participer ses collaborateurs à son succès.

Non cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux prescriptions légales de transparence applicables aux sociétés cotées. De plus, ses fonds propres n'atteignant pas le seuil déterminant, elle est dispensée de l'application de la circulaire de la FINMA «Systèmes de rémunération – Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers». Nous suivons cependant les recommandations de la FINMA destinées aux établissements financiers dispensés et veillons à ce que les lignes directrices de nos systèmes de rémunération soient conformes aux principes arrêtés dans la circulaire.

Les principes de rémunération appliqués par le Groupe Mobilière à tous les échelons de fonction sont inscrits dans la politique de rémunération approuvée par le Conseil d'administration. Celle-ci prescrit des rémunérations appropriées, comparables à celles d'autres entreprises de la branche et concurrentielles. Le système de rémunération est simple, transparent, clair et uniforme.

Les collaborateurs sans fonction de cadre perçoivent un salaire de base et, selon la marche des affaires de la Mobilière, une participation au résultat fixée par le Conseil d'administration. La rémunération globale annuelle directe du CEO et des membres du Comité de direction et de la Direction, de même que celle des cadres, se compose du salaire de base et d'une part variable définie annuellement. Cette rémunération

variable à court terme encourage une culture de la performance et récompense chaque année la réalisation des objectifs. Elle est cependant nettement inférieure à la rémunération de base, afin d'éviter, autant que possible, tout comportement qui serait dicté par l'attrait des bonus.

Début 2019, l'ancienne «participation au résultat à long terme» qui était prévue en sus des salaires de base du CEO et des membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1 à 4) a été remaniée. Désormais intitulée «participation au résultat orientée vers l'avenir», cette composante de la rémunération met l'accent sur la transformation numérique, la rentabilité future et l'image de la Mobilière. Ces objectifs communs et orientés vers l'avenir (objectifs Z) servent à évaluer les cadres supérieurs chaque année sur la base du développement atteint au cours des quatre dernières années.

En 2019, cette gratification a été versée à 105 ayants droit au total (y compris aux bénéficiaires de rentes, qui la perçoivent au prorata temporis), pour un montant total brut de CHF 1 722 400. En outre, la Mobilière ne verse ni prime d'embauche au sens de rémunération anticipée de prestations de travail futures, ni indemnité de départ ou «parachute doré».

Modèle salarial et composantes de la rémunération annuelle

Sites de Direction

	Salaire de base fixe	Rémunération variable à court terme	Participation au résultat (initiative patronale)	Participation au résultat orientée vers l'avenir (initiative patronale)
CEO/Comité de direction/membres de la Direction	X	X		X
Cadres	X	X		
Collaborateurs	X		X	

L'Assemblée des délégués et le Conseil d'administration de la Coopérative fixent eux-mêmes les rémunérations versées à leurs membres. Pour ce qui est de la rémunération des membres du Conseil d'administration de la Holding, il appartient au Comité de gouvernance de la Mobilière Suisse Société Coopérative d'en décider.

Les indications ci-après sur les composantes de la rémunération et sur les rémunérations versées durant l'année sous revue seront commentées et complétées lors de l'Assemblée générale de la Holding, dans le contexte de l'examen des comptes annuels et des comptes consolidés.

En tant qu'entreprise opérant sur une base coopérative, le Groupe Mobilière pratique une politique de rémunération durable et à long terme.

À cette occasion, un décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de la circulaire précitée de la FINMA est présenté au Conseil d'administration de la Coopérative, en sa qualité de détenteur des droits d'actionnaire de cette dernière.

Délégués de la Coopérative

La rémunération des délégués se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité forfaitaire pour frais. Les frais de déplacement ne sont pas remboursés. L'indemnité fixe s'élève à CHF 2000 par année. Durant l'exercice sous revue, le total des indemnités fixes et des indemnités forfaitaires pour frais payées aux délégués en fonction a atteint CHF 429 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent à CHF 35 800 au total.

Conseil d'administration de la Coopérative

Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding, sont rémunérés séparément pour chacun de ces mandats. Leur rémunération d'administrateurs de la Coopérative consiste en une indemnité fixe.

Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération à proportion du temps. À cette rémunération fixe s'ajoute un jeton de présence de CHF 2000 par séance ou par participation à un atelier du Conseil d'administration.

Les membres qui siègent dans un comité permanent, un comité ad hoc ou un comité de pilotage créé par le Conseil d'administration perçoivent un jeton de présence CHF 2000 par jour de séance. Ce jeton – qui inclut un montant forfaitaire couvrant la préparation personnelle de la séance – n'est versé qu'en cas de participation effective. Les frais d'hébergement effectifs sont remboursés, les frais de déplacement ne le sont pas.

Les rémunérations fixes versées en 2019 sont les suivantes:

- a) Conseil d'administration, président inclus:
CHF 657 500
- b) Indemnité totale la plus élevée:
Urs Berger, président, CHF 40 000

Durant l'exercice sous revue, ont en outre été versés des jetons de présence pour un montant total de CHF 252 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC afférentes à ces indemnités se montent à CHF 54 460 au total.

Un membre du Conseil d'administration a également perçu une indemnité de CHF 55 000 pour les mandats exercés au sein des Conseils d'administration de GARAI REM AG et de la nouvelle entreprise aroov AG. La Mobilière détient une participation de 40 % dans la première et de 80 % dans la seconde.

Conseil d'administration de la Holding

Les principes de la rémunération du Conseil d'administration de la Holding, les différentes composantes de cette rémunération et les règles de remboursement des frais sont arrêtés dans un règlement sur la rémunération édicté par le Comité de gouvernance. La rémunération des administrateurs de la Holding inclut celle à laquelle ils ont droit en tant qu'administrateurs des sociétés du Groupe.

La rémunération du vice-président et des membres du Conseil d'administration se compose d'un montant de base fixe, auquel s'ajoute un complément pour le vice-président, ainsi que pour les présidents et les membres des comités permanents du Conseil d'administration. Ce dernier décide de la rémunération des mandats spéciaux qu'il confie à ses membres au cas par cas. Aucun jeton de présence n'est versé pour la participation aux séances des comités permanents. Comme dans la Coopérative, les membres d'un comité ad hoc ou d'un comité de pilotage perçoivent, à titre forfaitaire, un jeton de présence de CHF 2000 par jour de séance, qui n'est versé qu'en cas de participation effective.

La participation aux séances du Conseil d'administration in corpore donne également droit à un jeton de présence de CHF 2000 par jour. Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas au lieu des séances, à Berne, ne sont pas indemnisés. Le président, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont droit à une indemnité de débours annuelle. Le président perçoit une rémunération annuelle fixe (forfait annuel) qui couvre notamment sa participation aux comités permanents et temporaires du Conseil d'administration et aux comités de pilotage, ainsi que ses jetons de présence. Aucune bonification n'est versée. Les membres qui sont élus ou se retirent en cours d'exercice perçoivent leur rémunération à proportion du temps.

Les rémunérations fixes (rémunérations de base et compléments, sans les jetons de présence) versées en 2019 sont les suivantes:

- a) Conseil d'administration, président inclus:
CHF 1418 000;
- b) Indemnité la plus élevée (rémunération forfaitaire):
Urs Berger, président: CHF 628 000

Durant l'exercice sous revue, le vice-président et les membres du Conseil d'administration ont en outre perçu des jetons de présence pour un montant total de CHF 142 000. Les cotisations AVS/AI/APG/AC des membres soumis à cotisations se sont élevées à CHF 107 400. Les cotisations AVS/AI/APG/AC de l'employeur afférentes à la rémunération du président ont atteint CHF 80 900. Enfin, un membre du Conseil d'administration a perçu une indemnité de CHF 20 000 pour le mandat exercé au sein du Conseil d'administration de Nexxiot SA, dans laquelle la Mobilière détient une participation.

CEO et membres du Comité de direction

La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction du Groupe Mobilière est arrêtée dans un règlement édicté par le Conseil d'administration de la Holding. Elle se compose d'un salaire fixe basé sur la classification individuelle et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). Le montant maximal de la rémunération variable est fixé individuellement chaque année. Il s'élève au maximum, pour le CEO et les membres du Comité de direction, à 50 % du salaire fixe convenu. Le bonus versé dépend du degré de réalisation des objectifs dans les catégories d'objectifs et domaines d'évaluation suivants:

- a) résultat opérationnel global après coût du capital (création de valeur) et objectifs quantitatifs de l'entreprise (p. ex. évolution des primes ou satisfaction de la clientèle via le Net Promoter Score)
- b) objectifs quantitatifs et qualitatifs individuels

La catégorie d'objectifs a) est plus fortement pondérée pour le CEO que pour les membres du Comité de direction. Inversement, la catégorie b) est davantage pondérée pour ces derniers que pour le CEO. Étant admis que les résultats sont influençables, cette pondération différenciée vise à fixer clairement les priorités de chaque groupe cible. Le CEO et les membres du Comité de direction sont assurés auprès de la Caisse de pension des collaborateurs et auprès de la Caisse de pension complémentaire du Groupe Mobilière. Aucun apport allant au-delà des cotisations réglementaires de l'employeur n'est prévu. Le cas échéant, ces apports sont considérés comme des indemnités devant expressément faire l'objet d'une proposition au Conseil d'administration.

Le remboursement des frais et les indemnités forfaitaires pour frais sont régis par le règlement sur le remboursement des frais du Groupe Mobilière et par le règlement complémentaire sur le remboursement des frais des cadres des échelons du CEO, du Comité de direction et de la Direction; les deux règlements ont été agréés par l'Administration des contributions du canton de Berne et du canton de Vaud.

La «participation au résultat orientée vers l'avenir» (objectifs Z) est versée annuellement au CEO et aux membres du Comité de direction et de la Direction (échelons de fonction 1 à 4) et s'élève à 30 % au maximum du bonus cible pour tous les ayants droit, conformément au règlement sur la rémunération.

Le total des rémunérations fixes (salaires fixes) et des rémunérations variables (bonus) versées en 2019 aux membres du Comité de direction, CEO inclus, s'est élevé à CHF 7 220 600. Les cotisations afférentes aux rémunérations des membres du Comité de direction, CEO inclus, versées par l'employeur à l'AVS/AI/APG/AC et aux caisses de pension ont atteint respectivement CHF 647 400 et CHF 1 256 200 au total.

Le montant total des rémunérations n'inclut pas la part de la «participation au résultat orientée vers l'avenir» octroyée par le Conseil d'administration au CEO et aux membres du Comité de direction, décrite à la page 143.

Autres indications

Sont également considérés comme prestations de l'employeur les rabais collaborateur sur les assurances et les hypothèques ainsi que les gratifications d'ancienneté. Ces prestations sont destinées à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Mobilière.

Aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec, dans certains cas, le même rabais que celui accordé aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Rapport financier

Comptes annuels consolidés	148
Annexe aux comptes annuels consolidés	155
Rapport de l'organe de révision	176

Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie

en milliers de CHF

	Annexe	2019	2018
Primes brutes	1	3 188 439	3 070 270
Parts des réassureurs		-184 682	-164 846
Primes pour compte propre		3 003 757	2 905 424
Variation du report de primes pour compte propre	2	-16 759	-14 214
Primes acquises pour compte propre		2 986 998	2 891 210
Sinistres payés pour compte propre	2	-1 778 950	-1 694 636
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	1 422	-61 425
Charges de sinistres pour compte propre		-1 777 528	-1 756 061
Part d'excédents versées aux preneurs d'assurance		-26 531	-23 952
Frais techniques pour compte propre	3	-827 576	-779 329
Autres charges techniques d'assurance		-17 448	-17 089
Résultat technique non-vie		337 915	314 778
Produits des placements	6	320 921	309 420
Charges des placements	6	-81 872	-147 044
Autres produits financiers	7	25 169	47 974
Autres charges financières	7	-59 957	-69 542
Résultat financier non-vie		204 260	140 808
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	8	-68 427	0
Résultat non-vie avant impôts		473 748	455 586
Impôts	9	-24 775	-48 686
Résultat non-vie après impôts		448 973	406 901

Compte de profits et pertes vie

en milliers de CHF	Annexe	2019	2018
Primes brutes	1	762 917	760 808
Parts des réassureurs		-5 050	-5 584
Primes pour compte propre		757 867	755 224
Variation du report de primes pour compte propre	2	1 988	1 569
Primes acquises pour compte propre		759 855	756 793
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	4	75 167	-28 237
Résultats des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation	5	2 573	447
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	-541 240	-596 152
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	37 737	8 077
Variation de la réserve mathématique	2	-162 226	-63 894
Variation des provisions pour le compte et au risque de tiers	2	-78 080	38 266
Variation des provisions pour opérations de capitalisation	2	-19 358	-17 254
Charges de participation des assurés aux excédents		-37 043	-30 370
Frais techniques pour compte propre	3	-121 979	-127 182
Résultat technique vie		-84 595	-59 506
Produits des placements	6	171 742	185 619
Charges des placements	6	-25 590	-68 659
Autres produits financiers	7	21 683	32 215
Autres charges financières	7	-38 504	-49 193
Résultat financier vie		129 332	99 982
Mesures structurelles en faveur des caisses de pension	8	-4 573	0
Résultat vie avant impôts		40 164	40 477
Impôts	9	-567	-3 871
Résultat vie après impôts		39 598	36 606

Compte de profits et pertes

en milliers de CHF

	2019	2018
Récapitulation		
Résultat non-vie après impôts	448 973	406 901
Résultat vie après impôts	39 598	36 606
Bénéfice annuel consolidé	488 571	443 506
- Dont parts des minoritaires	-72	0

Bilan

en milliers de CHF

Annexe

31.12.2019

31.12.2018

Actifs

Placements de capitaux	10, 13	18 521 110	17 177 640
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	11	862 358	784 213
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	12	42 327	32 140
Immobilisations incorporelles	13, 14	42 942	36 371
Immobilisations corporelles	13	246 784	247 933
Actifs immobilisés		19 715 520	18 278 297

Liquidités		199 996	299 323
Créances	15	123 119	135 822
Autres actifs	16	76 325	77 859
Comptes de régularisation		137 420	143 974
Actifs circulants		536 860	656 978

Total des actifs		20 252 380	18 935 276
-------------------------	--	-------------------	------------

Passifs

Provisions techniques non-vie	17	5 616 288	5 594 997
Provisions techniques vie	17	5 663 765	5 539 218
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers		862 358	784 213
Provisions techniques pour opérations de capitalisation		36 756	17 398
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	18	761 159	685 039
Provisions non techniques (financières)	19	603 723	438 274
Prêts à long terme à des parties liées		151 684	150 000
Autres engagements à court terme	20	801 263	772 985
Autres passifs à court terme		77 303	66 868
Comptes de régularisation		109 019	106 634

Capitaux étrangers		14 683 318	14 155 627
---------------------------	--	-------------------	------------

Capital-actions	21	200 000	200 000
Réserves de capital	21	575 000	575 000
Réserves de bénéfice		3 445 654	3 207 089
Réserves de réévaluation		1 348 081	797 560
Parts des minoritaires		328	0

Fonds propres consolidés		5 569 063	4 779 649
---------------------------------	--	------------------	-----------

Total des passifs		20 252 380	18 935 276
--------------------------	--	-------------------	------------

Tableau de financement

en milliers de CHF

	2019	2018
Bénéfice annuel consolidé	488 571	443 506
Gains (-)/Pertes (+) réalisés/non réalisés sur Participations	0	-199
Placements immobiliers	-202	-437
Autres placements de capitaux	-84 605	-121 850
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	-69 299	35 605
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	-2 534	-424
Créances	82	54
Autres actifs	-39 234	-59 594
Dettes	147	-100
Autres passifs	27 573	74 195
Immobilisations corporelles	524	466
Revalorisations (-)/Amortissements (+) de Participations/Organisations associées	-1 250	-7 419
Placements immobiliers	-1 776	2 302
Autres placements de capitaux	-2 784	133 560
Immobilisations incorporelles	11 185	9 273
Immobilisations corporelles	21 832	19 961
Créances	-122	291
Augmentation/Diminution de Provisions techniques	143 793	136 311
Part d'excédents créditées en assurance vie	2 045	2 259
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	-164 899	-135 393
Provisions techniques pour le compte et au risque de tiers	78 145	-38 238
Provisions techniques pour opérations de capitalisation	19 358	17 254
Créances	12 743	358
Autres actifs	40 702	51 282
Comptes de régularisation actifs	6 555	5 277
Dettes	28 131	12 212
Provisions non techniques (financières)	74 096	19 719
Autres passifs	-16 614	-91 726
Comptes de régularisation passifs	6 394	-31 095
Flux financiers relatifs à l'exploitation	578 557	477 411

Tableau de financement (suite)

en milliers de CHF

	2019	2018
Flux financiers relatifs à l'exploitation	578 557	477 411
Achat (-) / Vente (+) de Participations / Organisations associées (sous déduction des liquidités reprises)	-49 757	-124 407
Placements immobiliers	-15 039	-11 378
Autres placements de capitaux	-532 936	-252 541
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	-8 846	2 633
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	-7 653	-14 765
Immobilisations incorporelles	-17 756	-8 114
Immobilisations corporelles	-22 981	-21 389
Flux financiers relatifs aux activités d'investissement	-654 968	-429 960
Dividendes	-25 000	-25 000
Prêts à long terme	1 684	0
Variation des parts de minoritaires	400	0
Flux financiers relatifs aux activités de financement	-22 916	-25 000
Variation des liquidités	-99 327	22 451
Total des liquidités exercice précédent	299 323	276 872
Variation des liquidités	-99 327	22 451
Total des liquidités exercice sous revue	199 996	299 323

Tableau de variation des fonds propres	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Fonds propres, sans parts des minoritaires	Parts des minoritaires	Fonds propres, y c. parts des minoritaires
en milliers de CHF							
État au 31.12.2017	200 000	575 000	3 089 846	970 051	4 834 897	0	4 834 897
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-190 000		-190 000		-190 000
Compensation du goodwill avec les fonds propres			-111 264		-111 264		-111 264
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-25 000		-25 000		-25 000
Variation des réserves de réévaluation				-172 490	-172 490		-172 490
Bénéfice annuel consolidé			443 506		443 506		443 506
État au 31.12.2018	200 000	575 000	3 207 089	797 560	4 779 649	0	4 779 649
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			-180 000		-180 000		-180 000
Compensation du goodwill avec les fonds propres			-45 078		-45 078		-45 078
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			-25 000		-25 000		-25 000
Variation des parts des minoritaires						400	400
Variation des réserves de réévaluation				550 520	550 520		550 520
Bénéfice annuel consolidé			488 643		488 643	-72	488 571
État au 31.12.2019	200 000	575 000	3 445 654	1 348 081	5 568 735	328	5 569 063

Annexe aux comptes annuels consolidés

Principes de présentation des comptes

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux recommandations Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la législation suisse.

Principes de consolidation

Les sociétés opérationnelles dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50 % du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Font exception les sociétés immobilières non consolidées, qui sont présentées dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les organisations dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50 % sont inscrites au bilan selon la méthode de la mise en équivalence. Les participations majoritaires non opérationnelles sont également comptabilisées par mise en équivalence. Les pertes dépassant la valeur d'acquisition ne sont inscrites au bilan que si le Groupe Mobilière s'engage en droit ou en fait à en assumer une partie ou à participer à un plan d'assainissement en cours d'exécution ou de lancement.

Si le Groupe Mobilière détient moins de 20 % du capital d'une société et a l'intention de conserver durablement cette participation, celle-ci est présentée dans les placements au coût d'acquisition, déduction faite des dépréciations de valeur nécessaires.

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau de la page 160.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du Groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale; les relations intragroupe sont éliminées. Les éventuelles parts du résultat et des capitaux propres revenant aux actionnaires minoritaires sont présentées séparément dans les comptes annuels consolidés. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions intragroupe sont éliminés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du Groupe, clôturés à la même date et contrôlés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne de l'acquisition. La valeur comptable de la participation est compensée avec la part concernée de ses capitaux propres, évaluée selon des règles uniformes, à la date de l'acquisition. Le goodwill ou le badwill est imputé sur les capitaux propres à la date de l'acquisition. En cas de vente d'activités, le goodwill imputé à une date antérieure est porté au compte de résultat. Les effets d'une activation et d'un amortissement théoriques du goodwill sont présentés dans l'annexe. Lors de la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la participation et la part concernée de ses capitaux propres a été compensé avec les réserves issues du bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

La conversion d'états financiers à consolider dans une devise étrangère se base sur les taux de change à la clôture de l'exercice. Les différences de conversion qui en résultent ont une incidence directe sur le résultat.

Les charges et les produits en monnaie étrangère sont évalués au cours de la date de transaction ou au cours moyen. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont les suivants:

Monnaies étrangères

en CHF	2019	2018
EUR	1.0872	1.1267
USD	0.9684	0.9853

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation ultérieure des actifs ou des passifs est effectuée non pas à la valeur historique (ou au coût d'acquisition amorti) mais à la valeur actuelle, on se sert, dans des conditions normales d'exploitation, du cours du jour ou de la valeur d'usage.

Titres à revenu fixe: les titres à revenu fixe sont, en règle générale, détenus jusqu'à l'échéance et portés au bilan selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts si le débiteur a la capacité de payer les intérêts et de rembourser. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est présentée au compte de résultat. En cas de doutes fondés quant à la capacité du débiteur de payer les intérêts ou de rembourser, les titres à revenu fixe sont présentés à la valeur actuelle. Si aucune valeur observable ou actuelle n'est disponible, nous déterminons une valeur proche du marché au moyen de notre propre modèle d'évaluation.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds en CHF sont portées au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), la différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les augmentations ultérieures de valeur sont également présentées dans le compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, en tant que revalorisation des placements. Pour les actions et les parts de fonds en monnaie étrangère, la différence entre les taux de change actuel et historique est comptabilisée dans le compte de résultats, tandis que la différence entre les cours actuel et historique des titres est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Placements alternatifs (tels que capital-risque, fonds spéculatifs, capital-investissement, dette privée, matières premières): les instruments de capitaux étrangers non cotés sont portés au bilan à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections de valeur nécessaires. Les autres placements sont traités comme des actions et des parts de fonds, les instruments de capitaux propres non cotés étant évalués à la valeur actuelle, déterminée par des prestataires tiers indépendants. Si aucune valeur actuelle n'est disponible, l'évaluation a lieu au coût d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) sont portés au bilan à la valeur actuelle, déterminée sur la base d'estimations périodiques de la valeur vénale par des experts. La valeur actuelle est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie («discounted cash flow», DCF); elle correspond à la somme des recettes nettes (Net Cash Flows) attendues de l'exploitation des immeubles, actualisées à la date du bilan. La différence positive entre la valeur actuelle et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat en tant qu'amortissement des placements. Les reprises de dépréciation jusqu'à la valeur d'acquisition sont également portées au compte de résultat.

Prêts / hypothèques: les prêts et les hypothèques sont portés au bilan à la valeur d'acquisition historique, sous déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: sont comptabilisés sous ce poste les fonds gérés conformément à la stratégie de placement, mais qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de placements au jour le jour, de dépôts à terme et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Font en outre partie des autres placements de capitaux les moyens affectés à l'achat de placements et qui seront investis prochainement dans des placements financiers. Ces placements sont évalués à la valeur actuelle (cours du jour).

Placements et provisions techniques pour le compte et au risque de tiers: sont inscrits au bilan sous ces postes les assurances vie liées à des participations et les produits d'assurance vie constitutifs de capital pour lesquels la Mobilière ne supporte aucun risque de placement. En ce qui concerne les assurances liées à des participations, les preneurs d'assurance participent pour leur compte et à leur risque au résultat ou à la variation de valeur des placements. Les contrats d'assurance constitutifs de capital sont vendus par l'intermédiaire de banques qui garantissent une rémunération (minimale) du compte d'épargne lié au contrat. Les placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour), ce qui détermine dans le même temps le montant des provisions techniques correspondantes.

Placements provenant d'opérations de capitalisation et provisions techniques pour opérations de capitalisation: les placements provenant d'affaires de capitalisation comprennent aussi bien les positions pour lesquelles la Mobilière assume elle-même le risque de placement que celles pour lesquelles ce risque est supporté par des tiers, que ce soit par le client pour les parts participatives ou par la banque partenaire pour les parts garanties vis-à-vis du client. Les placements provenant d'affaires de capitalisation sont portés au bilan à la valeur actuelle (cours du jour) pour toutes les catégories de placements. Les titres détenus dans le dépôt nostro sont aussi comptabilisés à la valeur actuelle, car destinés à la vente. Les fluctuations de valeur de marché sont présentées dans le compte de résultat en tant que revalorisation ou amortissement des placements provenant d'affaires de capitalisation. Les provisions techniques pour affaires de capitalisation sont actualisées, pour les parts garanties, sur la base de la courbe swap actuelle. Pour les parts participatives, il est tenu compte de la valeur actuelle des placements concernés, afin de garantir l'égalité de traitement des actifs et des passifs.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures.

Dérivés utilisés à des fins de couverture: les contrats à terme sur devises ainsi que les options put (stratégiques) servent à couvrir respectivement les risques de change et les fluctuations de prix du marché. S'agissant des options put stratégiques, la valeur temporelle n'est pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise de couverture ou de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat.

Dérivés non utilisés à des fins de couverture: les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions ainsi que les futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion (préparation des acquisitions et augmentation des rendements).

Les dérivés sont évalués aux cours du jour. Les valeurs actuelles sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan. Les fluctuations de valeur sont comptabilisées avec effet sur le résultat; pour les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture, il n'y a pas de compensation avec incidence sur le résultat de l'effet produit sur l'opération sous-jacente.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises et celles créées par l'entreprise elle-même, se trouvant dans le pouvoir de disposition de l'entité, destinées à la commercialisation de licences d'utilisation, ainsi que les logiciels informatiques, sont portées à l'actif lorsqu'elles apportent un avantage mesurable pendant plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur trois à cinq ans; dans des cas justifiés, la période d'amortissement peut toutefois être prolongée jusqu'à 20 ans au plus. La valeur des immobilisations incorporelles est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ils sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation et sur la base du coût d'acquisition. La durée d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles a été fixée comme suit:

Mobilier / machines / véhicules	2 à 10 ans
Matériel informatique / réseaux	3 à 10 ans
Installations	10 à 20 ans
Immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si nécessaire, des amortissements supplémentaires sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Liquidités: les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés à la valeur actuelle (cours du jour).

Créances et autres actifs / engagements et autres passifs à court terme: ces postes sont évalués à la valeur historique. Le ducroire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur individuelles sur des créances présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques sur le risque de défaillance.

Provisions techniques: les provisions techniques sont calculées de manière prudente, pour chaque contrat d'assurance ou sinistre, en tenant compte des engagements présumés vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance; elles comprennent des provisions pour fluctuations suffisantes pour garantir à long terme la capacité d'honorer les engagements souscrits.

- Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des futures indemnités de sinistres non actualisées. Les provisions pour rentes sont actualisées.
- Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages survenus mais non encore déclarés et les frais de traitement de sinistres correspondants.
- Les réserves mathématiques correspondent à des valeurs estimées (valeurs actuelles) des prestations et des charges d'assurance, compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des produits d'intérêts et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures aux excédents des assurés:

- Non-vie: selon ses résultats, la Mobilière – fidèle aux valeurs de la coopérative – rétrocède une part de ses excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'Assemblée générale; il appartient ensuite au Conseil d'administration de décider chaque année de leur utilisation.
- Vie: en assurance vie, les excédents résultent de différences positives entre le rendement effectivement obtenu et l'intérêt garanti ainsi qu'entre les résultats prévisionnel et effectif des processus de risque et de frais. Les montants correspondants sont affectés les années suivantes aux provisions destinées à financer les futures attributions d'excédents aux assurés, dont le montant est fixé compte tenu des dispositions légales et contractuelles applicables ainsi que de la politique d'excédents propre à l'entreprise. Ces provisions incluent la part des plus-values et des moins-values avec ou sans effet sur le résultat revenant aux assurés, conformément aux dispositions relatives à la quote-part légale applicables dans les affaires de prévoyance professionnelle. La part revenant aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation entre les comptes consolidés et les comptes individuels établis selon les principes du droit commercial (provenant des réserves issues du bénéfice, des réserves de réévaluation et d'opérations antérieures avec effet sur le résultat) est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Les provisions (financières) non techniques sont des engagements présumés découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance de ces engagements sont incertains, mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à la valeur estimée des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur leur utilisation, leur dissolution et leur constitution. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de leur probabilité de réalisation et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les engagements fiscaux à court terme résultant des impôts courants sont présentés dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs. Si des principes d'évaluation autres que ceux relevant du droit fiscal sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs se compensent, dans la mesure où ils concernent le même sujet fiscal. Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés et présentés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les futurs engagements fiscaux. Les réductions d'impôts potentielles non prises en compte en raison de reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs sont présentés dans les provisions pour impôts. Le taux d'imposition appliqué correspond au taux attendu.

Répercussions économiques des obligations de prévoyance: les collaborateurs des sociétés du Groupe sont affiliés à des plans de prévoyance conforme au droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés par des cotisations annuelles de l'employeur et des employés. Les cotisations de l'employeur sont présentées par période sous les charges de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des personnes morales juridiquement autonomes et indépendantes de l'employeur. Ces plans à cotisations définies assurent des prestations vieillesse, invalidité et décès, versées conformément au règlement de l'institution de prévoyance. Le Groupe Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance».

Les excédents de couverture et les découverts sont portés, les premiers, au passif et, les seconds, à l'actif en fonction de l'importance respectivement de l'avantage économique effectif ou des engagements qu'ils représentent pour l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat en tant que charges de personnel.

L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions ou des exonérations des cotisations sont prévues par les statuts ou par un règlement; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des cotisations; les buts de la prévoyance sont garantis et atteints; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire des cotisations. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement suite à un découvert, les dispositions de la LPP et de l'OPP 2 prévoient notamment que l'institution de prévoyance puisse percevoir auprès de l'employeur et du salarié des cotisations (à fonds perdus) destinées à combler le découvert pendant toute la durée de ce dernier, ce qui se traduit par un engagement direct de l'employeur. Les réserves de cotisation de l'employeur sont comptabilisées à l'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont présentées sous les charges de personnel, compte tenu des renoncations à l'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'actualisation.

Périmètre de consolidation		Quote-part en %		Capital-actions en milliers de CHF		Type d'intégration
		31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019
Participations						
Mobilière Suisse Holding SA, Berne	H	–	–	200 000	200 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances SA, Berne	N	100	100	148 000	148 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA, Nyon	V	100	100	25 000	25 000	Consolidation complète
Limmat Compagnie d'Assurances SA, Berne	N	100	100	10 000	10 000	Consolidation complète
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Asset Management SA, Berne	A	100	100	1 000	1 000	Consolidation complète
Mobi24 Call-Service-Center SA, Berne	C	100	100	200	200	Consolidation complète
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
XpertCenter SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
Trianon SA, Renens	C	100	100	685	685	Consolidation complète
SC, SwissCaution SA, Nyon	N	100	100	3 000	3 000	Consolidation complète
Mobilière Suisse Services SA, Berne	C	100	100	100	100	Consolidation complète
bexio AG, Rapperswil	C	100	100	618	618	Consolidation complète
bexio Deutschland GmbH (en liquidation), Berlin	C	100	100	29	29	Consolidation complète
aroov AG, Bern (21.08.2019)	C	80		100		Consolidation complète
Scout24 Suisse SA, Flamatt	C	50	50	225	225	Mise en équivalence
Seniorenresidenz Talgut Ittigen AG, Ittigen	C	33,3	33,3	10 800	10 800	Mise en équivalence
Credit Exchange SA, Zurich	C	25	25	100	100	Mise en équivalence
Swiss Entrepreneurs SA, Zurich (à partir du 30.01.2019)	C	25		100		Mise en équivalence
Parkhaus Kesselturm AG, Lucerne	C	23	23	2 825	2 825	Mise en équivalence
Nexxiot SA, Zurich (à partir du 30.04.2019)	C	23,7	18	242	204	Mise en équivalence
GARAIO REM AG, Berne (07.10.2019)	B	40		107		Mise en équivalence

La Mobilière détient au Luxembourg, conjointement avec les caisses de pension du Groupe Mobilière, une société d'investissement SICAV-FIS selon le droit luxembourgeois. La part correspondante de la valeur nette d'inventaire est incluse dans les placements du Groupe.

Activité principale

- A Asset Management
- C Conseil / service
- H Holding
- N Non-vie
- V Vie

Explications relatives au compte de profits et pertes

1 Total primes brutes

en milliers de CHF

	2019	2018
Par branche (affaires directes)		
Assurance incendie et autres assurances de choses	1 088 132	1 059 906
Assurance responsabilité civile	310 529	300 672
Assurance véhicules à moteur	1 012 243	1 000 828
Assurance marine, aviation et transport	10 700	10 403
Assurance caution	62 324	56 134
Assurance accidents et maladie	519 815	475 620
Assurance de protection juridique	123 383	115 187
Autres assurances	27 645	25 123
Total affaires directes	3 154 771	3 043 873
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	33 668	26 397
Total primes brutes non-vie	3 188 439	3 070 270
Assurances vie	653 166	664 909
Assurances vie pour le compte et au risque de tiers	90 735	77 594
Assurances vie: opérations de capitalisation	19 016	18 306
Total affaires directes	762 917	760 808
Total primes brutes vie	762 917	760 808

Le Groupe Mobilière opère en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs

en milliers de CHF

	Non-vie		Vie	
	2019	2018	2019	2018
Brut	-17 498	-16 677	1 988	1 569
Parts des réassureurs	739	2 462	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	-16 759	-14 214	1 988	1 569
Brut	-1 856 134	-1 790 921	-543 432	-597 349
Parts des réassureurs	77 184	96 285	2 192	1 197
Paielements pour sinistres / prestations d'assurances payées pour compte propre	-1 778 950	-1 694 636	-541 240	-596 152
Brut	29 320	-56 977	35 664	4 455
Parts des réassureurs	-27 898	-4 448	2 073	3 621
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	1 422	-61 425	37 737	8 077

Dans les assurances vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique, ni dans celle des provisions pour le compte et au risque de tiers, ni dans celle des provisions pour opérations de capitalisation.

3 Frais techniques	Non-vie		Vie	
	2019	2018	2019	2018
en milliers de CHF				
Frais d'agences et autres frais de distribution	-459 346	-447 319	-45 931	-46 681
Frais d'administration	-410 427	-371 318	-76 048	-80 500
Frais techniques bruts	-869 773	-818 636	-121 979	-127 182
Parts des réassureurs	42 197	39 307	0	0
Frais techniques pour compte propre	-827 576	-779 329	-121 979	-127 182

Les charges de personnel s'élèvent à 443,4 MCHF (exercice précédent: 414,7 MCHF).

4 Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	2019	2018
Produits/bénéfices et pertes réalisées	8 733	9 395
Bénéfices non réalisés	66 507	10
Pertes non réalisées	-73	-37 642
Résultats des placements pour le compte et au risque de tiers	75 167	-28 237

5 Résultat des placements en capitaux provenant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	2019	2018
Produits/bénéfices et pertes réalisées	36	3
Bénéfices non réalisés	2 550	618
Pertes non réalisées	-13	-174
Résultats des placements de capitaux provenant d'opérations de capitalisation	2 573	447

6 Produits / Charges des placements	Non-vie		Vie	
	2019	2018	2019	2018
en milliers de CHF				
Produit des titres	76 616	91 896	64 325	70 656
Produit des placements immobiliers	57 050	55 529	27 280	27 185
Produit des prêts aux participations non consolidées	3	0	0	0
Produit de prêts à des organisations associées	288	423	0	0
Produit des participations non consolidées	976	1 072	0	0
Produit provenant d'organisations associées	473	653	0	0
Intérêts sur dépôts	227	47	0	0
Produit de revalorisations	35 597	3 913	15 522	1 183
Produit de revalorisations sur organisations associées	15 540	16 009	0	0
Produit de la réalisation de placements	119 170	122 164	50 898	70 814
Autres produits de placement	14 982	17 714	13 717	15 781
Produits des placements	320 921	309 420	171 742	185 619
Charge des placements immobiliers	-19 264	-12 651	-5 220	-5 141
Amortissements sur placements	-22 784	-79 967	-3 088	-33 314
Amortissements sur organisations associées	-5 689	-6 863	0	0
Pertes provenant de la réalisation de placements	-14 346	-28 741	-8 517	-17 397
Charges de gestion	-18 527	-16 065	-8 863	-12 186
Autres charges de placement	-1 262	-2 758	98	-620
Charges des placements	-81 872	-147 044	-25 590	-68 659

7 Autres produits financiers / charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés / non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et d'autres produits d'intérêt. Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées / non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

8 Mesures structurelles en faveur des caisses de pension

Un apport total de 73,0 MCHF a été fourni en 2019 par le Groupe Mobilière pour soutenir les mesures structurelles en faveur des caisses de pension. Ces charges sont supportées par le secteur non-vie à hauteur de 68,4 MCHF et par le secteur vie à hauteur de 4,6 MCHF.

9 Impôts en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	2019	2018	2019	2018
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	-32 133	-30 668	-2 635	-822
Impôts différés	7 358	-18 017	2 068	-3 049
Total Impôts	-24 775	-48 686	-567	-3 871

Le taux d'intérêt différé moyen de 19% correspond au taux prévu par rapport au résultat avant impôts (2018: 21%). Par prudence, il n'est pas tenu compte de réductions d'impôts susceptibles de résulter de reports de pertes fiscales, à savoir des impôts différés actifs de 5,5 MCHF (31.12.2018: 4,4 MCHF).

Explications concernant le bilan

10 Placements de capitaux

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 31.12.2019: 7 682 529; 31.12.2018: 7 369 228)	7 302 954	7 167 901
Actions et parts de fonds ^{1, 2} (valeur d'acquisition 31.12.2019: 3 465 591; 31.12.2018: 3 076 130)	4 538 142	3 541 054
Placements alternatifs (valeur d'acquisition 31.12.2019: 1 361 740; 31.12.2018: 1 065 760)	1 564 121	1 161 906
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 31.12.2019: 1 651 809; 31.12.2018: 1 639 177)	2 079 013	2 036 900
Hypothèques	1 465 929	1 823 947
Prêts	1 148 739	784 598
Participations non consolidées	75 244	72 291
Organisations associées	95 172	92 130
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	1 513	1 925
Autres placements de capitaux	250 282	494 989
Total Placements de capitaux ³	18 521 110	17 177 640
¹ Dont fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières	1 460 029	1 161 747
² Dont fonds à investisseur unique Mobifonds Pension Horizon	190 057	0
³ Sans liquidités (actifs circulants)	199 996	299 323

Mobifonds Pension Horizon

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Parts de fonds	67 231	0
Liquidité à vue	122 222	0
Opérations à terme sur devises	575	0
Autres actifs	29	0
Mobifonds Pension Horizon	190 057	0

Corrections de valeur

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Actions et parts de fonds	-38 599	-92 669
Placement alternatifs	-16 005	-11 621
Participations non consolidées	-45 000	-36 497
Organisations associées	-2 444	-288

Instruments financiers dérivés	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
	Autres actifs		Autres passifs à court terme	
en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Devises				
À des fins de couverture	11 411	7 658	440	873
Total Instruments financiers dérivés	11 411	7 658	440	873

11 Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Parts de fonds	736 494	628 314
Autres placements de capitaux	125 864	155 900
Placements de capitaux pour le compte et au risque de tiers	862 358	784 213

12 Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Obligations	3 216	1 908
Obligations à zéro	33 730	26 067
Titres à revenu fixe	36 946	27 975
Parts de fonds	2 040	641
Autres placements de capitaux	3 340	3 523
Placements de capitaux résultant d'opérations de capitalisation	42 327	32 140

La valeur des titres en portefeuille dans le dépôt nostro s'élève à 4,1 MCHF (31.12.2018: 11,6 MCHF); le risque est supporté par la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA.

13 Tableau des actifs immobilisés

Placements immobiliers (placements de capitaux)

en milliers de CHF

	2019	2018
Valeur comptable nette au 01.01.	2 036 900	1 992 948
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	1 639 177	1 621 814
Entrées	15 331	20 757
Sorties	-2 699	-3 393
État au 31.12.	1 651 809	1 639 177
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-77 054	-74 772
Amortissements	-6 814	-5 373
Revalorisations	8 439	2 921
Sorties	0	170
État au 31.12.	-75 428	-77 054
Réserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différée) 31.12.	502 632	474 776
Valeur comptable nette au 31.12.	2 079 013	2 036 900
- Dont immeubles en construction	30 780	21 798
- Dont terrains non bâtis	27 900	27 230
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition au 31.12.	427 204	397 723

13 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Participations non consolidées (placements de capitaux)		Immobilisations incorporelles	
	2019	2018	2019	2018
Valeur comptable nette au 01.01.	72 291	60 085	36 371	31 755
Valeurs d'acquisition				
État au 01.01.	108 788	94 855	110 040	97 591
Entrées	11 455	14 911	18 056	8 468
Sorties	0	-978	-4 137	-1 794
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	5 774
État au 31.12.	120 244	108 788	123 959	110 040
Corrections de valeur cumulées				
État au 01.01.	-36 497	-34 770	-73 669	-65 836
Amortissements ordinaires	0	0	-11 185	-9 273
Amortissement extraordinaire	-8 602	-1 727	0	0
Revalorisations	99	0	0	0
Sorties	0	0	3 837	1 440
État au 31.12.	-45 000	-36 497	-81 017	-73 669
Valeur comptable nette au 31.12.	75 244	72 291	42 942	36 371

13 Tableau des actifs immobilisés (suite)

en milliers de CHF	Organisations associées (placements)	
	2019	2018
Valeur de bilan au 01.01.	92 130	87 151
Entrées provenant des investissements	2 251	1 526
Part au résultat des organisations associées	1 263	4 105
Dividendes perçus	-473	-653
Valeur de bilan au 31.12.	95 172	92 130

13 Tableau des actifs immobilisés (suite)

	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
en milliers de CHF	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Valeur comptable nette au 01.01.	202 453	201 686	45 480	41 957	247 933	243 643
Valeurs d'acquisition						
État au 01.01.	386 472	423 685	101 127	96 929	487 599	520 615
Entrées	2 420	7 591	20 013	17 265	22 433	24 856
Sorties	-1 403	-45 100	-5 140	-12 930	-6 544	-58 030
Reclassification	-1 297	296	1 297	-296	0	0
Modification du périmètre de consolidation	0	0	0	158	0	158
État au 31.12.	386 192	386 472	117 296	101 127	503 488	487 599
Corrections de valeur cumulées						
État au 01.01.	-184 019	-221 999	-55 647	-54 972	-239 666	-276 971
Amortissements ordinaires	-7 321	-7 120	-14 511	-12 841	-21 832	-19 961
Sorties	0	45 100	4 794	12 167	4 794	57 267
État au 31.12.	-191 341	-184 019	-65 364	-55 647	-256 704	-239 666
Valeur comptable nette au 31.12.	194 851	202 453	51 932	45 480	246 784	247 933

14 Goodwill théorique des actifs immobilisés

en milliers de CHF

	Goodwill théorique	
	2019	2018
Valeur comptable nette au 01.01.	675 639	634 156
Valeurs d'acquisition		
État au 01.01.	833 941	722 677
Entrées	45 078	111 264
État au 31.12.	879 018	833 941
Corrections de valeur cumulées		
État au 01.01.	-158 302	-88 521
Amortissements	-84 286	-69 780
Amortissement extraordinaire	-17 768	0
État au 31.12.	-260 356	-158 302
Valeur comptable nette au 31.12.	618 662	675 639

Le goodwill issu d'acquisitions est directement compensé avec les fonds propres du Groupe au moment de l'acquisition.

L'activation théorique du goodwill aurait les effets suivants sur les comptes consolidés:

Effet sur le compte de profits et pertes

en milliers de CHF

	2019	2018
Bénéfice annuel consolidé	488 571	443 506
Amortissement du goodwill	-102 054	-69 780
Bénéfice annuel consolidé théorique, y compris l'amortissement du goodwill	386 517	373 726

Effet sur le bilan

en milliers de CHF

	31.12.2019	31.12.2018
Fonds propres consolidés selon bilan	5 569 063	4 779 649
Activation théorique de la valeur comptable nette du goodwill	618 662	675 639
Fonds propres consolidés théoriques, y compris la valeur comptable nette du goodwill	6 187 725	5 455 288

15 Créances

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Créances sur des preneurs d'assurance	178 795	173 037
./. corrections de valeur	-81 605	-75 242
Créances sur des compagnies d'assurances	14 649	30 130
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	9 273	7 139
./. corrections de valeur	-211	-211
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	2 218	968
Total Créances	123 119	135 822

16 Autres actifs

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Autres actifs	76 844	78 511
./. corrections de valeur	-519	-652
Autres actifs	76 325	77 859

17 Provisions techniques

en milliers de CHF	Non-vie		Vie	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Reports de primes	590 945	574 186	47 002	48 990
Provisions pour sinistres	4 193 545	4 280 298	1 684 749	1 722 485
Réserve mathématique	0	0	3 923 127	3 760 901
Part d'excédents crédités aux assurés	0	0	8 887	6 842
Autres provisions techniques	631 284	539 756	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	514	757	0	0
Provisions techniques pour compte propre	5 616 288	5 594 997	5 663 765	5 539 218
Parts des réassureurs	123 814	151 147	15 319	13 246
Provisions techniques brutes	5 740 102	5 746 144	5 679 084	5 552 464

18 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	Non-vie		Vie	
en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	472 851	462 071	288 308	222 968

19 Provisions non techniques (financières)	Provisions pour impôts	Autres provisions	Total provisions non techniques (financières)
en milliers de CHF			
État au 31.12.2017	412 910	51 461	464 371
Utilisation	0	-3 442	-3 442
Dissolution	-46 574	-645	-47 219
Modification du périmètre de consolidation	0	36	36
Constitution	21 788	2 741	24 529
État au 31.12.2018	388 125	50 150	438 274
Utilisation	0	-925	-925
Dissolution	-11 548	-171	-11 719
Constitution	93 544	84 548	178 092
État au 31.12.2019	470 121	133 602	603 723

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés actifs naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les engagements fiscaux à court terme figurent dans les autres passifs à court terme ou dans les comptes de régularisation passifs.

Les autres provisions au 31.12.2019 concernent les mesures structurelles des caisses de pension, les achats de participations et les prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs. Les futures prestations à des collaborateurs ou à des ex-collaborateurs sont escomptées au taux de 1,25 % (31.12.18: 1,75 %).

20 Autres engagements à court terme

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	655 049	624 454
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	146 214	148 532
Autres engagements à court terme	801 263	772 985

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 615,2 MCHF (31.12.2018: 583,7 MCHF).

21 Capital-actions / réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de CHF 100 nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capitaux correspondent à l'apport de capitaux provenant de la restructuration du Groupe Mobilière au 1^{er} janvier 2000.

Autres éléments comptables

en milliers de CHF

31.12.2019

31.12.2018

Remarques concernant le bilan

Engagements conditionnels	928	883
Engagements d'investissement	652 879	351 265
Autres engagements non portés au bilan	79 758	104 494

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers.

Les autres engagements hors bilan comprennent les engagements irrévocables qui découlent de contrats ne figurant pas au passif, d'une durée contractuelle (résiduelle) de plus d'une année, ainsi que d'autres obligations fermes de livraison et d'achat.

Il existe des sûretés constituées en faveur de tiers pour un montant de 107,7 MCHF (2018: 87,7 MCHF) en garantie de transactions de couvertures et d'obligations financières.

Les sociétés consolidées du Groupe font partie du groupe d'imposition TVA de la Mobilière et répondent solidairement de leurs engagements en matière de TVA envers l'administration fiscale.

Postes au bilan avec des parties liées

en milliers de CHF

31.12.2019

31.12.2018

Avoirs en compte courant	2 218	884
Prêt à long terme (avoirs)	18 813	22 313
Hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	6 466	3 321
Dettes en compte courant	146 214	148 509
Prêts à long terme (engagements)	151 684	150 000

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Transactions avec des parties liées

en milliers de CHF

2019

2018

Autres produits (frais d'administration imputés)	5 059	4 857
Produit d'intérêts sur prêts à long terme	288	423
Produit d'intérêts d'hypothèques octroyées à des membres du Conseil d'administration et à des membres du Comité de direction ¹	58	33
Charge d'intérêts sur compte courant	1 163	1 171
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	1 125	1 125

¹ Ces hypothèques sont soumises aux mêmes conditions que celles octroyées aux collaborateurs.

Indications concernant les engagements de prévoyance

Avantages économiques / engagement et coût de la prévoyance	Sur- / sous-couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise	Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2019	31.12.2018	2019	2019	2018
Institution(s) de prévoyance sans surcouverture / sous-couverture	0	0	0	0	-47 528	-45 346
Total	0	0	0	0	-47 528	-45 346

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation à l'utilisation	Bilan	Variation	Bilan	Résultat de la réserve de cotisations de l'employeur dans les charges de personnel	
en milliers de CHF	31.12.2019	2019	31.12.2019	2019	31.12.18	2019	2018
Institutions de prévoyance	0	0	0	0	0	0	-207
Total	0	0	0	0	0	0	-207

Événements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 26 février 2020 par le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Mobilière Suisse Holding SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 148 à 175) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux

circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 26 février 2020

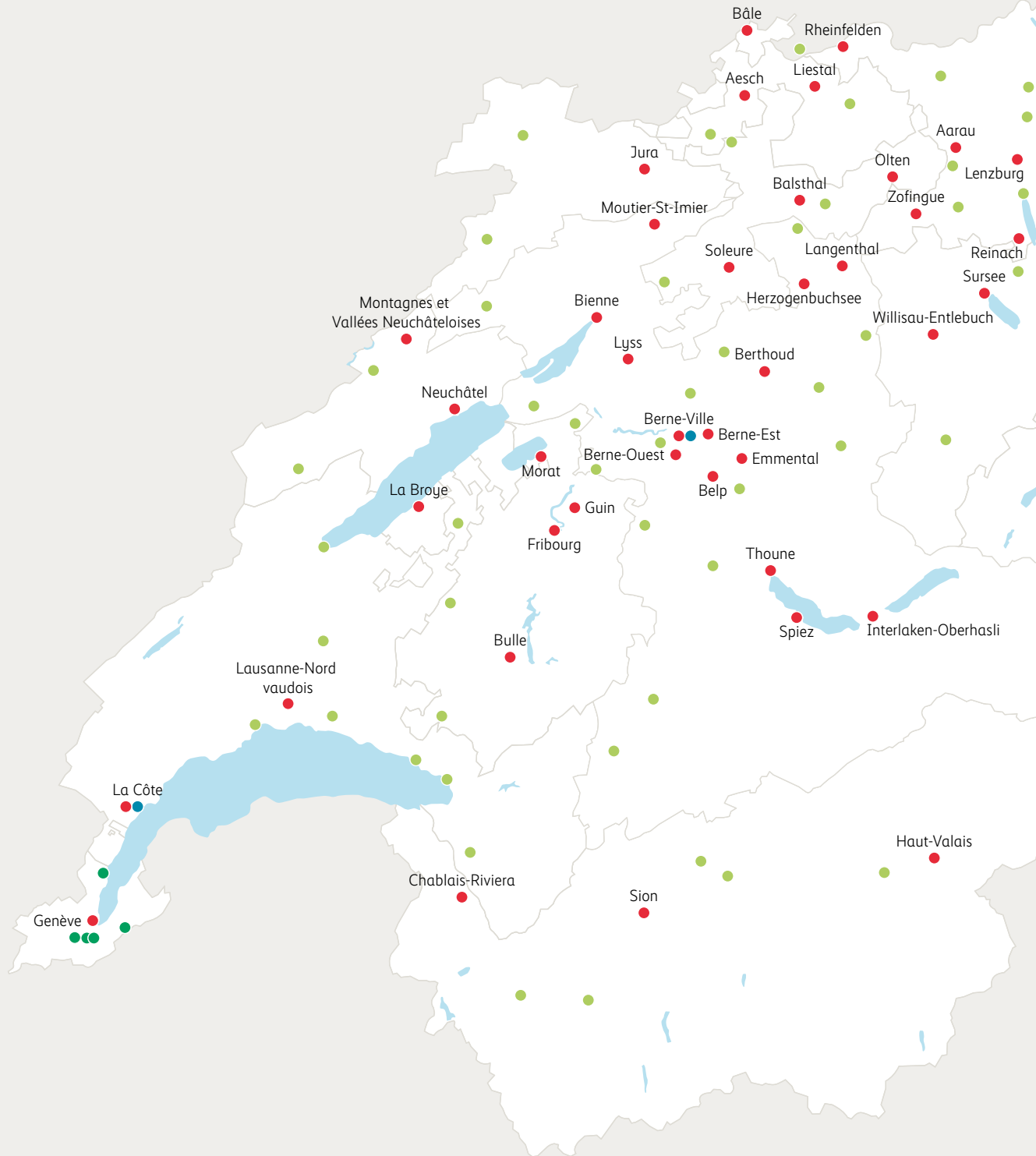
KPMG SA

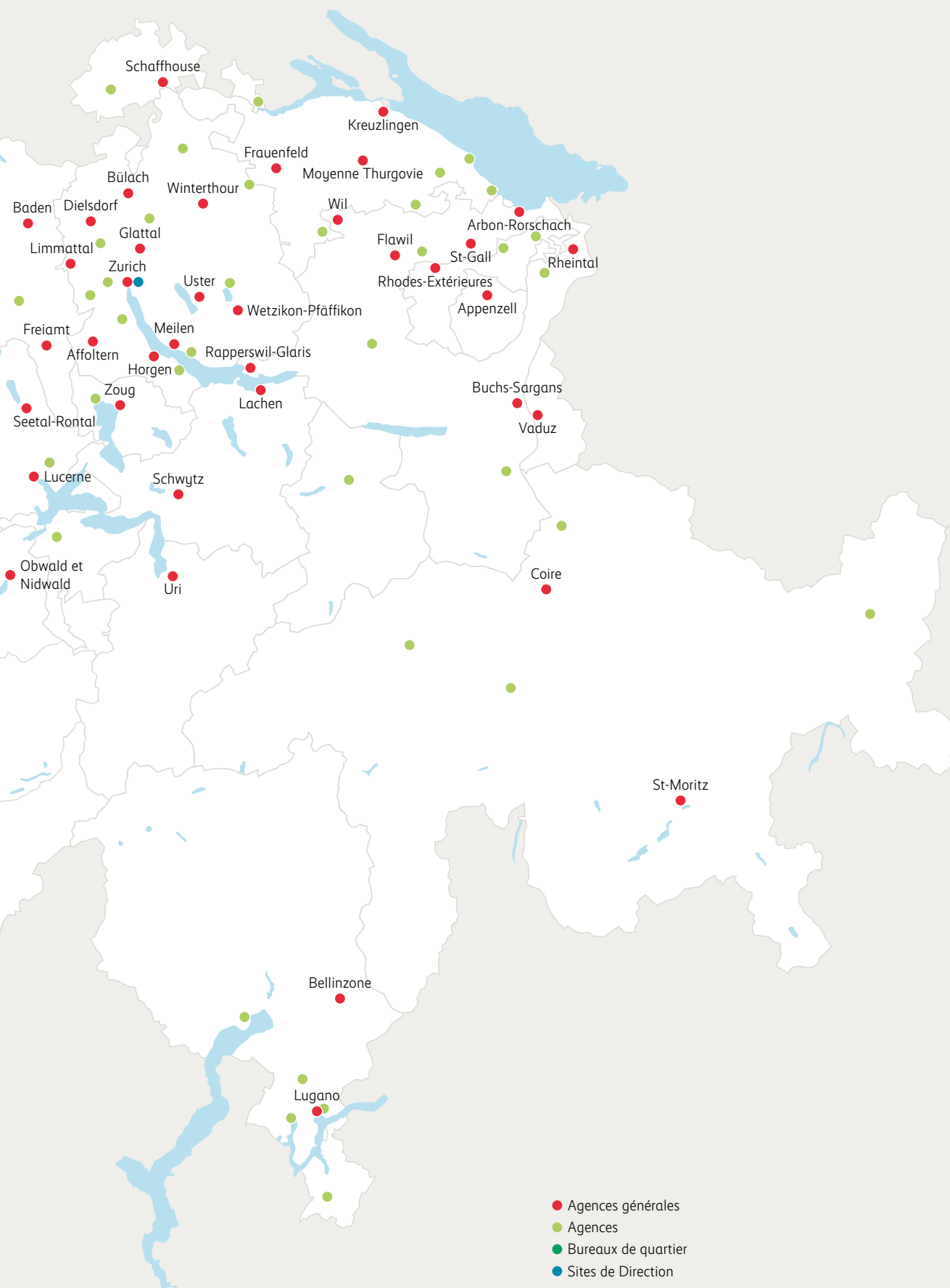
Oliver Windhör
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Philipp Rickert
Expert-réviseur agréé

Autres informations

Vue d'ensemble de nos sites d'implantation	178
Agences générales et agents généraux	180
Où nous trouver	182





Représentations

État au 1^{er} janvier 2020

Argovie	Aarau Baden Lenzburg Muri (Freiamt) Reinach Rheinfelden Zofingue	Daniel Probst Dominik Sinniger Markus Fisler Rolf Thumm Javier Conde Roger Schneider Raphael Arn
Appenzell Rh.-Ext.	Herisau (Rhodes-Extérieures)	Adrian Künzli
Appenzell Rh.-Int.	Appenzell	Thomas Rechsteiner
Bâle-Campagne	Aesch Liestal	Stephan Hohl Roger Kamber
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Berne	Belp Berne (Berne-Ville) Berthoud Bienne Herzogenbuchsee Interlaken (Interlaken-Oberhasli) Langenthal Liebefeld (Berne-Ouest) Lyss Moutier (Moutier-St-Imier) Ostermundigen (Berne-Est) Spiez Thoune Worb (Emmental)	Daniel Baumann Ulrich Hadorn Christian Jordi Daniel Tschannen Christian Unger Guido Wittwer Bernhard Meyer Steven Geissbühler Patrick Zahnd David Wahli Beat Klossner Bernhard Bigler Julian von Känel Christoph Zbinden
Fribourg	Bulle Estavayer-le-Lac (La Broye) Fribourg Guin Morat	Jacques Yerly Philippe Arrighi Daniel Charrière Harry Grütter Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire St-Moritz	Urs Fetz Dumeng Clavuot
Jura	Delémont (Jura)	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal) Lucerne Sursee Willisau (Willisau-Entlebuch)	Christoph Blum Toni Lötscher Herbert Heini Stefan Schärli
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises) Neuchâtel	Daniel Hugli Pierre-André Praz
Obwald et Nidwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Philipp Früh
Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen

Soleure	Balsthal Olten Soleure	Rita Meister Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St-Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Heerbrugg (Rheintal) Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Rorschach (Arbon-Rorschach) St-Gall Wil	Rainer Kostezer Steven Stüdl Norbert Büchel Rolf Landis Roman Frei Gian Bazzi Thomas Broger
Tessin	Bellinzone Lugano	Michele Masdonati Marco Ferrari
Thurgovie	Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden (Moyenne Thurgovie)	Ernst Nüesch Daniel Bodenmann Franz Koller
Uri	Altdorf (Uri)	Marco Zanolari
Valais	Brigue (Haut-Valais) Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Roland Lüthi Yves Rupp Yanis Aymon
Vaud	Lausanne-Nord vaudois Nyon (de La Côte)	Philippe Paillard Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Patrick Göcking
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Opfikon (Glattal) Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthour Zurich	Thomas Naef Max Suter Stefan Bucher Stephan Egli Thomas Schinzel Ronald Bachmann Eric Dobernig Gabriela Battaglia Ramon Strittmatter Andreas Götz Christian Schindler
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Où nous trouver

État au 1^{er} janvier 2020

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 mobiliere.ch
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1333 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 363 94 94 mobiliere.ch
Asset Management	Mobilière Suisse Asset Management SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 61 11 mobiliere.ch/asset-management
Direction Affaires Courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft AG Direktion Maklergeschäft	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 286 11 11 mobiliar.ch/makler
	Mobilière Suisse Société d'assurances SA Direction Affaires Courtiers	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1333 1260 Nyon 1 téléphone +41 22 816 17 60 mobiliere.ch/courtier
Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 3001 Berne téléphone +41 31 389 85 00 protekta.ch
Garantie de loyer	SC, SwissCaution SA	Chemin de la Redoute 54 Case postale 1333 1260 Nyon 1 téléphone +41 848 001 848 swisscaution.ch
Centre de contact	Mobi24 Call-Service-Center SA	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone +41 31 389 81 81 mobi24.ch
Conseil risques	Protekta Conseils-Risques SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 64 02 protekta-risikoberatung.ch
Gestion de sinistres	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3011 Berne téléphone +41 31 389 89 50 xpertcenter.ch

Gestion de caisses de pension et gestion administrative du personnel	Trianon SA	Chemin de la Rueyre 118 1020 Renens téléphone +41 800 33 12 34 trianon.ch
	Trianon AG	Monbijoustrasse 5 3001 Berne téléphone +41 31 307 32 20 trianon.ch
	Trianon AG	Elias-Canetti-Strasse 2 8050 Zurich téléphone +41 44 355 60 00 trianon.ch
Location, achat, logement	aroov AG	Laupenstrasse 45 3008 Berne aroov.ch
Prestations de service pour PME	bexio SA	Alte Jonastrasse 24 8640 Rapperswil-Jona téléphone +41 71 552 00 60 bexio.com

Dates importantes

Communication du résultat semestriel:
11 septembre 2020
Conférence de presse du bilan: 13 avril 2021

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA
Bundesgasse 35
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
mobiliere.ch

Responsabilité générale

Communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
finanzkommunikation@mobiliere.ch

Concept, composition et rédaction

Communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances

Concept visuel et photos

skop Gestaltung und Konzept GmbH, 3012 Berne

Photographie

Beat Schweizer, 3005 Berne

Traitement de l'image, impression et façonnage

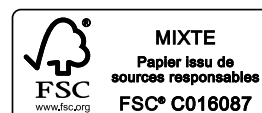
Stämpfli SA, 3001 Berne

Versión française

Service linguistique de la Mobilière, Berne

Le présent rapport de gestion paraît en français et en allemand. En cas de divergences, la version allemande fait foi.

La version électronique de ce rapport est disponible sur le site mobiliere.ch/rapportannuel



printed in
switzerland

Imprimé sur papier PlanoJet offset mat

20